DERNIÈRE ÉDITION

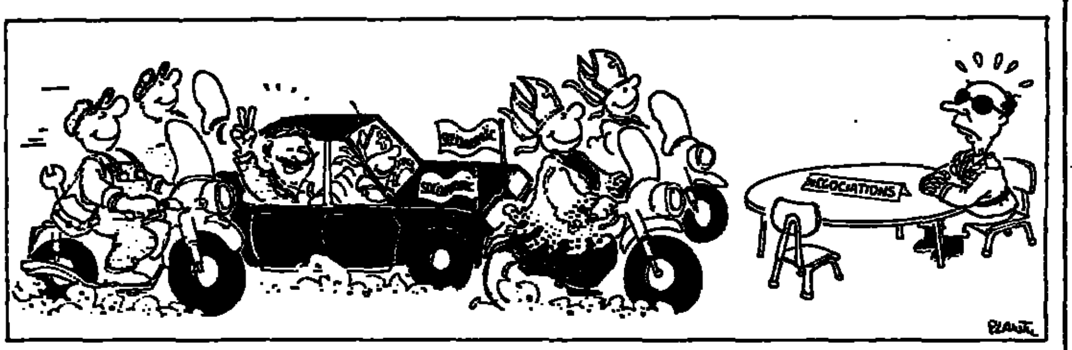
Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13560 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1988

Les grévistes de Gdansk s'étant résignés à reprendre le travail

Les dirigeants polonais acceptent de négocier le statut de Solidarité

Les grévistes des chantiers navals de Gdansk devaient reprendre le travail jeudi 1er septembre, après que le président de Solidarité, Lech Walesa, leur eut rendu compte, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, de ses trois heures d'entretien avec le ministre de l'intérieur, à Varsovie. M. Walesa a affirmé avoir obtenu du pouvoir que le statut de Solidarité sera discuté lors d'une « table ronde », qui reste à organiser avec les représentants de la direction polonaise.



Ça a été dur. Homme des missions difficiles, Lech Walesa l'a emporté à l'arraché, une fois de plus, mais non sans mal. Les grévistes des chantiers navals Lénine de Gdansk ont décidé de cesser leur mouvement jeudi 1er septembre, à 14 heures, après avoir écouté le président de Solidarité plaider pour la reprise du travail. Peu de détails avaient filtré, en fin de matinée, sur ce meeting dans l'enceinte des chantiers, mais plus d'une fois, de l'extérieur, on a pu entendre les sifflets des ouvriers.

« Nous avons perdu. Nous avons perdu notre temps », s'est exclamé un membre du comité de grève à l'issue de la réunion. Pour le chef du comité de grève, Alojzy Szablewski, *« la décision d'arrêter la grève est amère »*. Ces remarques donnent une idée de l'état d'esprit de grévistes qui n'ont même pas applaudi leur leader, le président de Solidarité, lorsqu'il est arrivé aux chantiers. Lech Walesa a affronté des commentaires plus durs encore lorsqu'il est arrivé à Gdansk, mercredi soir, de retour de Varsovie, où il s'était entretenu trois heures durant avec le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, et un autre dirigeant polonais, M. Stanislaw Ciosek, en présence de Mgr Jerzy Dabrowski, représentant l'épiscopat polonais. *« Vous avez bradé Solidarité,* lui a crié une femme devant l'église Sainte-Brigitte. *Tout le monde pleure dans la ville. »*

(Lire la suite page 4.)

Le pari de Lech Walesa

« Je voudrais que cette grève soit ma dernière. *J'en ai assez de tout ça. »* Usé, essoufflé, Lech Walesa est plus que jamais, à quarante-cinq ans, dirigeant syndical malgré lui. Ce retour historique, consacré mercredi 31 août par un entretien de trois heures avec son geôlier de l'« état de guerre », le général Czeslaw Kiszczak, lui aura sans doute apporté quelque satisfaction personnelle. Mais, propulsé à Varsovie par des grèves qu'il n'avait pas décidées, mandaté *par des ouvriers au bout du rouleau,* l'« électricien de Gdansk » a pris un risque énorme en acceptant cette rencontre, seul face à deux des membres les plus habiles de la direction polonaise, le général Kiszczak et M. Stanislaw Ciosek.

Certes, Mgr Dabrowski, l'un des proches collaborateurs du cardinal Glemp, était là aussi. Mais, outre qu'il était en principe cantonné dans un rôle d'« *observateur* », *Mgr Jerzy Dabrowski* représente une hiérarchie catholique polonaise que nombre de militants de Solidarité jugent *avec la plus grande méfiance.*

L'intérêt de l'Eglise polonaise a toujours été, ces dernières années, de tenter d'avoir une influence modératrice sur les affrontements chroniques entre le pouvoir et l'opposition, quitte à encourager celle-ci à mettre un bémol à ses revendications. Cette attitude, bien sûr, n'a pas empêché une *multitude de prêtres* de base de soutenir, de la manière la plus concrète et la plus courageuse possible, parfois au prix de leur vie comme pour le père Jerzy Popieluszko, l'irrésistible aspiration des Polonais à la liberté.

De là à dire que Lech Walesa, malgré toute sa bonne foi, s'est laissé mener en bateau par le pouvoir polonais, qui cherchait par cette rencontre à obtenir l'arrêt des grèves en échange de *vagues promesses, il n'y a qu'un* pas, que plusieurs grévistes de Gdansk ont vite fait de franchir mercredi soir. Lech Walesa avait déjà dû déployer tous ses talents de tribun et haranguer plusieurs heures durant un dernier carré d'irréductibles en mai dernier pour les convaincre d'arrêter la grève aux chantiers navals et de sortir tous unis, la tête haute. Selon un témoin de cette scène dramatique, le président de Solidarité, *face à des ouvriers de* vingt-cinq ans plus jeunes que lui, dont certains étaient en larmes, avait alors passé des moments très pénibles.

LE professeur Andrzej Stelmachowski, intellectuel *catholique très respecté qui* a, une fois de plus, servi de médiateur dans la crise actuelle, a évoqué le « gros risque » pris par le Prix Nobel de la paix dans ces entretiens de Varsovie, car si, le 31 août 1980, Lech Walesa était en mesure de montrer aux grévistes l'accord fraîchement paraphé avec le gouvernement, aujourd'hui la situation est bien différente.

Le vrai problème de l'Europe de l'Est, déclarait il y a quelques mois M. Walesa, n'est pas de savoir comment réformer le communisme, mais comment « sortir de ce système anormal qui mène à l'absurde, et s'orienter vers la normalité ». Pour l'heure, plus prosaïquement, les hommes de Lech Walesa et ceux *du général Jarulewski* doivent s'atteler ensemble à la définition du « syndicalisme à la polonaise ». La route promet d'être longue, mais qu'elle s'ouvre est déjà, en soi, un élément considérable, impensable si les choses ne s'étaient pas mises à changer à Moscou.

Jugeant sa succession réglée

M. Maire avance son départ de la direction de la CFDT

Jugeant réglé le problème de sa succession, M. Maire, secrétaire général de la CFDT depuis 1971, quittera son poste en novembre. Il avance un départ qui était prévu pour le printemps 1989. La décision a été prise lors de la réunion du bureau national de la confédération le mercredi 31 août. M. Jean Kaspar lui succédera.

Le scénario prévu pour le départ de M. Edmond Maire du secrétariat général de la CFDT, qu'il occupe depuis 1971, et pour sa succession a été un peu modifié au cours de la réunion du bureau national de la Confédération, le mercredi 31 août. Pas de révolution de palais : c'est M. Jean Kaspar qui sera présenté au prochain congrès comme successeur de l'actuel secrétaire général comme cela avait été prévu lors de la réunion de juin du bureau national (*le Monde* du 6 juillet). L'équipe qui entourerait M. Kaspar à la commission exécutive (l'exécutif de la confédération, comme son nom l'indique) ne serait guère différente de celle qui était esquissée.

Seul changement : la date du départ de M. Maire. Celui-ci devait quitter son poste seulement au printemps 1989. Un « interrègne » de plusieurs mois devait suivre le congrès de novembre, M. Jean Kaspar devenant dans un premier temps secrétaire général adjoint. En fait, M. Maire a décidé d'avancer son départ à novembre, au congrès confédéral.

M. Maire n'avait pas caché lors de la réunion de juin qu'il souhaitait rendre le plus bref possible cet interrègne, dans la mesure où la succession prévue correspondait à ses vœux. La « clarification » de la situation l'a amené à avancer son départ. La composition de l'équipe dirigeante qu'il souhaitait a été approuvée par le bureau national ainsi que l'orientation du syndicat : *« L'avenir est clair sur les textes et sur les hommes »*, déclare le secrétaire général de la CFDT.

Comme le désirait M. Edmond Maire, c'est une équipe plus ramassée et plus homogène qui a été désignée par le bureau national. Le nombre de membres de la commission exécutive est réduit de onze à huit. Deux nouveaux y font leur apparition, comme prévu : MM. Alain Chapin et Jean-René Masson (qui ont obtenu respectivement 29 et 32 voix), à côté des anciens : Mme Nicole Notat, MM. Jean-Marie Spaeth, Jean-Paul Jacquier, Jean-François Troglic, Noël Mandray, et naturellement Jean Kaspar.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 23.)

Le paysage politique à la rentrée

Le chantier de l'ouverture

Malgré le durcissement de l'UDF, par la voix de M. Giscard d'Estaing, et celui du RPR, par la voix de M. Juppé, à l'égard du président de la République, M. Raymond Barre persiste : « Je ne ferai pas d'opposition systématique », a-t-il confié à « Paris Match » avant de souligner que, « si la majorité actuelle devait à l'avenir s'élargir, il y aurait à ce moment-là une coalition [qui] *ne pourrait se constituer que sur des objectifs précis, un programme clair et des engagements loyaux ». M. Barre relance ainsi le débat sur l'ouverture.*

par Jean-Marie Colombani

Chassez l'ouverture, elle revient au galop ! Après Simone Veil et Bernard Stasi, voilà Raymond Barre qui reparle d'une coalition avec les socialistes, tandis que Pierre Mauroy assure que la majorité est *« ouverte »*. On croyait ladite ouverture passée de mode ; elle réapparaît pourtant comme un thème récurrent.

Au début de l'été, en effet, elle semblait condamnée. Thème central de la campagne d'un candidat qui se voulait celui de la *« France unie »*, elle était déclarée forclose le 14 juillet par le même homme, parvenu entre-temps à ses fins, lors de sa prestation annuelle avec Yves Mourousi. Il est vrai que l'ouverture n'avait guère été couronnée de succès devant un suffrage universel sollicité brutalement dès le lendemain de l'élection présidentielle : le succès du centriste Aloyse Warhouver face à Pierre Messmer et celui de Lionel Stoléru représentent un maigre bilan. Elle ne s'était pas faite non plus au Parlement : l'élection de Laurent Fabius au « perchoir » fut le fruit d'une négociation avec le PCF, lequel fut gratifié en retour de l'abaissement du nombre des députés nécessaires pour constituer un groupe ; il en fut de même du contenu de la loi d'amnistie, tandis que les centristes, effrayés par leur propre audace, qui leur vaut d'être aujourd'hui regroupés dans l'UDC, semblaient se remettre aussitôt dans les mains de la droite, comme devait le constater dans nos colonnes Lionel Jospin.

L'ouverture devait enfin échouer localement, puisque les centristes d'Aquitaine et de Champagne-Ardenne acceptaient de conforter une majorité dépendante de l'extrême droite.

Deux mois plus tard, il n'y a plus guère que le PS – il est vrai sous la pression constante de Roland Leroy et de *l'Humanité* – qui rechigne, au point d'être *« plus réticent que les centristes »*, selon l'expression de Bernard Stasi. Car, grâce à la méthode Rocard, l'ouverture est revenue. Elle a connu, en *Nouvelle-Calédonie*, une application aux allures de modèle.

(Lire la suite page 9.)

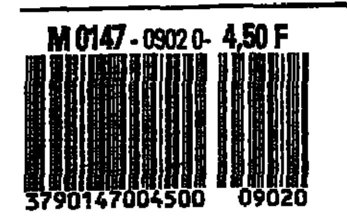
La nomination de M. Pierre Bergé

Un Opéra haute couture

L'Opéra de Paris a une nouvelle tête : M. Pierre Bergé, l'heureux PDG de la maison Yves Saint Laurent, qui est aussi un mécène avisé. En annonçant le 31 août la nomination de M. Bergé à la présidence de l'Opéra, M. Jack Lang, le ministre de la culture, confirmait l'achèvement de l'Opéra Bastille, avec sa salle modulable et ses ateliers de décors, pour 1989. Il précisait également que la nouvelle direction de l'Opéra chapeauterait le palais Garnier, l'établissement de la Bastille et la salle Favart, le premier étant exclusivement consacré à la danse et le deuxième à l'art lyrique. Pierre Bergé aura donc à dompter un monstre devenu tricéphale, redouté pour son appétit financier et le byzantinisme de ses querelles, qui ont découragé plus d'un administrateur. Il sera assisté dans sa tâche par M. Raymond Soubie, dont le président de la République a fait publiquement *l'éloge à l'issue* du dernier conseil des ministres.

(Lire page 17 les articles d'EMMANUEL DE ROUX et de FRÉDÉRIC EDELMANN.)

M 0147 - 0902 0- 4,50 F


3790147004500 09020

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

39. La révolution en Europe

La Révolution n'est pas une affaire... française, même si, ultérieurement, ses conséquences pour l'Europe seront considérables. Mais, ne l'oublions pas, il y a eu, *avant* 1789, la révolution américaine, celle des Provinces-Unies (les Pays-Bas d'aujourd'hui), celle de la Belgique, presque parallèle à celle de la France... Seule l'Angleterre fait la fine bouche, avant de prendre la tête de la coalition contre-révolutionnaire.

par MICHEL WINOCK

LE mouvement de fédération portait en lui le principe d'une remise en cause des bases traditionnelles des Etats dynastiques. Ainsi, le 13 juin 1790, à Strasbourg, trois mille délégués des gardes nationales d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté *se déclaraient* Français, *non point en vertu* des traités qui avaient jadis rassemblé leurs *provinces sous un même sceptre, mais par* un décret de leur volonté unanime. L'autodétermination des peuples *s'annonçait* comme une idée prévalente du nouveau droit international à établir.

Dans l'immédiat, un problème concret en résultait : celui des sujets alsaciens dont les terres dépendaient de princes allemands peu disposés à abandonner leurs droits seigneuriaux sur elles. Le 28 octobre 1790, Merlin de Douai dira nettement à l'Assemblée : *« Le peuple alsacien s'est uni au peuple français parce qu'il l'a voulu, c'est donc sa volonté seule, et non pas le traité de Münster qui a légitimé l'union, et comme il n'a mis à cette volonté aucune condition relative aux fiefs régaliens, nul ne peut prétendre d'indemnité. »* Affirmation redoutable : si les droits des nations ne se réglaient plus par les traités des princes, toute la carte de l'Europe était susceptible de remise en ordre, pour peu que cette pétition franchisse la frontière. Une frontière qui, à l'entrée du pont de Kehl, sur le Rhin, arborait fièrement cette inscription : « *Ici commence le pays de la liberté* ».

Cependant, quand bien même la France, *surtout après la proclamation de la République*, allait devenir l'épicentre d'un séisme européen, on ne doit pas *considérer* le mouvement à sens unique. Comme si notre pays avait d'abord forgé la théorie philosophique de la révolution, puis organisé son application, et enfin diffusé à travers l'Europe et le monde ses modèles. Malgré leur fulgurance, les événements qui inaugurent la chute de l'Ancien Régime ne doivent pas être considérés comme une affaire exclusivement française.

Jacques Godechot a pu écrire : *« La France nous apparaît comme un relais dans le mouvement révolutionnaire qui a commencé aux Etats-Unis vers 1770 : l'incendie qui était à peine éteint en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, à Genève, reprend dès que la révolution semble triompher en France. »* Le thème, avancé par cet historien, d'une *« révolution occidentale »* avait déjà été formulé par Jaurès : *« Il n'y a pas, à proprement parler, une révolution française : il y a une révolution européenne, qui a la France à son sommet.. »* En 1951, l'historien américain Louis Gottschalk avait défendu dans son livre *Europe and the Modern World* l'idée d'une *« première révolution mondiale »*, commencée aux Etats-Unis, continuée par une phase française, puis par une période napoléonienne achevée en 1815. On doit à Jacques Godechot l'expression de *« révolution atlantique »* (Malraux a parlé d'une *« civilisation atlantique »*) pour désigner l'aire géographique — Etats-Unis et Europe occidentale — sur laquelle près d'un demi-siècle de bouleversement politique et social avait opéré une transformation en profondeur.

LAISSONS de côté toutes les objections qui ont été faites à cette thèse, que nous retiendrons ici seulement pour élargir l'angle de prise de vue et replacer 89 — fût-ce brièvement — dans son contexte international. Si nous avons aujourd'hui le sentiment d'appartenir à un Occident aux limites géographiques imprécises, mais largement défini par des principes politiques communs et des pratiques institutionnelles convergentes, nous le devons largement à cette *période qui vit les absolutismes sapés* par les transformations économiques, les *mutations* sociales et les idées, *contenues* certes dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mais dont la genèse s'était amorcée dans cet esprit des Lumières dont toute l'Europe avait été peu ou prou imprégnée, puis sous le retentissement de la révolution américaine — qui paraissait elle-même en avoir été inspirée.

Ainsi, les Provinces-Unies avaient lancé leur mouvement d'émancipation libérale avant les Français. Elles aussi avaient été alliées aux Etats-Unis contre l'Angleterre. Depuis longtemps, la presse était quasiment libre à Amsterdam, qui était, avec d'autres villes néerlandaises, l'imprimerie centrale de l'Europe. Cependant, le stathouder Guillaume V ne cachait pas ses aspirations autoritaires ; un parti « orangiste », où se côtoyaient les nobles, les bourgeois des provinces intérieures, les couches populaires des provinces maritimes et les adversaires des idées philosophiques, le soutenait dans son désir de renforcer l'exécutif. Deux autres forces lui étaient opposées : le parti des « régents », composé des dissidents religieux, de la bourgeoisie libérale, des administrateurs locaux, et un parti « patriote » qu'animaient la bourgeoisie avancée et la noblesse libérale. Capellen, qui apparaissait comme le chef de ce dernier parti, inspiré par Rousseau et les insurgés d'Amérique, avait publié en 1782 un libelle contre le stathouder : le pouvoir de celui-ci devait dépendre du pouvoir législatif.

Face à la levée des réformistes, Guillaume *s'était cabré. Le parti des régents* et le parti patriote avaient fait cause commune, *en organisant dans* tout le pays *un* réseau de clubs, coiffé par un comité central siégeant à Amsterdam. *En 1785*, on voit interdire la cocarde orange et arborer la cocarde noire dans les grandes villes du pays, où se fédèrent des corps francs. En septembre de la même année, La Haye connaît trois jours d'émeute. Les provinces contestent les droits du stathouder : en novembre, celui-ci est privé de son droit de grâce. Une véritable guerre civile est déclenchée contre les orangistes. Le 22 septembre 1786, Guillaume est destitué par les patriotes, qui obtenaient quelques mois plus tard de larges majorités aux élections municipales d'Amsterdam et de Rotterdam.

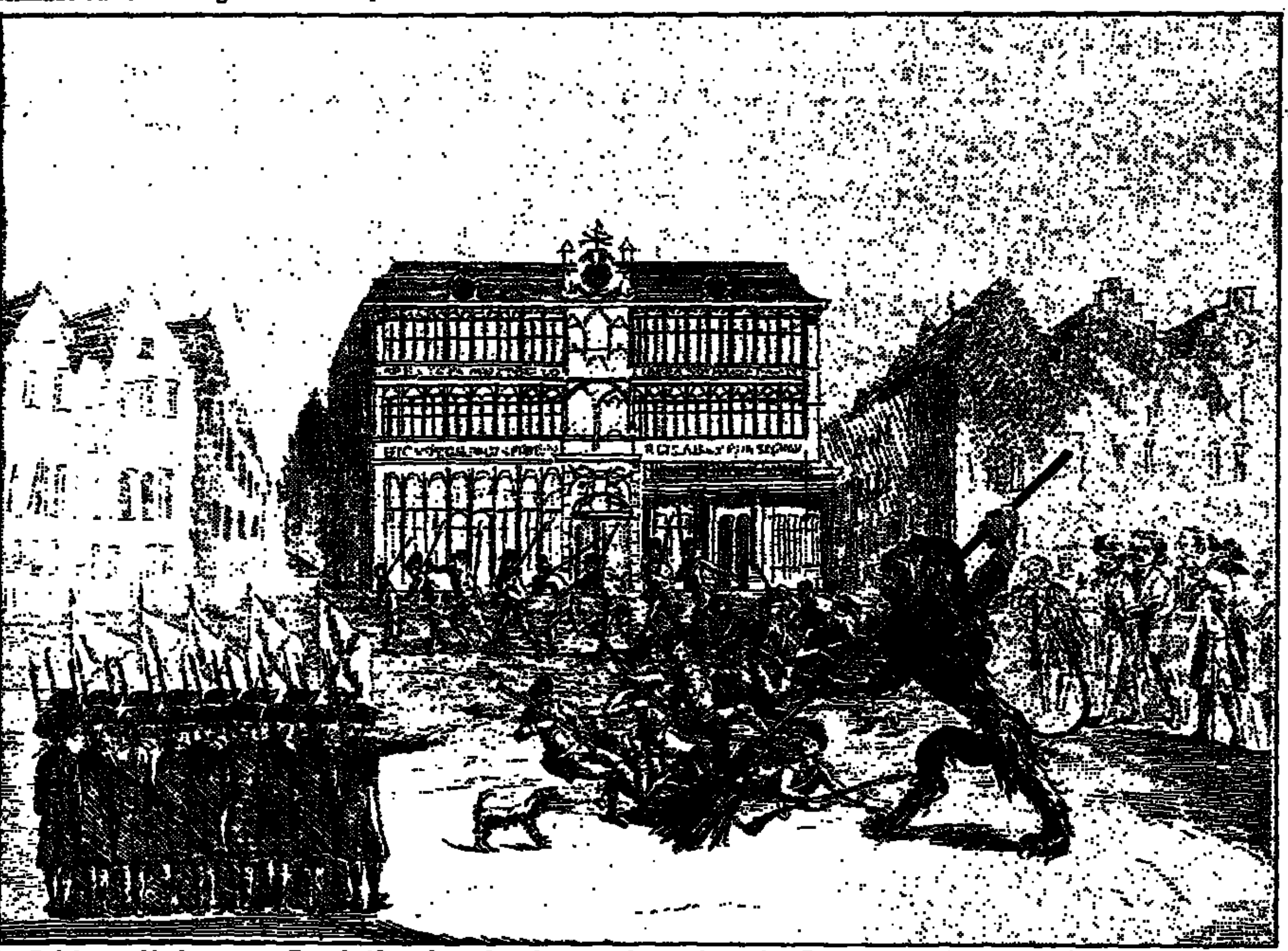
La révolution des Provinces-Unies allait devenir internationale. Le stathouder déchu demande l'aide de l'Angleterre tandis que sa femme réclame l'intervention de son frère Frédéric-Guillaume II, nouveau roi de Prusse. Les Prussiens rétablirent effectivement *manu militari* le stathouder dans ses fonctions, en septembre 1787. La France, malgré les espoirs des patriotes, n'avait pas bronché : elle était elle-même aux prises avec les troubles de l'avant-Révolution. C'est en France néanmoins que bon nombre de patriotes néerlandais s'exilèrent, dont certains — notamment Capellen — participeront comme membres actifs à son histoire.

PARMI d'autres exilés, on a déjà fait allusion aux « Genevois » — les « mirabelles » — qui étaient proches de Mirabeau, écrivaient dans son journal et inspiraient quelques-uns de ses discours : Duroveray, Dumont, Reybaz, le banquier Clavière. Ces émigrés avaient participé en Suisse à la lutte contre les oligarchies et les privilèges des cantons et en faveur de l'égalité entre les citoyens et les cantons dans la Confédération helvétique. C'est sur l'intervention des troupes françaises, sardes et bernoises que le pouvoir des oligarques avait été restauré à Genève.

On sait d'autre part quel titre avait improvisé Camille Desmoulins pour son journal, *Révolutions de France et de Brabant*, dont le premier numéro date du 28 novembre 1789. Liège et la Belgique étaient, elles aussi, le théâtre d'une montée en force d'une contestation à la fois nationale et libérale. La Belgique n'était pas un Etat indépendant. La plus grande partie — les Pays-Bas autrichiens — était sous la tutelle de l'empereur d'Autriche ; Liège et ses environs, sous l'autorité d'un prince-évêque. Le pays était pénétré comme les autres par les idées nouvelles et les aspirations aux réformes. Au début des années 80, l'empereur Joseph II, « despote éclairé », avait décidé sans consultation une série de mesures, qui eurent pour résultat de mécontenter diverses catégories d'intérêts. En particulier, la tolérance religieuse était accompagnée de clauses supprimant des couvents : c'était une atteinte aux libertés de l'Eglise. Les libéraux, de leur côté, se plaignaient que Joseph II les privât du principal : la liberté politique. Enfin, l'empereur décevait tous les intérêts attachés à l'espoir d'une ouverture du port d'Anvers : celle-ci n'avait pas eu lieu pour des raisons diplomatiques (les Provinces-Unies et l'Angleterre redoutaient la concurrence).

Imperméable à l'opinion belge, Joseph II *avait décidé en 1787 une grande réorganisation* administrative et judiciaire. Elle avait pour *qualité d'être rationnelle, mais pour* défaut de placer les juridictions belges directement sous la coupe du gouvernement de Vienne. Les Belges protestèrent au nom des traités signés à Utrecht (1713) et Aix-la-Chapelle (1748). La résistance aux édits s'organisa ; des émeutes éclatèrent ; la cocarde noir-jaune-rouge se répandit. La principauté de Liège est gagnée à son tour, où l'autorité du prince-évêque est battue en brèche.

« En France, nous voyons une révolution fondée sur l'examen réfléchi des droits de l'homme et qui distingue dans l'origine les principes d'avec les personnes. »



MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE

La Belgique n'était pas un Etat indépendant. La plus grande partie — les Pays-Bas autrichiens — était sous la tutelle de l'empereur d'Autriche. La politique de Joseph II suscite le *mécontentement. Ici*, le « Balayeur » : le lion brabançon repoussant les soldats de l'empereur.

L'ANNÉE 1789 voit l'agitation se poursuivre en Belgique, réactivée par les effets de la disette et par les événements de France. Cependant, la résistance à Joseph II prend deux formes différentes. D'un côté, celle des ordres privilégiés — clergé, noblesse, corporations urbaines, — dont la voix se fait entendre aux états provinciaux, notamment ceux du Hainaut et de Brabant, dont ils défendent les anciennes franchises. Cette opposition des « statistes », qui n'est pas sans rappeler celle des parlements en France, doit compter avec une rivale : l'opposition du mouvement « patriote », inspiré par l'Amérique et par la France, et qui revendique la souveraineté nationale, dont l'expression serait confiée à une Assemblée élue. A l'automne 1789, les *statistes, dirigés* par l'avocat noble Van der Noot, sont dépassés par les « vonckistes », les libéraux désignés d'après le nom de leur chef, Vonck. C'est Liège qui va donner le signal.

Aux nouvelles de la prise de la Bastille et de *la nuit du 4 août, le peuple liégeois* s'empare, les armes à la main, de la municipalité, *le 18 août. L'évêque* Hoensbroeck est tiré de son château de Seraing, ramené à Liège, où il *ratifie le changement* de bourgmestre. De plus, il déclare aboli le statut de *1684, sur lequel reposait la Constitution* de la principauté. Peu de jours après, il aura joint clandestinement Trèves, où il *se réfugie*. Liège devient le centre d'état-major de *la révolution libérale de la Belgique. Renonciation* de ses privilèges par la noblesse, réunion d'un comité des trois ordres pour rédiger une nouvelle Constitution, formation d'une milice bourgeoise : *Liège vivait au* rythme de la Révolution française. Les statistes *faisaient alliance avec les libéraux.*

En octobre, soulèvement général des campagnes et des villes. La prise de Gand est décisive. Les hommes de Joseph II — soldats, fonctionnaires et partisans — doivent prendre la fuite. Le 24, les insurgés proclament l'indépendance *et la déchéance* de l'empereur. Le 18 décembre 1789, les troupes autrichiennes sont expulsées de Bruxelles. Le 11 janvier 1790, les Etats généraux, réunis à Bruxelles, votaient la constitution des « Etats belges réunis ». Dans cette union fédérale que devait coiffer un Congrès, les statistes avaient su préserver les anciens privilèges. Dans la crainte de la contagion révolutionnaire, ils favoriseront le retour des Autrichiens, tandis que le prince-évêque de Liège sera lui aussi restauré.

Ces échecs n'en témoignent *pas* moins du caractère international du phénomène révolutionnaire. Par un curieux paradoxe, le pays qui avait *précédé* tous les autres dans *le progrès des idées libérales allait* se placer dans le camp de la contre-révolution. L'Angleterre, puisqu'il s'agit d'elle, venait d'être victime, il est vrai, de l'insurrection américaine. Le goût de la liberté, cessant d'être à usage interne, risquait de lui coûter sa prééminence économique. La perte d'une belle colonie pouvait être compensée par l'hégémonie commerciale et industrielle d'une société en pleine expansion. Encore fallait-il qu'un juste équilibre maintînt sur le continent européen un *statu quo* qui lui était favorable et que l'expansion révolutionnaire de la France risquait de mettre en suspens. La question d'Anvers illustrait la politique anglaise ; elle était favorable aux libertés, mais pas au détriment de ses intérêts de grande puissance

Cependant, en 1789, l'Angleterre n'a pas encore pris la tête de la coalition contre-révolutionnaire. Les nouvelles de France y sont accueillies avec sérénité, parfois avec sympathie, dans certains cas avec enthousiasme. Après les événements d'octobre, la classe politique anglaise se divise sur ce qui se passe de l'autre côté du Channel. Le *4 novembre, Richard Price, pasteur* dissident, prononce à la Société de la Révolution *(l'anglaise, celle de 1688), un sermon sur* l'*« amour de la patrie »*, qui est un vibrant éloge de la Révolution française. *C'est* ce texte qui va inspirer l'année suivante les *Réflexions sur la Révolution française*, réplique féroce du député *whig* Edmund Burke, devenue bientôt le *« bréviaire de la* contre-révolution » en Europe.

Burke, avec talent, *exprimait* assez bien la tendance majoritaire d'un libéralisme britannique rebelle aux actes et, plus encore peut-être, aux manières des révolutionnaires du continent. *La réussite historique* de la Grande-Bretagne a été de se moderniser sans détruire les formes et les symboles du passé. Certes, les Anglais avaient été des régicides, mais la révolution de *1648* était une vieille guerre de religion. Quant à la « glorieuse révolution » de *1688, elle* avait été, aux yeux de Burke, une sorte de réglementation conservatrice, dont la finalité était de protéger la tradition contre un souverain abusif. Tout au contraire, les Français faisaient table rase et s'imaginaient pouvoir tout refaire sur des *« abstractions métaphysiques »*. La réaction de Burke provoqua les réactions en chaîne de ses adversaires. Dans la grande controverse qui s'ouvre, Thomas Paine, ancien combattant d'Amérique, va se faire l'avocat le plus éloquent de la Révolution française. Dans *les Droits de l'homme*, qu'il publie en 1791, il fustigera les apriorismes et les silences du procureur : *« On doit observer que M. Burke, dans tout son ouvrage, ne dit pas un mot de complots contre la révolution, et c'est de ces complots que tout le mal a pris sa source. »*

TANDIS que les *tories* renforçaient leurs rangs, l'unité du parti *whig* ne résista pas à la polémique qui s'était instaurée en son sein. Fox, leader du parti et admirateur de la France nouvelle, se brouilla avec Burke. Celui-ci craignait l'exemple contagieux d'une révolution, dont les « riches heures » étaient trop chaleureusement accueillies par une partie de l'opinion anglaise.

Ses *Réflexions* connurent le succès en plusieurs langues, notamment en allemand. Néanmoins, l'exemple français a aussi soulevé l'enthousiasme outre-Rhin. Kant y a été le plus illustre de ses admirateurs : il pleurera en apprenant la proclamation de la République. Un Klopstock, toujours

Par un curieux paradoxe, l'Angleterre, le pays qui avait précédé tous les autres dans le progrès des idées libérales, allait se placer dans le camp de la contre-révolution.

prompt à railler la France dans ses œuvres avant 1789, tomba à ses genoux à partir de la convocation des Etats généraux, auxquels il crut devoir consacrer une ode solennelle. Dans toute l'Europe, les nouvelles de France vont faire battre des mains, couler l'encre et... creuser les contre-sapes. En Hongrie et en Pologne, l'agitation grandit ; en Espagne, le gouvernement soutenu par l'Inquisition s'avise d'installer un cordon sanitaire le long des Pyrénées pour interdire l'entrée à la « peste française ». En retour, Paris vit affluer des admirateurs de la Révolution venus de toute l'Europe, accentuant son caractère cosmopolite et ses attributs universels. Comme Thomas Paine l'avait dit, jusqu'à présent, les peuples s'étaient soulevés contre un souverain particulier et par des « haines personnelles » : *« Mais, en France, nous voyons une révolution fondée sur l'examen réfléchi des droits de l'homme, et qui distingue dans l'origine les principes d'avec les personnes. »*

Arthur Young, au terme de son voyage en France, essayait de ramener la question européenne au principal. Pour lui, il y avait une Europe libérale ou aspirant à le devenir ; en face, une Europe contre-révolutionnaire, dont les Prussiens et les Autrichiens formaient la gendarmerie. *« Ces messieurs*, disait-il en évoquant les admirateurs de Burke, *qui font des vœux pour la contre-révolution, ne souhaitent sans doute pas voir les drapeaux prussiens sur la Tour de Londres ou les couleurs autrichiennes à Amsterdam ? C'est cependant là qu'elles seraient plantées si les coalisés l'emportaient. Si un réel danger menace la France, ce dont je doute, ce serait notre affaire et notre intérêt immédiat que de la secourir. »*

La suite fut différente ; les Anglais écoutèrent Burke mieux que Thomas Paine ou Arthur Young. On pourrait rêver une autre histoire que celle qui a eu lieu, mais ce ne serait pas raisonnable.

Demain :
L'année sans pareille.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Jeudi 1er septembre : *« La révolution en Europe »*, avec François Lebrun.

Vendredi 2 septembre : « L'année sans pareille », avec Maurice Agulhon.



Après neuf mois de soulèvement des Palestiniens de Gaza

A l'heure de la « reprise en main »

GAZA
de notre envoyé spécial

Apparemment, rien n'a changé dans ce paysage de décrépitude avancée : ordures entassées au coin des rues, lambeaux de drapeaux palestiniens sur les fils électriques, chaussées défoncées sur fond de façades lépreuses. Neuf mois de soulèvement ont laissé leurs marques — traces de pneus incendiés, trottoirs jonchés de pierres — ajoutant encore à la tristesse des lieux. Il n'y a qu'une seule note nouvelle à Gaza, c'est une touche de couleur : au centre-ville, par exemple, dans la rue Al-Wahda, les murs ont été barbouillés à la peinture violette...

L'explication ? « *Depuis quatre semaines*, raconte un Gazan, *la brigade des Givati (Givatipas en arabe)* (une unité d'élite de l'armée israélienne) *est de retour à Gaza et elle impose à la population de recouvrir de cette couleur les graffiti nationalistes ornant les façades de la ville.* » le violet est la couleur fétiche des Givati, celle de leurs bérets et, là où l'armée se contentait auparavant d'ordonner aux habitants des quartiers de badigeonner en blanc les slogans de l'« Intifada » (le soulèvement), il faut maintenant du violet.

« *Ça ne se trouve pas toujours facilement*, poursuit notre interlocuteur ; *une patrouille passe dans la rue, arrête des passants, prend leurs cartes d'identité et leur donne une heure pour repeindre. Mais j'ai vu un homme recevoir des coups de matraque parce qu'il avait peint en bleu, pas en violet.* » L'ordre n'est pas venu d'en haut, c'est plutôt un « *caprice* » des Givati, une unité qui

Trois Palestiniens ont été tués dans les territoires occupés par Israël (deux dans la bande de Gaza *et un en Cisjordanie*) *et quatorze* autres ont été blessés, mercredi 31 août, lors d'incidents ayant éclaté au deuxième jour de la grève générale.

Pour sa part, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, s'est prononcé en faveur d'un durcissement de la répression et a estimé que les pierres lancées par les manifestants *« devraient être classées dans la catégorie des armes mortelles, contre lesquelles on doit se défendre de la même façon que contre des cocktails Molotov »*. Enfin, deux soldats ont été blessés par erreur par les tirs d'un colon israélien qui avait ouvert le feu à la suite de l'explosion d'un cocktail Molotov près de sa voiture. — *(AP, Reuter.)*

s'est taillée une solide réputation de dureté dans les territoires, mais *l'affaire* n'est pas *si* anecdotique qu'il peut sembler ; elle est révélatrice d'une politique de brimades, apparemment systématiques et destinées à « *punir* » Gaza : parce que la population y reste très mobilisée et que le soulèvement, courant août, n'y a donné aucun signe d'essoufflement.

Gaza vit donc à l'heure de la « *reprise en main* ». Il y a d'abord eu, au début de l'été, l'obligation faite à tous les résidents du territoire (plus de six cent cinquante mille personnes) de renouveler leur carte d'identité. D'où de longues files d'attente. Maintenant, ce sont les plaques d'immatriculation des voitures qui doivent changer.

Nouvelles files d'attente : « *Dans ma rue, les soldats ont cogné aux portes à trois heures du matin*, dit T..., un jeune palestinien. *Ils ont demandé à tous les propriétaires de véhicule de se lever et d'aller à un point de rencontre situé à l'entrée du territoire pour changer leur plaque. J'en ai terminé à 19 heures, le même jour.* » C'était au beau milieu du couvre-feu de la mi-août et, sur le chemin du retour, T... recevra une volée de gifles à un barrage de l'armée : il n'était pas autorisé à circuler à cette heure-là.

« Les coups de minuit »

Il y a les amendes, dont on dénonce la multiplication, et les contrôles fiscaux, qui seraient particulièrement tâtillons ; il y a les couvre-feux, une mesure à laquelle les autorités recourent de plus en plus quand une patrouille est attaquée à coups de pierres et de cocktails Molotov. « *Il est difficile de ne pas y voir une sanction collective délibérée* », estime un responsable d'une organistion humanitaire internationale.

Surtout, lorsque le couvre-feu sur tel ou tel camp est accompagné d'autres punitions qui peuvent toucher des milliers de personnes : interdiction du ramassage des ordures (au camp de Nusseirat), coupures d'eau ou d'électricité (au camp de Bourej). « *Quelquefois*, explique-t-il, *l'initiative vient d'une nouvelle unité qui ne connaît pas les consignes* ». Mais le résultat est le même : on ne laisse qu'un seul point d'eau. Encore des files d'attente.

Le bilan paraît mitigé. De l'avis de plusieurs observateurs occidentaux, habitués du territoire de Gaza, « *la reprise en main* » a eu pour conséquence « *d'exaspérer la population* ». « *Il se sont mis tout le monde à dos*, commente le responsable d'une organisation humanitaire ; « *les gens sont remontés* », affirme un autre, qui fait observer que, courant août, Gaza a été le théâtre d'affrontements graves, souvent provoqués par des incidents mineurs. C'est un signe de mobilisation continue de la population. La nuit, les jets de pierre et de cocktails Molotov sont fréquents et la réplique de l'armée se durcie.

Unanimes, les mêmes sources ont enregistré une recrudescence récente des passages à tabac pratiqués *la nuit*, lors des raids de l'armée dans les quartiers chauds : on les appelle « *les coups de minuit* ». En une dizaine de jours, l'hôpital de Shifa accueillera plus de cent trente blessés : fractures, hématomes divers, chocs internes. Un *chef de département* à l'hôpital Ahli nous affirme que, du 1er au 22 août, il a soigné quatre-vingt-douze personnes sévèrement frappées à coups de matraque, dont une demi-douzaine d'enfants. Le 23 août, un homme de quarante-trois ans, emmené par des soldats qui recherchaient ses fils, est mort, succombant apparemment à une *série* de coups de matraque (la police a ouvert une enquête).

Durant ces mêmes affrontements, toujours au cours du mois d'août, plusieurs témoins occidentaux affirment avoir observé une augmentation des tirs à balles réelles de la part des soldats. « *Il y a une banalisation de l'emploi des armes à feu, même contre de jeunes manifestants* », dit l'un d'entre eux. Les porte-parole de l'armée assurent que les soldats ont l'ordre de ne tirer que lorsqu'ils estiment leur vie menacée.

Interrogations en Israël

Certains, dans la classe politique israélienne, ont commencé à s'interroger sur la stratégie du gouvernement. Le 16 août, un jeune député du Likoud (droite), M. Dan Meridor, interpellait le chef d'état-major, le général Dan Shomron, devant la commission de la défense de la Knesset : « *Les Palestiniens qui sont pris en flagrant délit doivent être punis ; mais il n'y a pas de plus grande erreur que de harceler une population toute entière.* » Un député travailliste, M. Avraham Katz-Oz, renchérissait : « *Des régions entières, qui avaient toujours été tranquilles, ont été provoquées par des politiques de harcèlement bureaucratiques, irresponsables de la part de l'administration territoriale.* »

A quoi l'état-major a beau jeu de répondre qu'il n'y aura pas de solution militaire au conflit politique qu'est le soulèvement, et ce, quelle que soit la peinture dont on recouvre les slogans sur les murs de Gaza.

ALAIN FRACHON.

Le cheikh Yassin : « Pas de coexistence possible »

GAZA
de notre envoyé spécial

Quelques coussins jetés à même le sol, sur une natte poussiéreuse ; un ventilateur de fortune ; une rangée de livres pieux sur l'unique étagère et, au mur, une affiche de La Mecque : c'est là, dans sa misérable maison au *cœur de la ville de Gaza*, que réfléchit, médite et « *conseille* » le cheikh Ahmad Yassin, un des *maîtres à penser du mouvement* islamiste dans le territoire. Son influence est grandissante, dit-on, et ses propos situent bien le conflit existant entre nationalistes laïques et fondamentalistes musulmans.

Le cheikh, qui fut emprisonné un temps par les Egyptiens, puis par les Israéliens, est paralysé des bras et des jambes. Mais c'est avec un inaltérable sourire qu'il distille des réponses soigneusement mûries : « *Aucun doute*, dit-il, *dans le territoire de Gaza la force principale, c'est le mouvement islamiste.* » Qu'attend-il de l'OLP et de la prochaine réunion de son parlement, le (CNP) Conseil nationa palestinien ?

Réponse sans ambiguïté : « *L'homme faible* (autrement dit l'OLP) *ne peut pas faire grand-chose. (...) Ils ont choisi de céder ; ils vont accepter de reconnaître Israël, de négocier, de faire des concessions, alors que Shamir* [le premier ministre israélien] *ne donnera rien.* »

Le cheikh ne croit pas à la possibilité d'une coexistence entre deux Etats — un palestinien et un israélien — mais rêve à la création d'un Etat musulman « *sur toute la Palestine* ». Pour lui, l'Intifada n'en est qu'à ses débuts ; elle va se poursuivre, avec des hauts et des bas, « *sans cesse renouvelée comme les vagues de la mer* ».

AL. Fr.

ISRAËL

Le Mémorial des juifs de France profané

Jérusalem. — Le Mémorial des juifs de France, qui porte les noms de *quatre-vingt mille* victimes des camps de la mort nazis, a été profané au cours des dernières *quarante-huit heures*.

Le monument de Roglit, érigé dans une vallée à quelques kilomètres au sud de Jérusalem, a été recouvert de croix gammées, de graffiti pro-palestiniens et d'un drapeau peint aux couleurs de l'OLP. Plusieurs associations d'Israéliens et de juifs de France ont vivement dénoncé cet « *acte d'antisémitisme* », et un groupe d'habitants d'une localité voisine est allé, le mardi 30 août, se recueillir à Roglit *pour* honorer la *mémoire* de ces quatre-vingt mille victimes de la Shoah. — *(Corresp.)*

ÉGYPTE

Le gouvernement interdit un hebdomadaire nassérien...

LE CAIRE
de notre correspondant

Pour la première fois depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir en 1981, les autorités égyptiennes ont procédé à la fermeture d'un journal d'opposition, l'hebdomadaire nassérien *Sawt El Arab*.

Le vice-gouverneur du Caire a en effet dissous l'association des Amis des médias arabes, qui éditait le journal. Dans le communiqué annonçant, mardi 30 août, la dissolution de l'association à caractère socio-culturel fondée en 1983, les autorités l'accusent d'« *avoir eu des activités politiques contraires à son statut par l'intermédiaire de* Sawt El Arab ». Le communiqué ajoute que l'hebdomadaire nassérien a publié « *une série d'articles en contradiction avec les intérêts supérieurs de l'Etat et portant atteinte aux relations ultra-privilégiées existant entre l'Egypte et certains pays arabes frères* ».

L'affaire « *Sawt El Arab* » a commencé à la suite de la publication par cet hebdomadaire, le 21 août, d'un virulent éditorial contre le « *noir régime* » d'Arabie saoudite. Le rédacteur en chef s'en prenait notamment à la famille royale saoudienne et parlait des « *tournées des grands ducs des princes et princesses sur les yachts et dans les boîtes de nuit* ».

Trois jours plus tard, le président Moubarak attaquait vivement dans un discours « *ce journal à faible tirage qui portait atteinte à un Etat islamique frère* ». « *Ces tentatives de chantage de la part d'un journal financé par un pays étranger ne peuvent être tolérées* », avait affirmé le raïs, qui faisait référence à la Libye. Le lendemain, le ministre des affaires étrangères abondait dans le même sens. Le 29 août, l'éditorialiste de l'officieux *Al Akhbar* dénonçait « *ceux qui veulent nuire aux relations privilégiées entre l'Egypte et l'Arabie saoudite* ».

En fait, il s'agissait de préparer l'opinion, car *Sawt El Arab* avait été saisi la veille dans la nuit. Son rédacteur en chef, M. Abdel Azim Manaf, avait été convoqué pour interrogatoire par le parquet. Ce n'est qu'au bout de quarante-huit heures qu'il allait être libéré sous caution après l'intervention du Syndicat des journalistes.

La fermeture de *Sawt El Arab* a été unanimement condamnée par les partis égyptiens d'opposition. *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien), et *Al Wafd*, porte-parole du Parti libéral du même nom, ont estimé dans leur numéro du 31 août qu'il s'agissait d'« *une grave atteinte à la liberté de la presse* » et d'« *une épée de Damoclès dorénavant suspendue au-dessus de la presse d'opposition* ».

... et met en garde les islamistes

Le ministre égyptien de l'intérieur, le général Zaki Badr, a, d'autre part, lancé une sévère mise en garde aux maximalistes musulmans, qu'il a accusés d'être liés à l'Iran, « *exportateur de terrorisme* ».

Dans une interview publiée mercredi 31 août par le quotidien cairote *Al Akhbar*, le général Badr a révélé que quinze pharmacies avaient été incendiées dans la province de Qena, en Haute-Egypte, « *pour des raisons religieuses* ». Les pharmaciens en Haute-Egypte appartiennent, pour leur grande majorité, à des coptes.

Dimanche 28 août, plusieurs personnes avaient été légèrement blessées au cours d'une cérémonie de mariage dans une église du quartier de Rodel-Farag, au Caire, à la suite d'une déflagration. Selon l'agence officielle d'information Mena, qui ne cite pas ses sources, des pétards jetés à l'occasion du mariage auraient semé la panique parmi les invités, qui se seraient blessés en tombant. Toutefois, des témoins ont indiqué qu'une dizaine de personnes avaient été blessées par l'explosion d'un engin de fabrication artisanale fait de salpêtre, de cailloux et de clous. Cette sorte de bombe, fabriquée à partir de pétards, a déjà été utilisée efficacement contre la police par des membres de l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad.

Le général Badr, qui n'a pas commenté l'incident de l'église, a toutefois affirmé qu'il serait « *implacable à l'égard de ceux qui veulent raviver les incidents interconfessionnels* ». Il a enfin reconnu que les islamistes s'étaient infiltrés dans « *l'administration gouvernementale* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le blocage des négociations de Genève

Téhéran et Bagdad s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu

Le ton s'est fait de plus en plus menaçant, mercredi 31 août, entre l'Irak et l'Iran, qui n'excluent plus un nouveau recours à la force, alors qu'à Genève les négociations sont toujours bloquées par la question de la délimitation des frontières internationales.

Le président du Parlement iranien et homme fort du régime, l'hodjatoleslam Hachémi Rafsandjani, a laissé entendre qu'une reprise des combats n'était pas à écarter. L'Iran parviendra à la paix par les négociations ou « *en se battant une autre fois, d'une position sûrement plus forte et dans de meilleures conditions* », a-t-il déclaré, cité mercredi par *Radio-Téhéran*. Déjà, mardi, l'imam Khomeiny avait estimé que la guerre n'était pas finie et avait appelé la population et les forces iraniennes à rester « *vigilantes* » et à continuer d'envoyer des contingents sur le front.

En *Irak, les dirigeants*, tout en engageant une campagne diplomatique pour renforcer la position de leurs négociateurs à Genève, gardent officiellement le silence. Mais les propos de la presse officielle sont devenus de plus en plus acerbes.

A Genève, le problème de la délimitation des frontières empêche toujours l'application du deuxième volet du premier article de la résolution 598, concernant le retrait des troupes aux « *frontières internationalement reconnues* ».

Depuis que la question des accords d'Alger fixant ces frontières a été mise sur le tapis, les deux délégations n'ont plus tenu de réunions plénières. Les *ministres* des affaires étrangères des deux pays, l'Irakien Tarek Aziz et l'Iranien Ali Akbar Velayati, ne se sont plus rencontrés depuis vendredi et se sont bornés à mener des campagnes d'explication de leurs positions.

Sur le terrain, *les deux* parties s'accusent presque quotidiennement de violations de la trêve. L'Iran a déclaré avoir recensé jusqu'à présent onze cas de violations majeures de la part de l'Irak et affirmé que les troupes irakiennes avaient capturé 700 soldats iraniens depuis l'*entrée en* vigueur du cessez-le-feu le 20 août. L'hodjatoleslam Rafsanjani a d'ailleurs mis en garde contre ces « *infractions irakiennes* », qui pourraient, selon lui, « *redéclencher* » le conflit. Pour sa part, l'agence irakienne INA, citant une source responsable irakienne, a recensé depuis samedi huit violations dans divers secteurs du front.

Dans ce climat tendu, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, tente toujours de trouver une formule de compromis qui réponde à l'exigence irakienne de recouvrir *son droit de libre navigation* dans le Golfe et sur le Chatt-al-Arab, tout en assurant le retrait des troupes exigé par *l'Iran*, en créant des zones tampons, sans délimiter pour le moment les frontières internationales.

Le sort des Kurdes

Une tentative, mercredi soir, pour faire approuver par les deux parties un compromis a finalement échoué, malgré les efforts de M. Perez de Cuellar, qui s'est déclaré « *déçu* » de la lenteur des pourparlers et a souligné que, désormais, le temps pressait.

Par ailleurs, le sort des Kurdes, contre lesquels les forces irakiennes ont multiplié les opérations militaires dès la conclusion du cessez-le-feu avec l'Iran, paraît s'aggraver. Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a ainsi souligné mercredi que les offensives irakiennes contre les Kurdes d'Irak se poursuivaient, entraînant un afflux de réfugiés à la frontière. « *Du fait des opérations militaires irakiennes, un nombre important de femmes et d'enfants sont arrivés à la frontière. D'autres* [Kurdes] *vont, semble-t-il, entrer en Turquie* », a-t-il notamment déclaré.

M. Ozal a précisé que son pays avait admis vingt mille réfugiés kurdes sur son territoire, soulignant qu'il y avait « *une limite au nombre* [de réfugiés] *que nous pouvons accueillir* ». Des officiels ont, de leur côté, affirmé que la Turquie « *n'avait pas l'intention d'accorder le statut de réfugiés aux Kurdes d'Irak, mais* [qu']*elle les accueillera pour une durée déterminée* ». — *(AFP, AP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

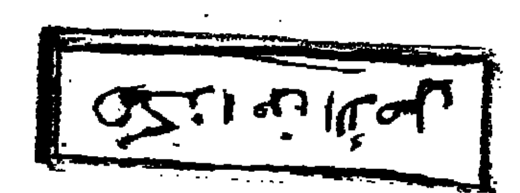
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61



هكذا من الأصل

Europe

POLOGNE : reprise du travail à Gdansk

Varsovie accepte de négocier le statut de Solidarité

(Suite de la première page.)

Alors que le président de Solidarité se réunissait avec le comité de grève pour exposer la situation, réunion dont ils devaient sortir après minuit, un autre ouvrier laissait tomber : *« Si on part d'ici, on perd. Quitter les chantiers sans garantie pour Solidarité, ça équivaut à une défaite de Solidarité. »*

Les dons de persuasion de Lech Walesa ont finalement eu raison de la méfiance des grévistes, conscients en outre de ne pas avoir la puissance numérique dont il disposaient en août 1980. On attendait jeudi matin les décisions des autres entreprises en grève à Szczecin, à Stalowa-Wola et Jasztrebie.

Mais des garanties précisément Walesa n'en avait point à apporter aux grévistes. Rien de concret n'a encore été décidé sur les conditions de la fameuse « table ronde » proposée par le pouvoir pour sortir du conflit. L'acquis le plus important, selon l'épiscopat, est que *« tous les problèmes concernant le syndicalisme »* pourront être abordés au cours de ces négociations : *« Il n'y y aura pas de sujet tabou. »*

C'est sur cette assurance que Lech Walesa et l'épiscopat se sont fondés pour convaincre les grévistes de reprendre le travail, condition qui avait été posée par les autorités pour *l'ouverture des négociations*. Au cours d'une conférence de presse, le professeur Andrzej Stelmachowski, l'intellectuel catholique qui a servi de médiateur, a indiqué que trois séries de sujets seraient traitées : les problèmes syndicaux, le droit constitutionnel d'association, y compris la formation de clubs politiques, et la formation éventuelle d'une « coalition pro-réformatrice ».

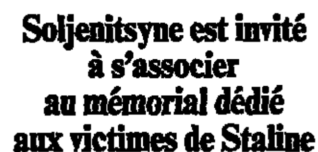
L'idée d'une telle coalition est chère au général Jaruzelski, qui espère ainsi associer les représentants de l'opposition à la mise en œuvre de réformes sans lesquelles l'économie polonaise est condamnée à s'enfoncer toujours un peu plus dans le marasme. Pour M. Stelmachowski, *« Solidarité ne peut pas être rayé de l'ordre du jour »*. Mais, a-t-il averti, la plus grande prudence est de mise : *« Nous sommes seulement au début d'un processus. On ne peut pas dire quel en sera le résultat. Des garanties, nous n'en avons aucune. Je crois que, d'un point de vue historique et vu la situation internationale actuelle, cela peut donner un effet positif. »*

M. Stelmachowski a pris soin d'ajouter qu'il ne fallait jamais exclure un *« mouvement en arrière »*. Son jugement à cet égard est d'autant plus significatif qu'il a une longue expérience de la négociation en Pologne, ayant déjà été associé aux crises de 1980 et 1981, ainsi qu'aux conflits de mai dernier.

M. Wladyslaw Baka, chargé de la politique économique au bureau politique, a, de son côté, voulu se montrer rassurant devant un groupe de journalistes occidentaux : *« Il faut créer*, a-t-il dit, *les conditions qui permettront au pluralisme syndical de devenir une réalité. C'est le chemin qui pourra mener dans l'avenir à l'instauration du pluralisme politique. »*



Dessin paru dans « le Soir » de Bruxelles



Le général Kiszczak : un «dur» mais un «excellent négociateur»

Les dernières interventions du général Czeslaw Kiszczak sur la scène politique polonaise ne le désignaient pas précisément pour être l'homme d'une ouverture et pour entamer un délicat dialogue avec Lech Walesa. Déjà ministre de l'intérieur au moment de l'instauration de l'« état de guerre » en décembre 1981 — et à ce titre grand patron des services de sécurité et des « zomos » — il fut l'un des principaux artisans de la répression contre Solidarité et ses sympathisants. C'est encore à lui qu'il revint, au mois de mai 1985, de présenter devant la Diète un nouvel arsenal de mesures destinées à renforcer le maintien de l'ordre, regrettant à cette occasion que la population ne collabore pas plus activement avec la police et affirmant que les activités de son ministère *« reflétaient l'apparition d'un renouveau socialiste »*.

Membre du parti depuis le lendemain de la guerre, aujourd'hui âgé de soixante-deux ans, le général Kiszczak a fait pratiquement toute sa carrière dans les services de renseignement et de contre-espionnage militaires (il était notamment en poste à Londres à la fin des années 40). Dans le contexte polonais, ces fonctions ne pouvaient que le mettre en contact particulièrement étroit avec les services homologues soviétiques. Mais il passe surtout pour l'un des personnages les plus proches, l'« homme de confiance » dit-on, du général Jaruzelski.

Le ministre de l'intérieur est en fait un homme à plusieurs visages. D'un abord très courtois, pour ne pas dire séduisant, il n'hésite pas à s'entretenir personnellement avec certains responsables ou conseillers de l'opposition, c'est-à-dire de Solidarité. Déjà, en mai dernier, c'est lui qui avait négocié la fin de la grève des chantiers navals de Gdansk avec l'avocat Sila Nowicki, proche de l'épiscopat. C'est également par son intermédiaire que l'épiscopat avait obtenu, après l'instauration de l'« état de guerre », la libération de certains intellectuels internés. Mais c'est lui aussi qui envoyait les « zomos » prendre d'assaut les positions des grévistes dans les aciéries de Nowa Huta, et il était déjà à la tête du ministère de l'intérieur lorsque des fonctionnaires des services de sécurité assassinèrent le père Popieluszko...

Pourquoi, demandait-on ces derniers jours au porte-parole du gouvernement, le général Kiszczak a-t-il été choisi pour rencontrer Lech Walesa ? Parce que, répondit M. Jerzy Urban, *« c'est un excellent négociateur »*.

URSS

Les excès de la brigade anti-émeute dénoncés par la presse

La nouvelle brigade anti-émeute de la police soviétique, créée en novembre 1987 et dont les excès ont été critiqués, mercredi 31 août, par *les Nouvelles de Moscou*, a reçu l'ordre de ne frapper ni femmes, ni enfants, ni infirmes, a déclaré le colonel Vladimir Ivanov, chef de cette brigade.

L'hebdomadaire fait état de *« dizaines »* de plaintes adressées à la police, en dénonçant les excès policiers commis au cours de la manifestation du 21 août dernier, à Moscou, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie.

Le colonel Ivanov, dont les propos ont été publiés par l'organe du gouvernement *Izvestia*, a précisé que le rôle de cette unité *« n'est pas de disperser des manifestations, mais de rétablir l'ordre lorsque l'on commence à perdre le contrôle de la situation »*. Elle doit aussi intervenir *« s'il se révèle nécessaire de prendre des mesures fermes »* à l'encontre de *« groupes de jeunes voyous, de fans de hard rock et des punks »*.

D'autre part, un décret adopté le 28 juillet par le Soviet suprême vient de renforcer le pouvoir des troupes dépendant du ministère soviétique de l'intérieur, en leur donnant notamment le droit de pénétrer dans des habitations privées ou publiques, en cas de menace contre l'ordre public. Ces troupes sont intégrées à l'armée soviétique sous le nom de *« force militaire interne »*. — *(AFP, Reuter.)*

Soljenitsyne est invité à s'associer au mémorial dédié aux victimes de Staline

Le comité d'organisation pour la construction d'un mémorial aux victimes du stalinisme a proposé à l'écrivain russe exilé Alexandre Soljenitsyne de faire partie du conseil de cet organisme appelé Société mémorial, a-t-on appris, le mercredi 31 août, auprès de l'hebdomadaire soviétique *Literatournaïa Gazeta*.

Avec le magazine *Ogoniok* et plusieurs unions d'artistes, la *Literatournaïa Gazeta* est à l'origine de la création de la Société mémorial. LES *Izvestia*, le journal du gouvernement soviétique, avaient annoncé la semaine dernière la création d'un conseil de la Société mémorial, dont font partie, notamment, l'académicien Andreï Sakharov, le poète Evgueni Evtouchenko, ainsi que M. Dmitri Likhatchev, le président du Fonds soviétique de la culture.

Un télégramme a été adressé par le comité d'organisation, le 23 août dernier, à Alexandre Soljenitsyne pour lui proposer de faire partie de ce conseil. Le télégramme est cependant revenu mardi dernier au comité d'organisation avec la mention « adresse incomplète ».

A New-York, l'éditeur de Soljenitsyne a indiqué que l'écrivain était au courant de cette initiative, mais qu'il n'en avait pas encore été officiellement informé. — *(AFP, Reuter.)*

● **HONGRIE : troisième grève en une semaine.** — Quelque trois cents ouvriers d'une usine d'articles d'optique, Granvisius, à Budapest, ont observé, mercredi 31 oût, une grève de sept heures, troisième arrêt de travail en Hongrie en une semaine. Les grévistes, qui protestaient contre le licenciement de leur directeur, ont obtenu satisfaction.

La semaine dernière, trois cents mineurs qui avaient observé un arrêt de travail de plusieurs heures, à Pecs, pour obtenir la non-imposition de leurs primes, avaient également obtenu satisfaction. Lundi 29 août, cent vingt ouvriers imprimeurs de la ville de Gyomendrod avaient cessé le travail pendant une heure. — *(AFP, Reuter.)*

RFA : en prônant une nouvelle politique économique au congrès du SPD

M. Oskar Lafontaine s'attire les foudres des dirigeants syndicaux

MUNSTER
de notre envoyé spécial

La deuxième journée du congrès du Parti social-démocrate ouest-allemand a été marquée par un affrontement violent entre M. Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre, secrétaire général adjoint du SPD, et les responsables syndicaux, également membres du SPD, présents à Münster. Mercredi 31 août, M. Lafontaine a répété, en les durcissant, ses thèses sur les moyens de réduire le chômage, la flexibilité des horaires de travail et la nature du travail salarié, qu'il avait déjà exposées dans un livre intitulé *l'Avenir de la société*, qui avait fait grand bruit au printemps dernier.

Dans un discours passionné, qui a duré plus d'une heure et demie, il a battu en brèche quelques tabous de la vulgate syndicale et social-démocrate : *« Les positions des syndicats et du Parti ne doivent pas obligatoirement se recouvrir sur tous les points »*, a-t-il affirmé. Evoquant son expérience d'employeur, comme ministre-président d'une région particulièrement touchée par les problèmes structurels de la sidérurgie et des charbonnages, il a défini le rôle de l'homme politique social-démocrate comme celui de quelqu'un qui doit faire aboutir des compromis acceptables par les travailleurs et les patrons. M. Lafontaine a également, ô sacrilège ! plaidé pour une participation des salariés aux profits du capital, une version allemande de l'association capital-travail chère au général de Gaulle, ce qui a mis en fureur le dernier carré des marxistes orthodoxes au sein du parti.

Passé maître dans l'art de la provocation, ce « petit-fils » préféré de l'ex-chancelier Willy Brandt, âgé de quarante-cinq ans, s'est prononcé en faveur de la flexibilité des horaires de travail, pour une réduction du temps de travail accompagne de pertes de salaires pour les plus hautes tranches de revenus, pour des allégements fiscaux en faveur des entreprises. *Au-delà du parti*, il s'adressait ainsi à la masse des électeurs ouest-allemands, dont il espère recueillir un jour les suffrages dans l'hypothèse fort plausible où le SPD le désignerait comme candidat chancelier en 1990 ou en 1994.

Chèvre et chou

C'en était trop pour les chefs syndicaux, qui se sont succédé à la tribune pour passer un « savon » à leur *« camarade Oskar »*. M. Franz Steinkühler, secrétaire général de l'IG Metall, le puissant syndicat des métallurgistes ouest-allemands, lui a reproché de mettre en difficulté, en tenant de tels propos, les dirigeants syndicaux engagés actuellement dans de difficiles négociations avec le patronat. Plus direct, M. Hermann Rappe, secrétaire du syndicat de la chimie, l'a accusé de *« chercher à se profiler aux dépens des syndicats »*. La position de compromis, élaborée pour la motion finale du congrès et défendue par le président du parti, M. Vogel, tente bien de ménager la chèvre et le chou : elle rejette l'autorisation du travail le dimanche, prônée par les Sarrois, mais elle insiste sur la recherche de tous les moyens, même les plus conventionnels, susceptibles de réduire le chômage.

Ce débat, le plus chargé d'émotion qu'ait connu le Parti social-démocrate depuis longtemps, est révélateur du dilemme d'une formation politique qui s'appuie essentiellement sur les salariés, mais ne peut espérer revenir au pouvoir qu'en attirant à elle des couches beaucoup plus larges de la population.

LUC ROSENZWEIG.

Le chancelier Kohl annonce un plan d'aide aux réfugiés d'Europe de l'Est

BONN
de notre correspondant

Dès son retour de vacances, la semaine dernière, le chancelier Helmut Kohl avait fait savoir qu'il prendrait personnellement en main le dossier épineux des réfugiés de souche allemande en provenance des pays de l'Est qui affluent en République fédérale. Les difficultés liées à l'accueil et à l'intégration de ces *« rapatriés »* se sont brusquement accrues ces derniers mois en raison du nombre élevé de personnes autorisées à quitter l'URSS. Pour les sept premiers mois de l'année 1988, plus de quatre-vingt mille personnes sont arrivées dans les camps de transit de Friedland, Unna Massen et Nuremberg (*le Monde* du 27 août).

Les mesures annoncées visent à améliorer les conditions de logement des rapatriés. En 1989, l'Etat fédéral subventionnera la construction ou la mise en état de quarante-cinq mille logements, une dépense de plus de 1 milliard de deutsche marks (3,4 milliards de francs), les régions et les communes sont invitées à apporter le complément de financement. M. Schmalstieg, maire de Hanovre et président du congrès des villes allemandes, a émis quelques critiques sur ce point : *« L'accueil des réfugiés est une affaire de l'Etat tout entier*, a-t-il déclaré, *les mesures gouvernementales vont avoir pour conséquence que seules les régions riches auront les moyens d'exercer leur devoir de solidarité. »*

L'Office fédéral du travail (l'équivalent ouest-allemand de l'ANPE) recevra 850 millions de deutsche marks supplémentaires pour l'organisation de cours d'allemand à l'intention de ces immigrants, dont la plupart ont perdu l'usage de la langue de leurs ancêtres.

L.R.

IRLANDE DU NORD : après la mort de trois militants de l'IRA

Dublin et les travaillistes britanniques réclament des éclaircissements

Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée le mercredi 31 août par l'explosion d'une bombe dans un appartement à Londonderry. Dans un communiqué parvenu à la BBC à Belfast, l'IRA a revendiqué cet attentat et admis implicitement qu'il s'agissait d'une *« erreur »*. L'organisation clandestine explique en effet qu'elle avait enlevé le propriétaire du logement, situé dans le quartier catholique de la ville, et piégé les lieux *« dans l'espoir que les forces de sécurité britannique y entreraient en premier »*. Selon la police de Londonderry, les deux victimes de l'attentat, un homme et une femme, avaient pénétré dans l'appartement par une fenêtre, inquiets de l'absence depuis plusieurs jours de leur voisin.

Cette explosion porté à soixante-quinze le nombre de personnes tuées par la violence politique en Ulster depuis le début de l'année. Mardi soir, trois membres de l'IRA avaient été abattus par des soldats britanniques des forces spéciales (SAS) près d'Omagh, dans le centre de l'Ulster. Cette opération a déclenché une nouvelle vague de troubles. Dans la nuit du mercredi 31 août au jeudi 1er septembre, une trentaine de voitures ont ainsi été incendiées dans plusieurs quartiers catholiques de Belfast-Ouest. Les forces de sécurité ont fait usage de leurs fusils à balles en plastique pour disperser de petits groupes de manifestants cependant, il n'y a eu aucun blessé.

L'opération de commando des SAS, qualifiée d'« exécution » par l'IRA, continue à susciter diverses réactions, d'autant plus que les autorités britanniques refusent toujours de fournir des détails sur les circonstances de l'intervention. Tous les leaders protestants d'Irlande du Nord espéraient mercredi 31 août qu'elle allait marquer le début de la contre-offensive du gouvernement de Londres, qu'ils réclamaient à cor et à cri depuis la mort de huit soldats britanniques à Omagh il y a onze jours. Le Révérend extrémiste Ian Paisley s'est félicité de voir que les forces de sécurité *« avaient maintenant pris l'offensive au lieu de rester sur la défensive »*. Mais en République d'Irlande, le premier ministre, M. Charles Haughey, a exprimé son inquiétude et demandé un *« rapport urgent »* à son homologue britannique. A Londres, le Parti travailliste a réclamé des *« éclaircissements complets »* sur l'incident, soupçonnant une nouvelle affaire de terroristes abattus de sang froid par les forces de sécurité. Dans une interview donnée au quotidien *Daily Express*, le jeudi 1er septembre, Mme Margaret Thatcher, évoquant les circonstances de la mort des trois militants de l'IRA, déclare que les soldats britanniques impliqués *« ont agi dans le respect de la loi »*. *« Il faut évidemment fixer des règles*, ajoute-t-elle, *et laisser les hommes de terrain opérer dans les limites de ces règles. »*

Par ailleurs, deux membres présumés de l'IRA, Gérard Thomas Hanratty et Terence George Mc Geough, ont été arrêtés dans la nuit de mardi à mercredi à la frontière entre la RFA et les Pays-Bas, à proximité de la ville d'Heinsberg. Selon un porte-parole de la police ouest-allemande à Karlsruhe, ils sont soupçonnés d'avoir participé aux attentats revendiqués par l'IRA, commis le 13 juillet contre la caserne britannique de Duisbourg et le 5 août contre celle de Düsseldorf. La fouille de leur véhicule a permis de trouver deux fusils, deux revolvers ainsi que des munitions. — *(AFP-Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

L'aide française à la population est doublée

La France a pris la décision de doubler pendant les dix-huit mois qui viennent son aide aux populations afghanes en la portant à 100 millions de francs, a annoncé, mercredi 31 août, M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire, au cours d'une visite à Genève.

Pour le second semestre de 1988, 27 millions de francs ont été dégagés au titre des besoins prioritaires, sur lesquels 11 millions iront au Fonds du coordonnateur des Nations unies pour l'Afghanistan, le prince Sadruddin Agha Khan, 5,5 millions au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 2,5 millions aux activités d'experts français et 2 millions au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). — *(Corresp.)*

L'URSS reconnaît que son aviation est intervenue à Kunduz

L'aviation soviétique est intervenue à partir du territoire de l'URSS pour *« soutenir des opérations militaires »* dans la région de Kunduz, a reconnu mercredi 31 août le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. *« En accord avec le gouvernement afghan*, a précisé M. Guerassimov, *des avions partis du territoire soviétique ont été utilisés dans la région de Kunduz afin d'y remplir une mission urgente dans le cadre d'opérations militaires contre les forces supérieures en nombre de la contre-révolution. »*

Il a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une violation de l'accord de Genève, comme l'avait affirmé Washington. Kunduz, une capitale provinciale située à une cinquantaine de kilomètres de la frontière soviétique, avait été évacuée par l'armée rouge le 5 août avant d'être reprise par les moudjahidins quelques jours plus tard.

D'autre part, le gouvernement prosoviétique de Kaboul a adressé une lettre aux Nations unies proposant l'ouverture de nouvelles discussions entre les Etats-Unis, l'URSS, le Pakistan et l'Afghanistan pour *« donner une nouvelle impulsion à l'application de l'accord de Genève »* et *« faciliter une meilleure compréhension mutuelle entre les pays signataires du document »*. — *(AFP, Reuter.)*

Bangladesh

Inondations : le président Ershad lance un appel à l'aide internationale

Le président du Bangladesh a réclamé, mercredi 31 août, une aide internationale pour les victimes des pluies torrentielles qui ont déjà fait plus de deux cent cinquante morts. *« La situation est alarmante*, a déclaré le général Ershad. *Nous avons réclamé une aide alimentaire d'urgence aux pays donateurs et aux agences internationales. »* Les inondations touchent un tiers des 105 millions d'habitants du pays.

D'autre part, un bateau de sauvetage transportant une centaine de victimes des inondations s'est renversé dans le fleuve Isamati, à l'ouest du Bangladesh ; la plupart des passagers sont portés disparus. — *(Reuter, AFP.)*





Amériques

CHILI : les manifestations contre la candidature du général Pinochet

L'opposition a pris la mesure de sa force

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Trois personnes, dont deux adolescents, *ont été tuées* par balle au cours des manifestations qui se sont produites, le soir du *30 août dans* les quartiers populaires de la capitale. *Une fois de plus*, les victimes *ont été* assassinées par des « inconnus » circulant à bord de voitures particulières. Plusieurs blessés, atteints eux aussi par des projectiles, *sont dans* un état grave. Le nombre d'arrestations s'élevait à huit cents *pour tout* le pays.

L'ampleur des manifestations contre la désignation du candidat Pinochet au plébiscite du 5 octobre a surpris tout le monde, y compris leurs organisateurs. On n'avait pas entendu un pareil bruit de casseroles depuis les premières journées de protestation de l'opposition en 1983. De plus, bien que la coordination pour le « non » ait convié ses sympathisants à rester chez eux après 20 heures, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour élever des barricades de fortune avec des pneus enflammés.

La protesta a aussi secoué la quiétude de la province. A Valparaiso et à Concepcion, de violents affontements ont opposé les adversaires du *régime* aux partisans du « oui » et aux carabiniers. Les jeunes font *désormais* preuve d'une hardiesse qui tranche avec la prudence de leurs *aînés*, et ils n'hésitent pas à s'attaquer aux forces policières à coups de pierres et de cocktails Molotov. « *Ils ont l'âge de la dictature et ont appris à surmonter la peur plus vite que nous* », soupire un « vieil » opposant.

L'investiture du général Pinochet n'aura donc rien eu d'une apothéose. Quinze ans après le coup d'Etat militaire, le chef de l'Etat n'a pu rassembler qu'un petit carré de fidèles, pendant que la tempête déchaînée par les opposants faisait rage dans tout le pays. Pourra-t-il en un mois faire pencher les indécis en sa faveur, alors que les sondages octroient toujours au « non » une avance confortable ?

Le gouvernement mise en grande partie sur l'éternelle rengaine électorale : « *La continuité ou le chaos* », ainsi le ministre de l'intérieur et chef du cabinet, M. Sergio Fernandez, a-t-il déclaré, à propos des incidents du 30 août, que « *les groupes extrémistes ont semé la mort et la terreur. Les responsables se sont clairement identifiés au « non ».* »

Air radieux

L'Eglise catholique, qui s'était prononcée, à quelques semaines de la réunion de la junte, pour la désignation d'un candidat de consensus national, a réagi, par la voix du cardinal Fresno et du président de la conférence épiscopale, Mgr Gonzales. Les deux prélats appellent à « *intensifier les prières pour que le pays puisse vivre cette étape de son histoire de façon sereine, respectueuse et pacifique* ». Après l'échec de sa tentative de conciliation, l'Eglise chilienne ne semble plus disposée à jouer un rôle actif d'ici au 5 octobre.

Quant aux opposants, ils affichaient un air radieux, vingt-quatre heures après la nomination du candidat, à l'heure de présenter à la *presse un nouveau* document élaboré par les seize partis de la Coordina*tion pour le* « non », qui englobe depuis les socialistes « marxistes » de et M. Clodomiro Almeyda jusqu'à la droite démocratique. Ce texte définit les principes *sur* lesquels, d'après l'opposition, devrait se fonder le retour de la démocratie, en cas de victoire du « non », et insiste notamment sur la nécessité de mettre fin aux « *exclusions idéologiques* ».

Revenant sur les événements de la veille, les dirigeants de la coalition ont exprimé leur satisfaction, sans insister sur le fait que leurs consignes de modération ont été, en grande partie, ignorées par les manifestants. « *Pinochet est finalement pour nous le meilleur candidat* », a-t-il été répété à plusieurs reprises. Les plus méfiants font toutefois observer que le « vieux soldat » depuis qu'il s'est emparé du pouvoir en 1973, est passé *maître* dans l'art de la contre-offensive.

GILLES BAUDIN.

ARGENTINE : une nouvelle mode

Les femmes ne savent plus à quels « seins » se vouer...

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Plus la société souffre de la crise, *plus elle* devient excessive. L'Argentine a, cette année, le triste privilège d'être passée en tête des pays où l'on se suicide le plus dans le monde, tout en restant en concurrence directe avec les Etats-Unis pour le plus grand nombre de psychiatres par habitant. Mais l'Argentine risque aussi de devenir le pays où les femmes sont le plus outrageusement et artificiellement sexy. En effet, la nouvelle mode à Buenos-Aires est d'arborer une *poitrine* à la Jane Mansfield. Et pour ce faire tous les moyens sont *bons. La chirurgie esthétique — déjà fort pratiquée dans cette partie du monde — a trouvé là un* nouveau débouché.

La *portena* moyenne reste en général relativement modeste sur le volume de ses nouveaux appas. Mais dans les salles de spectacle, au cinéma et à la télévision, les « vedettes », comme on appelle ici les meneuses de revue et autres starlettes, affichent des avantages d'autant plus agressifs que, depuis l'avènement de la démocratie il y a cinq ans, le nu — ou presque — est *redevenu* permis.

Dans ce pays machiste par excellence, c'est l'explosion. Il ne s'agit pas seulement d'arborer les seins les plus volumineux, il faut avoir des fesses de même calibre.

La pionnière des sexe-bombes locales s'appelle Moria Casan, Monumental Moria pour ses fans. Elle est « vedette » depuis une vingtaine d'années, mais n'en reste *pas moins* la plus adulée de toutes, peut-être parce qu'elle développe *un sens de l'humour à la mesure de* ses courbes.

Sûre d'elle et de son talent, elle n'hésite pas à proclamer qu'elle est « *tout plastique* ». Le visage, le buste, tout y est passé. « *J'ai toujours préféré l'abondance au manque*, explique-t-elle, *je préfère avoir beaucoup d'argent, de succès et de poitrine que le contraire, c'est d'ailleurs pourquoi je n'ai jamais pu suivre de régime.* » Ses mensurations en sont témoins. Elle a plus de Sophia Loren que de Jane Birkin. L'Italienne est d'ailleurs le seul modèle qu'elle revendique. Mais « *c'est probablement à cause de la répression que ce nouveau goût s'est développé dans ce pays* », explique le docteur Roberto Zelicovitch — formé au Brésil par le maître *incontesté en la matière*, Yvo Pitanguy.



Roberto Zelicovitch se définit avant tout comme un esthète. En conséquence, il n'opère pas sur commande, mais prêche pour l'harmonie. « *Il faut considérer le biotype du patient*, explique-t-il. *Au Brésil, en raison de l'influence génétique africaine, il y a un processus biologique qui fait qu'à un âge très précoce, douze ou treize ans, la femme développe énormément ses organes sexuels secondaires. Dans les classes aisées, il est donc courant que les parents offrent à leur fille, le jour de ses quinze ans, une opération de réduction des seins. En Argentine, au contraire, de par son origine européenne, la femme a plutôt le buste menu. Mais l'homme, lui, aime les grosses poitrines...* »

Quand une patiente exige de lui une poitrine qu'il juge excessive, le docteur Zelicovitch l'envoie consulter un psychologue, le docteur Neuman, qui va s'efforcer de rabaisser ses prétentions.

Ce dernier, un respectable sexagénaire aux cheveux blancs, fait une analyse sans complaisance du phénomène : « *Le mâle argentin est primitif. Il veut donc une femme exubérante, le plus possible. Lui-même adopte souvent une attitude animale provocante ; il a tendance à exagérer les signes extérieurs de sa virilité, il aime porter de grosses moustaches, par exemple. Chez lui, c'est l'instinct qui domine le rationnel. Il n'y a pas d'élaboration mentale.* »

Le snobisme *porteno* n'est pas étranger à cette mode. Selon le docteur Neuman, avoir recours à la chirurgie esthétique représente une *ascension sociale au même titre* que se payer une psychanalyse.

Le docteur Juri, lui, est un pragmatique. Il fait ce qu'on lui demande : « *Si une femme veut avoir des obus, c'est son problème.* » Il le fait d'ailleurs très *bien, si l'on en croit* son impressionnante réussite professionnelle. Sa salle d'attente ne désemplit pas et il se fait construire une clinique futuriste en plein centre de Buenos-Aires.

Il injecte en moyenne 220 millilitres de silicones dans chaque sein mais il reconnaît aller parfois *jusqu'à 450 millilitres*. D'après lui, il n'y aurait que 10 % d'échecs.

En d'autres termes, le sein en silicone, c'est « le pied » : il ne tombe pas, permet les bains de soleil, ne provoque pas le cancer, ne perd pas sa sensibilité et permet même d'allaiter.

C'est le docteur Juri qui a opéré Monumental Moria. Leur célébrité a ensuite grandi de concert. Il est le père de la plupart des plus belles gorges du spectacle *porteno*. A 25 000 ou 30 000 francs la paire — selon lui, — voilà une affaire qui marche.

Mais, à Buenos-Aires, on peut se faire « siliconer » pour moins cher. Moins bien aussi.

Irène, une patiente du docteur Zelicovitch, a quarante-huit ans. Elle s'est déjà fait faire l'opération *des paupières (à trente-neuf ans)*, un lifting (à quarante-trois ans), *une lipo-aspiration du ventre* après ses accouchements, les seins cette année, et a programmé *la culotte* de cheval pour l'année prochaine. Elle critique les opérations au rabais : « *Cet été, autour des piscines, les femmes avaient toutes des seins de jeune fille, mais le reste pendait lamentablement.* »

Alors, aliénée, la femme argentine, trop soumise à la culture du *piropo* , ces appréciations que les passants lancent au passage des femmes de dix à *quatre-vingt-dix* ans ?

Ces compliments souvent insupportables aux oreilles européennes seraient-ils indispensables à celles des Argentines ? « *Ce matin, je sors dans la rue et personne ne me fait de piropos*, racontait, atterrée, une jeune femme médecin. *Je suis rentrée chez moi vérifier dans la glace ce qui n'allait pas...* »

CATHERINE DERIVERY.

CANADA : un entrepôt de pyralène en feu

Un incendiaire a failli provoquer une catastrophe écologique

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le geste fou d'un incendiaire a bien failli provoquer l'une des pires catastrophes écologiques de la planète à Saint-Basile-le-Grand, petit village tranquille situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Montréal.

La justice québécoise a inculpé, mercredi 31 août, un employé de *cette municipalité* qui a avoué avoir mis le feu, dans la nuit du 23 au 24 août dernier, à des hangars où étaient entreprosés près de quatre-vingt-dix mille litres d'huile contenant des polychlorobiphényles (PCB appelé aussi pyralène). Le suspect, André Chapleau, âgé de *vingt-sept ans*, a reconnu avoir utilisé des fusées d'alerte pour allumer l'incendie. Il avait été le premier à donner l'alarme dans la nuit en téléphonant à la police, avant de répondre aux questions des journalistes accourus sur les lieux.

Sachant que la combustion des PCB, utilisés principalement comme isolant dans les transformateurs électriques, produit des gaz hautement toxiques (chlorodioxines et furanes), les autorités québécoises avaient immédiatement décidé d'évacuer quelque trois mille trois cents personnes. Par précaution, les habitants de Saint-Basile-le-Grand et des villages environnants ont été invités à ne pas consommer les fruits et les légumes de leurs jardins. Les agriculteurs de cette région ont dû *interrompre* leurs récoltes et cesser de vendre le lait de leurs vaches.

Les banlieusards évacués ne pourront toutefois pas regagner leurs *domiciles avant* samedi. Tout danger semble écarté, mais le gouverne*ment québécois préfère* attendre d'avoir les résultats de toutes les *analyses chimiques de l'air et* de l'eau — un processus particulière*ment long dans le cas de l'idendifi*cation des chlorodioxines et des *furanes — avant d'autoriser* les populations à revenir.

L'incident aura au moins permis aux autorités canadiennes et québécoises de se rendre compte *qu'elles* ont été complètement prises au *dépourvu. Aucun plan de type* ORSEC n'avait en effet été préparé. L'évacuation *s'est faite en* désordre au départ, et une véritable psychose *a gagné les habitants de ces villages* de banlieue, perplexes devant les *informations contradictoires* divulguées et angoissés à l'extrême *devant l'absence de réponses* précises à leurs questions.

Les ministres de l'environnement du Québec et du Canada ont décidé *de dresser la liste* complète de tous les endroits — il y en aurait plus de *mille cinq* cents à travers le pays — où sont entreposés les PCB, dont la destruction sans risques n'est possible au Canada que dans une seule usine située en Alberta. Ils ont aussi résolu de renforcer les mesures de sécurité autour et à l'intérieur de ces sites et de revoir les sanctions prévues en cas d'infraction. Le propriétaire de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand, parti sous le soleil de la Floride au lendemain du sinistre, n'avait plus de permis en règle depuis deux ans et avait enfreint plusieurs des normes précédemment fixées.

MARTINE JACOT.

EQUATEUR

Mort de Mgr Proano « l'évêque des Indiens »

Mgr Leonidas Proano, l'une des principales figures de l'épiscopat progressiste latino-américain, est mort le mercredi 31 août à Quito, en Equateur.

Fils d'un petit artisan, né le 29 janvier 1910 à à Ibarra (Equateur), Leonidas Proano était un métis. Evêque de Riobamba de 1954 jusqu'à sa retraite en 1985, il vivait au milieu des Indiens du Chimborazo, l'une des provinces les plus déshéritées de son pays, où il a créé des centres d'études et d'action sociale, des écoles radiophoniques et des coopératives agricoles. « Evêque des Indiens », il était, avec les Brésiliens Camara et Fragoso, parmi les plus connus des prélats latino-américains engagés dans la défense des paysans exploités et la promotion de réformes sociales et agraires.

Mgr Proano a eu maille à partir avec Rome et les autorités de son pays. En 1973, à la suite de dénonciations, son diocèse a fait l'objet d'une enquête canonique diligentée par le Vatican, qui n'a donné aucun résultat. « *Je ne veux pas toucher à un évêque évangélique* », avait alors déclaré Paul VI.

Diplomatie

Aucun accord de désarmement n'est possible sans la destruction du radar de Krasnoïarsk

déclare Washington

Washington a fait savoir que le radar soviétique de Krasnoïarsk, en Sibérie, constitue à ses yeux une violation du traité de 1972 sur les antimissiles (ABM) et que celle-ci doit être éliminée avant la conclusion de tout accord de désarmement à Genève.

Selon un communiqué publié mercredi 31 août à l'issue d'une session d'une semaine de l'organisme chargé d'examiner l'application du traité ABM, les Etats-Unis « *ont clairement signifié que l'existence du radar de Krasnoïarsk rend impossible la conclusion de tout accord futur sur les START* (armements stratégiques) *ou sur les armes défensives et spatiales* ». « *Ils ont observé un ralentissement dans sa construction, mais celui-ci, ou même un gel de la construction, ne serait pas suffisant pour corriger les violations du traité ou répondre aux préoccupations américaines.* »

Si ce radar n'est pas détruit, poursuit le communiqué, Washington « *aura à déclarer que cette violation est une rupture matérielle du traité et se réserve le droit, conformément au droit international, de décider des réponses appropriées et proportionnées* ». La délégation américaine a également soulevé le problème du « *déploiement illégal de radars à Gomel* » (Biélorussie), se réservant là aussi un droit de riposte contre cette « *violation* ». — *(AFP, UPI.)*

Les conditions de Moscou

Bien que formulée plus brutalement aujourd'hui, l'hostilité de Washington au radar de Kras*noïarsk n'a pas varié* depuis la première apparition de cette installation au début des années 80. Le traité de 1972 prévoit que les radars de ce type doivent se trouver à la périphérie du territoire concerné et être tourné « *vers l'extérieur* ». Or celui de Krasnoïarsk est à 300 kilomètres de la frontière soviétique la plus proche et il est de plus, selon les experts américains, tourné vers le nord-est, c'est-à-dire qu'il pourrait dépister d'éventuels missiles américains sur des milliers de kilomètres à partir du détroit de Behring.

Tout en assurant que l'installation ne vise qu'à suivre les satellites, les Soviétiques se sont montrés prêts à tenir compte des préoccupations américaines, mais moyennant contrepartie. Dans un premier temps, Moscou a proposé d'« *échanger* » Krasnoïarzk contre des installations américaines analogues au Groenland et en Ecosse, mais celles-ci sont par définition périphériques.

Il y a un an, et peu après avoir autorisé des parlementaires américains à visiter le site, M. *Gorbatchev* avait annoncé que tous les travaux de construction à Krasnoiarsk étaient suspendus unilatéralement pour un an. Plus récemment, M. Karpov, le responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, s'était dit prêt à démonter toute l'installation, mais à la condition que Washington s'engage à s'en tenir à une interprétation « *stricte* » du traité ABM, empêchant tout essai du bouclier spatial souhaité par M. Reagan dans le cadre de son initiative de défense stratégique (IDS).

De toute manière, la position *prise par Washington* est théorique, dans l'attente de l'élection améri*caine de novembre. Elle confirme* en tout cas qu'il ne faut guère prévoir *des résultats dans les négociations* de désarmement d'ici au départ de M. Reagan de la Maison Blanche.

M. T.

● **Réouverture du passage routier entre la Turquie et l'URSS.** — Le poste frontalier de Sarp (nord-est de la Turquie), sur la route reliant *la Turquie* et *l'Union* soviétique, fermé depuis 1937, a été rouvert le *mercredi 31 août en présence* de délégations officielles des deux pays. Lors de la *cérémonie d'inauguration*, le ministre turc des transports, M. Ekrem Pakdemirli, a qualifié d'« *erreur* » la fermeture de ce poste en 1937, exprimant la conviction que sa réouverture encouragera l'essor du commerce et du tourisme entre les deux pays. Pour le premier ministre de la République soviétique de Géorgie (dont *dépend* la *République* autonome d'Adjarie), M. Otar Tcherkezia, la *réouverture* de ce poste est une manifestation de la politique de « *perestroïka* » de Mikhaïl Gorbatchev. Un pont de 12 mètres de long a été construit pour permettre la jonction des routes des deux côtés de la frontière. — *(AFP.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela transféré dans une clinique privée

Nelson Mandela, le chef historique de l'ANC, emprisonné depuis vingt-six ans, a été transféré, mercredi 31 août, de l'hôpital où il était soigné pour une tuberculose vers une clinique privée du Cap, où il doit passer sa convalescence. Ce transfert pourrait être un indice supplémentaire quant à une prochaine libération du militant nationaliste noir.

Sa convalescence pourrait durer quelques semaines, à la suite desquelles le gouvernement devrait décider soit de le libérer, soit de le renvoyer en prison. Le président Botha offre, depuis 1985, à Nelson Mandela sa libération à condition que ce dernier renonce à la violence. Pour le leader noir, l'interdiction de l'ANC ne lui laisse pas d'autre choix que de se battre.

L'archevêque anglican Desmond Tutu a d'autre part accusé « *acteurs es défenseurs* » de l'apartheid de porter la responsabilité de l'explosion qui a ravagé, mercredi 31 août, le siège du Conseil sud-africain des Eglises, faisant vingt-trois blessés. Le Prix Nobel de la paix a ajouté que ce Conseil était depuis longtemps une des « *cibles des ennemis de la paix* »

Pou l'ancien président du Conseil dees Eglises, le révérend Peter Storey, il semblerait y avoir « *un parallélisme remarquable* » entre cette explosion et l'attentat qui, en mai 1987, avait frappé le siège, à Johannesburg, du Congrès des syndicats africains (COSATU), la plus grande confédération du pays. « *Plus d'un an après l'attentat dont nous avons été victimes*, ont déclaré les dirigeants du COSATU, *nous ignorons toujours tout de l'enquête.* » — *(AFP.)*

● **BURUNDI : nouvelles demandes d'enquête.** — Alors que des risques d'épidémies se précisent pour les dizaines de milliers de réfugiés qui ont fui le Burundi à la suite des massacres entre les ethnies, les gouvernements occidentaux continuent d'exprimer leurs préoccupations.

Le ministre canadien des affaires extérieures a ainsi déclaré mercredi 31 août qu'il était « *choqué et consterné* » par les récents massacres. Il a demandé qu'une enquête « *indépendante* » et « *internationalement crédible* » soit menée. Le ministre belge des relations extérieures, M. Léo Tindemans, se serait déclaré prêt à aider le Burundi à condition qu'il fasse « *plus de clarté* » sur les causes des massacres ethniques.

Selon des diplomates en poste à Bujumbura — la capitale du Burundi, — certains gouvernements pourraient aller jusqu'à reconsidérer l'aide au développement qu'ils accordent au pays. — *(AFP, UPI.)*

Même avec un petit budget, on peut réformer l'enseignement.

TJI
Lot de 2 range-journaux.
5F

LOFFE/BRA
Combinaison tréteaux/plateau.
Plateau : 194 x 80 cm.
Tréteaux réglables 11 positions.
690F

20F

SMIX
Lot de 2 pots à crayons.
Fil métallique laqué différents coloris.

30F

SMIX
Corbeille à courrier.
fil métallique laqué différents coloris.

220F

ILLO
Fauteuil ré... pliant. S... métal.
590F

195F

...LOF
...ureau enfant
...vêtu décor blanc
...: 72 cm ; l : 48 cm ; L : 110 cm.

...ANT
...haute
...evêtu
...blanc
... cm ;
...5 cm.

POPP
Ecritoire ...ince noir.
15F

JOXA
Tableau d'affichage.
15F

TERTIAL
Lampe de bureau métal laqué blanc.
39F

390F

ORRE
Corbeille à papier métallique.
38F

BO...
Com...
avec...
et p...
Plat...

...e de bureau
...e et noir.

250F

MUNSPEL
Lampe de bureau halogène.
Plastique et métal.
155F

DARIO
Desserte d'ordinateur panneaux de particules.
Noir.
Plateau sup. : 118 x 42 cm.
H. totale 85 cm.

Il y a un parti qui regroupe tous les suffrages de nos joyeux bambins, c'est IKEA parce que pendant que les parents mesurent l'ampleur des difficultés économiques, les enfants savent qu'avec 10 F on a plus beaucoup de sucettes alors que chez IKEA, pour le même prix on a de quoi écrire au Père Noël (eh oui, ils y pensent déjà).

Chez IKEA la première mesure à prendre c'est celle de la chambre de vos enfants parce qu'une classe de plus, ça nécessite des meubles à sa dimension.
Comme votre enfant a certainement de grandes ambitions, raison de plus pour profiter des petits prix IKEA sur les meubles de rangements, les accessoires pendant que votre petit chéri lorgne les plumiers, les sous-main, les classeurs...
Car la deuxième mesure chez IKEA c'est l'ampleur du génie de votre chérubin afin de lui offrir tout le loisir de s'exprimer.

La troisième mesure IKEA qui est bien évidemment contenue dans les deux autres, c'est celle de votre portefeuille. Alors quand vous avez tout choisi pour que votre enfant ait toutes les chances de réussir dans la vie, vous emportez tout ça chez vous et vous le montez vous-même (ou vous les faites monter à votre enfant, ça l'entraînera pour la gym) parce que quand on monte soi-même un meuble chez IKEA, ça descend son prix.
C'est une règle mathématique, pas du tout compliquée, même pour votre Einstein.

Comme vous le voyez, avec un petit budget on peut réformer l'enseignement, alors Vive l'Economie, Vive l'Ecole, Vive Ikea.

Offre valable jusqu'au 11 Septembre 1988 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

PEYRAT & ASSOCIES

MINITEL 36.15 IKEA

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

هكذا من الأصل

Asie

CHINE : le renforcement des pressions sur le Tibet

L'ordre règne à Lhassa...

LHASSA
de notre envoyé spécial.

Le calme règne à Lhassa. En apparence du moins. Les touristes commencent à revenir. Certes, rien de comparable à la ruée de l'année dernière, mais, timidement par petits groupes soigneusement encadrés, les visiteurs se hasardent sur le haut plateau tibétain en quête d'un rêve qui, souvent, dissimule une bien différente réalité (1). Tenus à l'écart du Toit du monde jusqu'en mai à la suite des manifestations anti-chinoises, ils sont astreints aujourd'hui à suivre des itinéraires balisés.

Les autorités chinoises ont visiblement cherché à profiter de la fermeture temporaire du Tibet pour mettre au pas les récalcitrants. A première vue, leur action n'a pas été sans résultat : ce qui frappe d'emblée en arrivant à Lhassa, c'est une atmosphère de crainte sourde. D'un voyage à l'autre, la ville a changé : de tibétaine elle est devenue à moitié chinoise. De vastes avenues sont en cours de percement, et les nouveaux immeubles de béton ne sont même plus décorés à la manière locale.

Les démolitions se poursuivent à un rythme accéléré dans le quartier tibétain jouxtant le grand sanctuaire central. Si les pèlerins continuent de tourner inlassablement autour du Jokhang, selon la coutume ancestrale, ils semblent moins enclins à aborder l'étranger de passage, sauf pour quémander furtivement « une photo du dalaï-lama ». Des policiers en uniforme surveillent du coin de l'œil ce monde bariolé.

Le soir venu, la ville est rendue aux chiens errants et aux patrouilles qui arpentent les rues. On se couche dès la tombée de la nuit.

Dans les grands monastères, comme Drepung et Sera, à la lisière de la ville, la vie traditionnelle a en partie repris ses droits. De jeunes novices sont autorisés à porter la robe, pourvu qu'ils contribuent également aux travaux de restauration et d'entretien des bâtiments ouverts aux touristes. Mais les deux tiers de ces cités monastiques, qui comptaient chacune autrefois une population permanente de cinq mille à sept mille lamas, sont toujours laissées à l'abandon, les cours envahies de mauvaises herbes, les fenêtres béantes et les statues mutilées.

Les visiteurs sont fermement dissuadés d'aller jeter un regard trop curieux à ces champs de ruines. En revanche, en vue même de Lhassa, quelques temples de moindre envergure ont repris leurs activités religieuses. Si leur lustre d'antan est bien révolu, la ferveur renouvelée des fidèles les rend à une vie intense. A Gyantse, cependant, cette apparente quiétude est troublée par les haut-parleurs qui déversent à longueur de journée des slogans « anti-séparatistes ». Néanmoins, les effectifs des « groupes de travail » mis en place au lendemain des émeutes dans les grands monastères pour prévenir toute nouvelle tentative de protestation ont été sensiblement réduits.

Mais, au-delà des premières impressions, le tableau se nuance et les détails se précisent. D'après les quelques rares étrangers encore en poste à Lhassa, les autorités chinoises prennent prétexte de la moindre velléité de protestation des Tibétains pour montrer leur force. Selon un témoin oculaire, pas moins de six cents soldats armés ont investi, début juillet, le centre de Lhassa lors de la tentative de manifestation de six jeunes nonnes déployant un drapeau aux couleurs tibétaines.

La plupart des interlocuteurs qui ont accepté de parler estiment que le nombre des victimes des troubles de mars est beaucoup plus élevé que les onze morts officiellement admis, et même supérieur à celui de quarante avancé par les réfugiés à l'étranger.

Les moyens les plus divers sont alternativement utilisés pour tenter de venir à bout du mécontentement. Dernièrement, plusieurs responsables des principaux monastères ont été invités avec tous les honneurs à des tournées en Chine. D'importantes sommes d'argent leur ont été promises s'ils s'engageaient à calmer les ardeurs contestataires de leurs moines. Repoussant ces avances, ils auraient répondu : « *Nous ne voulons pas d'argent. Nous voulons la liberté.* »

Si les moines sont au premier rang de la protestation, explique un Tibétain, c'est qu'ils n'ont rien à perdre et craignent moins que les civils les représailles contre les membres de leur famille. Dès lors, il n'est pas étonnant que les lamas soient soumis à une étroite surveillance. Les moines du Potala, ancienne résidence du dalaï-lama, se sont vu retirer leur carte d'identité, si bien qu'il leur est désormais impossible de quitter la capitale.

Sourires et sévices

Selon les sources, le nombre de Tibétains encore détenus pour raison politique varierait entre plusieurs centaines et deux mille. Parmi eux, une soixantaine de lamas. Une cinquantaine avaient été relâchés à la mi-juillet et contraints de prendre l'engagement de ne pas raconter les sévices subis.

Car, à en croire plusieurs témoignages directs, la torture est pratique courante. Elle serait devenue aussi plus sélective depuis l'arrivée sur place d'une unité spécialement entraînée à la lutte anti-émeute. Ainsi, au passage à tabac traditionnel avec des matraques électriques sont venus s'ajouter les coups portés sur le crâne, la suspension par les pieds jusqu'à ce qu'évanouissement s'ensuive, sans parler des brûlures de cigarette ou de brutalités sur les organes génitaux.

Récemment relâchée, une jeune nonne de vingt ans ne peut plus marcher en raison des sévices endurés. Depuis quelques semaines, une nouvelle tactique d'intimidation a fait son apparition. Les arrestations ont lieu surtout la nuit, et les détentions sont plus brèves : de deux ou trois jours avec un sévère tabassage en guise d'avertissement.

D'autres brimades suivent. A leur sortie de prison, les anciens détenus ne trouvent plus de travail, les étudiants se retrouvent interdits d'études. Déjà précaire pour les Tibétains, la situation de l'emploi s'aggrave encore pour ceux inscrits sur la liste noire. La priorité est donnée aux colons chinois, toujours plus nombreux. Pour faire bonne mesure, la majorité des guides de tourisme viennent désormais de Chine, et les Tibétains sont systématiquement écartés des contacts avec les visiteurs étrangers.

Dans ces conditions, les Tibétains se montrent d'autant plus circonspects qu'un climat de suspicion s'est alourdi parmi eux. Malgré tout, nombreux sont ceux qui gardent l'espoir de gagner sinon l'indépendance, du moins une réelle autonomie. Pourtant, la présence militaire encercle, au sens propre du terme, la ville. A tel point que, selon des témoignages concordants, le nombre de soldats cantonnés dans les environs de Lhassa aurait quasiment doublé en une année et se situerait entre 150 000 et 200 000 hommes pour une ville de 100 000 habitants.

Vers une « voie médiane » ?

Il n'empêche que, paradoxalement, les photos du dalaï-lama sont plus nombreuses que jamais, et les Tibétains répètent inlassablement qu'ils attendent son retour. Même parmi les nouvelles générations nées après son départ pour l'exil en 1959, son prestige personnel paraît grand.

Le mécontentement latent s'alimente aussi d'une conscience accrue des restrictions imposées aux responsables officiels tibétains, toujours chaperonnés par leurs adjoints chinois. S'ils peuvent recevoir des hôtes de marque de passage, ils se gardent d'exprimer devant eux des opinions politiques. Même le panchen-lama, deuxième dignitaire du bouddhisme tibétain, contraint de vivre à Pékin, ne fait pas l'unanimité. Les Tibétains le vénèrent comme maître spirituel, mais tendent à se méfier de ses prises de position dans d'autres domaines, conscients qu'ils sont de la pression qui s'exerce sur lui.

En même temps, la tension sous-jacente incite les dirigeants chinois à se pencher plus attentivement sur le dossier tibétain. D'autant que l'écho éveillé à l'étranger par les dernières manifestations ne les laisse pas indifférents. A la mi-juillet, le président de la commission de contrôle du PCC a fait une visite impromptue sur le Toit du monde, s'arrêtant dans les principales agglomérations pour prendre le pouls de cette contrée qui demeure, à bien des égards, incompréhensible aux Hans.

Mais l'impasse actuelle ne saurait se prolonger indéfiniment. Si les Tibétains en sont les premières victimes, le pourrissement de la situation ne convient pas non plus aux responsables chinois. Aussi les Tibétains de l'intérieur espèrent-ils que le réalisme et la modération finiront par prévaloir de part et d'autre dans la « *voie médiane* » dernièrement proposée à Strasbourg par le dalaï-lama (*le Monde* du 22 juin 1988), ce grand absent plus présent que jamais sur le Toit du monde.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Alors que quelque 60 000 touristes avaient visité le Tibet en 1987, les responsables locaux estiment qu'ils ne seront guère plus de 20 000 cette année.

BIRMANIE

Le régime menace de prendre des mesures contre l'opposition

La radio de Rangoun a lancé mercredi 31 août le premier avertissement sérieux du régime contre les manifestants anti-gouvernementaux. Les services du premier ministre U Tun Tin ont ainsi menacé de prendre des mesures – non précisées – contre l'opposition si celle-ci continuait d'occuper des bâtiments publics, ainsi que ceux du parti unique. Cette évacuation devra être « *immédiate* » et « *ceux qui s'adonnent à la violence devront porter la responsabilité de toute conséquence résultant de leur refus de suivre cet ordre* », a ajouté la radio.

Cet avertissement constitue la première menace de répression visant le mouvement d'opposition, voire d'une nouvelle intervention des forces armées, dont le commandement est resté fidèle à l'ancien dictateur Ne Win. Il intervient au moment où l'opposition a lancé un nouvel ordre de grève et où l'ancien premier ministre U Nu, qui dirige la Ligue pour la démocratie et la paix, a indiqué que les deux tiers des villes birmanes étaient aux mains de la population.

Le quotidien de Rangoun *Guardian* a publié mercredi un appel de la Ligue demandant à la population de s'organiser à tous les niveaux et de choisir ses représentants dans les villages, les municipalités et les Etats du pays. Ceux-ci seraient chargés de choisir un « *groupe central* » de dirigeants au niveau national. Depuis le début de la semaine, la presse, jusqu'à présent contrôlée par le gouvernement, a opéré un « *remarquable changement de ton* », selon des diplomates en poste à Rangoun, et fait une large place aux activités de l'opposition. On assiste en même temps à une floraison de publications clandestines et de journaux muraux comme *la Nouvelle Victoire, le Quotidien libération* ou *la Lumière de l'aube*. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

PAKISTAN : deux semaines après la mort du président Zia

Les chefs des partis goûtent à nouveau les délices du jeu politique

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Pour de nombreux diplomates occidentaux en poste à Islamabad, la menace d'une prise du pouvoir par l'armée tend à s'éloigner. Chaque journée qui s'écoule sans incident, estiment-ils, ne peut que conforter l'armée dans sa décision : en acceptant une transition constitutionnelle du pouvoir, les militaires ont fait le bon choix.

Certes, dans ce pays où l'institution militaire reste totalement hermétique, les civils n'ont que des informations fragmentaires sur les débats qui agitent les états-majors et les casernes. Le 29 mai dernier, toute la communauté diplomatique avait été prise au dépourvu par la dissolution du Parlement et le limogeage du premier ministre, M. Mohammad Khan Junejo, qu'exigeaient plusieurs généraux.

Quinze jours après la disparition de Zia Ul Haq, le Pakistan joue au jeu très occidental du débat démocratique, dans un calme incongru. Les fêtes chiites de l'Achura, le 24 août, se sont déroulées sans incident notable, les dizaines d'hommes ruisselant de sang dans les rues de Rawalpindi n'étant que des pénitents se livrant au sacrifice rituel des flagellations collectives à l'aide de fléaux tranchants...

En cette occasion surtout, une explosion de violences entre sunnites et chiites était attendue, les seconds risquant de venger la mort de leur guide spirituel : le 5 août en effet, à Peshawar, l'imam Al Husseini, représentant personnel de l'imam Khomeiny et leader des quelque vingt millions de chiites pakistanais, avait été assassiné. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises, mais la vengeance des chiites a apparemment été différée.

De son côté, la classe politique pakistanaise, momentanément rassurée sur son sort (le général Aslam Beg, le nouveau patron de l'armée, multiplie les professions de foi démocratiques), se livre aux joies de la politique politicienne, offrant d'elle-même un spectacle de divisions, montrant des appétits pour le pouvoir qui doivent laisser songeurs bien des généraux.

M. Junejo, qui a compris le danger, demande que la date des élections législatives, prévues le 16 novembre, soit avancée à la mi-octobre. Le parti dont il est le président, la Ligue musulmane, vient d'éclater en deux factions, l'une lui restant fidèle, l'autre se référant à l'héritage du défunt président Zia, défendu par des barons aux dents longues, ceux que l'on nomme désormais à Islamabad la bande des quatre : M. Nawaz Sharif, ministre en chef du Pendjab, l'ancien général Fazle Haq, ministre en chef de la province du Nord-Ouest, M. Zafarulla Khan Jamali, ministre en chef du Baloutchistan, et M. Aslam Khattak, le ministre numéro un de l'actuel gouvernement intérimaire.

Cette Ligue musulmane bis, ou « Ligue Zia », est désormais présidée par M. Fida Mohammad Khan, ancien gouverneur de la province du Nord-Ouest, et a pour secrétaire général M. Nawaz Sharif.

M. Junejo a fusionné sa propre tendance avec celle du Pir Pagara, le leader spirituel de la communauté soufie, homme charismatique tout-puissant et... un rien mégalomane, qui, à Karachi (province du Sind), possède, dit-on, l'intéressant pouvoir de faire descendre dans la rue, avec un court préavis, plus d'un million de personnes. M. Junejo, un Sindhi comme Pir Pagara, comme Mme Benazir Bhutto et comme M. Mustapha Jatoi, autre figure de l'opposition, va donc devoir d'abord se battre contre... la Ligue musulmane, avant d'en découdre avec l'opposition traditionnelle.

Le chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, pressenti, a refusé de prendre parti dans cette querelle au sein d'un parti qualifié il y a peu de « *présidentiel* ». Tout comme Mme Bhutto, M. Junejo a demandé au chef de l'Etat de dissoudre le gouvernement intérimaire (formé par Zia) et de remplacer les ministres en chef des quatre provinces par des « *personnalités neutres* », condition indispensable, estime-t-il, pour que les élections soient impartiales.

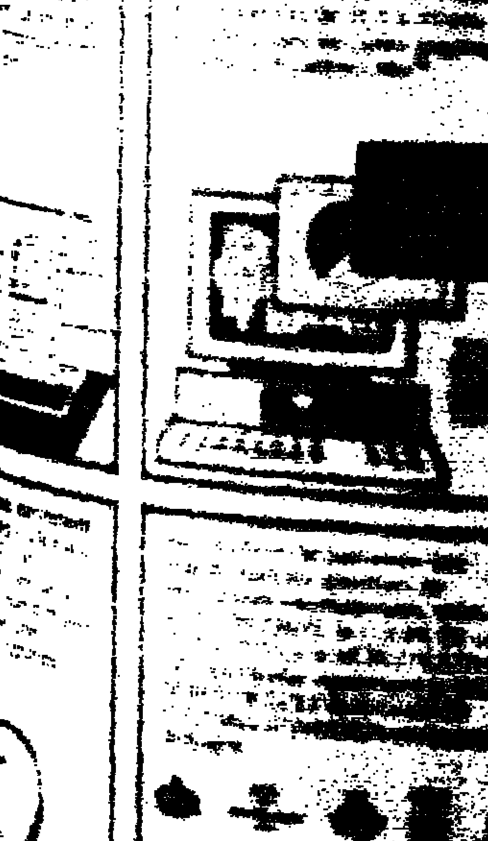
Une alliance entre M. Junejo et Mme Bhutto ?

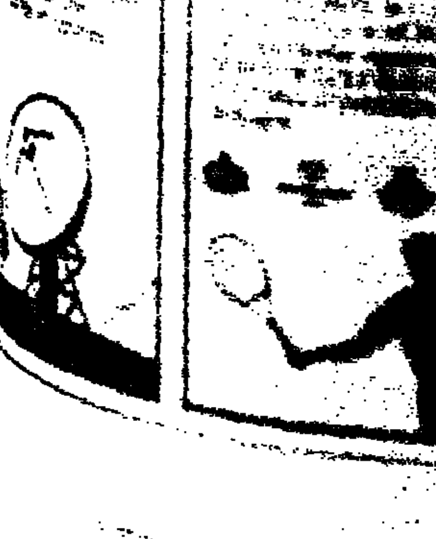
Mme Benazir Bhutto, chef de file du PPP (Parti du peuple), a conclu un accord électoral avec les huit autres formations (en fait des groupuscules) qui, avec le PPP, composent le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD). Le jeu politique, qui aurait dû se limiter à une confrontation entre la Ligue musulmane et le PPP, s'est donc compliqué. D'autant qu'une alliance conjoncturelle entre M. Junejo et la fille de l'ancien président Ali Bhutto ne peut être exclue.

Ces grandes manœuvres sont cependant largement artificielles tant que l'on ne sait pas si les partis seront autorisés en tant que tels à présenter des candidats aux élections. Saisie par Mme Benazir Bhutto, la Cour suprême devra se prononcer sur ce point le 2 octobre, le chef de l'Etat s'étant déclaré incompétent en la matière.

D'ici là, Mme Benazir se sera rendue à Londres pour y subir des « *examens médicaux* », ou pour accoucher... de son premier enfant. Si tel était le cas, l'événement – objet de toutes les conversations à Islamabad et à Karachi – déjouerait bien des calculs électoraux et notamment, de façon posthume, ceux de Zia Ul Haq, dont on dit qu'il avait choisi la date des élections en fonction de la maternité du chef de file de l'opposition.

LAURENT ZECCHINI.





Les projets de M. Rocard et les divergences dans l'opposition

M. Barre estime que les orientations de M. Mitterrand correspondent « à ce qui est nécessaire pour la France »

Dans une interview à *Paris-Match*, publiée le 1er septembre, M. Raymond Barre déclare que les grandes orientations fixées par M. Mitterrand pendant et après la campagne présidentielle lui paraissent *« correspondre à ce qui est nécessaire pour la France »*. *« Qu'il s'agisse de l'éducation, de la formation des hommes, du rôle des entreprises, de l'investissement et de la recherche, de la poursuite de la construction de l'Europe, je serais donc mal venu de contester ces orientations. Le problème est de savoir comment elles seront mises en œuvre »*, ajoute-t-il.

M. Barre s'en tient à une attitude de *« vigilance constructive »*. Il ne fera pas, dit-il, d'*« opposition systématique »*. *« Si la politique du pouvoir sert de façon efficace les grands objectifs qui sont utiles à notre pays, je la soutiendrai, tout comme je combattrai les actions qui m'apparaîtraient contraires à ces objectifs et à mes propres principes. Autrement dit, je serai éclectique avec le souci de l'intérêt national [...]. Je ne suis pas socialiste. Je ne suis pas devenu socialiste. Je suis et reste un libéral social, mais je me refuse à tout sectarisme idéologique »*. M. Barre *« approuve complètement ce qu'a fait M. Michel Rocard à l'égard de la Nouvelle-Calédonie »* et se *« réjouit »* de l'accord de Matignon. Il souhaite que le référendum du 6 novembre *« puisse montrer à nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie que les Français apportent très nombreux leur caution solennelle à cet accord »*.

A propos du retour à un *« Etat impartial »* qu'il avait exigé pendant la campagne présidentielle, il indique : *« Je ne peux pas considérer comme un signe de chasse aux sorcières le changement d'un président d'une compagnie d'assurances »*, mais il ajoute qu'il a été *« fâcheusement impressionné »* par le mouvement qui est intervenu dans la haute magistrature et à la Cour de cassation de Paris. Il regrette l'arrêt des privatisations, et considère comme une *« erreur »* le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Il s'agit, selon lui, d'un *« impôt sur le patrimoine moyen des Français »*, alors que *« l'essentiel des grandes fortunes est souvent à l'étranger »*.

Choqué par *« l'assassinat ignoble de la petite Céline »*, M. Barre continue de penser qu'*« en ce qui concerne les crimes commis sur les agents de l'ordre public, les enfants et les personnes âgées »*, la peine de mort serait justifiée. Mais il ajoute que son rétablissement n'est pas d'actualité.

L'ancien premier ministre explique enfin qu'il n'a pas changé d'attitude face à la cohabitation qu'il condamne. *« En 1986*, dit-il, *je pensais que la nouvelle majorité ne devait pas donner une chance à un président qui venait d'être désavoué par le suffrage universel. En 1988, il me serait difficile de dire que le président de la République n'a pas la confiance des Français* [...]. *Ce que j'ai dit, c'est que si la majorité actuelle devait à l'avenir s'élargir, il y aurait à ce moment-là une coalition, comme on l'a vu souvent durant la Ve République, que cette coalition, ne pourrait se constituer que sur des objectifs précis, un programme clair et des engagements loyaux, enfin que le gouvernement soutenu par cette coalition ne saurait s'opposer au président de la République. Alors la Ve République fonctionnerait comme elle a toujours fonctionné. Quant à la fameuse ouverture, je n'ai cessé de mettre en garde contre une précipitation de mauvais aloi ou irréfléchie. L'évolution des mentalités surtout en politique est toujours lente. »*

PROPOS ET DÉBATS

M. Juppé

Veste

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré, le jeudi 1er septembre sur Antenne 2, que *« la conversion de M. Barre est d'une soudaineté tout à fait extraordinaire »* et qu'elle *« tient franchement du retournement de veste »*. M. Juppé a ainsi commenté les propos tenus dans *Paris-Match* par l'ancien premier ministre selon lequel les grandes orientations de M. François Mitterrand *« correspondent à ce qui est nécessaire pour la France »*.

M. Durafour

Epiphénomènes

M. Michel Durafour, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, affirme, dans *l'Evénement du jeudi* du 1er septembre, que *« les divergences »* entre le CDS et les ministres de l'*« ouverture »* ne sont que des *« épiphénomènes »*. Selon lui, *« des gens comme Stasi »* rejoindront *« certainement »* l'Association des démocrates qu'il anime aux côtés des membres non socialistes du gouvernement. *« J'espère aussi, ajoute-t-il, que Simone Veil nous rejoindra et prendra la tête de notre mouvement. C'est nécessaire si nous voulons qu'il se développe. »* Evoquant les prochaines élections municipales, M. Durafour estime que *« dans tous les cas de figure où la droite s'alliera avec l'extrême droite, il faut faire front avec les socialistes même si le PC est avec eux. Car les communistes représentent un danger décroissant alors que l'extrêmedroite est en pleine phase de croissance »*.

M. Barrot

Homéopathie

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a défini, le mercredi 31 août à Loctudy (Finistère), le rôle du centre comme celui d'une *« force d'interjection du pouvoir socialiste et de rénovation de l'opposition »*. Interpellation devant les Jeunes démocrates sociaux réunis en université d'été, le chef de file centriste a émis quelques réserves sur l'action du gouvernement en affirmant que *« le renouveau français exige beaucoup plus qu'un traitement homéopathique »*. *« Attention à ne pas revoir un socialisme du minimum tranquille inapte à enrayer le déclin »* a lancé M. Barrot. Evoquant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie il a estimé qu'*« il ne devrait pas y avoir trente-six manières de dire oui à un référendum dont l'objectif est de solenniser un accord de paix et de coopération »*.

M. Méhaignerie

Honneur

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, affirme, dans *Libération* du jeudi 1er septembre, que *« l'honneur et la grandeur de l'opposition est de répondre positivement »* lors du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie *« si réellement le RPCR et le FLNKS ont demandé l'utilisation »* de cette procédure *« pour obtenir de meilleures garanties de stabilité »*. S'il juge *« normale »* l'existence d'un débat au sein de l'opposition, il estime que celle-ci doit *« avoir cette position de courage, même si le PS, en d'autres temps, n'a pas eu cette hauteur de vue »*.

M. Madelin

Ambiguïtés

M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, déplore, dans une interview publiée, le jeudi 1er septembre, par *Paris-Match*, *« l'ambiguïté des positions de Raymond Barre »* qui *« déçoit beaucoup de nos sympathisants »*. Evoquant l'élection présidentielle, l'ancien ministre de l'industrie, des P. et T et du tourisme, estime que *« ce ne sont pas les libéraux qui l'ont perdue »*. *« Nous n'étions que des sous-traitants*, précise-t-il, *et il nous est arrivé de déplorer la grisaille et le manque d'audace libérale de cette campagne »*. Jugeant *« sans importance »* les *« appétits ministériels de quelques-uns et les manœuvres du gouvernement en quête de majorité »*, il pense que *« l'opposition actuelle doit se reconstruire autour d'un centre de gravité libéral »*. S'il ne se déclare pas *« favorable à l'alliance électorale »* du Front national et de l'opposition aux élections municipales, il ajoute toutefois qu'il ne faut pas *« jeter l'anathème sur le FN et ses électeurs. »*

Le chantier de l'ouverture

(Suite de la première page.)

Tout y est, en effet : la société civile (la « mission du dialogue ») a préparé le terrain ; la société politique a pris ses responsabilités, en sortant de sa logique d'affrontement (le rapprochement Tjibaou-Lafleur) ; l'Etat, enfin, cherche à garantir l'édifice en organisant un référendum. C'est très exactement l'ouverture *en marchant*, telle que l'avait définie M. Rocard : elle a pour effet de rassembler au-delà des socialistes, et de gêner les tenants d'une opposition pure et dure.

Les ministres non socialistes jouent également leur rôle dans ce retour en force, en se regroupant, et en sollicitant Mme Veil pour prendre la tête de l'Association des démocrates.

L'intérêt du PS

L'attitude originale de M. Barre, enfin — à la détente proposée par le pouvoir, il répond par un souhait d'entente, prélude à une véritable coopération — entretient la flamme et achève de convaincre l'opinion, que le chantier de l'ouverture n'en est qu'à ses fondations. Mais celles-ci restent fragiles, au point que les conditions du succès sont loin d'être réunies. Plus que jamais, il faut donc se garder, comme le souligne Raymond Barre, de toute *« précipitation de mauvais aloi ou irréfléchie »*.

Le fait que chacun soit tenté, peu ou prou, d'entonner un hymne à la joie ne doit pas faire illusion : personne n'entend la même chose. Chacun y revient, donc pour tenter de gagner la popularité qui s'attache à ce mot magique. Au fond, l'attention aux idées des autres, le souci de rassembler toutes les énergies, l'écoute de la société civile, sont autant de thèmes qui, à une époque où les comportements politiques sont facilement décriés, redorent un peu le blason de nos politiciens.

Chacun également y trouve un intérêt immédiat. Le PS, bien que majoritaire au Parlement, est minoritaire dans le pays. Le résultat (34,76 %) du premier tour des élections législatives, dans la foulée d'une présidentielle confortablement gagnée, dicte la conduite à suivre : rechercher des appuis, pour ne pas être, comme il le fut avant 1986, isolé et condamné à la défaite. Or Roland Leroy lui-même assure (le 31 août à RTL) que le PCF est désormais *« dans l'opposition »*.

Les centristes, s'ils veulent exister, ont besoin d'affirmer leur différence et de montrer que le centre, ce n'est plus la droite...

M. Giscard d'Estaing à son tour, s'il ne veut pas délaisser ce même centre, doit s'efforcer d'apparaître comme l'homme d'une véritable ouverture, de la *« grande ouverture »*, selon sa propre expression.

Le durcissement de M. Giscard d'Estaing

Le RPR enfin, s'il veut se défaire de son image de parti exclusivement apte à coloniser l'Etat, devrait lui aussi chanter l'*ouverture*, au moins vers la société civile. Même s'il ne compte dans ses rangs qu'un seul homme, Alain Carignon, qui ait exprimé cette nécessité.

Mais là où les centristes disent *« coalition »*, les socialites répondent *« ralliement »*. Ces mêmes centristes — en dehors de celles ou de ceux qui n'ont pas de préoccupations électorales — ne paraissent pas encore prêts à rompre les amarres avec une droite qui est tentée par l'alliance avec le Front national. Le durcissement de M. Giscard d'Estaing enfin montre bien qu'en proposant un gouvernement PS-URC, il tentait une opération de brouillage.

Un simple ralliement pour le PS ; un beau discours pour le CDS ; un épais brouillard pour le président de l'UDF ; un problème d'image pour le RPR : il n'y a rien là qui puisse faire avancer l'ouverture. Il faudrait en revanche à celle-ci une véritable volonté politique. Cette dernière existe, certes, à Matignon, où l'on se félicite que ce chantier ait, cet été, et grâce à M. Raymond Barre, avancé à grands pas (1). Mais, pour passer du stade du slogan ou de l'invocation rituelle à une réalité, donc à une alliance de gouvernement, il faut à la fois changer la règle du jeu et prendre davantage de risques.

Sans modification du mode de scrutin législatif, et donc sans retour à la proportionnelle, les élus centristes resteront prisonniers de circonscriptions fortement ancrées à droite. Mais, avant même de parler législatives, la question se pose pour les élections municipales, qui peuvent fort bien tourner dans certaines grandes villes au combat PS-centre. C'est pourquoi un homme comme Jean-Pierre Soisson plaide dès maintenant pour que les fusions de listes soient interdites entre les deux tours, afin d'obliger les élus de droite qui penchent de ce côté-là à s'allier avec le Front national dès le premier tour, permettant ainsi à ceux qui veulent rester au centre de se tourner vers les socialistes.

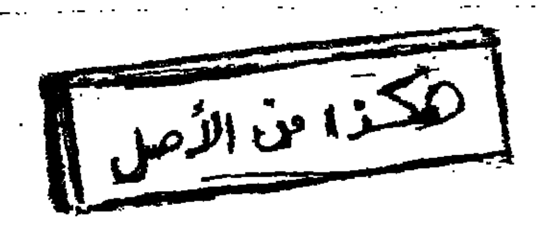
Les municipales seront en tout cas un cap décisif pour l'ouverture. Dans cette perspective, il serait par exemple désastreux qu'un Bruno Durieux, resté fidèle à Raymond Barre, soit candidat contre Pierre Mauroy à Lille et que des socialistes s'opposent à Jean-Marie Rausch à Metz, ou à Jean-Pierre Soisson à Auxerre. Mais il va de soi que des listes socialistes-centristes constituent pour le PS une prise de risque considérable, notamment à l'égard de son électorat de gauche et du PCF.

En fait, les socialistes, et M. Mitterrand à leur tête poursuivent un seul véritable objectif : casser la droite. Il serait pourtant nécessaire que l'ouverture soit conçue non comme un jeu politique parmi d'autres mais comme un moyen d'adapter le paysage politique aux aspirations du pays et à sa nécessaire modernisation. Mais il est vrai que toute recomposition dépend du remodelage d'une droite aujourd'hui éclatée.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) La concertation entre M. Barre et M. Rocard porte sur le caractère temporaire ou non de l'impôt de solidarité sur la fortune, M. Barre souhaitant que le gouvernement accepte de revoir l'ensemble de la fiscalité sur le capital à l'occasion de l'entrée dans le grand marché européen de 1993.

D'autre part, la fédération socialiste des Vosges vient d'investir un candidat barriste dans le canton de Vittel. M. Jean-Claude Brocard s'opposera ainsi au maire UDF-PR de cette ville, M. Hubert Voilquin, soutenu par le RPR.



Politique

M. Lecanuet en liberté

LOCTUDY
de notre envoyé spécial

Après avoir été et en attendant si possible d'être à nouveau, M. Jean Lecanuet s'accorde quelque liberté. Ex-président du CDS depuis 1982, *au terme d'un bail de dix ans*, ex-président de l'UDF depuis quelques mois, ce passionné de la *politique ronge son frein en* attendant l'an prochain pour se lancer à la conquête de la présidence du Sénat. De *retraite*, il ne veut pas entendre parler, et force est d'admettre que cet acteur important de la cinquième République conserve, si l'on peut dire, de beaux restes.

Plus de quarante ans de politique, cela durcit le cuir. Succès, infortunes, fidélité, trahisons, *l'expérience et la mémoire* de beaucoup de choses, et, comme il le dit lui-même en plaisantant, *« la mémoire, c'est agaçant pour ceux qui n'en ont pas »*. M. Lecanuet a beaucoup plaisanté mardi *devant* les jeunes militants du CDS qui, comme chaque année, l'avaient convié à leur université *d'été*. Avec talent, celui qui fait figure pour toute cette jeune classe de référence et de père spirituel s'est livré à quelques exercices de style dignes de Raymond Devos, ou plutôt du Caveau de la République. Car la plaisanterie facile dissimulait mal une certaine nostalgie.

A *l'heure où l'ouverture* fournit tous les titres de la presse, M. Lecanuet s'est souvenu des *espoirs nourris en 1965 autour* de la grande fédération MRP-socialiste. Pour lui, rien de nou*veau sous le soleil de la politique.* Les socialistes ne veulent toujours pas rompre définitivement *avec le communisme. « Ils veulent simplement plumer de la volaille centriste »*, fabriquer *« un gros oiseau socialiste avec une petite aile communiste et une petite aile centriste »*. Inacceptable. *« L'ouverture dans les corridors »*, il est contre.

1965 encore, cette fameuse année où il fut candidat à l'élection présidentielle. Il voulait vendre l'Europe. On ne l'a pas compris. On ne s'intéressait qu'à ses dents blanches et à son dentifrice : *« C'était,* se souvient-il, *une vacherie des gaullistes ! »* Heureusement, il croit avoir démontré depuis qu'il avait aussi des idées. Des élections européennes arrivent l'an prochain. Simone Veil veut constituer une liste typiquement centriste. Que ne l'a-t-elle pas fait en 1984 ? s'interroge M. Lecanuet. Il appelle à la constitution d'*« une liste d'hommes et de femmes dont on ait l'assurance qu'ils entraînent vraiment la France dans le marché commun, et s'il y a des convertis, s'ils sont sincères, tant mieux ! Généralement, ils se mettent en tête du cortège »*.

Surtout, M. Lecanuet a exhorté *« ses frères »* dans le *centrisme à être eux-mêmes*, à ne plus se cacher derrière leur petit doigt, à occuper tout seuls, *comme des grands*, la place du centre, à ne plus avoir *« honte de ce qu'ils sont »*, bref, à ne plus se délecter de toutes ces *« oscillations »* qui font les délices des journalistes. M. Lecanuet leur a posé sans ambage cette question : *« Etes-vous en nostalgie du ralliement à M. Mitterrand et pour l'alternative victorieuse des lendemains » ?* Formule qu'il résuma d'une image encore plus parlante : *« Il faut que vous sachiez si vous voulez faire des enfants avec l'UDF ou divorcer. »* M. Lecanuet, on l'aurait deviné, est pour la première solution.

Vrais et faux socialistes

Depuis vingt-trois ans, avec M. Mitterrand, c'est la guerre *froide. Les communistes*, il est le dernier à en parler. Et puis, aujourd'hui, les socialistes n'ont *plus de programme*, plus de dessein : M. Laurent Fabius, son voisin encombrant de Normandie, le *dit. Pour une fois, il le croit. « Les Français étaient fatigués des vrais socialistes*, ironise-t-il *encore. Ils vont vite se fatiguer des faux. »* Alors, pour lui, pas d'autre solution que de rester *arrimé à l'UDF. Pas forcément* pour faire plaisir à Giscard, qui l'a poussé délicatement vers la *porte de sortie en juin, mais* parce qu'il y a *« une vérité numérique »*. Le centre en France, *démontre-t-il, n'a jamais* dépassé la barre des 16 %. Alors, à son avis, *« la nécessité de l'UDF s'impose encore pour une longue période »*. Ah ! si l'on revenait à la proportionnelle, ce serait une autre histoire. *Mais les* centristes savent bien que M. Michel Rocard ne veut pas en entendre parler. *Alors, pour le* maire de Rouen, hors de l'UDF, point de salut.

Dans sa bonne ville, il repartira l'an prochain lui-même avec une liste RPR-UDF. Il établira une charte. Y adhéreront ceux qui veulent. *« Après, je l'agrémenterai »* concède-t-il tout de même. Après une heure de scène, les jeunes ont applaudi le vieux bateleur, debout. Qu'importe si sur le fond ils sont pour la plupart à l'opposé. Ils saluaient un artiste de la politique qui n'aura pas toujours bien réussi à se vendre mais qui ne veut pas voir le rideau tomber.

DANIEL CARTON.

La préparation des élections sénatoriales et municipales

Gard : l'arithmétique est pour le PS

NIMES
de notre correspondant

Les mille quatre cents grands électeurs gardois auront à choisir dimanche 4 septembre entre quatre candidats pour remplacer M. Georges Benedetti (CDS), démissionnaire de son mandat de sénateur pour cause de loi anti-cumul.

Les quatre candidats ont failli être cinq. Il s'en est fallu d'un rien que la zizanie ne s'installe dans les rangs de l'UDF. Deux personnalités se disputent l'investiture : M. Antoine Castelnau, membre du CDS, adjoint au maire de Nîmes et conseiller général, et M. Robert Ruas, maire de Saint-Jean-du-Gard, également membre de l'assemblée départementale et conseiller régional. Finalement, le 23 août, M. Ruas s'est rendu aux arguments de M. Castelnau, lequel revendiquait un siège *« historiquement nîmois »*.

Ce retrait n'a toutefois pas empêché le maire de Saint-Jean-du-Gard, dans une lettre aux grands électeurs, de leur donner rendez-vous en septembre 1989, époque à laquelle les trois sièges de sénateurs que compte le département seront à pourvoir.

Après cet épisode, restaient en lice, outre M. Castelnau, MM. Claude Pradille (CDS), maire de Sauve et conseiler général, et René Mathieu (PC), maire de Saint-Victor-la-Coste, conseiller général. Le quatrième candidat a rempli les formalités à la dernière minute. C'est un médecin demeurant à Bagnols-sur-Cèze, M. Jean Liabeuf, qui représentera le Front national.

Le véritable affrontement mettra vraisemblablement aux prises MM. Castelnau et Pradille, avec un avantage théorique pour le socialiste. Comme le reconnaît le candidat UDF, il existe au sein du corps électoral une majorité *« mathématique »* de gauche, qu'il crédite d'une avance d'environ 100 voix, malgré le passage à droite, en 1983, de villes comme Nîmes, Beaucaire, Saint-Gilles, Vauvert ou Uzès.

Ce glissement à droite du Gard de la plaine — voire vers l'extrême droite pour ce qui concerne les régions de Beaucaire et de Saint-Gilles, si on se réfère aux scores du Front national lors de la présidentielle et des législatives du printemps, — aurait-il des conséquences tangibles sur les cantonales de septembre-octobre ? A Beaucaire, le sortant communiste, M. Bernard Deschamps, n'a sûrement pas oublié que la circonscription avait élu le 16 mars 1986 un député Front national, battu cette année, M. Charles de Chambrun. A Saint-Gilles, le maire de la ville, M. Louis Girard, conseiller général sortant, se souviendra probablement des plus de 35 % atteints dans sa commune par M. Jean-Marie Le Pen.

Que le Front national ait des élus ou qu'il échoue, le fonctionnement du conseil général du Gard ne devrait pas être affecté outre mesure par les résultats des cantonales. Face à M. Gilbert Baumet, président politiquement inclassable, soutenu par une majorité socialiste, l'opposition, qu'elle soit de droite (RPR, UDF et modérés) ou communiste, ne devrait pouvoir renverser la tendance.

Car si une poussée de la droite « classique » est possible dans les deux cantons renouvelables de Nîmes « tenus » respectivement par le PS et le PC, ce dernier a montré, à l'occasion des élections législatives, qu'il possédait encore une bonne capacité de mobilisation dans le secteur d'Alès. Enfin, dans les zones rurales, le coefficient personnel des sortants devrait favoriser un certain *statu quo*.

OLIVIER CLERC.

● M. Marc Censi (UDF), président de la région Midi-Pyrénées, quitte le conseil général de l'Aveyron. — M. Marc Censi, président (UDF-PR) du conseil régional Midi-Pyrénées, a annoncé, le mercredi 31 août, qu'il se démet de son mandat de conseiller général de Rodez-Est (Aveyron). Le maire de Rodez, qui ne devait tomber sous le coup de la loi limitant le cumul des mandats qu'au lendemain des élections municipales de mars 1989, a préféré prendre sa décision à la veille des cantonales. Il évite ainsi l'organisation d'une élection partielle, son remplaçant à l'assemblée départementale devant être élu lors des élections du 25 septembre et du 2 octobre prochains.

Bouches-du-Rhône : consensus entre le FN et la droite à Martigues

MARTIGUES
de notre correspondant régional

Les instances départementales de l'UDF et du RPR des Bouches-du-Rhône doivent rendre publique, le lundi 5 septembre, la liste de leurs candidats aux prochaines élections cantonales. Un accord a été conclu entre les deux partis pour la présentation de candidats communs dans vingt-trois des vingt-quatre cantons renouvelables (douze RPR, dont un sortant ; neuf UDF, dont cinq sortants ; un CNI et un divers droite). Il y aura une primaire dans le canton d'Aix-en-Provence-Nord-Est, dont le conseiller général sortant, M. Jean-Pierre de Perretti Della Rocca, député (UDF, adhérent direct) et maire d'Aix-en-Provence, est démissionnaire en raison de la loi sur le cumul des mandats. Une situation particulière prévaut dans le canton de Martigues, où le candidat divers droite, M. Robert Fouque, a reçu également l'investiture du Front national et devrait conduire une liste d'union RPR-UDF-FN aux prochaines élections municipales.

Le cas de M. Fouque, un dermatologue de cinquante ans, président du Club 89 de Marseille et très proche du RPR, évoque celui de M. Laurens Deleuil, maire (UDF) de Marignane, qui, aux cantonales de 1985, s'était présenté comme candidat divers droite avec la double investiture UDF-RPR et le soutien du FN. L'accord réalisé entre la droite et l'extrême droite s'est traduit par un communiqué commun des responsables locaux du RPR et du FN et de trois conseillers municipaux radicaux. Ce communiqué a reçu l'aval de la fédération RPR mais pas de l'UDF, qui, sur le plan local, est en proie à des querelles de personnes.

En ce qui concerne les élections *municipales*, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, avait annoncé le 16 août à Marseille (*le Monde* du 18 août) qu'il y aurait une liste d'union entre la droite et l'extrême droite dès le premier tour de scrutin à Martigues, préfigurant, selon lui, d'autres accords dans des communes des Bouches-du-Rhône détenues par la gauche. M. Philippe Milliau, secrétaire départemental du FN des Bouches-du-Rhône, a confirmé ces déclarations le mercredi 31 août, en précisant que *« les accords en gestation concernaient également des communes de droite »*.

Les discussions relatives à la constitution d'une liste d'union à *Martigues n'ont, en fait*, pas complètement abouti. Si un accord a été conclu sur la tête de liste, la repré*sentation de chaque composante fait* toujours l'objet de tractations. Mais, comme pour les cantonales, il y a également consensus à travers une association, *Martigues pour tous*, présidée par M. Fouque, dans laquelle siègent, ès qualités, des représentants du RPR, de l'UDF et du FN, au côté de personnalités sans étiquette.

Reste à officialiser une alliance *politique en bonne et due forme* à laquelle souscrit le RPR mais qui suscite des réserves au CDS et parmi certains membres du PR. Aux dernières élections présidentielle et législatives, le Front national avait obtenu à lui seul autant de voix que le RPR et l'UDF réunis. Mais la commune est acquise depuis toujours à la gauche, avec une municipalité communiste en place depuis vingt-quatre ans. En 1983, la liste d'union de la gauche, conduite par le maire sortant, M. Paul Lombard (PC), élu député en juin dernier, l'avait aisément emporté dès le premier tour de scrutin avec 61,45 % des suffrages exprimés (trente-six élus sur quarante-trois) face à deux listes de droite concurrentes.

GUY PORTE.

Le chef de l'OLP à Strasbourg les 13 et 14 septembre

Le Parti socialiste clarifie sa position sur la venue de M. Arafat

La venue de M. Yasser Arafat à Strasbourg, les 13 et 14 septembre, à l'invitation du groupe socialiste du Parlement européen, fait décidément beaucoup parler. Certaines organisations juives ont annoncé qu'elles manifesteraient contre cette visite à Strasbourg. Le Parti socialiste français a reçu une avalanche de lettres, les unes favorables, les autres très hostiles à cette visite. Les divisions internes du PS sur cette question ont été perceptibles ces dernières semaines, et l'on avait le sentiment que le PS français était très réticent relativement à ses homologues européens à l'égard de cette initiative, pour des raisons de fond : parce que, estimaient certains, c'était rendre un bien mauvais service à M. Shimon Pérès à l'approche des élections en Israël ; et enfin pour des raisons d'opportunité, à savoir la proximité des élections cantonales françaises, et le trouble que cette visite — qui tombe fortuitement au moment du Nouvel An juif — risquait de jeter dans une partie de l'électorat, notamment alsacien.

Le bureau du PS a donc mis au point le 31 août, après un long débat, un communiqué clarifiant sa position. Le PS, en substance, asume cette invitation, lancée à l'initiative de la présidence allemande du groupe socialiste de Strasbourg :

« Il entre en effet dans la compétence des députés socialistes européens, qui ont eu à débattre récemment des protocoles liant la CEE à Israël et de l'accès au marché européen des productions agricoles palestiniennes de s'informer de la situation d'une région marquée notamment par le soulèvement palestinien, qui dure depuis le mois de décembre dernier et par les importantes décisions du roi Hussein de Jordanie. Leur but est de rechercher ainsi le moyen de contribuer à une paix juste et durable. »

Le Parti socialiste rappelle à la fois qu'il condamne toute forme de terrorisme et *qu'il s'est ému* d'une répression (dans les territoires occupés) *« qui ne peut que rendre plus difficile toute solution négociée »*. La paix, poursuit le bureau exécutif du PS, *« doit se fonder sur la double reconnaissance du droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues et du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à une patrie.* [...] *La visite de M. Arafat au parlement européen sera utile si le dirigeant de l'OLP, à la veille de la réunion du Conseil national palestinien, fait sa part du chemin vers la reconnaissance réciproque avec toutes ses conséquences et, par là-même, vers la paix. »*

Exigences

C'est cette *« part du chemin »* que paraissaient aussi escompter de M. Arafat les autorités françaises, et c'est pourquoi — même si pour l'instant on dément au Quai d'Orsay — il semble bien *que* l'entourage de M. Roland Dumas soit en train d'examiner les modalités d'une éventuelle rencontre. *Il n'est certes pas* question de la venue à Paris du chef de l'OLP. Mais on travaille à organi*ser un « contact »* à Strasbourg, dont on ne sait pas encore quelle teneur il pourra avoir (protocolaire *ou plus*), *ni à quel niveau* il se situera (le ministre des affaires étrangères ou moins).

Il est vraisemblable que, de son côté, la centrale palestinienne fasse valoir des exigences maximales. Elle l'avait fait déjà sur le principe de la venue de son leader à Strasbourg, en estimant qu'une invitation émanant du seul groupe socialiste de l'Assemblée européenne, n'était pas suffisante, et que M. Arafat devait être reçu par une institution représentant la CEE *en tant que telle*. La *formule* retenue est des plus ambiguës : c'est le groupe socialiste qui invite, et la visite n'a donc pas de caractère officiel. M. Arafat ne s'exprimera d'ailleurs pas devant l'hémicycle de Strasbourg. En revanche, il sera reçu par le président du Parlement européen, Lord Plumb, et par M. Papoulias, ministre des affaires étrangères grec représentant la présidence tournante de la CEE, ces deux rendez-vous ayant été organisés à la demande pressante de M. Ardnt, président ouest-allemand du groupe socialiste.

Au cabinet de Lord Plumb, on fait valoir que le président du Parlement a coutume de recevoir des visiteurs quand un groupe en *fait* la demande, et qu'il ne faut, par conséquent, y voir aucune forme de reconnaissance officielle. La rencontre avec M. Papoulias, qui viendra spécialement d'Athènes, est, en revanche, plus étonnante. Elle aurait dû, en effet, faire l'objet d'une concertation, qui n'a pas eu lieu, avec les différents pays membres de la CEE. Mais la politique grecque à l'égard du Proche-Orient étant ce qu'elle est, il est probable que M. Papoulias, dans son ardeur, aura oublié de demander mandat à ses pairs.

CLAIRE TRÉAN.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 31 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant, dont nous publions les principaux extraits.

● VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le premier ministre a rendu compte au conseil des ministres du voyage qu'il vient de faire en Nouvelle-Calédonie du 26 au 28 août avec le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, le ministre de l'intérieur et le ministre des départements et territoires d'outre-mer.

Il a indiqué qu'il avait reçu, à chaque étape et de la part de toutes les communautés, un accueil chaleureux qui exprimait un profond désir de paix et de réconciliation, en même temps qu'une attente à l'égard du rééquilibrage que l'Etat s'est engagé à conduire en faveur des régions de l'intérieur et des îles.

Il a constaté que le rapprochement réalisé grâce au dialogue engagé à Paris lors de la signature des accords du 26 juin et du 20 août commençait à se concrétiser sur le *terrain, permettant ainsi le retour au* calme et le respect de l'ordre public.

Le premier ministre a indiqué que *cette démarche, inspirée par* les orientations du président de la République, avait maintenant besoin, pour être affermie, de la garantie solennelle du peuple français souhaitée par les deux communautés. Ainsi les Néo-Calédoniens seront assurés de la stabilité et de la durée pour construire la paix et le développement. Le conseil des *ministres sera donc saisi le 5 octobre* prochain du projet de loi arrêté après avis du congrès du territoire, du comité consultatif placé auprès du haut-commissaire et après examen par le Conseil d'Etat.

Conformément à l'article 11 de la Constitution, le gouvernement proposera alors au président de la République de soumettre ce texte à référendum. Ce référendum aura lieu le 6 novembre prochain.

Enfin, le premier ministre a rappelé aux membres du gouvernement que si les tensions sont apaisées et les conflits désamorcés, la Nouvelle-Calédonie mérite une attention particulière pour éviter le retour aux difficultés antérieures. Il leur a demandé de veiller à la mise en œuvre rapide, par leurs départements ministériels respectifs, des engagements pris.

● LA RENTRÉE SCOLAIRE 1988

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a présenté au conseil des ministres une communication sur la rentrée scolaire 1988.

Près de 13 millions d'élèves seront accueillis le 6 septembre dans les établissements scolaires. L'évolution des effectifs des écoles — 40 000 élèves en plus — et des collèges — 67 000 élèves en moins — *reflète celle de la démographie.*

Deux traits marquent cette rentrée : d'une part, la forte croissance du nombre des élèves des lycées (plus de 7 %, soit environ 90 000 lycéens) et l'augmentation du taux de scolarisation à dix-huit ans, qui est passé de 30 à 47 % au cours des six dernières années ; d'autre part, l'intérêt grandissant des jeunes pour les filières technologiques et professionnelles : sont attendus 14 000 élèves supplémentaires pour préparer le baccalauréat professionnel et 8 500 dans les sections de technicien supérieur.

Pour accueillir ces élèves, les collectivités territoriales, responsables des locaux, ont accompli un effort important : trente-six collèges et vingt-quatre lycées vont ouvrir leurs portes pour la première fois. De son côté, l'Etat, dans le budget 1988, avait créé 3 100 emplois supplémentaires et prélevé 3 500 postes sur les dotations des collèges pour accueillir les lycéens, sans toutefois améliorer les conditions d'enseignement.

Une rentrée scolaire se préparant un an à l'avance, le gouvernement actuel n'était pas en mesure de modifier profondément les conditions de la rentrée 1988. Mais, par des mesures urgentes arrêtées en conseil des ministres le 1er juin dernier (850 MF pour les enseignements scolaires), il a voulu apporter des améliorations immédiates à la formation des jeunes et marquer les orientations de la nouvelle politique éducative.

Le ministre a souligné la travail considérable accompli par nombre d'instituteurs et de professeurs pour rénover notre enseignement et en accroître l'efficacité. Cet effort doit se poursuivre et s'élargir pour que l'école réponde pleinement aux besoins de la nation et aux espoirs que les jeunes et leurs parents mettent en elle.

● L'ÉVOLUTION DE L'OPÉRA DE PARIS

(Lire pages 1 et 17.)

● L'ACCUEIL ET LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONTEMPORAINE

(*Le Monde* du 1er septembre et lire page 23.)

Enfin, sur proposition du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, M. Francis Gutmann, ambassadeur de France, a été nommé président du conseil d'administration de Gaz de France. (*Le Monde* du 30 août).



municipales

Rhône : consensus ... droite à Martigues

et 14 se...

sa position ... Arafat

C'EST LA RENTRÉE !

Romans français, lettres étrangères, philosophie, histoire et documents : le paysage littéraire de septembre en pages 12 et 13

Le Monde

DES LIVRES

Lévi-Strauss, le dit et le tu

Quatre-vingts ans, insoucieux de sa postérité, l'ethnologue a néanmoins accepté le jeu du livre-entretien

LES livres de Claude Lévi-Strauss se suivent et se ressemblent. Peu importe que celui-ci ne soit que d'entretiens. Sans être égal, il est pareil aux autres : discret sur ses sources profondes, l'auteur revient sans se lasser sur les chemins de sa vie intellectuelle. En ajoutant çà et là un détail complémentaire, il dresse l'arbre généalogique de ses influences. Et si l'on a quelquefois reproché à Lévi-Strauss de ne pas avoir le sens de l'histoire, faut-il au moins lui reconnaître celui de la durée. Cela dit sans malice ni la moindre ironie.

Claude Lévi-Strauss se veut volontiers insoucieux de sa postérité et de son audience. Il s'inquiète peu du bruit que l'on fait autour de lui. N'empêche qu'il s'est prêté une fois encore, paradoxalement, au jeu des questions et des réponses (1). Sa coquetterie particulière sera ici d'être le chat plutôt que la souris.

Didier Eribon, son interlocuteur, faisant plus figure de disciple que de questionneur impertinent, a laissé sa fronde au vestiaire. Résultat : Claude Lévi-Strauss répond à des questions qui lui sont posées en manière de relance, comme si elles avaient été préparées en fonction des réponses. Heureusement, de temps en temps, la belle pensée s'emballe et donne l'impression d'opérer *in vitro*. Restera par endroits le sentiment de l'esquive...

J'en veux pour preuve la manière elliptique dont l'auteur de *Tristes Tropiques* écarte les confidences sur sa vie privée. S'il signale par exemple qu'il fut plusieurs fois marié, c'est sur le ton de celui pour qui ces événements ne sont que des balises au fil du temps.



Claude Lévi-Strauss vu par Arnaud Baumann.

Un pissenlit sur la ligne Maginot

Claude Lévi-Strauss – professeur au Collège de France et membre de l'Académie française – n'est pas Roger Vadim, évidemment ! Rien ne l'oblige à en dire plus. Je n'arrive pourtant pas à croire qu'un homme – hautement spécialisé dans les relations de parenté, amateur de réussites (où l'on « marie » les cartes, les fiches ou les mythes), amoureux d'ordre et de beauté – accorde aussi peu de place à celles qu'il a choisies. Rousseauiste déclaré, grand lecteur de la littérature du dix-neuvième siècle, amateur d'opéra, comment se fait-il qu'il tienne ses passions amoureuses pour négligeables dans son *curriculum vitae* ?

Bien sûr, j'exagère et je suis trop exigeant avec quelqu'un que j'admire. C'est le défaut des *groupies* : ils veulent tout savoir. *De près et de loin*, qui mélange le vécu et le théorique, s'attarde peu aux sentiments, fuit les états d'âme et ferme les yeux sur les scories de l'existence. Un homme, un chercheur, un savant – qui vient de fêter ses quatre-vingts ans – a le droit de réserve...

Claude Lévi-Strauss n'est cependant pas un regard clinique ni un monstre froid. Il parle bien de ses amitiés – Alfred Métraux, Max Ernst, Roman Jakobson, Jacques Lacan – de ses coups de cœur : sa première rencontre avec les « sauvages ». Il en a été définitivement irradié.

Les Bororo, les Caduveo et les Nambikwara sont partout présents. Toute sa carrière, d'ailleurs, s'est appuyée sur ce choc exotique. Rêveur de l'avant-voyage et penseur de l'après. Il n'a finalement fait que « reconstruire » ces moments privilégiés. Il les a revus au ralenti, image par image, et il les a analysés.

Il y aurait à faire une théorie des « instants bouleversants » dans l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. On y trouverait aussi bien les devantures d'une boucherie ou d'une boulangerie (à l'âge de deux ou trois ans, sans savoir lire, il repère le préfixe *bou*), un pissenlit sur la ligne Maginot (déclic intuitif de l'idée de structure), un masque Kwakiult qu'un mythe Bororo (celui qui sert de référence aux *Mythologiques*). D'où la parenté – qu'il revendique – avec les surréalistes...

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 15.)

(1) Voir par exemple Georges Charbonnier, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Plon-Julliard, et les « Radioscopie » de Jacques Chancel (France-Inter).

Le paradis perdu d'Irène Schavelzon

Cette romancière discrète dit, comme personne, l'exil intérieur et la nostalgie de l'enfance

LE jour où il deviendra inévitable que la littérature emboîte le pas à la poésie dans la voie menant aux catacombes, il est à parier qu'Irène Schavelzon ne sera ni surprise ni contrariée outre-mesure.

Depuis 1960, où elle fit paraître son premier livre (1), elle n'a publié que quatre récits aussi denses que laconiques, dont le moins bref n'atteint pas les cent cinquante pages, mais ils ont de tels lointains... Et si le cercle de ses lecteurs s'est agrandi, silencieusement, tel celui que provoque à la surface d'un lac le jet d'un petit caillou, Schavelzon n'en demeure pas moins un mot de passe.

On sait que, le remords excepté, la nostalgie est la plus diligente des muses, et que *« les vrais paradis sont les paradis qu'on a perdus »*. Cette phrase, dont, grâce à la distraction de Milton, Proust sut profiter, pourrait figurer en exergue dans chacun des ouvrages d'Irène Schavelzon. Car en suivant par étapes la vie d'une même narratrice, ils composent l'histoire intime d'une unique obsession : le regret intolérable d'un monde *« où les jours et les jours, les mois et les mois, les années et les années n'auraient aucune durée »* ; où chaque matin on entamerait la vie *« en souhaitant qu'elle se termine là, dans la salle des enfants où le soleil entre tout droit et s'étale sur le parquet comme une fleur somptueuse »*.

Dans les livres de cet écrivain, il y a toujours un *« là-bas »* où le passé commence dans une de ces grandes maisons sonores des étés d'autrefois, avec des chambres où s'enfermer, et des chambres à ouvrir avec précaution pour surprendre la pose du dormeur ; et des jardins et des vergers qui se perdent dans des pâturages. Il y a des fillettes, et des femmes adultes, et, une fois, une seule, il y eut la présence d'un père style commandeur, et ses punitions. Mais ces chagrins, plus grands que les nuits passées à pleurer, ont depuis perdu leur saveur âcre.

D'un ouvrage à l'autre, la narratrice de Schavelzon ne change pas ; c'est toujours une femme qui, à un moment donné, plonge, enveloppé dans ses rêveries, dans les abîmes d'un bonheur irrécupérable : l'enfance.

Les mystiques de l'« en deçà »

On peut distinguer deux sortes d'individus : il y a ceux qui, si loin qu'ils remontent les pyramides du temps, continueront d'entendre avec un serrement de cœur le grincement des grilles du jardin d'enfance se refermant à jamais dans leur dos ; et il y a, en revanche, ceux pour qui grandir revient à s'éloigner de l'enfer.

Les seconds peuvent se dire, avec le calme cynisme de Céline : *« Les enfants sont comme les années, on ne les revoit jamais. »* Les premiers, eux, ne guériront pas, quoi qu'il leur arrive, de leur ancienne félicité, et, dans le meilleur des cas, ils deviendront des mystiques, pour ainsi dire, de l'« en deçà », autrement dit, du paradis perdu.

Dans *la Fin des choses*, un homme et une femme qui s'aiment rentrent chez eux, après des vacances qui ont été superbes – mais comme il est bon de se retrouver chez soi, seuls, à l'abri des autres !

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Les Mères*, Gallimard, 1960. Repris en 1980, aux éditions Des femmes, où l'on trouve également : *la Chambre intérieure* (1975), *les Escaliers d'eau* (1978) et *le Réduit* (1984).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Orange amère, de Didier Van Cauwelaert

Rire, et après ?

LE romancier franchement drôle et voilà tout, l'amuseur sans chichi qui fait tant défaut en nos rentrées de plus en plus infatuées et pompeuses, cette fois nous le tenons. Depuis *Vingt ans et des poussières* (prix Del Duca 1982), *Poisson d'amour* (prix Nimier 1984) et *les Vacances d'un fantôme* (Gutenberg du livre 1987), depuis ses deux pièces, *l'Astronome* et *le Nègre*, Didier Van Cauwelaert était bien placé pour occuper la place laissée vacante par la disparition d'Aymé, de Queneau, de Nimier, et le silence de Blondin, de Dormann. Voici assuré le maintien d'une tradition bien française de la fantaisie pour la fantaisie. Par ici la sotie !

Soit un bourg alpin ; un genre de *Clochemerle*, mais, depuis le temps, le comique du voisinage avait besoin de ravalement. Chavignin vit à l'heure des domaines skiables, du manger-lance-pierre, des curés bleu pétrole qui projettent du Duras au ciné-club paroissial. C'est le premier bon point de *l'Orange amère* : la bêtise contemporaine y souffle sur la vieille satire villageoise.

Le roman familial qui nous guide échappe moins à la convention, mais l'auteur en joue très ouvertement. Une certaine Jeanne, fille de la garde-barrière, ignora si elle est la fille du châtelain local, décédé, ou d'un peintre animalier également disparu. Les veuves elles-mêmes hésitent et se disputent le rejeton, que son état de bâtarde prédispose à l'insouciance et à l'effronterie. A l'exemple des « marraines » fantasques s'ajoute celui du curé, dont Jeanne tient l'harmonium, et qui a gardé de son passé d'aumônier des artistes un sens tout païen de la débrouillardise. « Miko » – c'est le surnom du prêtre, né Mikhaïlovitch – apprend à sa protégée *« le solfège, le latin et l'irrespect »*. Retenez bien cette énumération, si cela vous amuse de démonter le persiflage propre à Van Cauwelaert. Seul mérite d'être enseigné – et signale les êtres dignes d'affection – le refus de tous les conformismes.

RIEN de tel, pour forger l'impertinence, qu'un carcan bien rigide et injustifiable : Jeanne est élevée chez les Ursulines. Même au couvent, elle trouve un modèle de déviationnisme en la personne d'une religieuse professeur de cuisine. Les rencontres cocasses sont affaire de don. Elles arrivent à qui sait les raconter et en faire profit.

Faut-il recenser ces assauts de loufoquerie ? On n'en finirait pas. A chaque page, Jeanne suscite du surprenant. Echappée du couvent en feu, elle suit une de ses marraines, Clémence, dans un « remake » de voyage de noces. Le mari était marquis et marchand d'armes. Cela aidait à voir les dessous des pays traversés, et ceux de la nature humaine. Le périple initiatique mène nos fofolles de l'Algérie au Caire, du Bosphore à Miami, des Bahamas à Calcutta, avec retour par la Chine et la Thaïlande. Chaque escale est l'occasion de découvrir une variété pittoresque de la réjouissante chiennerie de l'espèce.

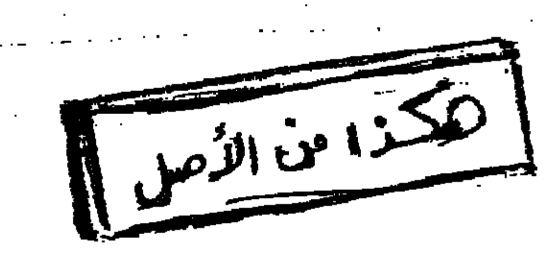
Pas de formation complète sans éducation sentimentale. Jeanne la reçoit du fils légitime du marquis, un certain Guillaume. Le dépit de n'être que putative se change bientôt, chez elle, en envie d'offrir son innocence à l'héritier. Une vieille « Rover » aux savantes odeurs de cuir servira de nid et d'usine à rêves pour une double perte de virginité qui constitue le passage le plus charmant du récit, malgré sa fin dramatique. On a la mort facile, dans *l'Orange amère*, et drôlette ; bien entendu, irréelle.

Rien n'est assez saugrenu pour le conteur, qui a résolu de nous estourbir sous les inventions. Après les voyages et les révélations, retour au château. La marquise y élève un tigre, fait tirer au canon contre les tennismen, dont une balle a étouffé son fauve ; après quoi, elle dresse un sanglier à défoncer les téléviseurs les soirs d'émissions nulles, c'est-à-dire souvent. Il n'en faut pas plus pour que les gens « normaux » et les neveux cupides la fassent enfermer comme folle. Ainsi la vie se venge-t-elle des êtres de magie et de rêve.

LA marquise-marraine parle aux arbres de l'asile et, pour avoir la paix, elle compose avec l'idée que les médecins se font de sa démence. Jeanne lui rend visite, entre deux tentatives pour devenir actrice, avec l'aide du Père Miko. Cette vocation procède directement des hasards et des incertitudes de sa naissance. Faute d'être quelqu'un, elle sera « plusieurs ». Elle se cherchera dans les autres. Elle qui sait qu'elle porte malheur, elle donnera du plaisir. Fille de personne, elle s'en sortira en vivant par procuration. On voit que *l'Orange amère* ne fait pas que galéjer... Jeanne entend réussir pour venger ses protecteurs, pour oublier la folie, la vieillesse, la mort.

La réussite sera modeste. Après avoir passé une nuit de milliardaire avec le denier du culte offert par Miko, elle deviendra bruiteuse de radio, doublure d'une star américaine, aliénée par les caprices et les mécomptes du modèle... La satire villageoise se double alors d'une satire savoureuse du show-biz.

(Lire la suite page 14.)



LA RENTRÉE

ROMANS FRANÇAIS

Bel automne

Deux cent neuf romans français entre la fin août et novembre : une concentration excessive, mais d'assez bonnes surprises.

CERTES, plus de deux cents romans pour un automne, c'est trop, puisque désormais la « vie » moyenne d'un livre ne dépasse guère deux mois. Mais la fameuse « rentrée littéraire », phénomène très français en raison des grands prix attribués en novembre, permet tout de même des retrouvailles agréables – d'autres moins... – et des découvertes, particulièrement cette année où les éditeurs ont fait confiance à cinquante-cinq romanciers débutants. Chacun devrait trouver de quoi alimenter ses rêves. Voici donc quelques noms et quelques titres pour vous donner un aperçu de ce qui vous attend et de ceux qui vous attendent.

D'abord les « stars » et/ou les stakhanovistes de la course aux prix. Bernard-Henri Lévy, bien sûr, qui, après avoir obtenu le prix Médicis pour son premier roman, revient avec *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset). Et puis, Françoise Chandernagor (*la Sans Pareille*, éditions de Fallois) qui, déjà, suscite enthousiasme et détestation (*le Monde* du 26 août). Chez Gallimard, on publie tout à la fois Philippe Labro (*Un été dans l'Ouest*), Jacques Almira (*le Sémaphore*) et Pascal Bruckner (*Qui de nous deux inventa l'autre*). Jacques Henric (*Walkman*) et François-Olivier Rousseau (*la Gare de Wannsee*) – tous deux chez Grasset – doivent bien aussi nourrir quelques espoirs. Pierre-Jean Rémy, élu récemment à l'Académie française, et Hervé Bazin, qui préside l'Académie Goncourt, n'attendent plus de récompense, mais sont là quand même (*Annette ou l'éducation des filles*, Albin Michel, et *le Démon de minuit*, Grasset).

Faraggi reparaît

Le dernier roman de Guy Hocquenghem, *les Voyages et Aventures extraordinaires du frère Angelo* (Albin Michel), est désormais un ouvrage posthume. Hocquenghem est mort à quarante-deux ans dimanche 28 août (*le Monde* du 30 août).

Après un prix Femina et une longue absence, Claude Faraggi reparaît, avec l'étonnant *la Saison des oracles* (Flammarion). Le quatrième et gros roman d'Erik Orsenna, *l'Exposition coloniale*, est très attendu, et les nombreux lecteurs de *Naissance d'une passion* de Michel Braudeau (prix Médicis 1985) retrouveront avec délices Axel Balliceaux dans *l'Objet perdu de l'amour* (tous deux au Seuil). Les prétendus « nouveaux hussards », plus très nouveaux d'ailleurs, sont présents, comme à quasiment chaque rentrée : Didier Van Cauwelaert (*l'Orange amère*, Seuil), Patrick Besson (*la Mort de Pouchkine*, Albin Michel), Denis Tillinac (*Un léger malentendu*, Laffont).

Les « tranquilles », ceux qui souhaitent d'abord retrouver – ou trouver enfin – leur public, sont nombreux au rendez-vous. Parmi eux : Christiane Rochefort (*la Porte du fond*, Grasset), Patrick Cauvin (*Werther, ce soir*, Albin Michel), Patrick Reumaux (*l'Ile au pauvre homme*, Balland), Cavanna (avec la suite des *Fosses Carolines*, *les Couronnes d'Irène*, Belfond), Claude Courtot (*Journal imaginaire de mes prisons en ruine*, Corti), Claude Ollier (*Deconnection*, Flammarion), René de Ceccaty (*la Sentinelle du rêve*, Michel de Maule), Walter Prévost (*l'Affaire Cassandra*, Presses de la Renaissance), Hervé Guibert (*les Gangsters*, Minuit, et *Mauve la vierge*, Gallimard), François Bon (*Décor Ciment*, Minuit) et Leslie Kaplan (pour son cinquième livre, *l'Epreuve du passeur*, POL).

Parmi les seconds romans, les plus attendus sont sans doute ceux de Richard Jorif (*Clownerie*, François Bourin) et d'Alexandre Jardin (*le Zèbre*, Gallimard). Mais ne manquez pas Patrick Deville (*Longue vue*, Minuit) et n'oubliez pas D. Belloc (*Suzanne*, Lieu commun), Dominique Viseux (*la Citadelle des brumes*, Régine Deforges), Dominique Schneidre (*les Chagrins d'éternité*, Laffont), Annie Cohen (*l'Edifice invisible*, Editions des Femmes), Claide Devarrieux (*Innocentes*, Mercure de France), Dominique Muller (*Danger public*, Seuil), Calixte Belaya et Ya Ding (*Tu t'appelleras Tanga*, et *les Héritiers des sept royaumes*, Stock).

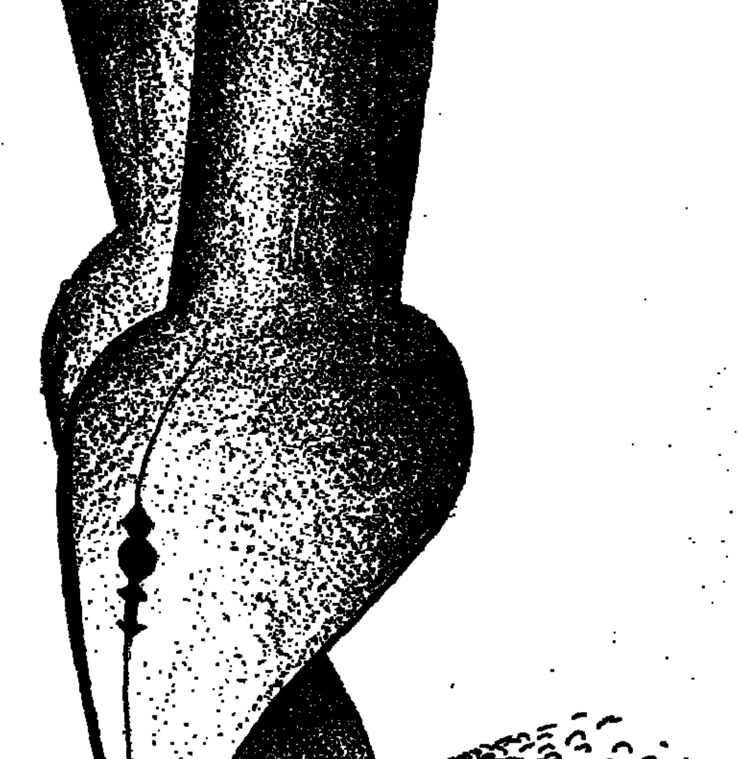
Encouragés et soutenus

Quand on recommande un premier roman, on s'entend souvent répondre : « Ce n'est pas si bien que ça. » Mais les œuvres de jeunesse des « classiques », sur lesquelles on se précipite à la moindre réédition, sont-elles « si bien que ça » ? *A posteriori* oui, puisqu'on y voit en germe ce qui a été accompli. Mais, avant cela, il a bien fallu parier sur le futur, l'inconnu. Parmi les cinquante-cinq « nouveaux » romanciers qui arrivent, certains ont sans doute de l'avenir, s'ils sont encouragés et soutenus, notamment Philippe Hadengue (*Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique nord*, Maren Sell), Luc Lang (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard), Nadine Diamant (*Désordres*, Flammarion), Eugène Nicole (*l'Œuvre des mers*, François Bourin).

Vous devriez aussi avoir la curiosité de regarder – on peut toujours feuilleter avant d'acheter – Jean Colombier (*les Matins céladon*, Calmann-Lévy), Pierre Furlan (*l'Invasion des nuages pâles*, Actes Sud), Colette d'Orgeval (*la Nuit menteuse*, Albin Michel), Sophie Avon (*le Silence de Gabrielle*, Arléa), Ali Serghini (*la Nuit par défaut*, Editions de l'Aube), François Blanchot (*le Chevalier sur le fleuve*, Balland), Edgar Smadja (*Pisse-Vinaigre*, Barrault), Lucille Debaille (*Framboise*, Belfond), Jean-Pierre Siméon (*Passage du désir*, le Castor Astral), René Fregni (*les Chemins noirs*, Denoël), Wilfrid Simon (*les Murs*, La Différence), Claude Jacquillard (*le Testament de Philadelphie*, Favre), Jean Guerreschi (*Montée en première ligne*, Julliard), Antoine Spire (*la Répartition*, Laffont), Philippe Raymond Thimonga (*Abel des landes*, Mercure de France), Danaë Kalder (*Mercredi à Chinatown*, Orban), Thierry Marignac (*Fasciste*, Payot), Roland Clément (*Tableau noir*, Phébus), Raymond Beaudet (*Passeport pour la liberté*, Picollec), Christian Lehmann (*la Folie Kenneway*, Presses de la Renaissance), Michel Besnier (*le Bateau de mariage*, Seuil), François Vallet (*les Années d'absence*, Souffles), Thierry Bayle (*le Parc de la résidence*, La Table ronde) et les vingt-huit autres qu'on ne peut citer faute de place.

A l'autre bout de la carrière d'écrivain, chez ceux qui, vivants ou morts, sont déjà des classiques, vous découvrirez, outre un singulier *Voyage au bout de la nuit*, un album où le texte de Céline est accompagné d'étonnants dessins de Tardi (Futuropolis/Gallimard), un récit de Julien Gracq (*Autour des sept collines*, Corti), des inédits de François Mauriac (*la Province*, Arléa), et *Quoi ? L'éternité*, de Marguerite Yourcenar (Gallimard), le dernier volume – inachevé – du *Labyrinthe du monde* (après *Souvenirs Pieux* et *Archives du Nord*) : les « mémoires » alertes d'une dame de quatre-vingt-quatre ans, interrompus par la mort, et qui s'annonçaient déconcertants pour ceux qui rangent Marguerite Yourcenar parmi les écrivains convenus et académiques...

Jo. S.



LETTRES

De Tom Wolfe à Amos Oz,

Cinquante romans étrangers de plus que l'an dernier : les éditeurs jouent l'« ouverture ».

DE l'afflux des traductions, alors que la production française reste stable, certains, déjà, déduisent que la littérature française est « en panne » (ce que, du reste, ils ressassent depuis des années, dans un milieu littéraire menacé d'impuissance par goût de l'autoflagellation). C'est un peu facile et un peu vite dit, comme le prouvent la qualité de certains premiers romans et le talent de plusieurs jeunes écrivains, qui ne publient pas cette année : Jean Echenoz, René Belletto, Marie Redonnet, Michel Rio, Anne Garreta, pour ne citer – il faut bien s'accorder quelques menus plaisirs – que nos préférés. Cela dit, tant mieux si les romans traduits sont de plus en plus nombreux.

C'est peu dire que les traductions de l'anglais dominent : plus de cinquante, contre une quinzaine de l'italien, une douzaine de l'espagnol et de l'allemand, et moins de dix pour les autres langues. Les livres les plus attendus sont le premier roman du New-Yorkais Tom Wolfe, essayiste et « inventeur » du « nouveau journalisme », *le Bûcher des vanités*, très grand succès aux Etats-Unis (Sylvie Messinger), et ceux du Soviétique Anatoli Rybakov (*les Enfants de l'Arbat*, Albin Michel, et *le Sable lourd*, Fayard). Tous deux vont venir à Paris présenter leurs ouvrages.

Chez les anglophones, les « habitués » sont fidèles au poste : Nadine Gordimer, Doris Lessing (*le Conservateur* et *la Descente aux enfers*, Albin Michel), J. M. Coetzee (*Foe*, Seuil), Edmund White (*la Tendresse sur la peau*, Bourgois), Jérôme Charyn (*Frog*, Stock). Il ne faut pas manquer William Gaddis (*Gothique Charpentier*, Bourgois), ni négliger le nouveau Paul Bowles (*la Jungle rouge*, Quai Voltaire, accompagné de la réédition d'*Après moi le déluge* dans la collection « l'Imaginaire » de Gallimard). Parmi tous ceux qu'on aura plaisir à retrouver ou à découvrir, citons aussi John Fante, Barbara Pym, Henrietta Garnett, fille d'Angelica Garnett et petite nièce de Virginia Woolf (*les Compagnons de la grappe*,

HISTOIRE ET DOCUMENTS

L'avalanche 1789

Bicentenaire oblige, édition rime avec Révolution. Mais l'école, la religion, l'immigration sont aussi au programme.

FAISONS d'entrée un sort à ce qui dominera massivement cette saison du bicentenaire : les ouvrages inspirés par la Révolution française. Il y en a trop pour tenter d'en dresser une liste. Entre le *Dictionnaire critique*, que dirigent François Furet et Mona Ozouf, *la Révolution (1780-1880)*, que publie le même François Furet chez Hachette (« Le Monde des livres » du 26 août), *le Dictionnaire historique de la Révolution française* (PUF) et celui des personnages de ladite Révolution rassemblés par Roger Caratini (Le Pré-aux-Clercs), les amateurs de gros ouvrages seront gâtés. Mais les sillons de 1789 sont encore abondamment abreuvés par des classiques de l'historiographie révolutionnaire étrangère : *le Gouvernement de la Terreur*, de Palmer (Armand Colin), *Réflexions sur la Révolution française*, d'Edmund Burke (Hachette), ou *Des origines de la Révolution française*, de William Doyle (Calmann-Lévy), et par des biographies : *Sieyès*, de Jean-Denis Bredin (Fallois), *Marat* et *Robespierre*, de Jean Massin, qu'on réédite chez Alinéa. On pourra également relire les chroniques publiées pendant l'été par Michel Winock dans *Le Monde* (*L'année de la liberté, 1789*, Orban). Et puis il y aura des collections entières consacrées à l'événement : « La Révolution en ses œuvres », dirigée par Yves Lemoine, chez Flammarion, « Femmes et révolution », chez Alinéa, que dirigent Michel Vovelle – qui publie également *la Révolution contre l'Eglise* (Complexe) – et Dominique Godineau.

Cette avalanche – qui fera à n'en pas douter quelques victimes chez les éditeurs – ne devrait pourtant pas détourner les passionnés d'histoire de quelques ouvrages dont la publication ne doit rien à l'actualité du bicentenaire. Parmi eux, l'*Histoire de la France religieuse*, dont les deux volumes sont dirigés par Jacques Le Goff et François Lebrun (Le Seuil), devrait faire figure d'événement. Il ne s'agit pas en effet d'une « simple » histoire religieuse de la France, mais d'une *revisitation de toute l'histoire* française à travers le phénomène religieux. Le Seuil annonce également une monumentale *Histoire mondiale des sciences* et une enquête historique qui promet, elle aussi, d'éclairer un large pan de notre histoire nationale : *les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, d'Annie Moulin.

Des paysans, il sera aussi question dans le gros ouvrage de Marcel Lachiver consacré à l'histoire du vignoble français : *Vins, vignes et vignerons* (Fayard), qui sera très utile aux amateurs de grands crus et de petits vins de pays, dont l'auteur ne se contente pas de connaître les origines lointaines. Autre regard sur la France traditionnelle, celui que porte Robert Muchembled sur les sensibilités, les mœurs et les comportements collectifs sous l'Ancien régime : *l'Invention de l'homme moderne* (Fayard).

Quelques belles biographies

Cette « invention » a pris depuis le dix-neuvième siècle un tour nouveau avec la scolarisation des enfants, puis celle de la société tout entière. L'école – son projet, ses acteurs, ses crises – est une des clés indispensables à la compréhension de l'histoire des sociétés contemporaines. L'interrogation de l'institution scolaire passe aussi bien par l'évocation que fait Jean-François Sirinelli de la *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens d'entre les deux guerres* (Fayard) que par *les Instituteurs : un coup au moral*, de Frédéric Charles (Ramsay), *l'Ecole : histoire d'une utopie*, de Michel Bouillé (Rivages), ou par la description minutieuse et quelque peu effarante que fait Bernard Toulemonde, un ancien haut fonctionnaire, de *la Machine éducation nationale* (Albin Michel) ou encore par l'évocation que fait Jean-Claude Barbarant, du SNI, des *Hussards de l'an 2000* (Laffont).

L'école, encore, hantait les pensées et les débats de ces intellectuels chrétiens qui désiraient réconcilier la foi religieuse et l'aspiration démocratique et que l'on retrouve aussi bien dans l'ouvrage majeur de Roberto Papini *l'Internationale démocrate-chrétienne* (Le Cerf) que dans l'étude que consacre Pierre Bitoun aux *Hommes d'Uriage*, qui tentèrent dans les déchirements les plus douloureux de la France des années 1930 à 1944 de trouver des valeurs et un langage communs pour la France et pour l'Europe moderne (La Découverte).

Les problèmes de l'immigration figurent aujourd'hui parmi les débats essentiels autour desquels s'oriente l'avenir d'un pays et d'une société. L'ouvrage qu'Yves Lequin consacre à *la Mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration* (PUF) est destiné à faire référence dans la compréhension juste du phénomène et des discours qu'il suscite.

Nous ne manquerons d'ailleurs pas cette année d'ouvrages de référence, de livres destinés à hanter pour de longues années les bibliothèques et les bibliographies : l'essai d'Hélène Carrère d'Encausse, *le Malheur russe*, consacré à la permanence de l'assassinat politique dans l'histoire de la Russie, celle des tsars et celle de leurs successeurs (Fayard) ; le définitif (pour quelque temps) *Dictionnaire de la préhistoire*, d'André Leroi-Gourhan (PUF) ; *la Démocratie américaine*, de Max Skidmore et Marshall Carter-Twill (Odile Jacob), sans lequel les élections aux Etats-Unis risquent de demeurer pour nous une manifestation quasi folklorique ; *les Deux corps du roi*, de Kantorowicz, livre-clé de l'historiographie du système monarchique français (Gallimard), ou encore *le Horsain*, du curé Alexandre, Mémoires d'un curé de campagne sans lesquels on ne pourra plus faire d'ethnologie rurale. (Plon-« Terre humaine »).

A côté de ces œuvres vastes et amples, à côté des débats de haut vol du *Colloque des prix Nobel* (Odile Jacob), que peuvent peser quelques belles biographies, *Jules Vallès*, de Max Gallo (Laffont), *Frédéric le Grand*, de Robert Asprey (Hachette), *Madame Palatine*, de Dirk van der Cruysse (Fayard), ou *Georges Bernanos*, de Max Milner (Séguier), *Rembrandt*, d'André Suarès (Michel de Maule), *Léonard de Vinci*, par Serge Branly (Lattès), *Littré* de Jean Hamburger (Flammarion) ? Rien d'autre, peut-être, que le simple plaisir d'effacer les frontières entre le roman et la vie. Ce que font aussi, à leur manière, ces écrivains, de Corneille à Sartre, qu'étudie Serge Doubrovsky dans ses *Autobiographiques* (PUF).

P. L.

Les espaces de L'Arpenteur

L'ARPENTEUR, c'est un nom bien choisi pour une *nouvelle maison d'édition* ; il évoque la mesure, le discernement, le travail de terrain... Et, en ces temps de démesure inquiète, il fait heureusement penser à la pondération et au labeur attentif...

Des éditions Denoël, filiale de Gallimard dont il a quitté la direction, M. Gérard Bourgadier est passé, au cours des soubresauts éditoriaux de ces derniers mois, à la tête d'une petite structure éditoriale, également mise en place par Gallimard, L'Arpenteur. *Ce n'est ni exactement une collection ni tout à fait un éditeur à part entière. Le concept d'espace éditorial a même été avancé pour tenter de définir cet Arpenteur. Dépendant directement de M. Antoine Gallimard, M. Gérard Bourgadier compte publier, d'une manière plus personnalisée que chez Denoël, des livres correspondant à ses goûts littéraires, sans toutefois exclure des ouvrages destinés à un public plus large.*

Sous le joli logo de l'homme à l'échelle paraîtront en octobre des récits de Louis Calaferte, *« l'un des dix grands écrivains actuels »* selon M. Bourgadier, *Memento mori*, dernier volet d'un triptyque comprenant *Ebauche d'un portrait* et *Promenade dans un parc* (parus chez Denoël). Dirigé par M. Jean-Baptiste Para, également « transfuge » de Denoël, le domaine italien sera inauguré par la traduction intégrale d'un classique italien du XIXe siècle, *les Malavoglia*, de Giovanni Verga, traduit par Maurice Darmon ; suivra en novembre, dans la même série, un essai d'un universitaire de Trieste, Claudio Magris, *Danube*, évoquant les paysages littéraires et historiques bordant le fleuve et qui fit l'événement l'an dernier à Francfort.

P. Ke.





NTRÉ

LETTR

le à Amos O

LITTÉRAIRE

ÉTRANGÈRES

d'Anatoli Rybakov à Naguib Mahfouz

les Ingratitudes de l'amour, Secrets de famille, Bourgois), William Goyen (*Une forme sur la ville,* Rivages), David Plante (*le Sixième Fils,* Coutaz), Rachel Ingalls (*Je vois un grand voyage,* Laffont), J.-G. Ballard, l'auteur de *l'Empire du soleil* (*le Jour de la création,* Flammarion), Harry Matthews (*Cigarettes,* POL), Richard Stern (*les Filles des autres,* Presses de la Renaissance), Willa Cather (*Une femme perdue,* Ramsay), Mary Shelley (*le Dernier Homme,* publié pour la première fois en anglais en 1826 et toujours inédit en français, Le Rocher). Sans oublier *Pêle-mêle,* vingt-cinq nouvelles drolatiques d'O'Henry (Clancier-Guénaud) et la biographie de Chatterton par Peter Ackroyd sous la très élégante couverture du Promeneur.

Deux nouveaux Montalban

Les Italiens, toujours à la mode, réservent de très bonnes surprises : *l'Iguane,* d'Anna Maria Ortese, qui, à plus de soixante-dix ans, est traduite pour la première fois (Gallimard), *la Fin de la bataille,* le second roman d'Elisabetta Rasy (Rivages). Si vous n'avez jamais lu Primo Levi, il est plus que temps de commencer avec son dernier recueil de nouvelles, *le Fabricant de miroirs* (Liana Levi). Ne manquez pas, non plus, le nouveau Sciascia, *1912 + 1* (Fayard), Fruttero et Lucentini (*la Signification de l'existence,* Arléa), Edmondo de Amicis (*Amour et gymnastique,* Picquier), les nouvelles de Grazia Deledda (*les Tentations,* Ombres, dans une nouvelle traduction), celles d'Arturo Loria (*la Muse,* Desjonquères), de Sandro Penna (*Un peu de fièvre,* Michel de Maule).

Chez les hispanophones, on guette, bien sûr, *Garambombo l'invisible,* du Péruvien Manuel Scorza, mort dans un accident d'avion en 1983 (Belfond), *la Rose d'Alexandrie* et *le Pianiste,* de Manuel Vasquez Montalban (Bourgois et Seuil), *le Siècle du vent,* de l'Uruguayen Eduardo Galeano (Plon). Jacqueline Chambon, dont la petite maison d'édition a un an, publie le Catalan Miquel Llor (*Laura*) et les éditions Verdier annoncent une nouvelle collection, « Otra Memoria », qui commence avec *Lune de loups,* de Julio Llamazarès.

Au tout premier rang des écrivains de langue allemande, on trouvera Ernst Weiss pour son ultime livre, écrit en 1940 avant son suicide à Paris (*le Témoin oculaire,* Alinéa). Parmi les autres, citons, bien sûr, Thomas Bernhard (*Maîtres anciens,* Gallimard), Keyserling (*Wellen,* Actes Sud), Peter Rosei (*les Nuages,* suivi de *Quinze mille âmes,* Fayard), Hans Joachim Schädlich (*Tallhover,* Gallimard), Volker Braun (*le Roman de Hinze et Kunze,* Messidor), Fritz Raddatz, pour son second roman (*le Buveur de nuages,* Flammarion) et Herta Müller (*L'homme est un grand faisan sur terre,* dans une nouvelle collection, « La petite bibliothèque européenne du vingtième siècle », qui verra le jour en octobre aux éditions Maren Sell).

Un Japonais prometteur

Si les traductions d'autres langues sont plus dispersées, elles n'en sont pas moins présentes, avec des livres souvent remarquables. C'est le cas en particulier pour le Japon, cet automne, avec *Chronique d'Asakousa,* de Kawabata (Albin Michel), et la première traduction en France de l'écrivain japonais contemporain le plus prometteur, Kenji Nakagami (*Mille ans de plaisir,* Fayard). Sans oublier Tanizaki (*Un amour insensé,* Gallimard) et des nouvelles d'Inoué (*Combat de taureaux,* Stock).

Les Scandinaves sont de retour, notamment chez Actes Sud (*le Voleur de bible,* de Göran Tunström, *Légendes,* de Torgny Lindgren), Maurice Nadeau (*Notre plage nocturne,* des nouvelles de Stig Dagerman). Les Presses de la Renaissance (*Préparatifs de fuite,* des nouvelles de Lars Gustafson) et Gallimard (*les Fils de rois,* des contes de Karen Blixen). Les Arabes, comme à l'accoutumée, sont surtout chez Sindbad (*La trahison des émirs,* le cinquième volume du *Roman des Baïbars,* et *Récits de notre quartier,* de Naguib Mahfouz), et dans la collection « Lettres arabes de Lattès » (*A la recherche de Walid Masud,* de Jadra Ibrahim Jabra.)

L'Israélien Amos Oz est chez Calmann-Lévy, avec *la Boîte noire,* et Itamar Levy, un des jeunes auteurs israéliens les plus brillants, chez Liana Levi avec *Zelig ou la Nostalgie de la mort.* Enfin, les Néerlandais, trop peu connus en France, bien que voisins, sont représentés, après Cees Noteboom, publié au printemps chez Actes Sud et Calmann-Lévy, par Hella S. Haasse (*Un goût d'amandes amères,* Actes Sud). Juste pour signaler qu'il serait temps, peut-être, avant d'être rattrapé par 1992, de s'intéresser à toutes les littératures d'Europe.

Jo. S.



BÉRÉNICE CLEEVE

PHILOSOPHIE

De Deleuze jusqu'aux dieux

Un regain d'intérêt se confirme pour l'analyse des diverses traditions religieuses.

IL a beau tomber désormais, à l'automne, plus de romans que de feuilles mortes, cela n'empêche pas les livres de philosophie de fleurir. Ils sont, cette année, *particulièrement nombreux.* Pas de révolution en vue – bicentenaire mis à part, – mais une solide rentrée, dominée par des valeurs sûres, d'aujourd'hui ou d'hier. A leur manière, les hasards des programmes rappellent quelques traits marquants, habituels ou récents, de la pensée en ce temps.

Du côté des contemporains célèbres, les Editions de Minuit annoncent deux livres de Gilles Deleuze : *le Pli,* une extraordinaire lecture de Leibniz, et un hommage du philosophe à son ami François Châtelet sous le titre *Périclès et Verdi.* Chez le même éditeur, Clément Rosset met à nu *le Principe de cruauté* qui gouverne toute œuvre ne mentant pas sur le réel. Aux éditions Galilée, trois livres également sont à signaler : Jean-François Lyotard poursuit son analyse du développement technoscientifique, et considère que désormais le temps est anéanti par *l'Inhumain.* Jean-Luc Nancy s'interroge sur *l'Expérience de la liberté,* tandis que Jacques Derrida publie un recueil de textes intitulé *Mémoires.* Il s'agit de conférences prononcées aux Etats-Unis en 1984, autour de l'œuvre de son ami Paul de Man, mort en 1983. Un dernier chapitre réfléchit sur le scandale provoqué outre-Atlantique, depuis l'été 1987, par la découverte des chroniques écrites par Paul de Man en 1941 et 1942, dans un journal belge favorable à l'occupation allemande.

Même si les dissemblances sont grandes – la responsabilité d'un penseur est d'une autre teneur que celle d'un théoricien de la littérature..., – on ne manquera sans doute pas de rapprocher cette affaire de celle du passé politique de Heidegger. Ceux que la lassitude n'a pas encore gagnés trouveront sans doute de quoi poursuivre les polémiques en lisant les *Rencontres avec Martin Heidegger (1926-1976),* de H.W. Petzet (PUF), ou le *Martin Heidegger* dû au philosophe Jurgen Habermas (Cerf). Ceux qui auront envie de lire autre chose n'auront que l'embarras du choix.

La suite des *Œuvres complètes* de Simone Weil les attend chez Gallimard, ainsi que plusieurs essais, fort dissemblables, situés aux confins de la philosophie et de l'analyse du présent, tels *le Désordre,* de Georges Balandier (Fayard), la *Lettre aux vivants,* de Raoul Vaneigem (Ramsay), les *Fictions philosophiques et science-fiction,* de Guy Lardreau (Actes Sud), ou *la Sécularisation de la pensée,* recueil collectif sous la direction de Gianni Vattimo (Seuil). Par ailleurs, J.M.G. Le Clézio publie un essai sur *le Rêve mexicain,* dont le sous-titre est *la Pensée interrompue* (Gallimard).

Schopenhauer et Hobbes de retour

A moins que les classiques ne s'imposent, une fois de plus, contre la dureté des temps. Beaucoup de titres, là encore, et toujours fort disparates. A côté d'une nouvelle traduction de *l'Ethique,* de Spinoza, par Bernard Pautrat (Seuil), il faut noter le *Manuscrit de Duisburg,* de Kant, traduit par François-Xavier Chenet (Vrin), la reprise de l'œuvre majeure de Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise* ; par le « Corpus des Œuvres de philosophie en langue française » (Fayard), qui poursuivra également sa réédition d'Helvétius en publiant *De l'homme,* et enfin des *Ecrits de logique philosophique,* de Bertrand Russell, aux Presses universitaires de France.

Deux grands retours se profilent. Celui d'Arthur Schopenhauer, dont le bicentenaire sera prolongé par la publication du *Journal de voyage* de sa jeunesse, inédit en français (Mercure de France). Et surtout celui de Thomas Hobbes, dont on célèbre le quatrième centenaire. Après plusieurs ouvrages, colloques et numéros de revues qui lui ont déjà été consacrés ces derniers mois, une nouvelle traduction de ses œuvres commencera à paraître chez Vrin. Il s'y joindra, chez le même éditeur, un volume collectif sous la direction de Michel Malherbe, ainsi qu'un *Thomas Hobbes,* de Pierre Naville, chez Plon.

Parmi les oubliés, on pourra découvrir Friedrich Schleiermacher (1768-1834), dont la pensée fonde l'*Herméneutique* contemporaine (Cerf). Avec *Naissance de l'herméneutique,* Georges Gusdorf retrouve les sources antiques de ce courant dans les travaux des érudits de la bibliothèque d'Alexandrie (Payot), tandis que Benny Lévy confronte, à travers Philon d'Alexandrie, les concepts grecs aux versets du Pentateuque dans *le Logos et la Lettre* (Verdier).

Ces publications confirment, si besoin était, le regain d'intérêt de la pensée actuelle envers l'analyse des diverses traditions religieuses. D'autres viennent renforcer ce constat. Ainsi annonce-t-on un choix de *Réflexions sur le judaïsme,* de Raymond Aron, réunies par Perrine Simon-Nahum (Mercure de France), et des *Questions juives,* de Gérard Bensussan (Osiris). Plusieurs initiatives d'importance attestent qu'il s'agit là d'un mouvement profond : les Presses universitaires de France vont inaugurer une nouvelle collection, intitulée « Théologiques », dirigée par Jean-Yves Lacoste et Rémi Brague. Un *Dictionnaire de théologie,* réunissant une centaine d'auteurs sous la direction de P. Eicher est prévu aux éditions du Cerf. Enfin, dans une perspective plus anthropologique et scientifique, l'Encyclopaedia Universalis va publier un *Atlas des religions* auquel ont contribué plus de cent quarante spécialistes internationaux.

Pour une fois, l'actualité fait semblant de suivre un ordre : s'ouvrant avec Deleuze, elle se termine avec les dieux. Reste à savoir si l'alphabet correspond aux mouvements du réel...

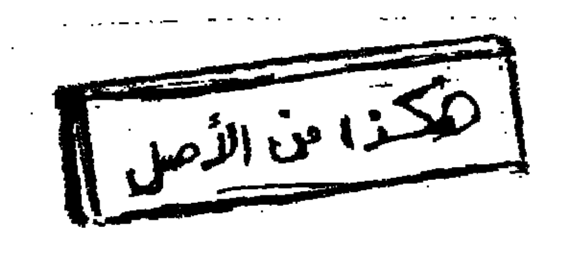
ROGER-POL DROIT

Le défi de Payot

Après de quatre-vingt-dix ans – elles ont été créées au début du siècle – les éditions Payot prennent un nouveau départ. La vieille maison du boulevard Saint-Germain n'a pas rompu les amarres qui l'attachent traditionnellement à la Suisse et à Lausanne – Payot appartient au groupe suisse Edipresse – mais son nouveau PDG, M. Jean-François Lamunière, et son directeur littéraire, M. Olivier Cohen, ont choisi la révolution plutôt que la réforme. Certes ils vont continuer à publier ces ouvrages de connaissance qui ont fait la réputation de l'entreprise.

Mais Payot abandonne ses habits austères de maison d'édition universitaire pour se lancer dans l'aventure de la fiction romanesque. Sous les couvertures tout à la fois drôles et raffinées dues à un designer anglais, John McConnell, voici donc *la Folle Rumeur de Smyrne,* de Claude Gutman, *Une charrette pleine d'étoiles,* de Frédéric Fajardie, *les Passants,* de Liliane Atlan ; et aussi des romans étrangers : deux livres de Cynthia Ozick, *le Messie de Stockholm* et *le Rabbi païen,* et un autre dû à un jeune écrivain américain, Jay McInerney, *Ramson.* S'y ajouteront bientôt Vautrin et Carver, Stangerup et Anissimov. Olivier Cohen et sa petite équipe publieront également des grands documents d'actualité – dont une enquête de Ian Hamilton à la recherche de J.D. Salinger, et une autre, menée par Alain Dugrand et Pierre Broué, sur Trotski à Mexico, – des récits de voyage, des biographies. Bref, à un moment où les éditeurs ont tendance à se replier frileusement sur leur pré carré spécialisé, Payot fait le pari du développement tous azimuts. Une manière d'affirmer que la crise est avant tout celle de l'audace et de l'imagination.

P. L.



● ROMANS

Les cartes postales de France Huser

Les Lèvres nues *ont certes des couleurs. Mais la polychromie n'est pas tout.*

POUR son quatrième roman, *les Lèvres nues*, France Huser a fait don d'un destin tragique à son héroïne. Tragique ? Triste plutôt : une grisaille léguée dès l'enfance, évoquée en ouverture du texte, et qui boucle son parcours dans l'espace clos d'une cellule carcérale. Entre-temps, tout au long des cent quatre-vingt-cinq pages du livre, Laura Alpiani aura tenté, en vain mais avec morgue, quelques échappées dans l'arc-en-ciel de l'existence.

Petite fille de modeste condition, trop souvent délaissée par une mère soumise aux désirs des hommes, elle exalte les promesses d'un avenir de luxe et de volupté en rêvant de s'immerger dans la polychromie chatoyante des cartes postales accrochées aux murs de la cuisine : « *L'effort de toute ma vie, je le compris très tôt, serait de traverser cette pellicule légère.* »

D'effractions en infractions

Résolue au bonheur, elle découvre précocement l'unique voie qui pourrait la mener à l'accomplissement de ses fantasmes : « *J'avais cinq ans (...). Je venais, sans le savoir, de décider que ma vie serait théâtre, séduction.* »

Amoureuse de son corps et de ce qui le pare — « *J'étais soumise à la robe* » — Laura, tantôt voyeuse, tantôt provocatrice, consacre le plaisir comme seule loi à respecter. Sa fougue érotique trouve la mesure de son expression lorsqu'elle rencontre Gilles, un « *Pierrot le fou* » qui la mènera, d'effractions en infractions, sur les bancs de l'infamie. A son procès, accablée de toute la responsabilité du crime commis par son amant en fuite, elle verra défiler le petit peuple médiocre et diffamateur de ses anciennes compagnes d'école et de bureau, des commerçants de son quartier, et les figures dérisoires de ses amants. Le constat de leur étroitesse et de leur hargne la confortera dans la voie du stoïcisme et du silence, bien que Gilles l'ait abandonnée et trahie.

Depuis son premier roman, *la Maison du désir* (1), France Huser n'en finit pas de s'adonner aux variations d'un érotisme qui relèverait plutôt — si quelques « *bonheurs* » *d'écriture* ne venaient en gracier l'expression — d'une production romanesque à grands tirages au contenu fantasmatique plus quantitatif que qualitatif. En dépit d'un usage averti des adjectifs et des couleurs — France Huser est critique d'art au *Nouvel Observateur* — il est difficile de supporter cette narration jusqu'à son terme. Une histoire où la vacuité des personnages et l'outrance des situations voisinent avec tant d'acharnement achève de persuader qu'il n'y a vraiment rien sous le vernis des cartes postales.

VALÉRIE CADET.

★ LES LÈVRES NUES, de France Huser, Le Seuil, 188 p., 79 F.

(1) *Le Seuil*, 1982.

Yves Gibeau, cet anarchiste qui déteste le désordre

Entre révolte et amertume, entre amour et rage, le regard d'un homme de soixante-douze ans sur les autres et sur sa propre histoire.

MOURIR idiot n'est pas, malgré l'indication de sa couverture, un *roman*. Attendu depuis plus d'un quart de siècle — depuis *la Guerre, c'est la guerre* paru en 1961 — le dernier livre d'Yves Gibeau ne se donne même pas la peine de se maquiller de fiction ; Gibeau n'a jamais été un tricheur. *Il n'y a qu'un personnage dans son* livre, et c'est lui-même. *Mourir idiot* est un écrit de mémoire.

Etablir cette distinction ne relève pas d'un goût administratif des étiquettes. Si l'on veut convaincre les lecteurs qu'il y a de la véritable littérature, grande, forte, essentielle, hors du moule infiniment recuit du roman, il ne faut pas commencer par les tromper sur la nature de ce qu'ils lisent.

Se battre et vivre encore

Dire sa vie, à la manière dont le fait Yves Gibeau, est un acte d'écrivain qui se situe aux antipodes de la création romanesque : il ne s'agit pas d'inventer un monde, mais, au contraire, de *dresser un inventaire* de ce qui n'est plus. Ce n'est pas la vie qui est présente, c'est la mort.

Le titre du livre est explicite ; Gibeau écrit à la frontière de la mort. Il a aujourd'hui soixante-douze ans. Il s'est retiré, loin de sa famille, au bout du chemin des Dames, dans un vieux presbytère à Roucy, dans l'Aisne ; aux confins de ce champ de bataille où les guerriers organisèrent dans la boue le plus sanglant et le plus obstiné des massacres rituels.



G. RONDEAU/VU

Yves Gibeau : un douloureux « écrit de mémoire »

Entouré de milliers de livres et d'imposantes collections de films, il pourrait essayer de donner l'image du patriarche solitaire et sage, plein de savoir et de raison, jetant au crépuscule un regard nostalgique sur les hommes et sur *sa propre histoire*.

Mais Gibeau n'est pas un vieil homme pour image pieuse. Le « troisième âge », comme on dit maintenant de la plus hypocrite des façons, c'est, quoi qu'on cache, celui de la vie qui se rétrécit et qui s'emprisonne, celui de la solitude forcée, celui du corps qui se refuse à accompagner les élans du cœur. Alors Gibeau pleure. Oui, *Mourir idiot* est écrit, sans honte, avec des larmes. Des *larmes de souffrance* et des larmes de rage, des larmes de révolte et des larmes d'amour. Parmi les citations qu'Yves Gibeau aime épingler sur les murs de sa maison, il en est une d'Henri Calet qui dit : « *Ne me secouez pas, je suis plein de larmes* ». Pour écrire son livre, Yves Gibeau s'est secoué.

On peut vider son sac sans se répandre et se défaire de ses vêtements sans attenter à la pudeur. Gibeau se donne, il ne s'exhibe jamais. Il peut écrire les choses les plus crues et les plus cruelles, s'exalter de ses amours éblouissantes ou remâcher jusqu'au dégoût l'amertume de son *enfance*, il *demeure*, dans son absolue sincérité, un rebelle qui a horreur du négligé, un anarchiste qui déteste le désordre et un admirateur de Rousseau qui abhorre les confessions.

Gibeau n'écrit ni pour se *confesser ni pour se repentir* à l'approche de la mort, il le fait pour se battre et pour vivre encore. Au-delà de la tristesse, au-delà de l'angoisse, *Mourir idiot* se termine par le récit, à la fois drôle et poignant, de la tentative de suicide — barbituriques et whisky — que fit l'auteur il y a quelques années et qui se termina par un internement, heureusement très provisoire, dans un hôpital psychiatrique. La volonté de mourir, de mettre fin à une vieillesse insupportable aboutissait à la découverte de plus insupportable encore : la privation de liberté. S'il y a pis que vieillir, s'il y a pis que mourir, autant tirer encore quelques rires du sursis — et quelques sanglots.

Mourir idiot vacille ainsi, comme un bateau pris dans la tempête, entre le plus noir de la dépression et le plus fougueux désir d'exister, entre le flot du ressentiment et la plus haute vague de l'amour, entre la chaleur et la *tendresse d'un dévoreur de vie* et le recul ironique du hussard fatigué.

Dans cet incessant roulis de la vie et de la mort, du sentiment et de l'esprit, l'écriture assure tout à la fois la tenue et la direction de l'esquif. Elle apprivoise les contradictions, elle négocie les embardées. Elle donne au récit ce minimum d'ordre qui lui permet de dire *la vie sans la* tuer. Comme tout ordre, la grammaire est un *principe de mort*. Celle de Gibeau est assez inventive, assez irrespectueuse et assez subtile pour faire oublier ses contraintes sans abandonner ses vertus. Chez l'écrivain Gibeau, l'anarchie n'est pas seulement une conviction politique ou une vision généreuse du monde, c'est un style : la liberté de l'écriture ne se gagne que dans l'usage et le respect amoureux des mots.

PIERRE LEPAPE.

★ MOURIR IDIOT, d'Yves Gibeau, Calmann-Lévy, 285 p., 98 F.

Le paradis perdu d'Irène Schavelzon

(Suite de la page 11.)

Schavelzon se proposerait-elle de *nous parler du bonheur au présent*, qui plus est, de celui d'un couple de nos jours, pas tout à fait moderne, certes, en ce qu'il s'avoue parfaitement heureux, mais tout de même...? Non. Soudain, la narratrice s'est souvenue de l'adolescente qui avait surpris sa mère murmurant à son reflet dans le miroir : « *C'est moi qui suis devenue ainsi ?* »

Les gestes ont usé la peau

Elle en avait pleuré. Et maintenant, elle a atteint l'âge où sa mère est morte ; elle a cinquante ans. Jusqu'à ce jour, elle avait fait bloc *avec elle-même, elle ressemblait*, ou croyait encore ressembler, à *sa propre image*, celle qu'elle porte dans son tréfonds. Et tout d'un coup, elle s'est aperçue que les gestes ont usé la peau, que celle-ci se distend, flasque, là où, auparavant, elle collait à l'ossature ; que des renflements alourdissent *ses traits, que le dessin* des lèvres commence, peut-être bien, à s'estomper.

Plus que la mélancolie, qui contemple et médite, c'est la tristesse, atrocement physique, qui s'empare de la narratrice ; elle reste seule avec son corps tassé, recroquevillé, enveloppé dans cette *amertune amollissante qu*'il sécrète lui-même. Elle cesse de prendre soin de la maison, se laisse aller, bénit la maladie qui justifie son abandon, sa propre mise à l'écart. Serait-ce cela la dépression, cet état où l'esprit — dont le propre est de se désintéresser de tout ce qui entrave son exercice d'élucidation de la pensée — se révèle impuissant ?

Elle ne savait pas, la narratrice, qu'en rentrant du bel été, une autre voyageuse se faufilait avec elle dans la maison, choisissant *domicile dans les miroirs : celle* qui voyage la nuit, la vieillesse : *celle qui* désormais la guette et lui renvoie sa véritable image.

La cinquantaine serait-elle devenue de nos jours un sujet qu'il faudrait éluder, alors que tout le monde reste si jeune et que même le « troisième âge » apprend des langues, voyage, visite des musées, chasse la beauté et s'en émerveille ?

Ici, une femme a le courage d'accepter l'humiliation que les années lui infligent ; elle voudrait *une fois pour toutes serrer sa pro*pre vie au creux de la main comme un objet précieux, aux contours nets. Aussi, refera-t-elle encore une fois le chemin conduisant à l'enfance. Mais, cette fois-ci, non sans égarement. Comme aurait dit Alejandra Pizarnik, le grand poète argentin, un bateau *est parti d'elle-même en l'emportant*. Et la narratrice a traversé le fleuve du temps, et de l'autre rive, en se retournant, elle s'est aperçue, elle-même, restée à quai : a vrai dire, laquelle des deux est passée de l'autre côté ?

Mais la maison sonore de jadis est là, rassurante, et les enfants, *immergés dans la totalité vierge* d'un jour énorme et léger d'été ; et elle-même est une enfant qui joue, mais aussi celle qui du fond de la perspective que les années ont creusée, la contemple.

Sur le bord du présent

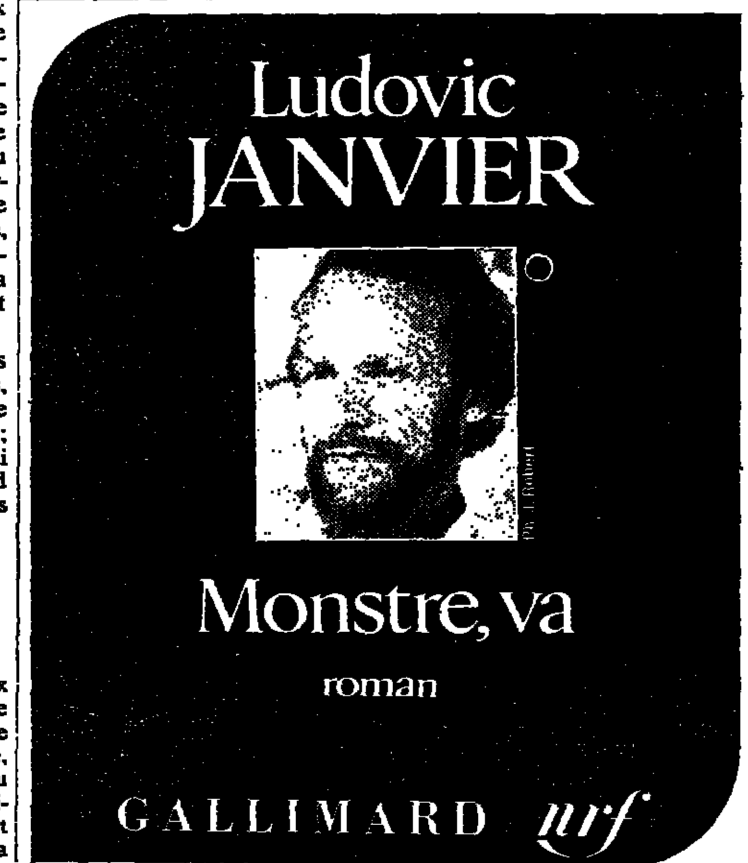
L'oreille musicienne collée aux portes closes de la mémoire, Irène Schavelzon fait dire à son héroïne le tour complet du labyrinthe, avant de la déposer sur le bord du *présent. Prête, de nouveau, à saisir* ce qui est à portée du regard et de la main ; prête à affirmer sa présence dans l'instant fugitif, et ces choses de la vie qui en constituent, somme toute, l'essentiel : les « *moments d'être* ».

La voyageuse de nuit a plié bagage, et dans les miroirs la narratrice retrouve une femme de *cinquante ans, vivante, réconciliée* avec elle-même.

Plus concret que ses livres précédents, le style tenu de Schavelzon cernant aujourd'hui avec plus de précision l'emprise de la dépression et les alentours de la folie, *la Fin des choses* devrait enfin gagner de nombreux lecteurs à cet écrivain de l'exil intérieur. Et si cela se produit, ce qu'on lui souhaite, qu'Irène Schavelzon n'ait aucune crainte : il y aura toujours de la solitude pour ceux qui en sont dignes.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LA FIN DES CHOSES, d'Irène Schavelzon, Actes Sud, 93 p., 60 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Rire, et après ?

(Suite de la page 11.)

LE projet de faire rire ne va pas, lui non plus, sans aliénation. Chaque rebondissement obéit à cette logique tyrannique : trouver toujours plus fort, toujours plus rigolo ! *« N'en jetez plus ! »*, diront les ronchons. La capacité d'accumuler les cocasseries devient le ressort exclusif du récit. Et le narrateur semble ne plus avoir d'autre dessein que de manifester sa surpuissance inventive, qui n'est pourtant plus à démontrer.

Voilà peut-être la limite de cette indéniable *vis comica* : *elle ne tend bientôt plus qu'à rapporter des preuves super*flues. Bon, la cause est entendue : Cauwelaert est drôle, très *drôle, il a du jus, du saugrenu à profusion... Et après ? C'est* l'ennui, avec le rire. Il montre des tares, il secoue l'épigastre, il désigne des ridicules sociaux, des balourdises ; mais il contient ses propres limites, il se croit obligé de ne pas dételer, d'exclure le drame, il schématise, se prend pour fin en soi, il se refuse le luxe de créer un monde, des hautes figures ; il reste une mécanique...

Tel est le procès, courant, auquel les grands devanciers n'ont pas échappé, et que Cauwelaert n'évite pas. L'originalité *à tout prix peut tourner à une forme de stéréotype, et se* détruire elle-même par saturation. Mais *l'Orange amère*, sans en avoir l'air, va plus loin qu'une simple machine à gags. L'auteur ne se cache pas de mener un combat ; contre les assis, les conformes, les flapis, contre les forces auxquelles se heurtent la légèreté, la gratuité, le charme. On le sent presque haineux quand les marginaux selon son cœur *croisent des gardiens de l'ordre aux joues flasques*.

L'IRRITATION lui donne des ailes, aiguise son regard. Ainsi excelle-t-il à pointer le petit détail des personnages secondaires enchaînés à une routine : le regard d'une standardiste, le bâton de sucette que mordille un médecin de fous. Cauwelaert réussit ses seconds rôles *comme le faisait le cinéma* des années 40.

Et d'abord, il prend, à aligner les formules brillantes, un plaisir contagieux, qui le *rattache, comme beaucoup de ses* pairs, à la famille Giraudoux. Par « famille Giraudoux », il faut entendre une manière péremptoire de décrire un comportement, d'en tirer des leçons générales, en prenant la partie pour le tout, en mêlant moralisme et sensualisme. Un exemple entre cent : *« il tombait une pluie de monument aux morts »*... Ou bien cette maxime sans réplique, sur le bonheur d'*une gamine étrennant des talons aiguilles et décidée* à plaire : *« plus les talons sont hauts, plus la vie est légère, quand la chaleur descend et qu'on a un but » !*

Rien n'est sûr, en somme, que les jolis instants dont on fait les jolies phrases. Ce sens du petit bonheur « de plume », ce sens fait aussi partie de la comédie à la française ; et Cauwelaert en a à revendre !

★ L'ORANGE AMÈRE, de Didier Van Cauwelaert, Seuil, 240 p., 85 F.

● ÉCRITS INTIMES

Le désolant journal de Jacques Vergès

On attendait un provocateur talentueux. C'est raté. Du coup, on s'ennuie ferme.

QUI ne connaît, depuis le procès Barbie, la silhouette de Me Jacques Vergès, son visage d'homme jeune, en dépit de la soixantaine, son regard incisif ? Que l'on désapprouve ses stratégies de défense, ses préférences idéologiques, que l'on réprouve ses choix, n'autorise certes pas à lui dénier talent, intelligence et subtilité d'esprit. Le mystère de sa vie – notamment celui de ces dix années où l'on ignore tout, avant sa réapparition à Paris à la fin des années 70 – rend légitimement curieux de lui. Surtout quand, pour faire bonne mesure, il publie un livre qui a pour titre *Beauté du crime*...

Pour beaucoup, le seul nom de Jacques Vergès sur une couverture est une incitation à ne pas lire. Mais si l'on n'est pas de ceux-là, on s'attend, avec *Beauté du crime*, à devoir résister à un certain vertige, à la beauté obscure de l'immoralité, à la fascination noire d'une logique imparable, fondée sur des postulats que le code social récuse, à la séduction d'une intelligence implacable et de ce qu'on croyait soupçonner d'élégance décadente et de sensualité singulière.

Si Jacques Vergès était un salaud, il convenait qu'il fût un salaud peu ordinaire, et, s'il était quelqu'un d'autre, on allait enfin non pas le savoir, mais frémir d'en approcher la vérité, tant il devait, en levant le coin du voile, épaissir d'autant le mystère. Bref, on s'attendait à tout, sauf à découvrir quelque chose d'anodin.

Certes, il y a bien dans ce livre quelques propos que leur auteur veut sulfureux mais qui fleurent le romantisme académique (*« Entre les chiens et le loup je serai toujours du côté du loup, surtout quand il est blessé »* ; *« J'aime les héros plus que les victimes »*), quelques provocations (mais c'est vraiment le Genet du pauvre !) et quelques attaques, celles-ci assez bien venues, contre les journaux – *le Monde* en particulier. Le tout au milieu de notations de voyages (le « passage obligé » du journal intime), d'impressions sur des rencontres avec des clients, de commentaires sur la nourriture – Me Vergès a le goût de la bonne chère et des bons vins, – alourdis trop souvent d'une volonté de « faire littéraire ».

A l'analyse Me Vergès préfère la profération, et à l'ellipse l'esquive. Il assène ses opinions et ses choix – et on en reste là. D'un côté, la litanie des victimes arabes, tuées par de bons Français – ou par Israël – et dont on n'a guère châtié les meurtriers. De l'autre, l'émotion de Klaus Barbie – qu'il appelle d'une manière exaspérante « don Klaus » – quand lui parvient de son avocat un télégramme pour Noël ou pour l'anniversaire de la mort de sa femme.

La présence des « loups »

Troublante symétrie. Comme si le déshonneur de la France, les crimes racistes impunis ou peu sanctionnés, amnistiait Barbie de quoi que ce soit. Comme si la présence des « loups », aujourd'hui, dans ce pays (Me Vergès, cette fois-ci, n'est pas de leur côté...), faisait de Barbie un « criminel relatif ».

Même si l'on voulait aller jusqu'à comprendre, sinon admettre, que la passion de défendre puisse conduire à Klaus Barbie, Me Vergès n'aide guère à le faire. On n'est pas même indigné, on s'ennuie ferme, et, quand, en de rares occasions, une réflexion pourrait s'amorcer, elle fait long feu. Comme à la page 200 (sur 214), à propos des « *monopolistes de la défense des droits de l'homme* » : *« Et je devine leur colère à me voir en même temps défendre Klaus Barbie et conseiller les Lakhdar-Toumi*, écrit Me Vergès. *Mon visage perpétuellement brouillé les irrite. Assis sur leur situation acquise, ils ne peuvent imaginer le mouvement de la vie même et comprendre que la défense du vieil officier SS et l'accusation de l'officier français pour les mêmes crimes sont inséparables* ». Intéressant, mais un peu court.

Il est trop facile de s'en tenir là quand on prétend avoir une pensée. Ce « *carnet de bord d'un homme dont la profession est de défendre* », comme le dit l'éditeur, est par trop simple, M. Vergès. Il faut parfois tenter, à défaut d'y parvenir, d'être à la hauteur de son ironie et de sa posture.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ BEAUTÉ DU CRIME, de Jacques Vergès, Plon, 214 p., 80 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Zakouski

★ L'ÉCHO, nouvelles de Paul Bowles, traduites de l'anglais par Brice Matthieussent, Rivages, 206 p., 79 F.

★ LE ROSEAU RÉVOLTÉ, de Nina Berberova, traduit du russe par Luba Jurgenson, Actes Sud, 72 p., 45 F.

★ LA ROBE ROSE ; LES BREBIS, nouvelles de César Aira, traduit de l'espagnol (Argentine) par Sylvie Koller, éd. Maurice Nadeau, 160 p., 80 F.

★ ELOGE DE L'IVRESSE. LE TAO DU VIN ET SES VERTUS, poèmes traduits du chinois par Cheng Wing fun et Hervé Collet, calligraphie de Cheng Wing fun, éd. Moundarren (Chemin des bois, 78940-Millemont), 88 F.

PRENEZ donc quelques *zakouski !...* Dans l'ordonnance du repas russe, c'est ce qu'on mange en premier : le hors-d'œuvre, ce qu'il y a de plus savoureux... C'est ainsi, en gastronome, qu'il convient de satisfaire son appétit : un chaud-froid de contes surprenants, de gélinottes aux airelles des marais, des brehsendormes, un cornichon au sel. Finalement, une salade (russe) qui lie les textes hétéroclites que nous avons retenus cette semaine, avant les grosses nourritures, les blockbusters de la rentrée. Quelques dizaines de pages qui ne vous laisseront pas sur votre faim, et auxquelles vous aurez souvent l'envie de revenir.

D'ABORD, le plaisir du dernier paru des ouvrages de Paul Bowles, l'homme d'un grand et beau roman – *Un thé au Sahara*, Gallimard 1952, – admiré par Tennessee Williams et par la Beat Generation, ainsi que par les hippies qui, devenus vieux, font le pèlerinage de Tanger où ce New-Yorkais a, depuis quarante ans, fui l'Amérique.

Plusieurs dizaines de nouvelles ont été recueillies (1) parmi lesquelles les Editions Rivages et Brice Matthieussent ont fait un choix qui témoigne de la richesse des thèmes : après les nouvelles plutôt cruelles de *Scorpion*(Rivages, 1986), le recueil intitulé *l'Echo*, que le traducteur qualifie d'histoires « inquiètes » et précise : *« Le rêve l'emporte sur le réel, le règne animal sur l'humain et la musique est partout. »* Ecrites entre 1946 et 1975, entre Southampton, Paris, Colombo et Tanger, ces onze nouvelles sont une forme artistique de dissolution de l'être humain dans la nature, les ciels immenses, les nuages de kif. A qui s'adresse Ethel, l'héroïne de *Tu n'es pas moi*, contemplant les wagons éventrés, les corps écrasés d'un accident de chemin de fer et qui se fait passer pour blessée. *« Ces gens ne souffraient pas. Quand beaucoup de gens souffrent ensemble, d'habitude ils ne le manifestent pas, sans doute parce que personne ne les écoute. »* A qui s'adresse-t-elle sinon à cette sœur homothétique qui prendra sa place à l'asile ? Et à quoi peut-elle rêver la fiancée de Van qui doit se marier le jour de la Saint-Valentin et qui attend en vain dans un appartement vide où se consument les bougies du souper d'amoureux ? La cruauté douce atteint sans doute des sommets dans *l'Echo*, écrit en même temps que *Thé au Sahara* : relations d'un trio, femmes entre elles – la mère, la fille, l'Autre, – cultivant une haine bien partagée dans une maison perdue dans la moiteur de la jungle colombienne, une maison penchée follement au-dessus du précipice. De tous les précipices.

AUTRE femme « douce » (?), la narratrice du *Roseau révolté*, superbe nouvelle de Nina Berberova, l'auteur de *l'Accompagnatrice*. On peut évidemment reprocher à Hubert Nyssen de publier chichement (pour le nombre de pages, pas pour le prix !) sa « jeune » découverte. Mais lui-même se justifie en affirmant que, *« publiés un par un en raison du champ qu'il faut donner à la résonance de chacun d'eux, ces romans courts révèlent l'exceptionnel regard d'un témoin de l'émigration russe »*. C'est son droit. De toute façon, on ne peut que lui être reconnaissant d'avoir eu le coup de foudre pour cet auteur inconnu – née en 1901 –, dont il a acquis les droits mondiaux et dont il espère voir publier bientôt en URSS (en russe), la passionnante autobiographie intitulée *C'est moi qui souligne* (parue en russe chez Ardis Press dans le Michigan). Il nous annonce aussi la biographie, écrite par Berberova, de la baronne Boudberg, agente de la Guépéou qui fut la maîtresse de Maxime Gorki à Corfou avant de séduire H.G. Wells, l'auteur de *la Guerre des mondes*.

Mais revenons au *Roseau révolté* qui n'en est pas moins un roseau pensant. L'histoire commence le 2 septembre 1939 : sur l'aéroport du Bourget, un homme et une femme se quittent. Elle est émigrée russe, il est diplomate suédois. On retrouve comme dans les autres nouvelles de Nina Berberova une lucidité qui n'exclut ni la méchanceté ni la tendresse. Elle écrit comme on grave sur cuivre : fin, net, précis. Les adieux sont déchirants mais dignes : *« Je ne savais pas que tu pouvais être laid, pense-t-elle prise d'un irrésistible fou rire. Il crut sans doute que je pleurais »*... On se quitte, on se berce de contes : on ira en Russie, à Stockholm, au Brésil...


J.L. AUCAGOS

Nina Berberova

Nièce, secrétaire, locataire, « accompagnatrice » d'un vieux savant réputé, elle va tout connaître de l'Occupation à Paris, des brimades jusqu'à l'arrestation (polie) par les nazis du vieux savant et la réquisition de ses travaux qui seront brûlés par erreur. Nina Berberova, qui a vécu en France jusqu'en 1950, raconte bien la guerre telle qu'elle l'a vécue. La guerre sur le front du sentiment aussi, plus rude que sur la ligne Maginot... Lorsqu'elle se rendra à Stockholm, sept ans plus tard, elle retrouve son diplomate marié à une volumineuse Suédoise. Elle sait que son amour à elle est désespéré, *« d'autant plus fort qu'il ne l'aimait pas »*. Il lui reste son no man's land, *« une existence secrète et libre, seul ou avec quelqu'un, une heure par jour, ou un soir par semaine, ou un jour par mois »*. Son no man's land où prévalent la liberté et le mystère.

En quelques minutes, le lecteur sent la sincérité et le frémissement de ce « petit » roman entre Paris, Stockholm et Venise, la richesse du non-dit. La souffrance russe est un produit qui a toujours eu du succès : *« Tourgueniev avait souffert rue de Douai, Dostoïevski dans un hôtel du boulevard Saint-Michel, un poète s'était pendu »*, écrit froidement Berberova en vous regardant dans les yeux : révoltée, oui. Souffrante, non.

DANS cet autre livre, deux nouvelles traduites de l'argentin sortent tellement de l'ordinaire qu'on ne peut plus les quitter à condition d'avoir commencé. L'éditeur avait tenté pourtant d'attirer l'attention et, dans le numéro du 16 juin de *la Quinzaine littéraire*, on pouvait lire cette annonce (gratuite) : *« 150 exemplaires de presse. Articles : néant. Ventes – Avril : 20 exemplaires. Mai : 10 exemplaires. Bonne nuit, les petits. A dans dix ans ! »*...

Maurice Nadeau, le trotskisto-surréaliste qui a fait découvrir bon nombre des écrivains les plus marquants de la seconde moitié du vingtième siècle, a eu encore une fois raison de nous faire lire cet Argentin, né en 1949, inconnu aussi dans son pays, et dont les deux longues nouvelles n'en finissent pas de nous hanter : *la Robe rose* et *les Brebis* de César Aira.

Né dans la pampa, Aira vit, paraît-il, à Buenos-Aires où il est professeur, journaliste et traducteur d'anglais. *La Robe rose* se passe vers le milieu du siècle dernier en un temps où l'on n'avait pas encore massacré tous les Indiens d'Argentine. Cette solitude, ce désert où le spectacle se réduit à zéro, où personne n'entretient de relations avec des voisins qui sont trop loin pour qu'on sache même qu'ils existent, cette platitude où *« il n'y a rien d'autre à faire que de travailler pour dissimuler l'insupportable ennui de vivre »* a hanté cet évadé de la pampa qu'est Hector Biancotti.

Lorsque la belle-mère apprend que le fils d'une de ses vieilles connaissances venait d'avoir une petite fille, elle décide de lui coudre une robe, une robe rose taillée pour un bébé de quelques semaines, une robe minuscule de la taille d'une poupée *« si parfaite qu'on ne distinguait pas l'envers de l'endroit »*.

Pour transporter l'objet rare, la vieille va s'adresser à un être sans parent, sans passé, qui a l'air quelque peu demeuré et qu'on nomme Acis *« ce qui n'était même pas un nom, mais une onomatopée, une variante enfantine de l'éternuement »*.

L'épopée de cette robe rose qui va parcourir toute la pampa jusqu'à Buenos-Aires est un conte merveilleux qui nous fait rencontrer des rois, des fées, des Indiens qui se peignent et que l'on remplit systématiquement de tord-boyaux (jusqu'à ce qu'ils perdent le nord et le sud), des militaires, des gauchos... Après bien des années, Acis retouve le fils du maître de poste, Manuel, père d'une petite fille. Mais la robe rose n'est pas pour elle.

Dans *les Brebis*, nouvelle encore plus courte, on retrouve, mais amplifiée, l'imagination extraordinaire de Cesar Aira et la qualité de cette imagination : corps blancs disposés en cercles de silence, vacillant sous la toison trop épaisse et qui, seuls, alors que la sécheresse ravage la pampa, ont survécu. Le cheptel bovin a peu à peu succombé et la terre se peuple de survivants, de fuyards, d'animaux en déroute. Jusqu'au mirage prodigieux qui nous fait retrouver ces brebis épanouies flottant au milieu des lotus. Il faut contempler ces masses blanches qui savent atteindre la sagesse et qui évoquent les ovins de mosaïque alignés de part et d'autre de l'église de l'ancien port de Ravenne.

LES brebis ne boivent pas. Même pas de vin. L'homme oui et depuis la plus haute Antiquité. Aux éditions Moundarren, qui depuis quelques années nous font connaître, en édition bilingue, la poésie de la Chine ancienne, vient de paraître un livre réjouissant qui vous fera tout savoir sur l'ivresse et le vin (généralement un vin de riz, de sorgho ou de millet mis à fermenter dans une jarre d'eau de source avec un levain) : *l'Eloge de l'ivresse* livre des poèmes des dynasties Tang (618-907) et Song (960-1279).

Il n'est pas certain que le traducteur puisse conserver les rythmes et la musicalité des vers anciens, mais il faut lui être reconnaissant de nous rendre quelque peu accessibles ces vers inconnus, oubliés, même en Chine, et de nous faire connaître Liu Ling, un des Sept Sages de la forêt des bambous qui vécut au troisième siècle et qui a laissé un *Eloge des vertus du vin* : *« Liu Ling*, apprend-on par un de ses exégètes du cinquième siècle, *s'abandonnait souvent au vin. Libre et exubérant, il se déshabillait et se promenait nu dans sa maison. A ceux qui l'en blâmaient, il répondait : « Je prends ciel et terre pour maison, et » ma maison pour un pantalon. Qu'avez-vous » donc messieurs à entrer ainsi dans mon pan- » talon ? »*...

A bientôt, pour les vendanges.

(1) Black Sparrow Press, 1979. D'autres textes inédits de Bowles sont également édités par les Editions Quai Voltaire.

Lévi-Strauss, le dit et le tu

(Suite de la page 11.)

Son récit de la mort de Boas, l'un des pères fondateurs de l'ethnologie de terrain et chef de file de l'anthropologie historique, montre aussi comment, par pudeur peut-être, il sait transformer une vive émotion en scène primitive.

Mais cela a-t-il à voir avec l'ampleur de l'œuvre ? Probablement. Claude Lévi-Strauss a le démon de la cohérence. Il s'inquiète aujourd'hui de laisser derrière son travail trop d'indices de subjectivité. Il balaie de son passé ce qui pourrait faire croire qu'il y a succombé. Grave dilemme : car les lecteurs de *Tristes Tropiques* ne sont pas ceux des *Mythologiques*, de *la Pensée sauvage*, des *Structures élémentaires de la parenté* et du *Totémisme aujourd'hui*.

Le point de vue de Sirius

Didier Eribon qui, en lecteur attentif, a senti la difficulté, s'évertue à prôner le livre qui pourrait réconcilier tout le monde : *la Potière jalouse*. Alors Claude Lévi-Strauss, vieux renard de la mythologie, lui oppose son humilité, son manque d'imagination, son incapacité à comprendre les sciences de pointe, son peu de goût pour la spontanéité, son manque de mémoire, et j'en oublie. L'acte de contrition fait mouche. Personne ne saura plus ce qu'il faut retenir de cet aveu d'incompétence ou de cette pensée hautaine...

En réalité, Claude Lévi-Strauss reste inchangé. Il dit son fait à Mai 1968, à l'art abstrait, aux politiques politiciennes et au progrès, tout en se prévalant d'une certaine neutralité. Il parle en fonction *des* civilisations présentes, passées et à venir. Il se place à hauteur de lois internes, de constantes et d'invariants. Défenseur de la différence, il passe insensiblement du côté d'une ethnologie de la non-identité. Le point de vue de Sirius l'accapare. Voilà son charme, son talent et sa limite. Deux questions se posent : où sont, parmi ses étudiants et ses zélateurs, les autres Lévi-Strauss que le boom structuraliste nous avait promis ? Faut-il croire que la méthode n'est opératoire qu'à partir d'un certain talent littéraire ? Ou, pour dire autrement, que serait la science de Claude Lévi-Strauss sans la vérité du style ?

JACQUES MEUNIER.

★ DE PRÈS ET DE LOIN, de Claude Lévi-Strauss et Didier Eribon, éditions Odile Jacob, 256 p., 89 F.

Costas Taktsis, le non-orthodoxe

Jacques Lacarrière, qui fut son ami, fait le portrait de l'écrivain grec assassiné.

« *JE ne suis qu'un jusqu'au-boutiste et je suis allé jusqu'au bout* », déclarait récemment l'écrivain grec Costas Taktsis à un journaliste d'Athènes. « *Ma vie est avant tout une révolte contre l'ordre établi et contre les tabous, mais il m'a fallu beaucoup lutter pour surmonter moi-même mes propres interdits.* » Phrase prémonitoire : c'est en allant jusqu'au bout de ses passions qu'il a trouvé la mort dans sa propre maison à Athènes (*le Monde* du 30 août). Elle est venue cette mort sous les traits d'un compagnon d'un soir, « *un garçon mince avec une petite moustache brune* », dit la presse grecque. Un compagnon venu à l'aube dans son lit pour l'étrangler.

Costas Taktsis était homosexuel et a toujours assumé clairement son homosexualité en privé comme en public. Mais il assumait également avec courage, lucidité, mais aussi avec angoisse, les gouffres où le menait ce qu'il appelait sa non-orthodoxie. Il m'en a très souvent fait part et, lors de son passage à Paris, au mois de mai dernier, pour l'hommage qui lui fut rendu au Centre Georges-Pompidou, je lui disais : « *Rassure-toi, tu as réussi ta vie et tu ne finiras pas dans un fauteuil d'académicien* ». « *Non*, me répondit-il, *d'ailleurs je ne peux finir ma vie dans aucune sorte de fauteuil.* »

Oui, Costas Taktsis était homosexuel, et si j'insiste là-dessus, c'est parce qu'il a fait de cette homosexualité la matière de ses livres. Œuvre limitée en fait à un livre unique, *le Troisième Anneau*, mais si exceptionnel, si réussi, si novateur aussi dans son écriture et dans son style, qu'il suffit à lui assurer un succès mondial.

Taktsis a réussi là ce miracle – difficile d'ailleurs à rendre dans une autre langue que le grec – de créer une prose magnifique, éclatante, mais qui a tout instant donne le sentiment d'être une pensée parlée.

On croit lire un livre, mais non : ce sont des personnages qui vous parlent, qui chuchotent ou qui crient dans vos oreilles.

Sans cesse, dans les nouvelles qu'il publiera ensuite en 1972, tout récemment traduites en français (2), il revient sur sa vie au milieu des femmes, sur ce matriarcat souriant, mais oppressant, qui régenta ses années d'enfance. « *Moi, je n'ai jamais eu de patrie, mais une matrie* », dit-il dans l'une de ses nouvelles.

Ce pèlerinage au cœur de lui-même

Oui, sans cesse il revient sur ce moment, jamais saisissable, sur ces circonstances toujours ambiguës où il se sentit être ou devenir homosexuel. Mais en faisant ce pèlerinage au cœur de lui-même, ce n'est pas de lui qu'il parle, mais de nous tous. Rien n'est moins narcissique que cette œuvre où Taktsis se penche sans cesse vers cet instant où nous naissons à nous-mêmes pour devenir un être de désir et non plus d'obéissance.

Et je dirai aussi que Costas Taktsis était justement par son intégrité naturelle, son souci de vérité, le plus exigeant et le plus fidèle des amis.

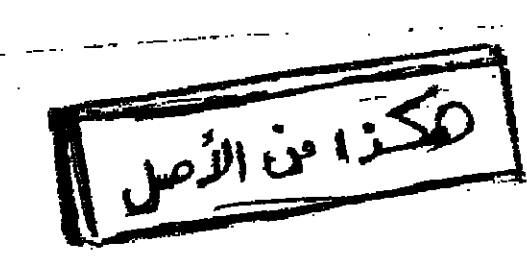
Cette amitié, elle est née un jour de 1967 où un ami déposa devant ma porte un exemplaire du *Troisième Anneau*. Elle ne s'est jamais démentie de part et d'autre depuis cette date. Je ne peux en dire plus, je me sens trop bouleversé. Un ami grec vient de me téléphoner à l'instant pour me lire un petit poème que Taktsis publia, il y a vingt-cinq ans, dans son premier recueil. Le voici :

Il prit une balle de revolver
[et la planta
Dans sa tête
On lui avait dit que la mort
Fait pousser de belles fleurs.

JACQUES LACARRIÈRE.

(1) *Le Troisième Anneau*, Gallimard (1967), repris dans la collection « Folio ».

(2) *La Petite Monnaie*, Gallimard (1988)



Société

ÉDUCATION

« Madame le proviseur » par Marguerite Gentzbittel

Une vie de chef

Mme Marguerite Gentzbittel, proviseur du lycée Fénelon à Paris, publie ses réflexions sur l'éducation, *dans un livre particulièrement incisif*, *Madame le proviseur*, mis en vente le 1er septembre. Elle sera, vendredi 2, l'invitée de Bernard Pivot à *Apostrophes*. Un autre responsable d'un grand lycée parisien, M. Paul Deheuvels, *proviseur* de Louis-le-Grand s'était exprimé, il y a quelques mois, dans L'« *excellence est à tout le monde*.

Quand elle était petite, elle voulait être chef des pompiers ou chef de gare... enfin, chef de quelque chose. Quand elle est allée à l'école, elle a tout de suite compris sa vocation : chef de classe et, plus tard, chef d'établissement. Une motivation aussi farouche ne peut que soulever des montagnes. C'est ainsi que Marguerite Gentzbittel, fille d'une femme de ménage et d'un cheminot de Belfort, est devenue bachelière, élève de l'Ecole normale *supérieure* de Fontenay, agrégée d'anglais, professeur, puis *proviseur* du lycée de Banlay à Nevers, avant de diriger l'un des *plus vénérables établissements* du Quartier latin : le lycée Fénelon.

On l'a vite compris en lisant ses «carnets». *Madame le proviseur* est une forte femme. Un bulldozer. Quand elle arrive quelque part, on ne s'ennuie pas. Il faut que ça bouge. Et surtout que «ça parle». Contrairement à ce que pourrait laisser entendre sa biographie, ce qui intéresse Marguerite, ce n'est *pas tellement* le pouvoir sur les gens ou les institutions. Elle avoue même *avoir eu du mal au début* à se débrouiller dans les arcanes de l'administration. Ce qui la passionne dans le métier de proviseur, c'est d'abord de s'identifier à un lieu, à un espace clos, de la cave au grenier, ayant sa vie et sa respiration. Et surtout d'être au centre d'un tissu serré de relations et de destins individuels.

La raison d'être d'un lycée, estime-t-elle, ce n'est pas d'abord de transmettre des connaissances – encore moins de gérer du personnel, – c'est d'accueillir des élèves. De les accompagner dans ce voyage hasardeux que sont l'adolescence et la préparation au métier et à la vie. C'est pourquoi le lycée doit d'abord être un lieu d'échanges, de confiance, où tout doit pouvoir être dit. Le proviseur est là pour cela : écouter, suggérer, arbitrer, négocier, animer, orienter... Elle sait que son pouvoir est limité. Qu'elle a peu de prise sur le budget, le recrutement du personnel, l'organisation des cours. Mais c'est elle qui donne à l'institution une voix et un visage. Et qui aide les élèves à construire leur avenir.

Face à la pesanteur administrative, dont elle ressent particulièrement les contraintes, Marguerite Gentzbittel ne demande pas la lune. Elle souhaiterait simplement un petit peu plus de moyens et de liberté d'action, de concertation avec les autres *établissements* du quartier, de souplesse et d'ouverture *de la part* des enseignants.

Comme elle n'attend pas grand-chose de *l'éducation nationale*, elle se débrouille toute seule. Et comme elle a une forte personnalité et beaucoup d'humour, elle fait un peu ce qu'elle veut. Elle reconnaît elle-même que sa situation est relativement privilégiée. Fénelon, ce n'est pas la France profonde (celle-là, elle l'a connue à Nevers). Ses élèves sont plutôt fils de professeurs et de hauts fonctionnaires, voire de ministres, que d'ouvriers agricoles. Mais ce n'est pas non plus le super-haut de gamme, du style Louis-le-Grand, Henri-IV ou *Saint-Louis*. « *Nous pratiquons l'artisanat de luxe, et non la haute couture* », reconnaît-elle, en avouant se méfier par-dessus tout de l'élitisme et de la sélection à outrance.

Eloge de l'excellence

Elitisme et sélection... Ce sont des mots qui ne font pas peur à son collègue de Louis-le-Grand, Paul Deheuvels, qui, lui aussi, s'est expliqué dans un livre récent : *L'excellence est à tout le monde*. Une forte personnalité, là encore. Lorsqu'il est appelé à la tête de *Louis-le-Grand, en mai* 1969, le lycée, haut lieu de la contestation mao-gauchiste, *était en pleine anarchie*. Vingt ans plus tard, Louis-le-Grand a largement *renoué* avec ce qui paraît sa vocation, depuis sa création par les *jésuites en 1560* : la formation d'excellence de l'élite de la nation.

Cette notion d'« excellence », qui semble revenir à la mode après un long discrédit, Louis-le-Grand et son proviseur l'affichent délibérément, Louis-le-Grand est le lieu de la sélection, de l'effort déterminé sur soi-même, de la réussite. Cent quinze reçus à Polytechnique, dix-sept mentions « très bien » au bac C... Un palmarès qui parle de *lui-même*. De tels *résultats* ne portent pas à l'humilité. Et l'on comprend, *à lire le proviseur de* Louis-le-Grand, ce qui peut agacer celui de Fénelon. *Quand* on est bien installé sur la première marche du podium, on a tendance à se considérer comme parfait et à regarder les autres de haut...

Qu'une institution aussi aristocratique ait pu s'installer et prospérer dans un système qui se veut farouchement démocratique est l'*un des plaisants paradoxes* de notre société. On comprend que *celui qui est l'heureux bénéficiaire* de cette situation se méfie des réformes qui pourraient la modifier. Bon prince, il suggère simplement que chacun s'inspire de sa méthode « *afin d'entretenir, dans le système éducatif comme dans la vie professionnelle, une dynamique de perfection et d'excellence* ». Mais si l'excellence est à tout le monde, Louis-le-Grand, lui, est unique. Et il le sait.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Marguerite Gentzbittel, *Madame le proviseur*, Seuil, 253 p., 89 F.

★ Paul Deheuvels, *L'excellence est à tout le monde*, Robert Laffont, 246 p., 89 F.

Déchets indésirables

La dérive des cargos-poubelles

Pour le commandant du *Karin B*, le cargo-poubelle ouest-allemand transportant 2 000 tonnes de déchets toxiques en provenance d'Italie, l'odyssée continue. Après avoir *été refoulé de Grande-Bretagne*, son navire s'est présenté devant Le Havre, où *il a été accueilli par* une frégate de la marine nationale, *qui l'a reconduit au large*. Les Pays-Bas ont annoncé aussitôt *que le Karin B serait* également refoulé s'il se présentait chez eux.

Selon les règles européennes, tout industriel est responsable de ses déchets toxiques jusqu'à leur élimination définitive. Il doit les transporter et les détruire en respectant un certain nombre de précautions édictées par les gouvernements. Mais tout industriel est libre d'exporter ses déchets s'il a trouvé un éliminateur ou un stockeur.

Le problème est précisément de dénicher un pays accueillant ou techniquement équipé pour la destruction des ordures dangereuses. En payant, on y arrive. Ce marché – transport, stockage et élimination – représente, estime-t-on, plusieurs centaines de milliards de francs par an. Ainsi les Etats-Unis, L'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas, l'Italie et même la France sont de gros exportateurs de *résidus* toxiques. Reste qu'un gouvernement et des *autorités portuaires peuvent*, sous divers prétextes, s'opposer *au déchargement d'une cargaison* estimée indésirable. Dès *lors, l'industriel et le transporteur* ne savent plus qu'en faire.

Ce cas a été prévu. Depuis 1984, l'OCDE a décidé que, si aucun arrangement n'était trouvé, c'est le pays d'origine qui devient responsable des déchets errants. Pour le *Karin B*, il appartient donc au gouvernement italien de prendre ses responsabilités. Pour éviter de semblables mésaventures, la France a décidé qu'à compter du 1er septembre 1988 aucun cargo-poubelle ne pourrait appareiller de chez elle sans avoir prouvé qu'il avait l'accord du pays destinataire.

M. A.-R.

SPORTS

TENNIS : l'Open des Etats-Unis

Du bon, du vrai Noah !

Grosse frayeur pour le numéro un mondial *et tenant du* tire, Ivan Lendl, poussé au cinquième set par l'Israélien Amos Mansdorf au premier tour de l'Open de tennis des Etats-Unis, mercredi soir 31 août. Lendl a remporté la rencontre sur les score de 6-2, 6-7 (3-7), 6-1, 5-7, 6-0 en trois heures quarante-sept minutes de jeu. Aucune tête de série n'a trébuché. Le Français Yannick Noah a rejoint Henri Leconte et Guy Forget au deuxième *tour*.

NEW-YORK
correspondance

A l'ouverture de chaque tournoi majeur, la condition physique de Yannick Noah, sa disposition d'esprit, sont autant de mystères pour l'observateur, autant de points d'*interrogation pour le joueur* lui-même. C'est que faute de résultats probants, les points de référence manquent.

Après sa victoire au premier tour sur l'Américain Kelly Jones on peu, semble-t-il, être optimiste.

Il a fait un début de match crispé. Quoi de plus normal pour quelqu'un qui n'a plus disputé de tournoi officiel depuis sa défaite contre Wilander en demi-finale de la Coupe Davis le 22 juillet ?

Par la suite, se déplaçant avec la *merveilleuse fluidité* qui le caractérise quand il est en confiance, concentré, pratiquant un tennis nettement plus clair et tranchant que le jeu décousu d'Henri Leconte la veille, Noah s'est fait plaisir sans céder à son goût pour le spectacle gratuit. Aucune gêne physique. Aucune grimace, aucun énervement. Du bon, du vrai Noah !

« *On a beaucoup parlé des autres cette année. De moi, peu. Ce n'est guère surprenant. Je n'ai ni victoire, ni titre récent à faire valoir. Mais je me sens bien. Je pourrais en surprendre plus d'un.* »

Faut-il le croire sur parole ? *Depuis son triomphe à Roland*-Garros il y a cinq ans, il n'a jamais *atteint la demi-finale d'un tournoi* du grand chelem. Se voit-il ici en vainqueur possible ? « *J'ai joué quatre matches d'un tournoi exhibition où j'ai battu Lendl, et un match ici. J'ai besoin de jouer. Je ne me prends pas pour superman, mais j'ai de très bonne sensations.* »

Noah a sans doute travaillé autant d'heures dans sa carrière à rééduquer un organisme cassé que Lendl en a consacré à faire évoluer son jeu. Pendant un mois, il s'est entraîné longuement au centre de Patrice Hagelauer, avec une coupure à Biarritz, où il subit des soins intensifs. Commentaires de Patrice Hagelauer : « *Pendant dix jours, huit heures par jour, il a fait de la balnéothérapie, du stretching, s'est fait massé, a reçu des injections. Si cela ne lui permet pas de tenir la quinzaine, c'est à désespérer* ».

MARC BALLADE.

RÉSULTATS DU 31 AOUT

Simple messieurs

Y. Noah (Fra, no 7) b. K. Jones (E-U), 7-6, 6-4, 6-3 ; J. Svensson (Suè, no 13) b. T. Witsken (E-U), 6-3, 6-3, 6-4 ; J. Connors (E-U, no 6) b. A. Moreno (Mex), 6-3, 6-2, 6-2 ; A. Jarryd (Suè, no 15) b. J. Nystroem (Suè), 6-2, 4-6, 6-3, 6-2 ; T. Mayotte (E-U, no 9) b. J. Pugh (E-U), 6-3, 6-4, 4-6, 5-7, 6-3 ; I. Lendl (Tch, no 1) b. A. Mansdorf (Isr), 6-2, 6-7, 6-1, 5-7, 6-0 ; A. Agassi (E-u, no 4) b. P. Johnson (E-U), 7-6, 6-3, 6-3.

Simples dames

S. Graf (RFA, no 1) b. E. Minter (Aus), 6-1, 6-1 ; M. Bollegraf (P-B) b. I. Demongeot (Fra), 6-2, 4-6, 7-5 ; K. Maleeva (Bul, no 14) b. E. Inoue (Jap), 6-2, 6-1 ; L. McNeil (E-U, no 9) b. I. Budarova (Tch), 6-4, 6-0 ; M. Maleeva (Bul, no 6) b. N. Dias (Bré), 6-1, 6-4 ; N. Herreman (Fra) b. K. Rinaldi (E-U), 6-4, 6-2 ; C. Evert (E-U, no 3) b. C. Martinez (Esp) 6-4, 6-1 ; N. Bykova (URSS) b. A. Dechaume (Fra), 6-3, 4-6, 6-4 ; L. Garrone (Ita) b. C. Tanvier (Fra), 7-6, 6-3 ; H. Sukova (Tch, no 7) b. L. Bonder (E-U), 6-1, 6-4.

* Entre parenthèses, la nationalité et le numéro de tête de série.

JUSTICE

Des détenus annoncent une grève de la faim pour le 13 septembre

Dans une « lettre ouverte » au *président de la République*, un groupe anonyme de détenus de la région parisienne annonce qu'« *un mouvement de protestation se traduisant par une grève de la faim collective aura lieu dans l'ensemble des prisons françaises* » à partir du 13 septembre.

Ces détenus présentent une liste de revendications, notamment le respect des droits de l'homme, la suppression des statuts particuliers, du mitard et du prétoire, c'est-à-dire du tribunal interne de chaque établissement pénitentiaire. Ils réclament *aussi un aménagement* plus souple des peines (libérations *conditionnelles, permissions de sortir*), la mise en place de structures de réinsertion et une *amélioration* générale des conditions de détention (*hygiène, travail, études et maintien* des liens familiaux). Ils demandent encore la création d'une commission indépendante de l'administration pénitentiaire chargée d'enquêter sur « *les abus et décisions arbitraires et les sanctions prises* » après les récentes mutineries.

Conseil municipal et magnétophone

Mallefougasse-Augès est, dans le département des Alpes-*de-Haute-Provence, une* commune de soixante-dix-huit habitants. *Elle vient pourtant de se* faire remarquer puisque le tribunal *administratif de Marseille* vient d'avoir à statuer sur un différend opposant deux conseillers municipaux à leur maire.

Ce dernier, au mois de janvier 1987, avait pris un arrêté municipal interdisant l'usage du magnétophone à l'intérieur de la salle des réunions du conseil municipal. Adopté par la majorité des neuf conseillers, l'arrêté devait prendre effet sans délai. Mais deux des conseillers opposés à cette interdiction de l'emploi du magnétophone décidèrent de porter le litige devant le tribunal administratif de Marseille. Cette juridiction vient de leur donner satisfaction. Elle a jugé que rien ne pouvait s'opposer à l'utilisation d'un magnétophone durant les séances d'un conseil municipal, dès lors qu'il s'agit d'une réunion publique à laquelle peut assister n'importe quel citoyen.

L'enquête sur les disparus de Mourmelon

L'adjudant-chef Pierre Chanal transféré à la prison de Dijon

Inculpé et écroué depuis le 9 août à la prison de Mâcon (Saône-et-Loire) pour avoir violé et torturé un *étudiant* hongrois, l'*adjudant-chef* Pierre Chanal, quarante-deux ans, a été transféré, mercredi matin 31 août, à la maison d'arrêt de Dijon (Côte-d'Or). Il y sera placé sous surveillance renforcée, précise l'administration pénitentiaire, qui le considère comme un détenu particulier compte tenu de l'entraînement *militaire très poussé* qu'il a reçu.

Après plus de trois semaines d'enquête, les gendarmes ne disposent que de « *présomptions* » sur l'éventuelle implication de l'adjudant-chef dans l'affaire des disparus de Mourmelon et n'ont, pour l'instant, établi aucune preuve. L'enquête semblet-il cependant *entrée dans une phase intense*. Il s'agit pour la gendarmerie d'étudier *une série de coïncidences*. Les différentes équipes d'enquêteurs mènent leurs investigations à Mourmelon, où Pierre Chanal a *été affecté* de 1979 à 1986 au 4e Dragons, unité à *laquelle* appartenaient quatre des disparus, et au Centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau, dernier poste de l'adjudant-chef.

Cependant, celui-ci retournait régulièrement à Mourmelon pour pratiquer le parachutisme. Mais, indique-t-on à la gendarmerie, « *même si nous prouvons qu'il a été présent lors des disparitions, cela ne constituerait qu'une présomption* ».

Les équipes d'enquêteurs devraient confronter, en fin de semaine, les résultats de leurs investigations : « *Aucun élément spectaculaire ne devrait intervenir dans l'immédiat* », soulignent cependant les gendarmes, qui estiment que l'enquête devrait durer « *au moins un mois* ».

A Blois

Un chauffard condamné à quatre ans de prison

Jean-Claude Giraud, âgé de quarante-trois ans, qui avait provoqué, *dans la nuit du vendredi* 29 au samedi 30 juillet, la mort de cinq personnes dans un accident de la route près de Blois (Loir-et-Cher), a été condamné, mercredi 31 août, à une peine de quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis par le tribunal correctionnel de Blois. Père de quatre enfants, sans profession, *Jean-Claude Giraud conduisait* avec un taux d'alcoolémie de 2,5 grammes lorsqu'il a heurté avec son fourgon la Simca-Chrysler à bord de laquelle se trouvait une *famille originaire* de Vendôme. Gilbert Pourmarin, son épouse, deux de ses enfants et son beau-frère avaient été tués dans l'accident (*le Monde* du 3 août).

Jean-Claude Giraud a également été condamné à une suspension de trois ans de permis de conduire et au *versement d'une amende de* 1 500 francs. Au cours du procès, le substitut du procureur a rappelé que ce chauffard en état d'ivresse était un récidiviste. Le même tribunal l'avait déjà condamné en 1982 à huit mois de suspension de permis, *pour avoir conduit un véhicule* avec un taux d'alcoolémie de 2,6 grammes. Selon le représentant du ministère public, « *M. Girault a fait le choix de conduire en état d'ébriété, il a assumé ce risque. Il en assume aujourd'hui les conséquences.* »

● **L'entraîneur de la nageuse *brésilienne remis en liberté*.** – Judith Russo, une Brésilienne de cinquante *et un ans, accusée d'avoir* encouragé l'une de ses nageuses, *Renata Agondi, à poursuivre une tentative* de traversée de la Manche, le *23 août, alors que celle-ci était épuisée*, a été remise en liberté, le lundi 31 *août, après* le *versement d'une* caution d'un montant de 300 000 francs.

L'étrange fugue de Delphine Boulay

Six jours de recherches aucune certitude

Six jours après la disparition de la petite Delphine Boulay du camp de jeannettes où elle séjournait à Villerville (Calvados), la plus grande incertitude demeure sur son sort. Les recherches qui n'ont pas cessé d'être menées depuis le 27 août avec des moyens de plus en plus importants n'ont toujours pas permis de savoir quelle hypothèse devait être retenue.

Selon *certains témoins* qui affirment avoir vu la fillette dans la *région*, celle-ci, *chaque fois*, à l'appel de son nom et à une invita*tion à se montrer*, a *répondu en pre*nant la fuite au pas de course.

De son côté, un louveteau, avec lequel elle se trouvait au camp, a *fait savoir que* Delphine *lui avait* confié qu'elle s'ennuyait et souhai*tait regagner* Issy-les-Moulineaux dans la banlieue parisienne pour y *retrouver ses parents*.

Plusieurs indices permettent de *croire que* l'enfant est *toujours* dans la région, laissant toutefois l'impres*sion de se dérober aux* recherches. Ainsi a-t-on retrouvé la trace de *refuges* où la fillette paraît s'être dissimulée et où elle a laissé ici des noyaux de fruits, ailleurs un pomme entamée. Mais, si des habitants ou des *vacanciers assurent avoir vu* et reconnu la fugitive, personne, en revanche, parmi les gendarmes, pompiers et militaires qui fouillent la région, ne l'a encore jamais aperçue et pas davantage son père, M. Alain Boulay, qui, à bord d'un hélicoptère de la gendarmerie, participe aux recherches et multiplie en vain les appels au mégaphone invitant son enfant à se montrer.

● **Au Cap d'Antibes, 800 000 F de bijoux volés dans un palace.** – 800 000 F de bijoux appartenant à un ressortissant sud-africain, M. Gordon Carruther, ont été volés dans la nuit du dimanche 28 au 29 août par un cambrioleur qui a opéré dans un palace du Cap d'Antibes, l'hôtel Eden-Roc. L'homme a réussi à déjouer la vigilance des gardiens et, malgré un système de sécurité perfectionné, s'est introduit dans la chambre de M. Carruther en escaladant la façade de l'établissement. – (*Corresp.*)

REPÈRES

Alimentation

Coquillages toxiques dans le Finistère

Le ramassage, l'expédition et la vente de tous les coquillages sont interdits depuis le mardi 30 août sur la côte du Finistère dite des Abers, soit sur une vingtaine de kilomètres. On a en effet décelé sur ce littoral la présence d'une algue microscopique encore jamais rencontrée en France mais toxique. Absorbée par les coquillages, elle peut provoquer chez les personnes qui consomment ceux-ci de légères paralysies et des troubles de la vue.

Aviation

Acrobaties « allégées » en France

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a ordonné un « *allégement* » des présentations et la « *suppression de certaines figures* » d'acrobatie aérienne lors des meetings militaires. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur dès le dimanche 4 septembre, lors du meeting militaire de l'air à Dinard (Ille-et-Vilaine). En outre, « *les conditions* » de la célébration du trente-cinquième anniversaire de la Patrouille de France, le 9 octobre à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), « *feront l'objet d'un examen particulier visant à assurer une sécurité renforcée* » de cette manifestation. Ce renforcement des dispositions a été décidé après l'accrochage en vol, la semaine dernière à Ramstein (RFA), de trois avions du groupe de voltige de l'armée de l'air italienne, qui a fait 49 morts et 282 blessés.

Environnement

Le Niger se mobilise contre les criquets

Les *pluies abondantes qui* sont tombées sur le Niger depuis le début du mois d'août ont favorisé la prolifération des larves et des dizaines de milliers d'hectares sont *envahis*. La lutte se concentre dans les régions d'Agadès au nord, de Tahoua au centre et de Diffa à l'est. Elle est rendue plus difficile par l'état des pistes, véritables bourbiers. Des avions d'épandage et un hélicoptère assurent le traitement aérien, tandis qu'au sol les villageois creusent autour des arbres et enterrent les larves. Une véritable course contre la montre est engagée pour détruire les œufs et limiter ainsi le danger. Le chef de l'Etat, le général Ali Saibou, visite depuis le début de la semaine les zones sinistrées, et les autorités nigériennes ont renouvelé leur appel à l'aide internationale devant l'ampleur prise par le fléau. – (*AFP*.)

La guerre du lynx est déclenchée

La *guerre du lynx qui couvait* depuis plusieurs mois est désormais ouverte. *Excédé* par les dégâts que, selon lui, les lynx causent à ses troupeaux, un éleveur de moutons de l'Ain a abattu une femelle et l'a exhibée à titre d'exemple. Le ministère de l'environnement a immédiatement demandé au préfet de faire poursuivre le braconnier, puisque les lynx, récemment réintroduits en Alsace, en Franche-Comté et dans les Alpes, sont totalement protégés par la loi. Il n'empêche que ceux de l'Ain qui avaient tué quelques brebis en juillet en ont « *exécuté* » une *cinquantaine* en août. D'où la colère des éleveurs, qui *s'estiment insuffisamment* indemnisés. A eux se joignent les chasseurs, *qui voient dans les lynx* de redoutables concurrents. Pour calmer les esprits, *le préfet de l'Ain* a décidé de réunir une commission de *concertation*.

Matières premières

Béryllium norvégien pour l'Europe

Les *Norvégiens* viennent de mettre en exploitation un gisement de béryllium *situé* à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Mo-I-Rana, *au-dessus* du cercle polaire arctique, ont annoncé mercredi *31 août* les responsables de l'institut national de géologie de Trondheim. *Le béryllium* est un élément rare, six fois plus solide que l'acier et densité *un tiers* moins élevée que celle de l'aluminium. L'extraction de ce métal *ultraléger*, découvert en 1798 et très prisé par l'industrie aérospatiale pour *ses propriétés* thermiques exceptionnelles dvrit permettre de créer des emplois et de fixer les habitants de ce régions en voie de dépeuplement. Selon l'institut de Trondheim, ces réserves, connues de longue date, *pourraient subvenir aux besoins* de toute l'Europe pendant au moins dix ans.



Culture

MUSIQUES

M. Pierre Bergé nommé président des Théâtres de l'Opéra de Paris

Un bon génie pour la Bastille

Nommé à la tête des Théâtres de l'Opéra de Paris, M. Pierre Bergé se voit en arbitre tenace et... prudent.

14 heures, dans une célèbre brasserie de la rive gauche, forcément rive gauche. Pierre Bergé sort d'Europe 1, on l'attend à Antenne 2 tout à l'heure. Il consacre vaillamment son déjeuner à un représentant de la presse écrite, illico parasité par un excellent confrère de la presse hebdomadaire, très au fait des problèmes, passions et tyrannies de l'Opéra, ou plus exactement des opéras de Paris. Il y a quelques années, la nomination d'un responsable de l'art lyrique, si haut placé, si internationalement célèbre fût-il, aurait certes frénétiquement ému les « habitués du palais Garnier », selon l'expression consacrée. Elle n'aurait sûrement pas mobilisé l'ensemble des médias, comme l'a confirmé, ce mercredi 31 août, la conférence-minute organisée en fin d'après-midi sur le chantier de la Bastille.

« *Vous ne me ferez pas dire,* répond pour l'instant Pierre Bergé, *ce que je ne pense pas. Oui, il y a des problèmes, non ça ne sera pas facile, je ne me fais pas d'illusions. C'est pour tenter de les résoudre que ce poste a été créé et que je l'ai accepté.* » Mais les personnalités déjà en place, Noureev, Barenboïm ? « *Noureev ? Il a fait du ballet de l'Opéra la première troupe du monde. Barenboïm ? C'est, je pense, le chef le mieux placé pour donner à l'Opéra l'orchestre qu'il mérite.* » Est-ce à dire qu'il soutient Barenboïm dans son conflit avec le « lobby » des musiciens du palais Garnier (*le Monde* du 11 février) ? « *Je le soutiendrai complètement.* » Pour qui connaît la ténacité et la fidélité de Pierre Bergé, ce « tout à fait » a une sonorité d'acier. Le nouveau président des TOP ajoute d'ailleurs : « *Avant d'accepter ce poste, je me suis moi-même assuré à deux reprises de l'appui de Jack Lang.* »

Les postes pourvus, ou promis ? « *Pourquoi modifier ce qui a été décidé ?* ». Quant aux conflits qui pourraient naître entre ces personnalités ordinairement assez fortes, entre les administrateurs qui souhaitent toucher à la programmation, et les artistes qui se sentent des ailes de gestionnaire, Pierre Bergé voit d'abord son rôle de président comme celui d'un « *arbitre* ».

Si tenace, ou, selon les cas, si conciliant qu'il soit, si familier aussi du milieu opéra qu'il puisse l'être, Pierre Bergé aura fort à faire pour faire entrer les trois théâtres dont il a désormais la charge dans l'ère de paix et de réalisation que le public français attend depuis le départ de Rolf Libermann.

Le premier des trois TOP, la salle Favart, l'ancien Opéra-Comique, est le plus petit des trois théâtres et sans doute aussi le moindre de ses problèmes. Il ne souhaite pas trancher. Il trouve cependant étrange qu'on puisse y installer une école d'art lyrique alors que se construit à La Villette la Cité de la musique et que l'art lyrique lui-même est appelé à émigrer vers les nouveaux beaux quartiers de l'Est parisien. Il s'étonne, en revanche, que Paris n'ait plus de salle consacrée à la musique dite légère, à « *toute cette part de l'art lyrique qui a et mérite son public autant que le « grand » opéra* ». Mais sans doute faudra-t-il se tourner vers le privé pour la gestion de cette salle. « *Avec un cahier des charges bien précis.* » Pour l'heure, le théâtre attend lui aussi ses travaux qui, sauf changement d'orientation, devraient commencer le 1er mars 1989.

« Une société d'économie mixte »

Côté Garnier, le deuxième TOP, comme d'ailleurs côté Bastille, Pierre Bergé s'appuie volontiers sur la sagesse des anciens. Il a manifestement appris par cœur et digéré les rapports Soubie et Bloch-Lainé, ces derniers qu'il citera d'ailleurs à une ou deux reprises comme pour marquer la continuité de la monumentale opération entreprise avec la création du « palais Ott ». Garnier sera donc consacré à la danse. « *Cela ne signifie pas que le vieil Opéra ne puisse accueillir des spectacles montés par Bastille, mais il ne saurait y avoir de concurrence entre les deux établissements.* » De même, Bastille pourra accueillir des productions de Garnier, mais sa vocation, ses productions, resteront l'art lyrique. Reste le problème de l'orchestre. Dans l'immédiat, « *il nous faut faire avec les crédits dont nous disposerons* », il n'est pas question de créer un orchestre spécifique pour le palais de la danse. On fera donc d'abord appel à des formations existantes, selon les besoins et les productions.

On ne sera pas étonné que le même souci d'économie, voire d'équilibre, habite Pierre Bergé lorsqu'il s'agit de l'Opéra Bastille. Sa fonction de coordinateur, souligne-t-il, n'est-elle pas elle-même le plus sûr moyen d'éviter la multiplication des administrations, les conflits d'intérêts, les surcoûts ? A terme, il imagine, comme beaucoup de gestionnaires confrontés à cette machinerie dispendieuse qu'est tout opéra, « *une société d'économie mixte dans laquelle, aux côtés de l'Etat, pourraient entrer les assurances, les banques, etc.* ». Mais pour l'heure, et surtout pour les mois à venir, le succès du troisième TOP dépendra et de sa programmation et de l'efficacité de l'immense machinerie conçue par l'architecte Carlos Ott.



S'il se garde bien de commenter le programme établi par Barenboïm et Wozlinski, Pierre Bergé — on ne saurait que le comprendre à contempler le mastodonte de la Bastille et ses 2 700 places à remplir presque autant de jours que Dieu fait — insiste sur les idées d'origine qui ont conduit à la construction du nouveau théâtre. « *Il ne faut pas oublier,* insiste-t-il, *sa vocation populaire. Populaire avec tous les guillemets que vous voulez, mais tout de même cet opéra doit être destiné au public le plus vaste. A cet égard, peut-être faudrait-il penser à un « italien », à un Verdi au moins dans une programmation actuellement plus difficile. Les productions prévues, par exemple, ne font pas vraiment la part belle aux chœurs de l'Opéra de Paris. On peut aussi penser à Carmen, qui n'a pas été produit par l'Opéra depuis 1949...* »



Reste l'architecture, le bâtiment qui n'a sans doute pas fini de faire couler de l'encre. Sur la machinerie elle-même, si fastueuse avec les neuf plateaux interchangeables qu'elle offre à l'imagination conjointe d'artistes dispendieux et d'administrateurs économes, Pierre Bergé s'est d'ores et déjà fait à l'idée qu'il faudra une période de rodage. L'Opéra de la Bastille ne doit-il pas fermer pour six mois après son inauguration le 14 juillet 1989 ? On ne saurait être plus prudent. Sorti de la mécanique, le premier président des TOP prend philosophiquement son parti des critiques qui pourraient être formulées sur l'architecture du formidable pachyderme. En bon président, il a fait sienne cette chose-là, et il ne vous livrera rien de ses pensées qui ne soit, avec une prudence raffinée, la défense et l'illustration de l'œuvre de Carlos Ott.

Sa gourmandise va toutefois vers la salle modulable, vaste excavation laissée à l'air libre après son abandon curieux par François Léotard. Pierre Bergé reste perplexe sur le mot modulable. « *Modulable, qu'est-ce que c'est ?* s'interroge-t-il, l'œil frisant de fausse naïveté. *Je n'ai pas encore vu Boulez. Il m'expliquera sans doute. Mais peut-être le retard pris est-il l'occasion de préciser le dessein architectural de cet espace laissé à l'imagination.* » On ne sait donc plus exactement ce que sera le « quatrième TOP ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.



Un mécène

Pierre Bergé a rencontré voici vingt-huit ans un jeune couturier, l'un des meilleurs, sinon le meilleur, de sa génération, découvert par Christian Dior. Il a su le convaincre de voler de ses propres ailes. Lui-même se chargerait de la gestion et des finances de la nouvelle marque. La société Yves Saint Laurent-Haute Couture fut fondée en 1961. Grâce au savoir-faire du premier et au talent du second, la firme dont Pierre Bergé est depuis 1971 le PDG est l'une des plus florissante, de l'industrie française : pour 1987, un chiffre d'affaires de 2 milliards 54 millions (dont 80 % sont réalisés à l'exportation) et un bénéfice de 149 millions de francs, une filiale aux Etats-Unis, une autre au Brésil, près d'une centaine de boutiques à travers le monde et sa propre ligne de parfums. Les deux complices ne s'en portent pas trop mal puisque *le Nouvel Observateur* les fait figurer parmi les cent plus grosses fortunes de France.

On se demande alors pourquoi cet industriel comblé qui cumule les présidences et les conseils d'administration en a accepté un supplémentaire : celui de l'Opéra de Paris. C'est oublier que ce Charentais (il est né à l'île d'Oléron) de cinquante-huit ans est depuis toujours un passionné de musique et de théâtre comme de littérature et de peinture. On lui doit même un essai sur Bernard Buffet et des études sur Jean Anouilh et Henry de Montherlant. Un passionné pour qui la mode est un art à part entière, au même titre que la danse ou l'architecture. « *Il y a autant de talent chez Chanel que chez Braque ou Colette* », répète-t-il volontiers. L'un de ses titres de gloire est d'avoir obtenu du Metropolitan Museum de New-York une rétrospective monumentale : « Vingt-cinq ans de création chez Saint Laurent ». Amateur de théâtre, il a dirigé l'Athénée et l'Edouard-VII jusqu'en 1982. Il est toujours responsable des Lundis musicaux de l'Athénée qu'il a créés dès 1977 où se sont produits des artistes comme Monserrat Caballe, Placido Domingo ou Teresa Berganza. Grand mécène, il apporte son aide financière à des journaux — qui ne manquent pas d'entretenir sa légende — et à des associations aussi diverses que SOS-Racisme ou l'ARCAT-SIDA dont il est président. Récemment, il a signé un chèque de 1 million de francs pour que le *Saint Thomas* de de La Tour puisse entrer au Louvre. Enfin, cet homme que l'on dit autoritaire a publiquement soutenu le président de la République pendant sa campagne électorale, au grand dam de certains de ses homologues du patronat.

La nomination de cet heureux capitaine d'industrie à la tête d'une institution difficile est peut-être due à ses dons de gestionnaire, mais aussi à sa poigne et à sa capacité à trouver de l'argent, dont l'établissement aura grand besoin.

Il aura à suivre l'achèvement du bâtiment de la Bastille, à mettre sur pied un programme pour son inauguration, à contenir son budget dans les limites du raisonnable, à jongler avec les différentes salles parisiennes et surtout à régler les problèmes de personnes et les querelles corporatistes qui ont longtemps empoisonné l'atmosphère de Garnier. Il devrait être efficacement secondé dans ces tâches par Raymond Soubie, qui était jusqu'alors président de l'Association pour la préfiguration de l'Opéra-Bastille et dont François Mitterrand a fait l'éloge lors du conseil des ministres.

EMMANUEL DE ROUX.

[Né en 1930 à l'île d'Oléron (Charente Maritime), Pierre Bergé, dont la carrière a d'abord été marquée par la littérature et la peinture, entrera avec brio dans le monde des affaires lorsque, par l'intermédiaire de Christian Dior, il rencontre le couturier Yves Saint-Laurent en 1958. Deux ans plus tard, il permet à celui-ci de fonder sa propre maison, empire qui ne cessera de se développer et dont ils sont aujourd'hui les deux propriétaires. Parallèlement à ses activités financières, Pierre Bergé n'a cessé de se passionner pour les arts, notamment le théâtre et le chant. C'est ainsi lui qui en 1977 a fondé les « Lundis musicaux » de l'Athénée, où se sont produits les plus grands chanteurs contemporains.

Il joue le rôle de mécène auprès de nombreuses institutions culturelles ou humanitaires. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il avait été un des rares chefs d'entreprise à soutenir publiquement la candidature de M. François Mitterrand.]

CINÉMA

« Paysage dans le brouillard » de Théo Angelopoulos à la Mostra de Venise

Voyage d'hiver

La quête initiatique de deux enfants à la recherche de leur père absent. Sur leur route beaucoup de rencontres. Plus de mauvaises que de bonnes. Une fois encore l'angoisse obstinée de Théo Angelopoulos fait naître des images magnifiques.

Personne mieux que Théo Angelopoulos ne sait fracasser l'image stéréotypée d'une Grèce maternelle et chaude, blanche et bleue sous un soleil civilisé. Sa Grèce à lui, qu'il parcourt de voyage en voyage, de film en film, est hivernale et sale, boueuse, pluvieuse, neigeuse. Hérissée de cheminées d'usine, parcourue d'autoroutes grises qui mènent à des banlieues de bout du monde. C'est dans cette Grèce-là, bien sûr, que se déroule l'action de *Paysage dans le brouillard* voyage encore, initiatique cette fois et non ultime comme l'était celui de Marcello Mastroianni dans l'*Apiculteur*.

Voula semble avoir douze ans, et son frère Alexandre, cinq. Leur mère, qu'on ne verra jamais, comme on ne verra d'ailleurs presque aucune femme, leur a menti sur leur naissance. Ils sont nés de personne. Et le mensonge ne coûte rien : « *Votre père est en Allemagne.* »

Ce père absent, ce père mythique, ce père allemand, Voula et Alexandre partent un jour à sa recherche. Avec pour seul viatique une espérance folle. Nous les suivons au long des nuits longues, des jours froids, dans les trains où ils somnolent avant qu'on les en chasse. Nous les suivons, ils ne parlent pas beaucoup, dans leur tête ils écrivent des lettres à leur père. Il n'y aura pas de réponse.

Mais des rencontres. Connaissant Angelopoulos, on sait tout de suite que les rencontres seront plus mauvaises que bonnes, contrôleurs sévères, boutiquiers avares. Les enfants traversent des villages éteints, on voit une mariée en pleurs, un cheval agonisant.

La route des Petits Poucets

Puis leur route croise, devinez quoi, puisque nous sommes chez Angelopoulos ? Gagné. Leur route croise une troupe de comédiens. Vieux comédiens sans travail qui, au matin, mettent en vente sur une plage leurs défroques de saltimbanques... La dépression vous guette. Déjà ?

Il y aura pourtant d'autres hommes sur la route des Petits Poucets. Un routier les prend en stop. C'est un ogre justement. Il déflore Voula à l'arrière du camion. Scène déchirante dans sa violence glacée. On n'entend rien. On ne montre rien. Sauf, après, l'enfant souillée jouant avec le sang qui coule entre ses doigts.

Ah ! enfin voici un brave garçon, jeune, sympathique. Tout de même, le destin veille. Il s'appelle Oreste. Lui au moins donnera quelque chose. Son premier émoi amoureux à Voula — pas trop jeune pour être violée, pas assez vieille pour être aimée — et à Alexandre un fragment de pellicule vierge trouvé dans une poubelle. « *Tu vois,* dit le garçon, *là il y a un arbre.* » Non, le petit ne voit rien. « *Si,* s'obstine Oreste, *il y a un arbre.* »

Ralentir, symbole... Ce n'est ni le premier ni le dernier. Nous voilà à Salonique. Du fond de la mer surgit soudain, monumentale, la main d'une statue antique. Un hélicoptère va la tracter, l'emporte dans les airs où elle flotte comme dans une toile de Chirico. Mais à cette main d'une gigantesque harmonie il manque l'index : plus personne, nulle part, pour donner des directives, une direction.

Arriveront-ils en Allemagne nos petits héros tristes, inflexibles rêveurs qu'on s'est mis à aimer ? Oui. Mais ils auront encore une rivière à franchir, flot nocturne avec sa gueule de Styx. Mirador. Coup de feu. A l'aube, voilà le brouillard annoncé. Où sommes-nous ? Où allons-nous ? « *Réveille-toi* », dit le frère à la sœur. Elle se lève. Ils marchent. Le brouillard se dissipe. Au sommet d'un champ aride se dresse l'arbre. Sans couleur. Gris. Comme la mort ? Comme la vie ?

Symbolique, emblématique, onirique, soit. L'œuvre entière de Théo Angelopoulos est forte, belle, cohérente. *Paysage dans le brouillard* ne fait pas exception. Film fort, beau, cohérent. Ecrit une nouvelle fois avec Tomino Guerra. Tourné en longs panoramiques désolés avec deux enfants qui ont la grâce condamnée des agneaux de lait. Dans une palette où dominent les bleus crépusculaires, d'où sont absentes toutes les couleurs vives, gaies sauf le rouge. Rouge du viol. Rouge de quelques affiches lacérées.

Images magnifiques qui évoquent parfois le Tarkovski de *Stalker*, propos amers où ne manque qu'une chose pour que l'émotion nous submerge tout à fait : l'humour, cette fameuse politesse du désespoir. C'est ainsi, Théo Angelopoulos dit et répète son credo pessimiste avec une angoisse obstinée, même ces rares éclaircies ne sont que désolation différée.

Cette fois pourtant... la parabole du fragment de film ne signifie-t-elle pas que le cinéma pourrait être sauvé ? Et nous avec.

DANIÈLE HEYMANN.

« Things Change » de David Mamet

L'homme derrière l'homme

« *Les gens vous aiment quand ils vous prennent pour quelqu'un d'autre.* » Cette philosophie désabusée de Jerry (Joe Mantegna), un quatrième couteau de la Mafia, un vieux cireur de chaussures de Chicago, Gino (Don Ameche) l'a faite sienne depuis longtemps quand, un beau matin, deux types louches, à qui on ne saurait rien refuser, font irruption dans sa boutique. Ils doivent le conduire sur l'heure à quelqu'un de très important. Entre Siciliens, ça ne se discute pas.

Quand même, se demande Gino, qu'ai-je fait ? Dans un salon feutré, matelassé de dollars et truffé de tueurs, un homme lui explique : voilà, un homme a été tué ; on accuse à tort un de nos amis... Il lui tend une photo. Le suspect est le sosie de Gino. Bien sûr, si Gino voulait bien s'accuser, signer des confessions ; avec son physique, ça dépannerait tout le monde. Et lui, il aurait une compensation. Que désire-t-il, à ce propos ? Gino réfléchit. Un bateau de pêche. En Sicile. A sa sortie de prison.

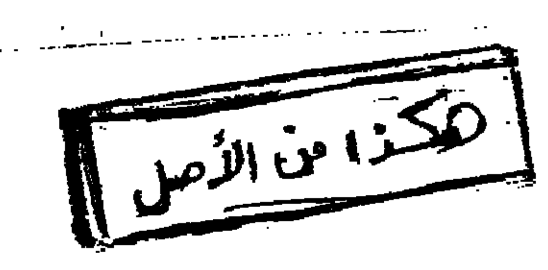
C'est alors qu'il fait la connaissance de Jerry, le mafieux du bas de l'échelle, mauvaise tête mais bon cœur, qui est chargé de lui faire apprendre son rôle de faux coupables et de le surveiller, jusqu'à ce qu'il soit arrêté le lundi suivant à la place du vrai. Gino écoute et retient la leçon assez vite. Bon, propose Jerry, puisqu'il y a un week-end à passer avant que tu ne fasses trois ans à l'ombre, qu'est-ce qui te ferait plaisir ? Quelques pas sur la plage, suggère Gino, modestement. Pas question, c'est minable, dit Jerry. On va flamber un peu. Allons au lac Tahoe, rendez-vous des sportifs et résidence des gangsters de haut vol.

Ils y vont, et, très vite, tout le milieu local prend Gino, le vieux monsieur mince et gris qui suit Jerry, pour un patron suprême de la Mafia, celui dont on ne prononce jamais le nom, « l'homme derrière l'homme, derrière l'homme... » qui se fait appeler M. Johnson.

Très bon enfant

On n'en dira pas plus. Ce n'est d'ailleurs que le début d'un long vaudeville sur l'identité — on reconnaît là le David Mamet homme de théâtre rompu à toutes les ficelles susceptibles de faire rire et trembler : ou plutôt d'un joli petit conte de fées mafieux. A la différence de son premier film, *la Maison de jeu*, où la méchanceté naturelle de Mamet avait libre cours, *Things Change* est en effet très bon enfant. Le spectateur n'est plus pris en otage mais complice, et la sympathie de Mamet pour ses comédiens (Don Ameche, débonnaire, attendrissant, et Joe Mantegna, roublard bienveillant) est telle que l'histoire manque, au bout d'une heure, de trouver son vrai final, qu'on aurait aimé plus cynique, après tant de vertiges hitchcockiens. Peut-être la gentillesse n'est-elle pas si bonne conseillère en ce genre d'affaire. Et pas si conforme au vrai tempérament de l'auteur. Il n'en reste pas moins que c'est jusqu'à présent le meilleur divertissement projeté à Venise et qu'il devrait connaître, dans l'année qui vient, un succès sans faille en Europe.

MICHEL BRAUDEAU.



Culture

CINÉMA

« L'Enfance de l'art », de Francis Girod

Le jeu de l'amour et du théâtre

Ils sont en troisième année d'études au Conservatoire. Ils vivent la vie comme le théâtre et le théâtre comme la vie. Le dernier film de Francis Girod vient de sortir à Paris.

Metteur en scène de films, Francis Girod est aussi, depuis 1983, professeur au Conservatoire national d'art dramatique. Il a eu envie de montrer des jeunes comédiens comédiennes et comédiens dans leur dernière année d'études. Avant l'entrée dans ce qu'on appelle le « métier ». Un de ses élèves, Vincent Vallier, est romancier sous le nom d'Yves Dangerfield. Il lui a demandé d'écrire le scénario avec lui (1). Ainsi est né *l'Enfance de l'art*, film qui fut présenté au dernier Festival de Cannes en compétition officielle. Vers la fin. Les journalistes étaient fatigués, maussades. Certains boudèrent. Le public, en revanche, réagit favorablement. Il n'y a pas eu une polémique. Tout juste un malentendu. Car, à présent, *l'Enfance de l'art* tient dignement sa place dans une rentrée où le cinéma français – pourvu que cela dure – fait des étincelles.

Simon Wargnier (Michel Bompoil), garçon charmeur et paresseux, est arrivé en troisième année, au Conservatoire, avec la volonté de réussir mais sans bien savoir comment. Il se débarrasse lâchement de Martine (Régine Cendre), fille paumée et très éprise de lui, parce qu'il est amoureux de Marie (Clotilde de Bayser). Ils préparent ensemble *Bérénice* pour le concours de sortie. Elle, c'est une nature exceptionnelle. Possessif et jaloux, Simon admet difficilement que Marie, remarquée par un cinéaste célèbre, Luc Ferrand (André Dussolier), accepte d'ailleurs tourner au Maroc un film sur une Russe du début du siècle qui fut fascinée par le Maghreb et par l'islam. Mais quelle comédienne débutante hésiterait devant une pareille chance ?

Une révélation

Dans *Entrée des artistes*, de Marc Allégret, tourné il y a cinquante ans, Louis Jouvet, professeur au Conservatoire, dominait une intrigue où s'entrecroisaient plusieurs destins. Ici, l'enseignement donné au Conservatoire dans plusieurs classes sert de plate-forme à ce jeu de l'amour et du théâtre qui peut se jouer à deux ou davantage, et brouille les frontières entre le rêve – l'art – et la réalité. Même si le scénario présente un peu trop de cas de figure, le film rend bien compte de cette difficulté d'être que le métier de comédien oblige à affronter. Simon ne manque pas de talent mais il n'a pas la force. Alors il se perd, jusqu'à l'échec et de son amour et de sa vocation, dans des clichés de comportement et de langage, monnaie courante du « jeu » qu'il prend trop au sérieux, ce qui donne d'ailleurs au personnage un aspect pathétique.

Francis Girod n'a pas refait *Entrée des artistes*, même si la référence s'impose. Il y a dans sa mise en scène un style de comédie de mœurs à la Jacques Becker qui rappelle *le Bon Plaisir* (1983). Et s'il peint avec une sorte de tendresse tous ces jeunes gens, il est sans pitié pour les manipulations cyniques d'un certain cinéma qui dévore sous prétexte de « création ». On retrouve là, le Girod pamphlétaire. Clotilde de Bayer maintient jusqu'au bout, à travers des changements de ton parfois surprenants, un tempérament qui est une révélation. Elle débute réellement au cinéma, au sein d'une équipe qui l'a déjà plus ou moins pratiqué.

JACQUES SICLIER.

(1) Yves Dangerfield et Francis Girod ont également écrit ensemble le roman *l'Enfance de l'art*, qui vient de paraître aux éditions Calman-Lévy, 256 p., 98 F.

EXPOSITIONS

Fritz Winter au Pavillon des arts

Le disciple

Elève du Bauhaus, Fritz Winter n'a jamais renié ses maîtres abstraits. Son œuvre leur rend hommage.

Fritz Winter est, par excellence, l'abstrait « de la seconde génération », celle des élèves. Son art et son évolution s'expliquent par sa biographie, celle d'un fils de mineur de Westphalie, né en 1905, qui rencontre la grâce en 1927 en devenant pensionnaire du Bauhaus, alors établi à Dessau. Là, le jeune homme, qui ne connaît guère que Van Gogh, suit le cours préparatoire du professeur Kandinsky, puis entre dans la classe de peinture du professeur Klee.

On peut imaginer sans peine l'éblouissement du disciple et comprendre qu'il ait éprouvé pour ses deux maîtres une admiration sans réserve. On ne peut non plus s'étonner si ses premières œuvres confessent franchement et humblement qu'il suit l'exemple de Klee, s'inspirant de son abstraction poétique et humoristique, lui empruntant ses procédés et écrivant comme lui le titre de l'œuvre au crayon. Cette dévotion s'autorise quelques menues infidélités, le temps d'un hommage à Kandinsky ou d'un flirt avec le cubisme ornemental du Picasso des années 20. Rien de bien grave : Winter a été marqué définitivement par ses amitiés de Dessau.

Ont-elles suffi à faire de lui un artiste original ? On en doute à la vue de son œuvre de l'après-guerre. Alors que Winter a subi la proscription de l'abstrait organisée par les nazis après 1933, a été mobilisé sur le front de l'Est, blessé et prisonnier en Russie, son œuvre paraît peu expressive. Là où les peintures de Hans Hartung disent violemment le tragique des temps, celles de Winter développent des idées formelles héritées de son éducation. Son abstraction, quoiqu'elle évoque tantôt Schneider, tantôt Bazaine, tantôt Bryen, déploie des constructions sans passion ni mouvement. Plus que le lyrisme, l'équilibre est le fort de Winter, un équilibre qu'il obtient par la symétrie et la répétition des couleurs et l'emploi d'horizontales et verticales. La géométrie du Bauhaus perce sous l'informel. Les toiles se divisent en carrés juxtaposés et les couleurs et calligraphies que Winter jette sur ses structures ne suffisent pas à masquer leur rigidité.

Aussi ses toiles, encore que chatoyantes, séduisent moins qu'elles n'intriguent. Lestées de leur poids de réminiscences, adroitement agencées mais un peu compassées et froides, elles témoignent de l'évolution formaliste d'un peintre dont le destin était presque joué à vingt-cinq ans, quand il quitta Dessau pour s'en aller enseigner à Halle ce qu'il avait appris jusque-là.

PHILIPPE DAGEN.

★ Pavillon des arts de la Ville de Paris, Forum des Halles, jusqu'au 6 novembre.

Communication

Un entretien avec M. Paul Quilès sur les satellites de télévision directe

La France s'engage dans la bataille de la haute définition

*Dans un communiqué publié le 31 août, le gouvernement annonce qu'il a décidé d'autoriser le lancement du satellite TDF 1 (*le Monde *du 1er septembre). Mais pour sortir d'une situation « détestable », il pose des conditions et des délais : mise au point d'ici un mois d'un ensemble cohérent de programmes à diffuser en norme D2 MAC, politique coordonnée avec les industriels pour développer et implanter les équipements de réception adaptés à cette nouvelle norme, partage clair des responsabilités entre Télédiffusion de France – qui continue à gérer le projet existant – et son nouvel actionnaire à vocation majoritaire, France Télécoms, qui devient l'opérateur industriel unique dans le domaine de la diffusion.* « Seule la réalisation de l'ensemble de ces conditions permettra l'engagement du programme TDF 2 », *conclut le communiqué de Matignon.*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, Paul Quilès, précise ces nouvelles orientations.

« Quel est l'enjeu de cette décision ?

– Notre décision est motivée par l'idée que nous nous faisons de l'avenir technologique en matière d'électronique de loisir. Nous allons participer à la bataille gigantesque qui s'annonce pour la conquête de la télévision haute définition. Nous le ferons en rassemblant nos forces et cela dans trois directions :

» Il s'agit tout d'abord de faire émerger des programmes valorisant les cultures européennes et notre conception de la communication de demain, ce qui peut être l'occasion d'un renouveau de la production.

» Dans le même temps, il faut animer le secteur industriel pour stimuler la conception, la fabrication et la vente des matériels et des technologies de production et de réception adaptés à la haute définition.

» Notre politique visera, en troisième lieu, à diffuser la norme D2 MAC en utilisant, de manière rationnelle et économique, une gamme diversifiée de supports (câble, satellites de diffusion directe, satellites de télécommunications).

» Cet objectif s'insérera dans les perspectives audiovisuelles européennes définies par le président de la République comme l'une des priorités de la France.

» L'enjeu de cette bataille est capital dans le secteur de l'électronique de loisir, tout à la fois sur le marché des composants et sur celui des produits audiovisuels grand public, avec à la clé des milliers d'emplois et un chiffre d'affaires s'élevant à des dizaines de milliards de francs.

– Qui va financer TDF 2 ?

– Quand le gouvernement de Michel Rocard a rouvert ce dossier, il était au point mort sur le plan financier alors que les étapes techniques, elles, se précipitaient.

» Le programme TDF 2 représente au total 1,8 milliard de francs d'investissement. Environ 400 millions de francs ont déjà été versés. Mais il y a urgence puisque, quelle que soit la décision définitive concernant l'avenir de TDF 2, il faut apporter plusieurs centaines de millions de francs dans les mois qui viennent pour faire face aux engagements pris.

» Avec la décision du gouvernement, ces dépenses seront couvertes en partie par des fonds publics, en partie par un emprunt. Mon ministère, désormais présent dans le capital de TDF (probablement *via* la COGECOM), contribuera au financement. Il me semble normal que cette opération se fasse par l'intermédiaire du ministère chargé d'assurer la cohérence de la politique spatiale française.

Quel « plus » ?

– Les personnels de TDF craignent d'être « mangés » par France Télécoms. Comment justifiez-vous cette prise de contrôle ?

– L'audiovisuel et les télécommunications ne sauraient échapper à une réalité qui s'impose désormais à tous : l'Europe de 1992. Nous devons nous y préparer en adoptant des solutions efficaces. Voilà pourquoi le gouvernement a décidé de confier à un opérateur industriel unique la cohérence de la politique de notre pays en matière de transmission et de télécommunications par satellite.

» Le rapprochement de TDF du pôle des télécommunications va permettre de rationaliser les relations entre TDF et France Télécoms, le programme de diffusion directe continuant à être géré par TDF. Ce que je rechercherai, c'est l'union des forces et des compétences, dans le respect de l'identité de deux opérateurs, plutôt qu'une guerre fratricide. Au lieu d'organiser leur concurrence, comme le permet la loi de 1986, je veux développer leur complémentarité et créer de véritables synergies.

» TDF se développera et continuera d'avoir des activités propres. Je crois que les inquiétudes se manifestaient à partir de schémas dont je n'ai jamais été partisan et qui n'ont pas été retenus par le gouvernement. Parce que TDF existe, a une histoire et qu'on n'a jamais intérêt à rayer une telle entité d'un coup de plume.

» J'ajoute que la loi de 1986 permettait l'entrée de capitaux privés dans TDF, un risque qui n'était pas à écarter au printemps 1988. Alors que notre décision renforce le statut public de TDF, dont le personnel continuera à dépendre de la convention collective de l'audiovisuel.

– Quels délais vous fixez-vous pour décider du lancement de TDF 2 ?

– En tablant sur le lancement de TDF 1 en octobre, la diffusion d'images fin 1988, la livraison des premiers équipements de réception début 1989, je pense qu'on y verra plus clair au printemps 1989. Mais il faut d'abord remplir les conditions posées par le gouvernement pour lancer TDF 1.

– Comme consommateur, quel prix seriez-vous prêt à payer pour recevoir les émissions de TDF 1 ?

– Si la télévision directe me fournit les mêmes programme que les TV actuelles ou les réseaux câblés, même à bas prix, je ne suis pas sûr de vouloir m'équiper. Si, par contre, on me propose des programmes nouveaux, intéressants et de qualité, et si on m'explique le « plus » technique dont je bénéficierai (absence de moirage, son stéréo, etc.), alors je serai prêt à y mettre les sommes équivalentes à l'achat d'un lecteur de disques compacts, par exemple, de l'ordre de 2 000 F. Comme ministre, bien placé pour connaître ces avantages, je pense qu'à terme cet objectif n'est pas irréaliste, surtout quand ces nouveautés seront intégrées dans les téléviseurs.

Un outil pour la francophonie

– Et pour ces programmes, devra-t-on élargir la sélection déjà opérée par la CNCL en 1987 ?

– *L'appel d'offres* de la CNCL était daté. Je crois que Mme Catherine Tasca, chargée du travail de prospection des chaînes, part sur des bases un peu différentes. On a la Sept, la proposition de canaux radios de la Bundespost. Restent trois canaux, avec plusieurs possibilités ouvertes. On peut penser à des chaînes thématiques de qualité.

– Pour quel public ?

– Au-delà de la France, TDF 1 est un satellite européen et peut devenir un satellite de la francophonie. L'obstacle des langues peut être contourné avec le doublage permis par les multiples canaux de son. Et en diffusion directe, on touchera l'Europe mais aussi le nord du Maghreb. Ce peut être une occasion de répondre à une demande de programmes francophones, je pense notamment à la Tunisie.

– Quelles leçons tirez-vous des retards et polémiques qui entourent ce dossier des satellites ?

– Les difficultés techniques sont inévitables dans un projet industriel aussi complexe. Des interrogations techniques ont pu exister mais ce n'était pas, à mon sens, une raison pour laisser s'enliser le dossier. D'autant qu'aucune avancée n'a été faite par le précédent gouvernement sur la question du « bouquet » de chaînes et que seul un financement sur fonds privés, au demeurant inapplicable, avait été imaginé pour TDF 2.

» La décision qui vient d'être prise permet de construire un puissant pôle de télécommunication et de télédiffusion. Elle engage notre pays vers la télévision haute définition. Elle met fin à deux années d'atermoiements, de non-décision qui, si une décision majeure n'était pas intervenue, auraient pu ternir l'image de technicité et de modernité de la France. »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Après le rachat de l'éditeur espagnol Salvat

Hachette se restructure afin d'affronter le marché mondial

Le rachat par le groupe « Livre » d'Hachette de la majorité du capital de la maison d'édition espagnole Salvat *(nos dernières éditions du 1er septembre)*, après l'acquisition, en avril, du groupe éditorial américain Grolier, place Hachette parmi les cinq « grands » mondiaux de l'édition. Mais ce développement extrêmement rapide oblige la vieille maison du boulevard Saint-Germain à repenser ses structures et à se choisir de nouveaux dirigeants. Ainsi, M. Jean Picq, un spécialiste du management, ancien conseiller pour la défense et l'armement de M. Jacques Chirac à Matignon, après avoir été l'un des collaborateurs de M. Yvon Bourges au ministère de la défense, et être passé par l'Aérospatiale, a été nommé directeur général délégué au côté de M. Jean-Claude Lattès. Celui-ci va se consacrer essentiellement aux activités et à l'organisation internationales du groupe.

M. Jean-Claude Lattès est arrivé à la tête du secteur édition du groupe Hachette le 1er septembre 1981. L'ensemble Hachette – presse, audiovisuel, édition, distribution, services – « pesait » alors 7 milliards de francs et employait 15 000 personnes. Sept ans plus tard, la branche d'édition d'Hachette à elle seule réalise un chiffre de 7 milliards de francs et emploie 15 000 personnes.

Ce développement spectaculaire s'est accompli essentiellement dans une seule direction – celle de l'édition internationale de livres de connaissances – et en une seule année : le rachat de l'américain Grolier (pour 2,5 milliards de francs) a été conclu au printemps. Les négociations avec l'espagnol Salvat, engagées depuis un an, ont abouti le 29 août à la signature d'un accord qui va être soumis à l'agrément du gouvernement espagnol.

Aux termes de ce protocole, Hachette acquiert plus de 60 % des parts de Salvat pour une somme qui, après audit, devrait avoisiner 350 millions de francs. M. Juan Salvat demeure à la présidence du conseil d'administration du groupe espagnol, qui conserve également ses imprimeries.

Fondé il y a plus de cent ans à Barcelone, Salvat était encore la propriété des descendants de son fondateur. Il occupe le cinquième rang dans l'édition espagnole avec un chiffre d'affaires de 800 millions de francs, réalisé principalement dans l'édition et la diffusion, en Espagne, au Portugal et en Amérique lusitanophone et hispanophone, d'encyclopédies, de fascicules et de livres de médecine. Salvat contrôle également les éditions Alpha, qui publient en France des éditions par fascicules.

Un marché d'un milliard de personnes

Cette acquisition couronne la stratégie éditoriale définie par MM. Jean-Luc Lagardère, le PDG d'Hachette, et Jean-Claude Lattès : s'implanter fortement dans trois bassins linguistiques – français, anglais et espagnol – et toucher ainsi un marché culturel potentiel d'un milliard de personnes. En reprenant Salvat, Hachette s'ouvre, de plus, à des pays encore faiblement scolarisés où la demande en ouvrages de connaissances, de référence et de culture est promise à une forte croissance. Dans plusieurs pays de l'ensemble latino-américain, Salvat peut proposer une production importante – une soixantaine de collections encyclopédiques de qualité, – alors que Grolier y dispose d'un réseau de vente dense et expérimenté.

Mais la rapidité de cette croissance va aussi contraindre Hachette-Livre à changer. A étoffer ses équipes, à remodeler ses structures, à *« relever*, dit M. Lattès, *un formidable défi : créer une maison d'édition internationale* », et non plus gérer une entreprise française qui possède des filiales à l'étranger.

Des hommes nouveaux seront engagés, mais ceux qui sont en place devront aussi « tourner » – certains diront « valser ». Il n'est pas exclu, par exemple, qu'un directeur américain soit nommé à Paris ou un Catalan à Danbury (Connecticut), le siège de Grolier. Déjà, un spécialiste du management et des questions financières, M. Jean Picq, quarante-deux ans, vendeur de l'Airbus mais aussi conseiller technique de M. Jacques Chirac de 1986 à mai dernier, a été nommé directeur général délégué d'Hachette-Livre auprès de M. Lattès. D'autres noms ne vont pas tarder à enrichir l'organigramme de la maison.

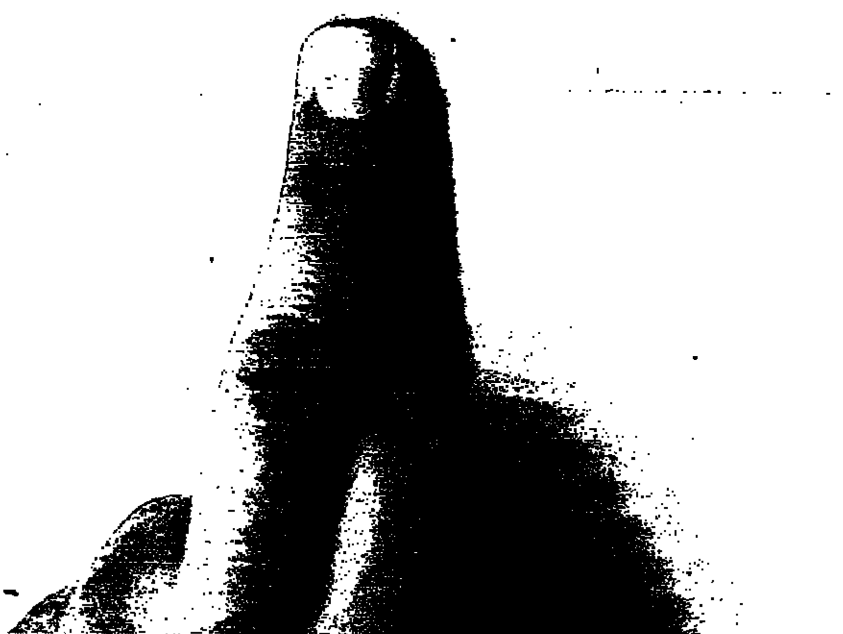
Il est probable aussi qu'après les grands raids de cette année, on va souffler un peu boulevard Saint-Germain, prendre le temps de digérer les nouvelles conquêtes et préparer ces grandes encyclopédies internationales qu'on vendra simultanément à Santiago et à Manille, à Dakar et à Ottawa. Ce qui n'exclut pas, ici ou là, quelques achats : il arrive à l'ogre Hachette de manger sans avoir vraiment faim par habitude ou pour le plaisir.

Et puis, penser à l'échelle mondiale, gérer son implantation dans trente-six pays, n'empêche pas de s'intéresser au Vieux Continent. Sans vouloir préciser davantage ses intentions, M. Lattès avoue qu'il a *« un ou deux projets »* qui amèneraient à la création éditoriale de *« quelque chose qui fasse figure de tronc commun de la culture européenne et qui serait diffusé dans tous les pays d'Europe »*.

PIERRE LEPAPE.

M. René Han : pas de fusion FR 3-A 2

Une fusion éventuelle entre FR 3 et Antenne 2 *« n'est pas du tout à l'ordre du jour »*, a déclaré M. René Han, PDG de FR 3, à Radio-Monte-Carlo. Selon le PDG du réseau régional, les propos de Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, selon lesquels il n'y a pas place en France pour deux télévisions généralistes de service public, ne mettent pas en question FR 3. *« Nous avons entamé depuis deux ans une évolution vers une spécificité culturelle, vers une thématisation, tout en préservant un minimum d'audience, cela va se renforcer en 1988-1989, ce qui est conforme au souhait du gouvernement de voir la chaîne trouver son identité »*, a indiqué M. Han, qui assure, à propos de son avenir personnel, qu'il n'a *« aucune raison de se sentir menacé »*.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELSY : SON UNIVERS IMPITOYABLE. Grenier (43-80-68-01). 22 h.
TOKYO BAR. Roseau Théâtre (42-71-30-20). 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Marseillaise : 14 h. ◊ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 14 h. ◊ Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◊ Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◊ Frisette : 18 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30. ◊ L'Echange : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SQUARE CARPEAUX (42-62-21-21). ◊ Folies au jardin en 1890 : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Sam du lit : 20 h 30.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Quatuor de l'Orchestre national de France. 18 h 30. Michel Sendrez (piano). Œuvres de Sauguet, Poulenc, Milhaud.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE. Trio à cordes Wiederker, Gabriel Fumet. 21 h, (dernière). Cordes et flûte. Œuvres de Mozart. Dans le cadre du Festival Musique en l'île.
MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Nagoya. 20 h 30. Dir. Jun-Ichi Hirokami, R. Nakaoki (piano). Œuvres de Messiaen, Mozart, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Christian Legall (contre-alto). Jusqu'au 17 septembre, 20 h. Dans «la Voce», accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck.
SQUARE ADOLPHE-CHERIOUX. Batterie-fanfare des Gardiens de la paix, 15 h.
TAC STUDIO (43-73-74-47). Pierre Hirigoyen, Pierre-Étienne Nataf. Jusqu'au 8 septembre. 19 h 30. Guitares. Œuvres de Jolivet, Scarlatti, Albeniz, Ibarrondo. Jean-Michel Lebris, Barbara Silwa. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30. Flûte, guit. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Ruisseau (1938), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 16 h ; The Rebel (1961, v.o.), de Robert Day, 19 h ; les Jonquilles (1972), de Paul Vecchiali, l'Etrangleur (1972), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : De Barbès à Montmartre : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville. Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Paris qui danse : Pas à pas (1982) de D. Delouche, le Stage de danse de Miguel Lopez (1983) de D. Ranz, Autour de la Sylphide (1984) de D. Delouche, le Cygne (1983) de D. Delouche, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 16 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 18 h 30 ; Cinéma muet : Bâtir (1928) de Pierre Chenal, Architectures d'aujourd'hui (1929) de Pierre Chenal, Actualités Gaumont, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAD TASTE (*) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

Jeudi 1er septembre

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
HECTOR (Bel.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FILMS NOUVEAUX

À GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR. Film français d'Édouard Molinaro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DANGER HAUTE TENSION. (*) Film américain de Paul Golding, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
ENCORE. (*) Film français de Paul Vecchiali : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'ENFANCE DE L'ART. Film français de Francis Girod : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HEROS. Film américain de William Tannen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
OEUF. Film hollandais de Danniel Danniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

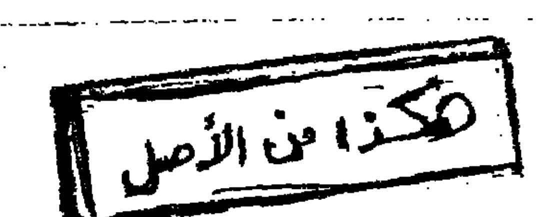
HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NICO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ALADDIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
FLAMMES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
HOLD-UP (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 10.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 30.
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h 15.
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 10.
BARFLY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.
BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 05.
DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h 15.
EL DORADO (Esp., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 18 h 30, 21 h.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 18 h.
LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 19 h, 21 h.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.
LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.
LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 50.
MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.
NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h 20.
L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).
ORDET (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.
PARIS VU PAR... (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 30.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 15.
LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 40.
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.
Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 10.



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er septembre

TF 1

20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols. Avec Annie Girardot. ▶ **22.05 Cinéma : Salut l'artiste.** Film français d'Yves Robert (1973). Avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian, Carla Gravina, Jean Rochefort. **23.45 Journal et Bourse. 0.00 Minuit sport. De 1.00 à 6.25 Rediffusions. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** *1.25* **Documentaire :** *Haroun Tazieff raconte la terre.* **2.20 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **2.45 Alain Decaux face à l'histoire.**

A 2

20.35 Cinéma : Scorpio. *Film américain de Michaël Winner* (1972). Avec Burt Lancaster, Alain Delon, Paul Scofield. **22.25 Il était une fois Françoise Dolto.** (2e partie). Hommage à la psychanalyste récemment disparue. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Jazz.** Sonny Rollins (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

20.30 Téléfilm : Jeux de glaces. De Dick Lowry. Avec Bette Davis. **22.00 Journal et Météo. 22.20 Documentaire : Chroniques de France.** *L'archipel Aquitaine*, de Jean-Claude Bringuier (rediff.). 3. Les Gascons. *Sur le ton semi-littéraire d'un récit de voyage, grand moment d'émotion avec Marie-Claude Garcia, restauratrice.* **23.45 Musiques, musique.** Nocturnes : Schumann. Papillons opus n° 2 pour piano, par Catherine Collard.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Guerre et amour. ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak. ***21.50 Flash d'informations.*** **21.55 Cinéma : Mon bel amour, ma déchirure.** ■ Film français de José Pinheiro (1987). Avec Stéphane Ferrara, Catherine Wilkening, Véra Gregh. **23.40 Cinéma : Sirocco.** □ Film italien de Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. **1.05 Cinéma : La minute de vérité.** ■■ Film français de Jean Delannoy (1952). Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Daniel Gélin.

LA 5

20.30 Cinéma : De la part des copains. □ Film franco-italien de Terence Young (1950). Avec Charles Bronson, James Mason, Liv Ullmann, Jean Topart. **22.25 Tennis.** *Flushing Meadow* 1988. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis** (suite).

M 6

20.30 Cinéma : On m'appelle Malabar. □ Film italien de Michele Lupo (1981). Avec *Bud Spencer, Amidou, Joe* Bugner. **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine :** Charmes (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Paris) : *Hymne au saint sacrement, de Messiaen* ; Concerto pour piano et orchestre n° 21 en ut majeur, K 467, de Mozart ; Jyomon, de Yoshida ; *Symphonie n° 6 en fa majeur, op. 68, Pastorale*, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Nagoya, dir. Jun-Ichi Hirokami, sol. Reiko Nakaoki, piano. **22.37 Le voyage en Italie.** D'après Bêtes, de Federico Tozzi. Œuvres de Prioli, Vivaldi, Haendel, d'India, Scelsi. **0.00 Un violon dans la nuit :** *Zino Francescatti. Concerto pour violon* et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski, Sonate pour violon et piano n° 9 en la majeur, op. 47, de Beethoven ; Poème pour violon et orchestre, op. 25, de Chausson.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Francis Bott, peintre surréaliste allemand. **21.00 Dramatique : Autoportrait dans une** *oreille*, de Jean Demelier. **22.18 Fred Deux** *et son* **double.** L'ennemi. **22.40 Euphonia.** La route de la soie. **0.05 Du jour au lendemain.** *0.50 Musique* **: Coda.** Stephan Eicher.

Vendredi 2 septembre

TF1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Des agents *très spéciaux.* **15.20 Téléfilm :** les Fugitifs. De Richard Caron et Freddy Charles. **16.50 Club Dorothée vacances.** *18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton :* **Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles.** Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. **22.30 Magazine : Ushuaïa.** Sommaire : *L'appontage sur le Foch* ; *Daedalus* ; *Rudy Kisshazy* ; Pneu Dunlop ; Séquence action : le ciel leur appartient ; Balovie fun. **23.25 Journal. 23.55 Téléfilm : Tenue de soirée de rigueur.** De Daniel Colas et Patrick Jamain. **1.00 Magazine : Minuit sport. De 2.00 à 6.55 Rediffusions. 2.00 Feuilleton : les Moineau et les Pinson. 2.25 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 3.15 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **3.40** *Documentaire* **: L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A2

13.35 Feuilleton : *La vie en panne. 14.00* **Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Feuilleton : Anno domini.** (Dernier épisode.) **16.30 Feuilleton : les Charmes de l'été.** (Dernier épisode.) **17.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **18.00 Série : Frank, chasseur de fauves. 18.45 Jeu :** *Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par* Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Téléfilm : Duo, un parfum d'Odyssée.** De Gérard Poitou, avec Christopher Gazenove, Valérie Allain, Consuelo de Haviland. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Françoise Chandernagor, ou la première de la classe », sont invités *Françoise Chandernagor* (La sans pareille), Serge Bramly (Léonard de Vinci), Marguerite Gentzbittel (Madame le proviseur), Alexandre Jardin (Le zèbre) et une personnalité politique. **22.50 Journal. 23.05 Cinéma : La chasse à l'homme.** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964). Avec *Jean-Paul Belmondo,* Jean-Claude Brialy, Catherine Deneuve.

FR3

14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; *De âne à zèbre* ; *Les livres, les films et les tubes de l'été* ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; *Déclic et déclac* ; *Jeu de la séduction. Invités* : Francis Lalanne, Début de soirée, Thierry Pastor, Carlos, Betty's boob, Ludmilla. **De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : La famille Duloch. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Magazine : Flash mag été.** *De Patrice Drevet.* **18.00 Série : Colorado.** *La tempête* (1). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Feuilleton : Terre des gangs.** Réal. Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (9e épisode). **21.20 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Nom de code : *E 407.* Reportage de *Lise Blanchet.* **22.05 Journal et météo.** ▶ **22.30 Documentaire : La retraite de Jean.** *Après* La clé des champs *et* La première paye, *Yves Laumet regarde vivre Jean Belay.* **23.25 Minifilms.** La forêt noire, de Béatrice Jalbert. **23.40 Musiques, musique.** Nocturnes : Schumann. VIIIe Novelette, par Catherine Collard.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Comment claquer 1 million de dollars par jour. ■ Film américain de Walter Hill (1985). Avec Richard Pryor, John Candy, Lonette McKee. **15.05 Série : Ray Bradbury présente. 15.40 Cinéma : Monsignore.** ■ Film *américain* de Frank Perry (1982). Avec Christopher Reeve, Geneviève Bujold, Fernando Rey. **17.40 Cabou cadin.** Bravestarr ; Foofur. **En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. ***18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30*** **Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football.** Les coulisses du match. **20.30 Football.** Matra Racing-Monaco (Championnat de France). **22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits n° 1. 23.00 Cinéma : Mad Max.** □ Film *australien de George Miller* (1980). Avec Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays-Byrne. **0.25 Cinéma : Spartacus** ■■ *Film américain de Stanley Kubrick (1960).* Avec Kirk Douglas, Lawrence Olivier, Tony Curtis (v.o.). **3.25 Cinéma : Sirocco.** □ Film italien d'Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. **4.50 Cinéma : Quai des brumes.** ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). *Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon.* **6.20 Documentaire : Les allumés du sport.** En ULM au bout du monde.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.40 Série : Bonanza. 15.50 Série : ***Capitaine Furillo. 16.55*** **Dessin animé : Sandy Jonquille. 17.20 Dessin animé : Les Schtroumpfs** (rediff.). **17.45 Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.05 Série : Automan. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards.** ***19.58 Journal.*** **20.30 Téléfilm : L'héritage fatal.** De Rod Holcomb. **22.25 Tennis :** Flushing Meadow 1988. ***0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis*** (suite). ***(Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis.)*** **1.00 Série : Capitaine Furillo** (rediff.). **1.55 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.20 Schulmeister, l'espion de l'empereur** *(rediff.)*.

M6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Nans le berger (rediff.). **14.20 Feuilleton : La cloche tibétaine** (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip** ***combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05*** **Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** ***19.00*** **Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint.** Les faux-monnayeurs. **21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Les compagnons de la Marguerite.** ■■ *Film français de Jean-Pierre Mocky* (1967). Avec Claude Rich, Michel Serrault, Francis Blanche. **23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.35 Série : Messieurs les jurés.** 3. L'affaire Hamblain. **2.35 Sexy clip. 3.00 Musique :** ***Boulevard des clips.***

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 29 novembre 1987 à Sarrebruck) : Don Giovanni, ouverture en ré mineur, K 527 ; Concerto pour piano et orchestre, n° 19, en fa majeur, K 459, de Mozart ; Symphonie n° 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Kurt Sanderling, *sol. Radu Lupu, piano.* **22.30 Correspondance. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé.** Sérénade n° 13 en sol majeur, K 525, Une petite musique de nuit, de Mozart ; Ma Vlast : par les prés et les bois, de Smetana ; Concerto pour violon et orchestre, op. 36, de Schoenberg ; Symphonie n° 101 en ré majeur L'horloge, de Haydn.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. *Charles Ronsac, journaliste,* directeur de la collection « Vécu ». **21.00 Dramatique : Le vif du sujet,** de Catherine Ardent. ***22.15 Fred Deux*** *et* **son double.** Le camp des maquisards. **22.40 Euphonia.** La route de la soie. **0.05 Du jour au lendemain.** Elisabeth Barille. **0.05 Musique : Coda.** Stephan Eicher.

Audience TV du 31 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.5	Santa-Barbara 22.3	Actual. régio. 5.5	Actual. régio. 7.2	Top 50 3.7	3 milliards 3.5	Têtes brûlées 2.5
19 h 45	48.5	Roue fortune 26.1	Petit déj. 4.2	Actual. régio. 5.2	Nulle part 3.3	3 milliards 4.0	Têtes brûlées 2.6
20 h 16	55.8	Journal 27.5	Journal 13.4	La classe 10.8	Nulle part 1.8	Journal 1.4	Cosby Show 2.1
20 h 55	66.6	Sacrée soirée 30.1	Jeux 9.5	Terreur mortelle 15.8	Ciné salles 0.6	Impo. retour 7.6	Miroir mort 2.8
22 h 8	57.5	Sacrée soirée 34.1	Françoise Dolto 6.5	Journal 4.5	Funny Boy 2.3	Impo. retour 8.6	Cagney et Lacey 2.4
22 h 44	31.9	Texas police 12.4	Françoise Dolto 9.5	Azzurra studio 3.5	La Plage 0.8	Tennis 2.8	Cagney et Lacey 1.2

Le baromètre *le Monde* Sofres-Nielsen, publié quotidiennement dans nos colonnes en page radio-télévision, devient national, à partir de ce numéro. Le panel établi par la société Nielsen s'étend en effet de la région parisienne à l'ensemble du territoire. Dans la nouvelle formule, un point d'audience correspond à 193 000 foyers.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er septembre à 0 heure et le dimanche 4 septembre à 24 heures UTC.

C'est un temps assez perturbé qui s'annonce pour cette fin de semaine. La moitié sud du pays devrait cependant être *relativement épargnée.*

Vendredi : vent et averses, beaucoup de nuages.

Sur les Alpes, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies orageuses. Sur le pourtour méditerranéen, le passage d'un front froid donnera un ciel très nuageux. Mais les éclaircies reviendront l'après-midi à l'ouest du Rhône grâce à l'établissement de la tramontane et du mistral qui seront modérés à assez forts. En Corse, c'est la matinée qui sera la plus agréable alors que l'après-midi des nuages se développeront, accompagnés de quelques orages.

Partout ailleurs, le ciel sera nuageux à très nuageux et des averses se produiront, plus nombreuses en moitié nord.

Dans l'après-midi, les pluies seront passagèrement plus durables dans le Nord-Est, tandis que dans le Sud les éclaircies deviendront plus importantes et que les averses se limiteront au relief.

Les vents d'ouest seront forts et irréguliers sur toutes les côtes ouest : de la Manche à la Vendée, la vitesse moyenne atteindra les 80 km/h, les rafales dépasseront 100 km/h ; des Charentes au Pays basque, on obtiendra de l'ordre de 60 km/h avec des rafales également.

Les températures minimales s'étageront de 13 à 19 degrés du nord au sud, les maximales seront de 16 à 18 degrés près de la Manche, 19 à 22 degrés sur la moitié nord, 21 à 23 degrés du Sud-Ouest aux Alpes, 25 à 29 degrés sur les côtes méditerranéennes.

Samedi : arrivée d'une perturbation l'après-midi sur l'Ouest.

Sur la moitié nord, le soleil sera souvent voilé par des bancs de nuages élevés. Ces nuages deviendront même de plus en plus nombreux par l'Ouest et une perturbation pluvieuse abordera la Bretagne l'après-midi. Les pluies gagneront le soir le Bassin parisien et dans la nuit les versants du Massif central et des Vosges.

Le vent d'Ouest sera assez fort en Manche, plus modéré dans l'intérieur.

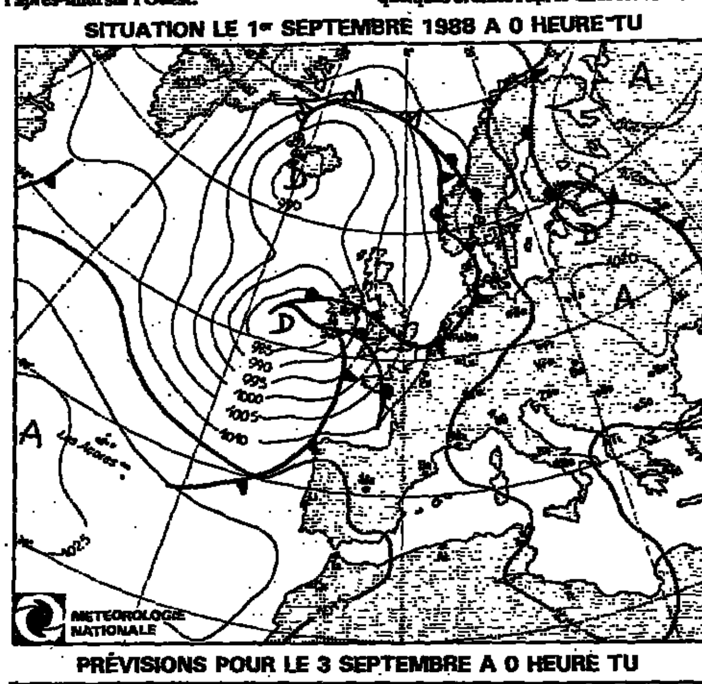
Sur le Sud-Ouest, les nuages seront encore assez nombreux le matin mais le soleil fera de belles apparitions dans la journée.

Ailleurs le temps sera agréable avec faiblissement du vent dans le Sud-Est.

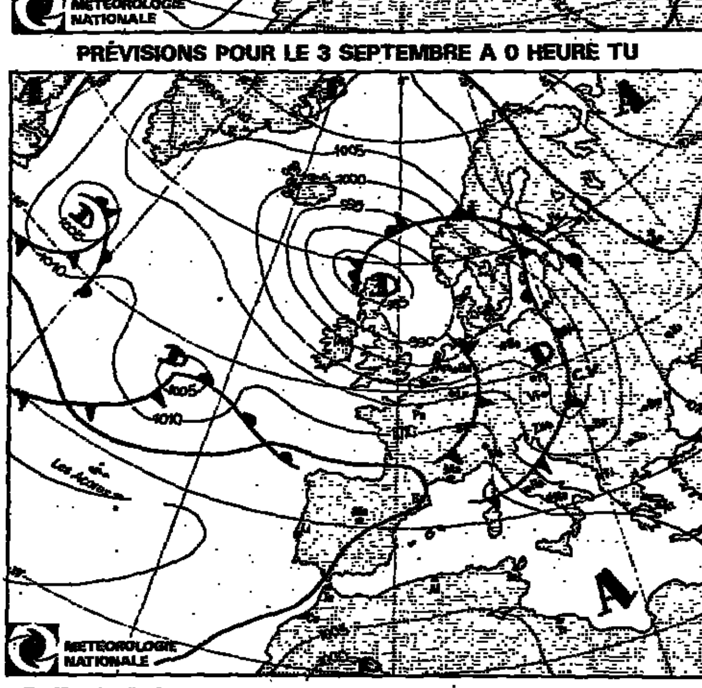
Dimanche : temps gris sur la moitié nord.

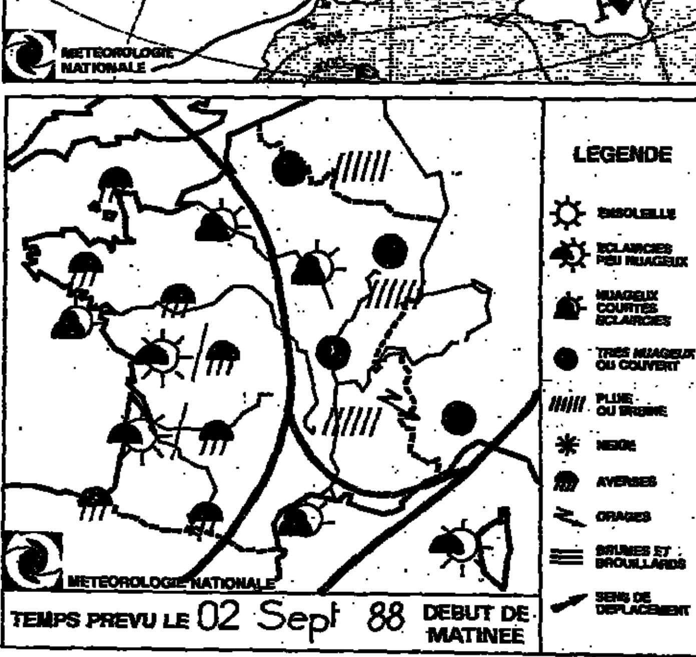
Le ciel sera couvert sur la moitié nord avec des pluies surtout le matin. L'après-midi, le soleil arrivera à percer à travers une couche nuageuse moins épaisse. En Bretagne, le ciel plus chargé donnera encore quelques bruines l'après-midi et le soir.

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-08-1988 à 6 heures TU et le 01-09-1988 à 6 heures TU — le 01-09-1988

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	27	15	D
BIARRITZ	22	16	N
BORDEAUX	25	14	D
BOURGES	25	14	C
BREST	19	15	P
CAEN	20	16	P
CHERBOURG	18	14	P
CLERMONT-FERR.	26	14	C
DIJON	26	10	N
GRENOBLE St-M-H	26	13	N
LILLE	22	13	C
LIMOGES	23	14	N
LYON	25	15	D
MARSEILLE-MAR.	24	18	N
NANCY	24	11	N
NANTES	23	16	P
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	23	15	C
PAU	23	15	C
PERPIGNAN	24	20	N
RENNES	22	17	P
ST-ETIENNE	23	14	N
STRASBOURG	26	11	D
TOURS	24	13	P
TOULOUSE	25	18	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	24	N
AMSTERDAM	20	12	D
ATHÈNES	32	21	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	28	20	D
BELGRADE	28	17	D
BERLIN	23	10	D
BRUXELLES	22	13	N
LE CAIRE	33	20	D
COPENHAGUE	20	15	N
DAKAR	29	25	O
DELHI	36	26	D
DJERBA	35	23	D
GENÈVE	26	11	D
HONGKONG	29	28	A
ISTANBUL	32	19	D
JÉRUSALEM	27	16	N
LISBONNE	25	17	C
LONDRES	20	13	P
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	21	13	N
MADRID	31	10	N
MARRAKECH	32	16	D
MEXICO	24	14	O
MILAN	27	17	D
MONTRÉAL	22	9	D
MOSCOU	17	10	C
NAIROBI	28	12	D
NEW-YORK	27	18	D
OSLO	18	12	C
PALMA-DE-MAL.	31	16	D
PÉKIN	26	20	P
RIO-DE-JANEIRO	27	22	D
ROME	28	16	C
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	20	8	N
SYDNEY	15	12	N
TOKYO	30	23	C
TUNIS	39	22	N
VARSOVIE	16	5	B
VENISE	28	17	N
VIENNE	24	13	N

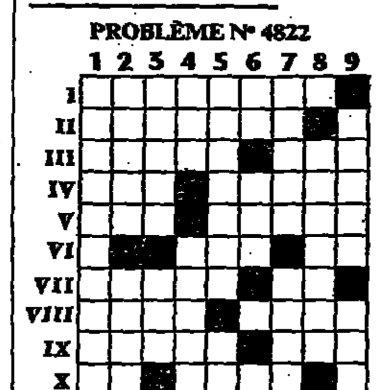
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4822



HORIZONTALEMENT

I. Sont à l'origine d'une certaine agitation. – II. Enlève plus d'une fois le morceau. – III. Utile *pour faire des multiplications.* Avec lui, il était préférable de tenir le bon bout ! – IV. Fut au cœur du changement. *Pilote* d'essai. – V. Ce n'est certes pas parce qu'on les plaque qu'ils ne *nous intéressent plus. Corde que* certains se font mettre au cou. – VI. Avec lui, on juge souvent utile *d'en rajouter.* Adverbe. – VII. A le pied dans l'eau. Elément d'un lustre. – VIII. Reste dans *l'ombre.* Un incident de parcours peut nous obliger à mettre la main dessus. – IX. Permet de voir *venir. Ne pliait pas sous* le choc. – X. Entrée en matière. Traduisait la volonté d'une grande per*sonne. – XI. Placé sur un* « cigare ».

VERTICALEMENT

1. Ennemies des soles et des limandes. – 2. Met le feu dans les *foyers. Tel que l'on ne peut certes* pas dire qu'il n'a rien à perdre. – 3. A la bague mais pas au doigt. *Nous en fait voir pour nous en* faire dire. – 4. Qui a donc fini par se montrer. Ajouter ou bien sup*primer. – 5. Eléments d'une* voûte. Celui qui manquait de souffle ne pouvait que difficile*ment en venir* à bout. – 6. *Note.* Pousse sur certains végétaux mais aussi sur des plantes. Morceau de qualité. – 7. Il *n'est pas rare* que l'on en profite pour chipoter. Peut appartenir à un capitaine. – 8. Totalement déconseillé pour certains emplois. – 9. On le porte certes, mais pas dans notre cœur. Ne fait évidemment *pas partie* des mauvais traitements.

Solution du problème n° 4821

Horizontalement

I. Banquette. – II. Egouttoir. – III. Générales. – IV. Un. Titane. – V. Bec ; NS. – VI. Nouure. – VII. Orle. Or. – VIII. Ems. Egaré. – IX. Nota. Aigu. – X. Ures. Très. – XI. Etraves.

Verticalement

1. Bègue. Tenue. – 2. Agen. Mort. – 3. Non. Booster. – 4. Quêteur. – 5. Utricule. – 6. Etat. Régate. – 7. Tolane. Airs. – 8. Tiens. Orge. – 9. Erse. Creuse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du mercredi 31 août 1988 :*

UN DÉCRET

● N° 88-899 du 29 août 1988 relatif à la procédure d'élaboration du schéma d'aménagement régional des régions Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion.

UN ARRÊTÉ

● Du 3 août 1988 relatif aux manifestations commerciales agréées pour l'année 1989.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 1er septembre 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-902 du 30 août 1988 modifiant le décret n° 84-689 du 17 juillet 1984 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

● N° 88-903 du 30 août 1988 créant un certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier spécialisé en *anesthésie-réanimation.*

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Odile GRIVEAU
et
Jean-François AVRAMESCO
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 22 juillet 1988, à Paris.

72, avenue de Saint-Ouen,
75018 Paris.

Décès

– M. et Mme Raymond Bloch,
ses parents,
M. et Mme Jean-Pierre Bloch,
M. et Mme Jean-Daniel Bloch,
ses frères et belles-sœurs,
Valérie, Marie-Cécile et Jérôme,
ses nièces et neveu,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Gilles BLOCH,

survenu accidentellement le 19 août 1988, dans sa vingt-huitième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.

– Mme Vittoria Fulchignoni,
son épouse,
Mario Fulchignoni
et Paolo Fulchignoni,
ses enfants,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès soudain de

M. Enrico FULCHIGNONI,

survenu le 26 août 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

– M. Philippe Fuzeau
et ses enfants,
Jérémie et Virgile,
Mme Daniel Leibig,
Mme Marcel Fuzeau,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Christine FUZEAU,
née Leibig,

survenue le 28 août 1988 des suites d'un cancer à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

12, rue Peyreblanque,
33000 Bordeaux.

– Mme Jacqueline Casalegno,
M. et Mme Michel Lazignac,
et leur fille Corinne,
Ses nièces, neveu et petite-nièce,
Ainsi que ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irène GANDON,

survenu le 28 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Entrechaux (Vaucluse).

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, en l'église d'Entrechaux, le 31 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Maximilien Gottlieb,
M. et Mme Patrick Mandrilly
et leur fille,
Mlle Christine Gottlieb,
M. et Mme Félix Albrecht,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère

Mme Melitta GOTTLIEB,

survenu le 27 août 1988, à Vallauris (A.-M.). L'Olivaie, chemin de la Colle, 06160 Juan-les-Pins.

– La baronne Charles Stanislas de Taisne,
Le comte et la comtesse Jean-Pierre d'Harcourt,
Le comte et la comtesse Gilbert de Nicolay,
Le comte et la comtesse Philippe-Henri d'Harcourt,
Mlle Suzanne Bernon,
ont la tristesse de faire part du décès de

la comtesse
Jacques d'HARCOURT,
née Jacqueline Guyot de Villeneuve,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancienne présidente de la Croix-Rouge de la Seine-Saint-Denis,

survenu le 27 août 1988, à Saint-Léger-le-Petit.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en la chapelle de la Mailleraye. Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

– Les Editions Albin Michel ont le regret de faire part du décès de

Guy HOCQUENGHEM,

survenu le 28 août 1988.

La levée du corps aura lieu le 2 septembre, à 13 h 15, à l'hôpital Claude-Bernard, 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, Paris-19e. Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, à 14 heures, suivi de l'incinération au funérarium du cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

(*Le Monde* du 30 août.)

– Mme Henry-Jean Manière,
son épouse,
M. et Mme Jacques Manière
et leurs enfants,
Mlle Claudine Manière,
M. Yves Manière,
ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Manière,
son frère,
Les familles Manière, Lemasson et Monnot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry-Jean MANIÈRE,
ancien contrôleur civil du Maroc,
préfet honoraire,
président-directeur général des Etablissements Rolot-Lemasson,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 30 août 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 septembre 1988, à 11 h 45, en l'église de Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or).

Château de Corton,
21420 Aloxe-Corton.

– **Francine MONTAGNAT,**
née Lichtenberger,

est tombée en montagne, le 26 août 1988, à l'âge de trente-huit ans.

Son mari Yves,
Ses fils Johan et Camille,
Ses parents R. et A. Lichtenberger,
Ses frères et sœur,
Ses beaux-parents,
Sa belle-sœur.

L'inhumation a eu lieu à Manse, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue du Sorbier,
38090 Villefontaine,
Cidex 380.
20 A, rue Guilloux,
69230 Saint-Genis-Laval.

– M. et Mme Henri Reinbolt
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Reinbolt
et leurs enfants,
Les familles Bardel, Donnadieu et Laborde,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri REINBOLT,
née Laurentine Cartas,

leur mère, grand-mère, belle-sœur et tante,

survenu à Paris, le 18 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– La baronne de Wangen,
M. et Mme Charles Abou,
ses grands-parents,
Le docteur et Mme Gérold de Wangen,
ses parents,
Laurent et Eric,
Patrice et Hubert,
ses frères,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Ses belles-sœurs, ses nièces,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Anne de WANGEN,

âgé de dix-huit ans, survenue le 21 août 1988, en Grèce.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité le 31 août. Son corps est inhumé au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Rosières. Nantes. Paris. La Baule. Chadrac.

M. Adrien Gouteyron,
Ses enfants,
Et tous les siens,
émus de la sympathie qui leur a été manifestée à l'occasion du décès de

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rose-Marie Julien,

remercient de tout cœur ceux qui ont voulu partager leur douleur.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Alain PASGRIMAUD,

à l'âge de quarante-deux ans.

Que ceux qui le connaissaient et l'estimaient aient une amicale pensée pour lui.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 21/07/88)

Le numéro **7 1 2 1 5 6** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille: 0 1 2 1 5 6 – 1 1 2 1 5 6 – 2 1 2 1 5 6 – 3 1 2 1 5 6 – 4 1 2 1 5 6 – 5 1 2 1 5 6 – 6 1 2 1 5 6 – 8 1 2 1 5 6 – 9 1 2 1 5 6 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
702156	710156	712056	712106	712150	10 000,00 F
722156	711156	712256	712116	712151	
732156	713156	712356	712126	712152	
742156	714156	712456	712136	712153	
752156	715156	712556	712146	712154	
762156	716156	712656	712166	712155	
772156	717156	712756	712176	712157	
782156	718156	712856	712186	712158	
792156	719156	712956	712196	712159	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2156	4 000,00 F
	156	400,00 F
	56	200,00 F
	6	100,00 F

LOTO N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 31 AOUT 1988

5 6 7 23 31 37 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 24

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 31 AOUT 1988 70e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	0	100
	220	500
	2740	2 600
	7720	2 600
	04490	15 100
	060250	30 100
	118530	100 100
	200390	100 100
1	1	100
	711	500
	1401	2 600
	82361	15 100
	87291	15 100
	144611	30 100
2	882	400
	712	400
	5312	2 500
	08102	15 000
	20252	15 000
	003082	30 000
3	03	200
	53	200
	083	400
	05133	15 000
	09623	15 000
	096713	30 000
	290803	100 200
4	414	400
	774	400
	6204	2 500
	85364	15 000
	118304	5 000 000
	298864	30 000
5	087885	30 000
6	66	200
	136	400
	4056	2 700
	5446	2 500
	9606	2 500
	75006	15 000
	75066	15 200
	048526	30 000
	083416	30 000
	178276	100 000
7	787	400
	047447	30 000
	132357	30 000
8	68	200
	3318	2 500
	053338	100 000
9	189	400
	7069	2 500

88 TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE 69e
TIRAGE DU MERCREDI 31 AOUT 1988
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Edition

Le Petit Larousse... plus grand

1989 : année faste pour le rappel des grands bouleversements. Pour leur lancement aussi. Le Petit Larousse de ce millésime fait également sa révolution. Il est l'objet d'une refonte totale, pas seulement dans son aspect, avec un format allongé de 2 centimètres, une typographie toute neuve. Il s'enrichit d'un seul coup, d'une cuvée exceptionnelle de 5 500 noms communs et de 1 000 noms propres environ : au total 58 000 pour les premiers et 25 300 pour les seconds.

Afin de mener à bien une telle entreprise, on a mis à contribution toutes les techniques de pointe. « *Un outil informatique* », qu'on nous garantit unique dans l'édition des dictionnaires, a permis de réexaminer et d'ordonner une nomenclature en expansion galopante. Même la cartographie, dont les couleurs soulignent le relief, a été refaite par ordinateur, au point que M. Christian Brégou, le patron du groupe de la Cité, dont fait partie Larousse, a proposé de substituer au *Petit Larousse illustré* un *Petit Larousse informatisé*.

De quoi « zapper »

Le Petit Larousse 1989 est réactualisé jusque dans notre vocabulaire quotidien, même si certains, déjà, déplorent l'emploi de *beauf*, familier aux *bédophiles*. Au fait, Cabu ne figure pas parmi les nouveaux venus, aux côtés de Jean-Marc Reiser et de Jacques Faizant. *Beauf* est-il plus vulgaire que *franchouillard*, toujours le classique Français moyen rétréci du cerveau ? Il peut être *cradingue*, après des semaines de *bronzette*, *infichu* ou *infoutu* (ça doublonne) de faire autre chose que de *galérer* s'il est *licenciable*. Il mange du *chaource* ou n'importe quel autre *frometon*.

Pour *scrabbler* (avis aux ludologues), il a le droit de puiser dans un tas de termes nouveaux, souvent empruntés à la francophonie : le *coquetel* québécois ou la *panosse* suisse (savoyarde aussi, Larousse semble l'ignorer), et de remplacer *brainstorming* par *remue-méninges*. Il faut *francophoniser* ou aider à la *francophonisation*.

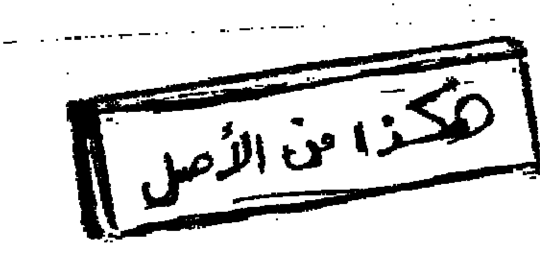
Toutes les disciplines contribuent au renouveau du langage. Les techniques, bien sûr, et la médecine, qui préférerait ne pas devoir innover avec séro-négatif, séro-positif, sidatique, sidéen ou sidologue – voire métastaser.

Mise à jour, elle aussi informatisée, la partie des noms propres a dû être rééquilibrée. Peu d'historiens ou de littérateurs. Davantage d'œuvres ou d'auteurs dans les sciences de l'homme. En revanche, on a fait la part belle aux médias. Et pas seulement à ceux qui font partie du *PAF* (paysage audiovisuel français) : les journaux de quelque importance, de Paris ou de province, de l'Europe et du reste du monde, les agences de presse et de publicité, les instituts de sondage, les organismes de radio et de télévision et même la CNCL. De quoi *zapper*.

L'art, peut-être à cause de la ruée du public dans les musées et expositions, occupe davantage de place qu'à l'accoutumée. Est-ce au détriment des trois cent soixante-sept termes supprimés ? Cinéastes, acteurs, films devenus classiques, ont droit à des notices. Côté arts plastiques, outre quelques noms (Buren, Ockeney, Motherwell, etc.), une iconographie renouvelée nous vaut un petit musée imaginaire : entre autres *Madeleine à la veilleuse* de La Tour, *Mélancolie* de Dürer, *la Montagne Sainte-Victoire* de Cézanne... Plaisant contraste avec la nomenclature très fournie du monde économique : sociétés, organisations, industriels. Ajoutons que la partie encyclopédique a été fortement augmentée de maintes définitions (*SIDA*, par exemple), de nombreux pays, avec la partie « culture et civilisation », des personnalité (Gorbatchev).

Pour informer sur les complexités de l'élaboration technique d'un dictionnaire, une exposition organisée au Centre Pompidou offre aux visiteurs une version électronique (textes et montages couleur), réalisée à partir de la base de données informatiques qui a présidé à la refonte du Petit Larousse 1989. Ils pourront consulter celui-ci sur micro-ordinateurs en appelant tous les mots du dictionnaire pour accéder aux articles correspondants.

JEAN-MARIE DUNOYER.



هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ M. Edmond Maire quittera le secrétariat général de la CFDT au mois de novembre prochain. Il sera remplacé par M. Jean Kaspar *(lire page 23)*. ■ Le projet de budget pour 1989 ne comportera pas de grandes innovations fiscales : baisse de TVA pour les ménages, baisse de l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises et des droits de mutation pour les fonds de commerce. *Equilibré mais sans choix véritable* *(lire ci-dessous)*. ■ La Commission de la CEE va appliquer *les taxes anti-dumping sur* les magnétoscopes sud-coréens et japonais de marque Funai et Orion *(lire ci-dessous)*. ■ Le poids financier de la rentrée *reste lourd dans le budget familial* *(lire page 26)*.

La préparation du budget de 1989

Les vrais choix fiscaux reportés à plus tard

Démunis des abondantes recettes des privatisations dont avait bénéficié MM. Balladur et Juppé, ayant choisi de réduire en priorité le déficit budgétaire sans pour autant comprimer les dépenses publiques qui progresseront de 4,6 % l'année prochaine, MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse présenteront à la mi-septembre au gouvernement – probablement le 21 – un projet de budget peu bouleversant sur le plan de la fiscalité.

Grosso modo, M. Bérégovoy estime que, en visant un déficit de 100 milliards de francs en 1989, il peut se permettre de perdre une douzaine de milliards de francs de recettes fiscales sous forme d'allégements, ceux-ci bénéficiant à peu près également aux ménages et aux entreprises.

Les ménages ne bénéficieront d'aucune mesure nouvelle touchant l'impôt sur le revenu, si ce n'est l'habituel relèvement des tranches du barème destiné à éviter que la partie purement nominale des augmentations de salaires – celle qui est annulée par la hausse des prix – ne soit imposée à des taux croissants. Cette habitude, qui n'existe pas à l'étranger, s'explique par les fortes hausses de prix que nous connaissions jusqu'au début des années 80. Le barème sera donc corrigé de 2,6 % l'année prochaine. S'ajouteront quelques mesures mineures, notamment l'amélioration du régime de déductions pour frais de garde des enfants.

En fait, l'essentiel des mesures fiscales bénéficiant aux ménages prendra la forme de baisses de taux de TVA. Le gouvernement se trouve en effet confronté à trois problèmes importants, aux urgences différentes, mais qui tous les trois seront plutôt bien influencés par un allégement de la taxe à la valeur ajoutée.

Le premier problème est celui posé par la construction d'un franc fort ; le deuxième est la nécessité de ménager les Français à six mois des élections municipales et à quelques semaines des élections cantonales ; le troisième est celui de l'établissement d'un marché unique en 1993.

Se rapprocher de la RFA

Réduire les taux de TVA, c'est – *théoriquement du moins* – *faire* baisser les prix toutes taxes comprises au niveau des consommateurs. *En se fixant un objectif* ambitieux pour 1989 (une hausse de seulement 2,2 % des prix), le ministre de l'économie et des finances se donne comme priorité de réduire un peu plus l'écart d'inflation entre la France et la RFA, puis, à terme, de le supprimer complètement. On y pense sérieusement Rue de Rivoli, et beaucoup sera fait pour y arriver.

Le passage au taux de 5,5 % des produits et services actuellement taxés à 7 % (*le Monde* du 1er septembre), ira dans ce sens. Des baisses ponctuelles renforceront un effet sur l'indice au total assez faible : on pense à Matignon comme à Rivoli aux cassettes son et aux cassettes vidéo, qui passeraient du taux de 33,3 % au taux de 18,6 % comme l'on déjà fait les disques et des cassettes enregistrées.

Deuxième objectif : ne pas donner aux ménages – alors que deux échéances électorales s'annoncent – l'impression que l'unique souci des pouvoirs publics est d'améliorer la santé des entreprises, une santé dont la plupart des indices montrent qu'elle est redevenue bonne, parfois même très bonne. De ce point de vue, les baisses de TVA sont le symétrique de la baisse de l'impôt sur les sociétés qui est projetée. Déjà, avant les vacances, M. Bérégovoy avait abaissé la TVA sur les boissons non alcoolisées.

Troisième objectif : le marché unique de 1993. La seule décision qui semble déjà prise (passage du taux de 7 % aux taux de 5,5 %) n'est pas précisément imposée par l'Europe. Du point de vue de la logique du marché unique, il eût certainement mieux valu réduire le nombre des produits imposés au taux de 33,3 %, qui, sur le plan européen, est une anomalie totale. On aurait également pu envisager de réduire légèrement le taux normal de 18,6 %, trop élevé par rapport aux taux normaux pratiqués par nos partenaires. Mais, outre le coût de telles mesures, le côté « populaire » d'une baisse des prix des transports, des livres, des repas dans les cantines et les hôpitaux, des places de cinéma et de théâtre, etc., tous imposés au taux de 7 %, a prévalu. Le risque est, bien entendu, qu'une partie des allégements fiscaux consentis ne soit pas répercutée dans les prix et ne bénéficie donc pas aux consommateurs. Mais ce risque, MM. Rocard et Bérégovoy sont décidés à le prendre.

Impôt sur les bénéfices : deux régimes

Une telle décision, que la logique économique n'implique probablement pas, aura le grand avantage d'apprivoiser l'idée européenne, de la rendre plus sympathique en faisant concrètement toucher du doigt les avantages de la petite révolution *qu'il va falloir affronter* dans quelques années et qui risquerait autrement de soulever pas mal de réticences. *L'ennui* d'un tel choix est qu'il reporte à plus tard l'harmonisation des fiscalités sur les revenus de l'épargne, une harmonisation que le rapport Boiteux avait jugée plus urgente que celle des taux de TVA. *Un détail* donnera une idée de ce qui nous attend au cours des années à venir : au printemps 1986, le gouvernement *avait modifié* la réglementation fiscale pour empêcher que les revenus tirés des obligations ne *soient imposés comme* des plus-values – bénéficiant ainsi soit d'une exonération totale, soit d'une taxation *à 16 % – au lieu de subir le pré*lèvement normal de 26 % sur les revenus des obligations. Cette nouvelle *réglementation, qui* touchait les particuliers détenant des parts de SICAV et de Fonds communs de placement (FCP), *va être supprimée* l'année prochaine, car des sommes importantes estimées à plusieurs *dizaines de milliards de francs* avaient fui à l'étranger, notamment au Luxembourg, pour bénéficier de taux d'imposition *plus bas*.

Voilà pourquoi la France devra bientôt beaucoup alléger l'imposition des revenus de l'épargne, ceux des obligations notamment. Voilà aussi pourquoi il est difficile à un gouvernement socialiste de se lancer à corps perdu dans la construction d'un marché unique fiscal qui, par bien des aspects, fait la part belle aux détenteurs de capitaux et plus généralement aux gens fortunés. La relance d'un impôt sur la fortune (par les socialistes) est aussi, d'une certaine façon, destinée à se faire pardonner cela dans l'esprit des Français.

Restent les entreprises et les 6 ou 7 milliards d'allégements fiscaux qui leur seront consentis. On sait – il l'a assez souvent répété – que M. Bérégovoy est partisan d'un abaissement sensible du taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, actuellement fixé à 42 %. Mais cette réduction, que le ministre voudrait de cinq points, ne serait accordée qu'aux bénéfices réinvestis. Les bénéfices distribués aux actionnaires resteraient soumis au taux de 42 %.

Cette différenciation est loin de faire l'unanimité ; certains conseillers faisaient remarquer qu'une *entreprise ne peut pas vivre et se* développer sans l'argent que lui apportent les actionnaires, ajoutant *qu'une telle décision serait en totale* contradiction avec tous les efforts déployés ces dernières années pour *drainer l'épargne vers* l'industrie et les entreprises. Un argument qui prend tout son poids avec la baisse tout de même un peu inquiétante du taux d'épargne en France.

On en est là, avec à la clé la facture : une baisse d'un point de l'impôt sur les sociétés entraîne une perte de recettes fiscales de 2,4 milliards pour l'Etat, mais de 1,2 milliard seulement si la mesure était réservée aux seuls bénéfices réinvestis. Un signe tout de même : M. Bérégovoy admet maintenant qu'un tel régime fiscal à deux vitesses ne pourrait se prolonger longtemps. C'est donc peut-être sur un régime préférentiel passager que Matignon et Rivoli pourraient tomber d'accord.

Une autre mesure, en revanche, ne semble plus poser de problèmes : celle d'une réduction de deux points des droits de mutation sur les fonds de commerce, des droits très élevés puisqu'ils s'élèvent actuellement à 16,60 % (13,80 % pour l'Etat, 1,6 % pour les départements, 1,20 % pour les communes). En plus de ses effets économiques sur la mobilité du capi*tal, cette baisse, qui profiterait* aux petites entreprises – en fait aux entrepreneurs individuels, – équilibrerait psychologiquement un dispositif bâti principalement pour les grandes entreprises.

*C'est un peu la même préoccupa*tion qui a guidé la décision de rétablir l'exonération d'impôt sur les *bénéfices* pour les entreprises nouvellement créées.

L'Europe de 1993 aura plus directement *inspiré une mesure de réduc*tion des taxes sur les contrats d'assurances entreprises (fret, risques d'exploitation, incendie...). La Grande-Bretagne, ne les supportant pas, est, sur ce point, très compéti*tive*, et le risque existe réellement de voir les entreprises françaises s'assurer en Grande-Bretagne pour bénéficier de tarifs moins chers, ce qui serait fâcheux pour notre balance des paiements.

On voit que bien des préoccupations animent nos gouvernants, dont les analyses divergent parfois. Les vrais choix sont reportés à plus tard : ceux qui concernent l'Europe et, d'une façon générale, l'ensemble de notre fiscalité, qu'il faudra non seulement remodeler, mais rééquilibrer.

ALAIN VERNHOLES.

BILLET

La surtaxation du gazole abandonnée

Le poids des lobbies

Les lobbies ont gagné : les taxes sur le gazole ne seront pas augmentées. Avant même que les arbitrages définitifs sur le budget de 1989 ne soient rendus, le ministre du budget, M. Michel Charasse, l'a assuré aux routiers dans une lettre adressée à M. Hubert Guigonis, délégué général de la puissante FNTR (Fédération nationale des transports routiers). Rompant *décidément avec toutes les tradi*tions de la solidarité ministérielle, le ministre ajoute : *« Ce projet ne pouvait faire l'objet de consultations interministérielles normales et sérieuses »*...

On ne saurait mieux dire que le projet présenté la semaine dernière par le ministère de l'industrie, dans le cadre d'*une refonte* globale de la fiscalité énergétique, a été tué dans l'œuf, avant même *d'avoir été discuté*. Victime d'une véritable campagne de pressions plus que des habi*tuels marchandages* budgétaires.

A l'origine de l'« affaire », un banal plan de réforme de la fiscalité pesant sur le secteur de l'énergie. Elaboré pendant l'été par les services du ministère de l'industrie, *ce plan prévoit entre* autres le rétablissement des crédits d'impôts pour les économies *d'énergie favorables aux* ménages, une baisse massive des taxes sur le fioul lourd, qui *pénalisent les industriels, et une* défiscalisation partielle de l'essence sans plomb. Pour compenser *en partie* les pertes de recettes ainsi imposées au fisc, le cabinet de M. Roger Fauroux *propose* d'accroître les taxes du seul produit jusqu'ici anormalement favorisé : le gazole.

Le dossier économique est solide : l'écart de prix entre le super et le gazole est tel qu'il a depuis plusieurs années encouragé un développement excessif des moteurs Diesel, déséquili*brant la consommation française* de produits pétroliers et obligeant les compagnies à importer *massivement un produit que les* raffineries ne peuvent techniquement produire en quantités suffisantes (1).

Mais il se heurte, à peine formulé, à une vive opposition des bénéficiaires du *statu quo*. Peugeot, premier producteur de voitures Diesel, averti du plan, fait très vite le siège de Matignon et de la Rue de Rivoli, *soutenu dis*crètement par les transporteurs routiers, principaux consommateurs de gazole. Puis comme le *lobbying* ordinaire ne suffit pas, le projet est lâché dans la presse. *Prématurément* et hors du contexte.

La suite est connue. Protestations des transporteurs routiers qui n'hésitent pas à *« mettre en garde »* le gouvernement, cris d'alarme des taxis, *polémique* entre Renault et Peugeot. Le ministère des finances s'effraye *de l'« impopularité » du projet*. Le ministère de l'industrie, gêné, se défend mal, cherchant, mais *un peu tard, l'origine des fuites*...

Mais le coup est parti. *« C'est enterré »*, confirme-t-on à l'Elysée, où l'on suit avec intérêt le développement de l'« affaire ». Reste à savoir quel sera le sort des autres mesures fiscales proposées par M. Fauroux pour corriger les distorsions de la fiscalité énergétique. *Si la baisse des* taxes sur l'essence sans plomb semble acquise, il n'en va pas de *même de celle prévue sur le fioul* lourd et du crédit d'impôt pour les économies d'énergie. Il serait *dommage que les ménages et les* entreprises paient pour les routiers et les taxis. Reste à savoir *aussi quel sera l'avenir du diesel* en Europe. Si, comme on peut le craindre, Bruxelles cède aux pressions des écologistes – hostiles au développement du gazole, sale et polluant – la France se retrouvera bien embarrassée... Lobby contre lobby, les Verts seront-ils, à l'échelle européenne, plus puissants que les routiers ?

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le raffinage d'une tonne de brut donne une proportion presque invariable de produits raffinés : fiouls, gazole, essence, kérosène, etc...

AFFAIRES

Droits anti-dumping

La CEE taxe les magnétoscopes de certaines entreprises sud-coréennes et japonaises

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les magnétoscopes livrés dans la Communauté par les trois producteurs sud-coréens, ainsi que par deux fabriquants japonais (Orion et Funaï) seront désormais assujettis à des droits anti-dumping. C'est ce que vient de décider la Commission de Bruxelles, après *une enquête* qu'avait déclenchée une plainte de l'Association européenne des fabriquants de produits électroniques (dont, pour la France, Thomson Consumer Electronics). Le droit anti-dumping, pour l'instant provisoire (il devrait être confirmé par le conseil des ministres des Douze) varie selon les entreprises : Daewo : 29,2 % ; Goldstar : 26,4 % ; Samsung : 25,2 % ; Funaï et Orion : 18 %.

La taxe ainsi perçue correspond à la marge de dumping identifiée par les experts de la Commission. La percée des industriels coréens sur le marché des Douze a été spectaculaire : en 1985, ils avaient vendu 75 000 magnétoscopes, 425 000 en 1986 et 1 224 000 en 1987. Les performances d'Orion et de Funaï ont été tout aussi remarquables, si bien que la part du marché des cinq entreprises exportatrices incriminées, qui était de 8,6 % en 1985, dépasse 30 % aujourd'hui (tous produits confondus, magnétoscopes et lecteurs video) représentant 1,3 milliard de $ (8,3 milliards de francs).

Pour l'essentiel, les industriels européens fabriquent des magnétoscopes sous licence japonaise avec des pièces importées et il peut donc paraître paradoxal qu'ils aient ainsi à se défendre contre la concurrence asiatique. Mais les Coréens ne semblent nullement embarrassés d'évincer des produits conçus au Japon. *Quant aux deux entreprises* japonaises qui sont maintenant frappées, il s'agit de nouvelles venues, qui *n'ont pas vendu de licences aux* Européens et qui, apparemment, ne respectent pas les consignes de *modération à l'exportation vers* la CEE données, pour ce type de matériels, par le MITI.

L'*engouement des consomma*teurs communautaires pour les appareils video demeure très vif. Leurs ventes sont passées de 5,8 millions d'unités en 1984 à 7 millions en 1987. Les entreprises des Douze ont profité de cette évolution, mais de façon bien moins sensible que les Coréens et les deux outsiders japonais. Perte de marché et réduction des marges bénéficiaires se sont traduites par la détérioration de la rentabilité de l'industrie communautaire. *L'imposition de droits* anti-dumping est présentée par la Commission comme nécessaire pour *éviter la remise en cause de l'indus*trie video et, par là même, des milliers d'emplois qui y sont liés.

En outre, ajoute la Commission, « le maintien de cette production est essentiel pour que l'industrie communautaire soit à même de prendre part au développement des nouvelles technologies dans le domaine des biens de consommation électroniques ».

Depuis dix-huit mois, la frénésie exportatrice de la Corée du Sud est contrée avec de plus en plus de rigueur par Bruxelles. Les enquêtes faisant suite à des plaintes pour dumping se multiplient ; plusieurs concernant les fours à micro-ondes, *les lecteurs de disques* compacts, les films polyester, les petits postes de TV en couleur, les bandes pour cas*settes vidéo* sont en cours.

La stratégie de Séoul

Il y a quelques semaines, Bruxelles a décidé des mesures de sauvegarde pour limiter les livraisons de chaussures sud-coréennes en France et en *Italie*. *La CEE*, mécontente de voir la Corée accorder aux Etats-Unis un traitement privilégié *en matière de propriété intellec*tuelle, l'a privée – simple suspension cependant – du bénéfice des « *préférences généralisées* » *qui* permettent aux pays du tiers-monde d'avoir accès, sans acquitter de droits de douane, aux marchés des Douze. Les exportaions de la Corée du Sud vers la CEE sont passées de 2 milliards d'ECU en 1980 à 5,9 milliards en 1987.

Certains à Bruxelles pensent que la Corée du Sud (comme d'ailleurs d'autres nouveaux pays industrialisés) a mal manœuvré, en imitant de manière trop mécanique la stratégie développée naguère par Tokyo pour pénétrer le marché européen (bas prix, concentration de l'offre *sur un* nombre de produits d'abord limité) alors que, moins puissante que le Japon, elle risque de se casser les dents. *Les tenants de cette thèse* faisant valoir que la Corée du Sud a peut-être intérêt à s'affranchir de la double dépendance américaine et japonaise, souhaitent que les Douze invitent Séoul à changer de politique, à s'ouvrir aux Européens, à faciliter leurs investissements, à se montrer moins agressif à l'exportation, à passer avec la CEE des accords de coopération. Autant de thèmes qui pourront être évoqués au cours des entretiens que M. Willy de Clercq, le commissaire *chargé* des relations extérieures, doit avoir à la mi-septembre à Séoul avec les autorités coréennes.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIE

Net repli du yen face au dollar

La fin de l'été s'annonce agitée pour la devise japonaise. Apparemment sensible à toutes les vagues de remontée des taux d'intérêt du mois d'août aux Etats-Unis et la semaine dernière en Europe, le yen semblait *assoupi autour de 133 à 134 yens* pour 1 dollar. Le réveil, cette semaine, n'en a paru que plus brutal. La remontée de la devise américaine, timide lundi, s'est accélérée le mercredi 31 août, portant le dollar à 136,50 yens à New-York en fin de journée.

Les attaques étaient alimentées par les informations selon lesquelles *Tokyo envisageait d'introduire un* impôt de 26 % sur les bénéfices réalisés sur les ventes de titres boursiers sur le marché secondaire. Les premières déclarations du ministre des finances, M. Kichi Miyazawa, selon lesquelles il valait mieux laisser les marchés déterminer les taux de change n'arrangeaient rien. Les investisseurs, rendus prudents par la politique d'interventions-surprises suivie depuis des mois par les banques centrales, calmaient *pourtant* leurs ardeurs en apprenant que, devant l'ampleur du mouvement de *baisse du yen, la Banque du Japon* envisageait de *« prendre des dispositions »* pour limiter la spéculation.

Le vendredi 1er septembre, l'institut d'émission n'était toujours pas intervenu et le dollar continuait de se *raffermir à 136,60 yens à la clô*ture de Tokyo et à 136,75 yens lors des premiers échanges interbancaires en Europe. Les cambistes se disaient à l'affût, tout en évitant de sacrer le yen nouvelle vedette du marché des changes, dans l'attente de la publication, le vendredi 2 septembre, des chiffres du chômage américain. Mais le sentiment prévaut, après le repli de la Bourse de Tokyo préoccupée du recul de la devise japonaise, que les autorités monétaires ne pourront longtemps rester inactives.

La tradition du consensus préalable ralentit tout processus de décision de relèvement du taux de l'*escompte. Il faut en effet que le* ministère des finances, la Banque centrale mais aussi les milieux bancaires et industriels, s'entendent avant qu'un tel mouvement ne se concrétise. Le taux d'escompte japonais, à 2,5 % depuis février 1987, est le plus bas qu'ait connu le Japon depuis la seconde guerre mondiale, et le moins élevé de la planète. Il exige une marge de manœuvre pour le relever d'un demi-point sans risque majeur pour une économie toujours très dynamique et jouissant d'une inflation inférieure à 1 %. Autant d'arguments qui plaident en faveur d'un léger renchérissement du loyer de l'argent avant longtemps au Japon.

Économie

INSOLITES

Pantouflards

Il s'est vendu l'an dernier dans l'Hexagone 85 millions de paires de pantoufles. Une paire et demie par Français, plus de quatre paires par ménage ! Si la tradition demeure, les goûts, eux, ont changé et la charentaise le cède aux mules taïwanaises : plus de la moitié des pantoufles vendues (48 millions) ont été importées, et seulement 37 millions de paires fabriquées en France.

Grenouille électronique

Le groupe japonais Toshiba vient de lancer le *weather cube*, ou « cube météo », sorte de grenouille électronique, capable, selon ses inventeurs, de prévoir le temps qu'il fera au cours des prochaines huit heures dans un rayon de 20 kilomètres. La petite boîte, qui se pose sur un bureau, affiche sur son écran, comme tout baromètre qui se respecte, quatre prévisions — beau, variable, couvert, pluvieux, — ainsi que la température, le degré d'humidité, et l'heure. Grâce à l'utilisation, pour la première fois selon Toshiba, de semi-conducteurs capables de mesurer les variations de pression, elle serait fiable à 75 %. Seul handicap par rapport au traditionnel batracien : son prix : 13 000 yens, soit environ 624 F.

Mieux vaut prévenir...

Plus d'un tiers des Français souscrivant une assurance-vie ont moins de... trente-quatre ans révèle une enquête réalisée par le Centre de documentation et d'information sur l'assurance. L'explication est simple : un tiers des nouveaux souscripteurs interrogés expliquent que c'est la fiscalité favorable à ce type de placement qui les a décidés, non le souci de garantir une retraite à leurs proches.

Ce cher disparu

Une Américaine, Mme Dorothy Coughlin, soixante-sept ans, a porté plainte contre la compagnie aérienne TWA pour avoir égaré... les cendres de son mari. L'urne contenant les cendres de feu M. Coughlin a disparu en 1985 au cours d'un voyage entre Los Angeles et Boston, où le défunt avait souhaité être inhumé. La compagnie avait exigé que l'urne soit transportée en soute et non en cabine. La veuve réclame 515 000 F de dommages et intérêts et a obtenu un jugement favorable de la cour d'appel. Les juges ont en effet estimé que la compagnie avait violé les règlements prévoyant que les objets de valeur doivent voyager en cabine avec le passager.

SOCIAL

L'annonce du départ de M. Edmond Maire de la direction de la CFDT

L'homme du contre-courant

AVEC le départ d'Edmond Maire de la direction de la CFDT, c'est une page du syndicalisme qui se tourne. Quand il succéda à Eugène Descamps, se doutait-on que ce Breton au visage de boxeur aguerri allait mettre tant de poivre dans l'univers syndical ? Le fait est qu'Edmond Maire a longtemps dérangé, par sa façon de regarder les choses, par son refus du ronron quotidien auquel nous ont, hélas ! habitués trop de leaders syndicaux.

Cette recherche perpétuelle d'un ton nouveau n'était pas sans danger, à commencer pour la CFDT elle-même qui ne parvenait pas toujours à le suivre dans ses dérapages contrôlés. Il n'empêche qu'Edmond Maire aura fortement contribué à faire avancer l'idée de participation dans des couches sociales qui n'y étaient pas préparées. Ce thème de l'autogestion qu'il a longtemps défendu n'a sans doute pas pris corps comme il l'entendait. Mais qui dira ce qu'il en sera demain et ce qu'on en devra au secrétaire général de la CDFT ?

La foi qu'a Edmond Maire dans les capacités de l'individu à prendre en main son propre destin l'a peut-être conduit à confondre le « politique » avec le « syndical ». La façon dont il s'est engagé derrière la gauche triomphante en 1981 aura-t-elle bien servi sa cause ? Lui-même s'en est inquiété, en récusant par la suite la mystique du « tout politique ». Entre temps, cependant, certains des siens, comme Hubert Prévost, Jacques Chérèque ou Michel Rolant, s'étaient associés aux actions du pouvoir en place, soulignant, s'il en était besoin, la connivence qui liait la CFDT au Parti socialiste.

Le « recentrage »

La politique de « recentrage » relancée à partir de mai 1984 ne pouvait pas tout à fait donner le change, et si affaiblissement du syndicalisme il y eut, peut-être le doit-on en partie à la confusion qui s'instaura, tant du côté de la CGT que de la CFDT, entre syndicats et partis politiques. Pour avoir clairement pris ses distances à l'égard des pouvoirs publics, André Bergeron, en revanche, sut redonner quelque lustre à Force ouvrière.

Conscient de toutes ces ambiguïtés, Edmond Maire n'en abandonna pas pour autant sa recherche de nouveaux champs de revendication. Ses écrits de « rentrée » resteront à ce titre des modèles du genre. A chaque été finissant, il s'ingéniait à trouver le thème quelque peu insolite capable de faire réfléchir ceux qui le lisaient. L'Europe sociale en a été le dernier exemple (1).

Homme de contre-courant, Edmond Maire ne pouvait rallier à lui toutes les composantes du monde du travail. Qui acceptait sans sourciller, parmi les salariés, qu'un leader de sa trempe aille jusqu'à mettre en cause ce qu'il appelait l'« *arsenal mythologique d'hier* », en incluant la grève dans ces comportements surannés ?

Une trop grande audace a-t-elle nui à cet homme auquel répugnait le langage conventionnel ? D'autres regretteront au contraire qu'Edmond Maire ne se soit pas engagé plus avant dans des combats plus tranchés. La crainte de se retrouver par trop seul, de désorienter des troupes déjà quelque peu malmenées par ses prises de position, l'a empêché parfois d'aller jusqu'au bout de ses projets. Dans une France embourgeoisée et alors qu'il rêvait d'une force aussi contraignante et novatrice que le Solidarnosc de Lech Walesa, il se résolut à préconiser la voie contractuelle comme dernier recours des syndicats modernes. Au combat de rue qui avait fait les grands jours des luttes d'antan, il substituait une autre forme d'action, certainement beaucoup plus difficile à mener mais qu'il jugeait aujourd'hui plus efficace.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *Le Monde* du 23 août.

Une succession assurée

(Suite de la première page.)

Le point en suspens était surtout le sort de M. Héritier, secrétaire national responsable du secteur économique, qui fait figure de porte-parole de l'aile gauche au sein de la commission exécutive. M. Edmond Maire, qui n'a jamais bénéficié de la présence d'une équipe homogène à la direction de la CFDT, avait souhaité que son successeur ait cet avantage.

D'autre part, en quittant son poste en novembre, M. Edmond Maire a facilité cette solution : il faisait ainsi apparaître un équilibre des départs, avec, outre le sien et celui de M. Héritier, celui d'un troisième ancien, M. Albert Mercier. Il a été suivi sur ce point. Le bureau national, qui n'avait pas tranché en juin, l'a fait cette fois : M. Héritier, qui avait maintenu sa candidature à la commission exécutive, a vu celle-ci rejetée par le bureau.

Pour la première fois, M. Edmond Maire présente officiellement cette succession dans un article qui paraîtra, samedi 3 septembre, dans *Syndicalisme Hebdo*, l'organe de la Confédération. Il rappelle la décision prise par le bureau national en juin dernier de présenter Jean Kaspar comme secrétaire général. En même temps, souligne-t-il, « *un souhait large est apparu d'une diminution du nombre de ses membres, pour une meilleure responsabilité collective, une moins grande division des tâches et des responsabilités au sein de la commission exécutive* », ce qui a conduit à ramener à huit le nombre des membres.

Le souci de l'équilibre

« *Pour la composition de la commission exécutive,* ajoute M. Maire, *le bureau national a été guidé par le souci de proposer au congrès une équipe qui puisse rapidement trouver toute son efficacité.* » Contrairement à ce qui a pu être dit, ici ou là, les critères d'orientation de type politique ou idéologique n'ont pas été déterminants. D'ailleurs, les textes proposés à ce congrès pour les orientations et l'action font l'objet d'un très large accord au sein du bureau national, gage d'unité dans le respect de la diversité des apports de chacun.

Les notions d'équilibre ont plus souvent été présentes dans la discussion : équilibre des expériences professionnelles ou régionales, mixité, types de sensibilité militante, etc.

« *Mais ce qui a été déterminant, c'est le souhait du bureau national d'accompagner le changement de secrétaire général d'un fort renouvellement de la commission exécutive, pour permettre à la nouvelle équipe de déployer largement son action avec la plus grande liberté possible.* »

En même temps que deux arrivées nouvelles étaient souhaitées, ajoute-t-il, « *il est apparu utile d'envisager le départ d'un certain nombre de responsables ayant mené les débats de la CFDT depuis longtemps, dès avant 1964 ou 1970* ».

Pour apaiser les débats possibles au sein de la CFDT, M. Edmond Maire met l'accent sur « *la volonté de dépasser les tensions pour que le congrès confédéral fasse progresser les orientations et la politique d'action de la CFDT* » et le souci du bureau national « *de préserver les conditions d'une bonne cohésion interne de la CFDT... C'est ainsi que les positions de départ de tous ont évolué* (...) *pour aboutir à une synthèse, même partielle au terme d'un débat profondément démocratique* ».

GUY HERZLICH.

● **Grève des hôtesses et stewards d'UTA.** — Depuis le 31 août et jusqu'au 2 septembre, le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) appelle les hôtesses et stewards de la compagnie UTA à cesser le travail. Il s'agit du sixième arrêt de travail depuis le mois d'avril. Le SNPNC s'oppose « *à la politique générale de déréglementation sociale en vigueur à UTA : licenciements, compression d'effectif, emplois précaires, sous-traitance, dénonciation d'accords contractuels* ».

* Rens. : (1) 42-68-46-46.

● **Les chemins de fer italiens supprimeraient 3 000 kilomètres et quarante-quatre mille emplois en cinq ans.** — Le conseil d'administration des chemins de fer italiens (FS) a adopté, le 30 août, un programme de modernisation qui a fait réagir vivement les syndicats de cheminots. Certes, les FS prévoient d'investir plus de 400 milliards de francs en cinq ans, notamment pour construire des lignes à grande vitesse entre Milan et Naples et entre Turin et Trieste. Mais le programme prévoyant une réduction de 11,2 % des aides de l'Etat et un abaissement des coûts d'exploitation de 22 %, il implique la fermeture de 3 000 kilomètres de lignes et la suppression de quarante-quatre mille emplois par non remplacement des départs en retraite et en préretraite. — (*AFP*.)

Les mesures en faveur des familles

Mme Dorlhac souligne l'insuffisance des moyens de garde des enfants

Présentant le mercredi 31 août les grandes lignes de la politique familiale exposées lors du conseil des ministres (*le Monde* du 1er septembre), Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, a annoncé, outre la priorité accordée à l'accueil des enfants et à une meilleure compensation, un certain « rééquilibrage » des aides à la famille. Des groupes de travail pourraient être constitués sur la protection de l'enfant et de ses droits, et notamment sur la protection contre les risques liés à la naissance (une relance du programme de lutte contre les naissances prématurées pourrait être nécessaire), la prévention des mauvais traitements aux enfants (des mesures devraient être présentées dans les prochains mois pour assurer notamment une meilleure coordination des actions, et un suivi des « *signalements* »), l'apprentissage de la sécurité et le statut juridique de l'enfant.

Mme Dorlhac a reconnu l'insuffisance des moyens de garde des enfants, notamment des crèches. « *Il y a actuellement cent trente cinq mille places,* a-t-elle dit, *il en faudrait trois cent mille.* » Elle a souligné aussi la nécessité de rendre complémentaire les différents modes de garde et d'harmoniser l'aide apportée aux familles : « *L'allocation de garde d'enfant à domicile peut aller jusqu'à 2000 F, alors que l'aide pour le recours à une assistante maternelle s'élève à 480 F environ.* »

REPÈRES

Conjoncture

Forte progression du PIB français au premier semestre

Le PIB (produit intérieur brut) de la France a augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre, après déjà 1,2 % au premier, indiquent les comptes trimestriels de l'INSEE. Ce résultat montre que, au premier semestre 1988, la production nationale a augmenté au rythme annuel de 3,6 %. Selon l'INSEE, l'acquis 1988 est de 3 % à la fin du premier semestre, ce qui veut dire que, même avec un PIB totalement stagnant au second semestre, la croissance atteindrait 3 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année.

Etats-Unis

Hausse de 4,1 % des salaires des fonctionnaires...

Le président Ronald Reagan a donné son accord pour une augmentation de 4,1 % des salaires des fonctionnaires fédéraux, une revalorisation deux fois plus élevée que prévu, a annoncé la Maison Blanche. Selon le chef de l'exécutif, les conditions économiques du pays rendent possible une telle augmentation. Ce réajustement, dont le principe est contenu dans un projet de loi voté par les deux Chambres, entrera en vigueur le 1er janvier mais ne touchera pas le groupe des hauts fonctionnaires dont le salaire dépasse 77 000 dollars (490 000 F par an).

... stabilisation du nombre des pauvres

Quelque 32,5 millions d'Américains vivaient au-dessous du niveau officiel de pauvreté en 1987, soit 13,5 % de la population totale, indique le Bureau fédéral des statistiques. Cette stabilisation par rapport à 1986 recouvre une aggravation de la situation des Noirs, le taux de pauvreté dans cette communauté s'étant accru de 2 % pour frapper 33,1 % et une amélioration chez les Blancs, avec une baisse de 0,5 % de ce taux, fixé à 11 612 dollars (74 000 F) pour quatre personnes et par an.

Transferts de devises

Forte hausse des recettes tunisiennes

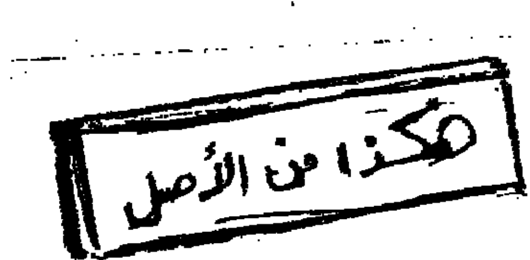
Les transferts en devises des émigrés tunisiens ont pratiquement doublé en 1987 pour s'élever à 403 millions de dinars (2,9 milliards de francs) contre 287 millions en 1986, indique le rapport annuel de la Banque centrale tunisienne. A titre de comparaison, les recettes touristiques se sont élevées, l'an dernier, à 569 millions de dinars. Les autorités monétaires tunisiennes attribuent cette vive hausse des envois des 406 000 Tunisiens de l'étranger — dont 285 000 en France — à la dévaluation du dinar de 10 % en août 1986.

Assurance-maladie

La croissance continue

La progression des dépenses d'assurance-maladie continue lentement : selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), en rythme annuel, elle était de 4,7 % à la fin de juillet (soit 2,6 % à prix constants) contre 4,5 % à la fin de juin.

Malgré la saison, cette progression reste importante sur la médecine de ville. Pour les honoraires médicaux, les remboursements augmentent de 8,9 % comme à la fin de juin : cette permanence est notamment due, note le CNAMTS, à l'effet des revalorisations des tarifs intervenues au 31 mars et au 30 juin pour les actes diagnostiques et chirurgicaux (en K et KC) et les visites, mais le nombre d'actes des spécialistes continue à augmenter fortement (9,3 % en rythme annuel contre 5,9 % en juin). De même, la progression des dépenses s'accélère pour les médicaments (+ 1,3 % fin juillet contre + 0,3 % fin juin), pour les actes d'auxiliaires médicaux (+ 6,2 % contre + 5,6 % fin juin) et les analyses biologiques (+ 11,4 % contre + 10,8 %). Les versements aux hôpitaux publics ont aussi augmenté : la progression est de 4,8 % contre 4,6 % fin juin.



Marchés financiers

Les suites de l'affaire Télémécanique

Schneider poursuit sa remise en ordre

M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, continue à mettre son groupe en ordre, après le coûteux rachat (plus de 7 milliards de francs) de Télémécanique : une fois clarifiée la structure de son actionnariat grâce au retraité de ses capitaux de Framatome puis de la Compagnie de navigation mixte (*le Monde* du 27 août), il va se tourner vers le marché financier pour « lever » 2,5 milliards de francs en augmentant le capital de Schneider et de Merlin-Gerin. « *Nous allons ainsi totalement désendetter le groupe et, dès fin septembre, nous serons prêts à lancer d'autres opérations si elles s'avèrent utiles* », a-t-il expliqué dans un entretien accordé à *Presse-Océan.*

Comme il l'avait déjà indiqué, des désengagements d'activités jugées non stratégiques permettront également de financer l'opération : « *Tout ce qui n'a pas un intérêt stratégique a été, est et sera vendu* », a-t-il expliqué au quotidien nantais. « *Aujourd'hui notre vocation est claire : la distribution électrique, les automatismes industriels, l'électronique industrielle, l'installation électrique en général et l'entreprise générale avec Spie-Batignolles.* »

Le patron de Schneider cherche donc depuis plusieurs mois déjà à se séparer de participations mineures comme celle détenue dans le groupe sidérurgique Arbed. De même Brissonneau et Lotz-Marine (BLM), entreprise nantaise spécialisée dans la construction de matériel pour les navires et plates-formes pétrolières, ne rentre de toute évidence pas dans le champ des priorités retenues. « *Nous assistons à une disparition des marchés qui l'intéressent (...). Le problème aujourd'hui est de tenter de trouver des activités de transfert vers d'autres secteurs. C'est là un problème grave et préoccupant* », a affirmé M. Pineau-Valencienne. BLM, qui avait réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, est une filiale de Jeumont-Schneider, une entreprise qui a déjà vendu ses secteurs ferroviaire et téléphonique en un an et demi

F. V.

Nippon Mining va acquérir Gould

Nippon Mining, une des cinquante plus grosses sociétés japonaises, va acquérir l'entreprise électronique américaine Gould. Cette transaction sonne définitivement le glas des tentatives faites dans le passé par cette entreprise américaine pour se diversifier.

Aux termes de l'accord, Nippon Mining proposera prochainement de racheter les actions Gould à 23,25 dollars l'action, ce qui représente pour le japonais un débours total de 1,1 milliard de dollars (environ 7 milliards de francs). A la suite de cette opération, la filiale américaine de Nippon Mining et Gould vont être fusionnés.

Gould fabrique des instruments de mesure des matériels et des composants pour l'industrie électronique. La compagnie rencontre des difficultés depuis plusieurs années : rien que ces derniers mois, elle a vendu à Westinghouse ses activités d'électronique de défense maritime. Elle s'est séparée au profit d'AEG de sa filiale spécialisée dans les automatismes industriels et de ses semi-conducteurs, repris par une entreprise californienne.

L'an passé, Gould a réalisé un bénéfice de 40,8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 764,6 millions de dollars.

Honeywell met en vente quatre divisions aéronautiques et spatiales

Le fabricant américain d'équipements électroniques, Honeywell Inc., a annoncé, le mercredi 31 août, qu'il mettait en vente quatre divisions travaillant dans l'aérospatiale et l'aéronautique militaires, poursuivant ainsi sa politique de recentrage dont l'un des épisodes les plus spectaculaires avait été la cession, en décembre 1986, de son informatique au français Bull.

Les activités concernées – l'électro-optique, les systèmes de contrôle et de simulation, les communications de défense et le centre d'analyses signalétiques – emploient trois mille cinq cents personnes et totalisent un chiffre d'affaires de 430 millions de dollars (2,8 milliards de francs), soit 6 % du chiffre d'affaires total d'Honeywell (6,7 milliards de dollars en 1987 pour soixante-dix-neuf mille personnes).

Depuis 1986, Honeywell restructure ses activités : deux nouvelles divisions ont été créées, puis le groupe a acheté la branche aérospatiale de l'américain Sperry, dépensant ainsi plus de 1 milliard de dollars. En décembre 1986, il a en outre cédé au constructeur français Bull, allié au japonais NEC, la majorité de ses intérêts dans l'informatique civile. L'annonce des nouveaux projets de désengagement, qui s'inscrivent dans cette logique de recentrage sur les points forts du groupe, a donc été bien accueillie par les analystes : les divisions concernées, bien que bénéficiaires, sont en effet moins rentables que d'autres activités d'Honeywell.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 31 août ↓

Baisse en fin de séance

Une tentative de reprise a échoué, mercredi, à Wall Street. Après s'être redressée en liaison avec la fermeté du dollar et du marché obligataire, la Bourse new-yorkaise a fait volte-face, reperdant tout le terrain gagné et même au-delà. En clôture, l'indice des industrielles, un moment monté à 2 052,45, s'établissait à 2 031,65, soit à 6,58 points au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été très mitigé. Sur 1 924 valeurs traitées, 708 ont baissé, 681 ont monté et 535 n'ont pas varié.

Visiblement, le marché ne tient pas la distance. Les professionnels le reconnaissaient. « *Difficile, il est vrai,* faisait remarquer l'un d'entre eux, *avec aussi peu d'affaires* ». Malgré l'augmentation des transactions, les échanges ont juste porté sur 130,48 millions de titres (contre 108,72 millions la veille). En fait, dans la perspective de la publication très attendue des chiffres du chômage pour août, les investisseurs ont jugé préférable d'ajuster leurs positions dans de bonnes conditions plutôt que d'attendre une journée de plus et de devoir éventuellement le faire à des niveaux de cours moins intéressants.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Alcoa	51 1/4	50 3/4
A.T.T.	25 1/8	24 3/4
Boeing	59 1/2	59
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 7/8
Du Pont de Nemours	80 1/8	79 5/8
Eastman Kodak	43 1/8	43
Exxon	46 5/8	46 3/8
Ford	49 1/8	49 1/4
General Electric	40 3/8	40 3/8
General Motors	72 7/8	72 7/8
Goodyear	60	59 5/8
I.B.M.	112 3/4	111 1/2
I.T.T.	48	48 3/8
Mobil Oil	43 1/8	43 3/8
Pfizer	51	50 3/4
Schlumberger	33 1/2	32 7/8
Texaco	45 3/4	45 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	88 7/8	88 3/4
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
U.S.X.	28	28 1/4
Westinghouse	50 1/2	50 1/8
Xerox Corp.	53 1/4	53 7/8

PARIS, 31 août =

Les affaires courantes

Après avoir mal commencé la semaine, puis corrigé le tir le lendemain, la Bourse de Paris s'est, mercredi, mise en roue libre. Déjà très maigres la veille (633 millions de francs de transactions), les courants d'échanges se sont *encore réduits comme une peau* de chagrin. Pour tout commentaire, un professionnel rentré de vacances avouait expédier « *les affaires courantes* ». L'indicateur instantané de tendance, qui à *11 heures enregistrait péniblement* 0,19 % d'avance, grignotait quelques dixièmes de fractions pour s'établir, en clôture, à 0,45 % au-dessus de son niveau précédent.

L'irrégularité a été la règle dans tous les compartiments, y compris parmi les valeurs du support (marché des options). Une irrégularité de faible ampleur, en outre, *c'est-à-dire sans grande signification* la plupart du temps, car initiée par des échanges insignifiants.

Manifestement, nul ne se hasarde à prendre la moindre initiative. Les nouvelles ne sont pourtant pas mauvaises. M. Bérégovoy ne vient-il pas de confirmer une croissance améliorée pour 1988 et de proposer ainsi d'abaisser de 42 % à 37 % la fiscalité sur *les bénéfices réinvestis* ?

Mais cela laisse la communauté parfaitement indifférente, tout comme la baisse de l'indicateur avancé américain pour juillet, qui témoigne du ralentissement « souhaité » de l'expansion aux Etats-Unis. Les opérateurs assurent toutefois manquer de visibilité, justifiant ainsi une frilosité pour les placements. Seul élément réconfortant : le sentiment général est relativement bon. Nul ne croit vraiment à la résurgence de l'inflation ni à la nécessité de relever les taux d'intérêt. Apparemment, ça ne suffit pas. La cotation de Pathé-Marconi a été suspendue dans l'attente d'une opération financière.

LONDRES, 31 août =

Effritement

La Bourse de Londres demeure encore bien déprimée après les derniers chiffres catastrophiques de la balance des paiements britannique. Mercredi, elle a cédé du terrain, malgré une légère hausse en début de journée, tentant ainsi de réagir aux trois séances de baisse consécutives. L'indice Footsie des cent valeurs a fini à 1 753,6, en repli de 0,5 point. L'ambiance était calme, avec quelque 357 millions de titres échangés.

Les résultats supérieurs aux prévisions de certains groupes britanniques et la fermeté de la livre face au dollar ont, pendant une grande partie de la séance, redonné du courage à certains investisseurs. Mais des prises de bénéfices ont, vers la clôture, en dépit de la hausse de Wall Street à son ouverture, gommé cette velléité de reprise. Les valeurs de la construction et de l'immobilier ont été les plus recherchées, en raison des conseils donnés par les analystes pour ce secteur. Les actions des assurances étaient également fermes, ainsi que celles liées à la consommation, qui avaient souffert des dernières hausses de taux d'intérêt. Le groupe d'édition Maxwell a progressé de 3 pence, à 199. Les mines d'or étaient irrégulières.

TOKYO, 1er sept. ↓

Plongeon

Victime de plusieurs malaises successifs ces derniers jours, la Bourse de Tokyo a plongé, jeudi matin, dans un marché modérément actif.

Quelques achats en fin de séance ont néanmoins permis à l'indice Nikkeï de ne pas terminer au plus bas de la journée. Cet indice cédait 431,6 points, à 26 934,26 points, soit un repli de 1,6 %. Un moment, il perdait jusqu'à 2,18 %. Pour la première fois depuis le 28 mai dernier, le Nikkeï est sous le niveau des 27 000. L'envolée du dollar face au yen est, en grande partie, responsable de cette forte dégradation de la cote, constataient les opérateurs. Le refus des autorités japonaises de relever le taux de l'escompte après la hausse généralisée des taux en Europe, contribue à la dépréciation du yen, qui a porté un sérieux coup au marché obligataire. Celui-ci est tombé, jeudi, à son plus bas niveau de l'année.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Akaï	606	600
Bridgestone	1 300	1 270
Canon	1 450	1 440
Fuji Bank	3 120	3 060
Honda Motors	2 080	2 050
Matsushita Electric	2 610	2 590
Mitsubishi Heavy	845	820
Sony Corp.	6 890	6 770
Toyota Motors	2 610	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **Début de la privatisation d'Air Canada.** – La compagnie aérienne Air Canada procède actuellement à l'émission d'actions ordinaires représentant 45 % du capital de cette société publique. Cette mesure marque la première étape de la privatisation progressive d'Air Canada, après l'adoption définitive, le 18 août, du texte de loi présenté par le gouvernement conservateur. En vertu de la loi, les vingt-deux mille employés d'Air Canada auront priorité pour l'acquisition d'actions. La loi stipule qu'un Canadien pourra acquérir jusqu'à 10 % des actions de l'entreprise, tandis que l'ensemble de la participation étrangère ne pourra excéder 25 %. Après l'émission d'actions, le gouvernement du Canada demeurera actionnaire majoritaire.

● **ABB : hausse du bénéfice semestriel.** – Le groupe industriel suédo-suisse ABB a enregistré, au cours du premier semestre 1988, une hausse de 22 % de ses commandes, tandis que son bénéfice avant impôts s'établissait à 260 millions de dollars, contre 229 millions pour la même période de l'exercice précédent. Le nouveau groupe ABB appartient à 50 % au groupe suédois Asea et à 50 % au groupe helvétique Brown-Boveri. Les commandes enregistrées au premier semestre s'élèvent à 9,282 milliards de dollars et le chiffre d'affaires à 8,508 milliards de dollars.

● **Alusuisse : premier dividende depuis trois ans.** – Le groupe Alusuisse a enregistré un chiffre d'affaires de 2,88 milliards de francs suisses (1,80 milliard de dollars) au premier semestre, soit une progression de 14 % par rapport à la période correspondante de 1987. Le secteur aluminium, qui représente 70 % des ventes du groupe, a vu son chiffre d'affaires progresser de 16 % à 1,99 milliard de francs suisses. Le groupe Alusuisse, qui fête cette année son centième anniversaire, prévoit d'ores et déjà le versement d'un dividende de jubilé pour 1988, après avoir renoncé trois fois de suite à verser un dividende à ses actionnaires.

● **Volkswagen : légère progression des résultats semestriels.** – Le premier constructeur automobile européen, Volkswagen, a enregistré un bénéfice net consolidé de 310 millions de deutschemarks au premier semestre, en hausse de 2 % sur celui réalisé au cours de la période correspondante de 1987 (304 millions de deutschemarks). Le chiffre d'affaires semestriel du groupe, qui comprend les marques Volkswagen, Audi et SEAT, a atteint 29,1 milliards de deutschemarks (+ 5,2 %), grâce à une progression en volume de ses ventes de 3 %, à 1,45 million d'unités. La production du groupe s'est établie à 1,51 million de voitures (+ 2 %). Pour l'ensemble de l'année en cours, Volkswagen s'attend à un record des ventes, de l'ordre de 2,9 millions d'unités (contre 2,7 millions l'an dernier). Sur les marchés européens (hors RFA), Volkswagen a vendu 611 000 véhicules (+ 7,1 %) au cours de la période concernée. La firme a augmenté ses ventes de : + 6 % au Canada, + 30 % au Brésil, + 26,5 % en Afrique du Sud. En revanche, ses parts de marché ont baissé aux Etats-Unis (– 9,6 %), en Argentine (– 17,5 %) et au Mexique (– 1,8 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	300	312	Int. Metal Service	360	380
Arnault & Associés	525	525	La Commande Electr.	336	319
Asystel	250	255	Le gd livre du mois	261	281
B.A.C.	420	420	Loca Investissement	257	258
B. Demachy & Assoc.	447	....	Locamic	....	168
B.I.C.M.	523	527	Marlin Immobilier	....	299
B.I.P.	....	521	Metallurg. Minière	120	115 20
Boiron	380	378	Métrologie Internat.	403	403
Bolloré Technologies	865	860	Microservice	115	115
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	500	500
Câbles de Lyon	1369	1380	Molex	219	212 10
Calberson	733	729	Navale-Delmas	....	840
Cardif	850	850	Olivetti-Logabax	....	170
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	258	Om. Gest.Fin.	303	302
C.A.T.C.	130	129 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 80	98
C.D.M.E.	925	926	Présence Assurance	400	405
C. Equip. Elect.	297	291	Publicat. Filipacchi	....	430
C.E.G.I.D.	709	709	Razel	791	781
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1450	1446	St-Honoré Matignon	180	179
C.G.I. Informatique	706	725	S.C.G.P.M.	....	300
Ciments d'Origny	515	512	Segin	377	371
C.N.I.M.	....	....	Sarra-Metra	488	490
Concept	255	255	S.E.P.	1309	1303
Conforama	782	800	S.E.P.R.	....	1190
Creeks	400	390	S.M.T.Goupil	....	277
Dafsa	218	202 90 o	Sodinforg	806	808
Dauphin	919	919	Supra	....	288
Devanlay	880	875	TF 1	231 50	231
Deville	601	601	Unilog	152 50	....
Dmesnil-Leblé	1076	1075	Union Financ. de Fr.	398	382
Editions Belfond	105	108	Valeurs de France	319 50	319 50
Elysées Investiss.	27 20	27	Banque Hydro-Energie	232	....
Finacor	237	246			
Guintoli	419	415			
Guy Degrenne	765	765			
I.C.C.	212	220 50			
IDIA	210	210			
I.G.F.	119	116			
IM2	166	....			

Marché des options négociables le 31 août 1988

Nombre de contrats : 7 050.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	9,50	–	–	–
CGE	320	6	19	15	26,10
Elf-Aquitaine	320	–	18	7	18
Lafarge-Coppée	1 300	45	95	20	57
Michelin	180	13	24	2,50	8,50
Midi	1 355	26	88	69	–
Paribas	400	10,50	25	8	17,20
Peugeot	1 100	62	–	19,10	47
Saint-Gobain	520	2,20	15	35	42
Société générale	400	13	–	–	–
Thomson-CSF	180	4,70	13,50	7,80	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 août 1988

Nombre de contrats : 42 290

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,25	101,90	100,85
Précédent	103,25	101,85	100,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,05	1,20	1,15	2,28

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3750 F ↑

Le dollar a poursuivi son ascension, jeudi 1er septembre, sur toutes les places financières internationales, pour s'échanger notamment à 6,3750 F (contre 6,3650 F la veille). La spéculation s'interroge sur les intentions japonaises en matière de taux d'intérêt. Les affaires ont généralement été calmes.

FRANCFORT	31 août	1er sept.
Dollar (en DM)	1,8748	1,8775
TOKYO	31 août	1er sept.
Dollar (en yens)	134,97	136,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er sept.) ..... 7 7/16-7 9/16 %

New-York (31 août) ... 8 1/8-8 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	30 août	31 août
Valeurs françaises	121,2	121,7
Valeurs étrangères	115,8	116,2
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	347,6	347,7
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 288,55	1 286,36

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 août	31 août
Industrielles	2 038,23	2 031,65

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	30 août	31 août
Industrielles	1 409,9	1 409,4
Mines d'or	197,2	194,1
Fonds d'Etat	86,72	86,54

TOKYO

	31 août	1er sept.
Nikkeï Dow Jones	27 365,95	26 934,26
Indice général	2 128,02	2 093,20

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3740	6,3770	– 43	– 28	– 85	– 60	– 250	– 170
$ can.	5,1432	5,1477	– 105	– 77	– 213	– 173	– 640	– 540
Yen (100)	4,6594	4,6650	+ 91	+ 113	+ 205	+ 237	+ 678	+ 756
DM	3,3946	3,3974	+ 66	+ 83	+ 142	+ 164	+ 421	+ 484
Florin	3,0052	3,0080	+ 51	+ 62	+ 106	+ 126	+ 332	+ 382
FB (100)	16,1818	16,1976	+ 59	+ 131	+ 101	+ 223	+ 281	+ 632
FS	4,0260	4,0297	+ 131	+ 148	+ 261	+ 288	+ 780	+ 855
L (1 000)	4,5659	4,5713	– 132	– 99	– 263	– 222	– 750	– 665
£	10,7115	10,7229	– 403	– 366	– 818	– 751	–2 084	–1 901

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 13/16	8 15/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 3/8	5 1/2
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	6 15/16	7 1/4	7 1/8	7 7/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	3	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	4	4 1/8
L (1 000)	9 7/8	10 1/8	10 1/2	11	10 3/4	11 1/8	11 1/4	11 5/8
£	11 7/8	12 1/8	12 1/16	12 3/16	12 3/16	12 5/16	12 13/16	12 5/16
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 31 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3825	3825	3825	....
1060	B.N.P. T.P.	1060	1060	1060	....
1090	C.C.F. T.P.	1125	1125	1125	....
1086	Créd. Lyon. T.P.	1091	1091	1091	....
1380	Renault T.P.	1370	1375	1375	+ 0 36
1742	Rhône-Poul. T.P.	1740	1741	1741	+ 0 06
1254	St-Gobain T.P.	1290	1290	1290	....
1205	Thomson T.P.	1216	1215	1215	– 0 08
430	Accor	421	425	431	+ 2 38
520	Air Liquide	506	505	504	– 0 40
2090	Alcatel ★	1985	1981	1969	– 0 81
1300	Als. Superm.	1320	1325	1325	+ 0 38
275	A.L.S.P.I.	297 80	298	297	– 0 27
305	Alsthom ★	300	295	300	....
2250	Arjom. Prioux ★	2070	2025	2032	– 1 84
520	Aussedat-Rey ★	506	507	507	+ 0 20
910	Aux. Entrepr. ★	899	899	895	– 0 44
695	Av. Dassault ★	663	680	675	+ 1 81
325	BAFIP ★	315	315 10	313	– 0 63
285	Bail-Equipem. ★	275	280	280	+ 1 82
780	Bail Investiss.	774	761	775	+ 0 13
250	B.N.P. C.I. ★	249	247 10	250	+ 0 40
435	Cie Bancaire ★	420	429	420	....
385	Bazar H.-V.	377 60	380	380	+ 0 64
440	Béghin-Say ★	426 50	431	428 50	+ 0 47
1050	Berger (Mie)	1075	1060	1060	– 1 40
730	Bic ★	740	733	730	– 1 35
1430	B.I.S.	1499	1477	1500	+ 0 07
2430	Bongrain S.A. ★	2415	2445	2401	– 0 58
405	Bouygues ★	418 90	412	418	– 0 21
72	B.P. France ★	67	67 80	67	....
5000	B.S.N. ★	4891	4900	4949	+ 1 19
....	Canal Plus	569	570	562	– 1 23
2100	Cap Gem. S. ★	2110	2185	2189	+ 3 74
450	Carnaud ★	435	435	435	....
2420	Carrefour ★	2373	2373	2380	+ 0 29
150	Casino	160 50	158 50	159 50	– 0 62
110	Casino A.D.P.	111	113 70	111 20	+ 0 18
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	650	651	652	+ 0 31
385	Cerus ★	380 40	380 10	379 80	– 0 16
1470	C.F.A.O. ★	1465	1470	1474	+ 0 61
310	C.G.E.	305	306	313	+ 2 62
1110	C.G.I.P. ★	1080	1081	1080	....
1060	Chargeurs S.A. ★	1056	1060	1060	+ 0 38
980	Ciments franç. ★	968	980	971	+ 0 31
440	Club Méditerr. ★	443	441 50	440	– 0 68
147	Codetel ★	147 10	146	146 50	– 0 41
285	Cofimeg	285	285	287	+ 0 70
505	Colas ★	499	499	505	+ 1 20
225	Compt. Entrepr.	224	228 40	225	+ 0 45
635	Compt. Mod. ★	621	614	614	– 1 13
830	Créd. Foncier ★	795	794	797	+ 0 25
395	C. F. Internat. ★	400	400	400	....
131	C.C.F.	137 80	136 30	136 80	– 0 73
470	Cr. Lyon. (CI) ★	480	461	480	....
850	Crédit Nat. ★	806	801	801	– 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	CSEE (exSign.) ★	515	505	506	– 1 94
315	Crouzet ★	317 50	322	321	+ 1 10
2450	Damart S.A. ★	2505	2463	2500	– 0 20
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	285	285	285	....
1400	De Dietrich	1350	1350	1340	– 0 74
180	Dév. P.d.C. (Lf)	188 50	188 50	188 50	....
430	D.M.C.	417	411	408 50	– 2 04
340	Drouot Assur. ★	324	321	339 80	+ 4 88
1750	Docks France ★	1800	1780	1790	– 0 56
670	Dumez ★	655	658	660	+ 0 76
1280	Eaux (Gén.)	1308	1305	1318	+ 0 76
1480	Ecco ★	1499	1484	1510	+ 0 73
730	Electrofinanc. ★	705	715	710	+ 0 71
405	El. S. Dassault	420	420	420	....
325	Elf-Aquitaine	316	318	317	+ 0 32
265	– (certific.) ★	284	286	286	+ 0 76
640	Epeda-B-Faure ★	634	630	633	– 0 16
2420	Essilor	2325	2325	2300	– 1 08
1600	Essilor Int. (DP)	1501	1520	1500	– 0 07
315	Esso S.A.F. ★	302	307 80	302	....
1450	Eurafrance	1360	1370	1368	+ 0 59
1120	Eurocom ★	1100	1101	1105	+ 0 45
2270	Euromarché	2300	2280	2270	– 1 30
520	Europe nº 1 ★	513	517	517	+ 0 78
34	Eurotunnel ★	32 10	32 40	30 90	– 3 74
935	Exor ★	945	940	960	+ 1 59
800	Facom	784	794	784	....
935	Fichet-bauche	950	950	950	....
185	Finextel ★	186 50	185	185 50	– 0 64
113	Fives-Lille ★	115 50	115	112	– 3 03
1370	Fromageries Bel	1370	1376	1395	+ 1 82
970	Gal. Lafayette ★	950	930	955	+ 0 53
300	Gascogne	300	297	297	– 1
1520	Gaz et Eaux	1500	1500	1471	– 1 93
460	Géophysique ★	450	452	445	– 1 11
610	Gerland	511	510	510	– 0 20
590	GTM-Entrepose	626	631	614	– 1 92
615	Guyenne-Gas. ★	600	606	601	+ 0 17
230	Hachette ★	230	230 50	234	+ 1 74
675	Havas ★	701	700	703	+ 0 29
460	Hénin (La)	492	487	493	+ 0 20
1020	Hutchinson ★	1000	990	992	– 0 80
200	Imétal ★	202 70	202 20	204	+ 0 64
305	Imm. Plaine-M.	305	306	311	+ 1 97
395	Ingénico ★	430 50	439	437	+ 1 51
3800	Inst. Mérieux	3801	3815	3830	+ 0 76
480	Interbail ★	490	490	490	....
1080	Intertechnique	1082	1088	1100	+ 1 66
885	J. Lefebvre	910	910	900	– 1 10
880	Labinal ★	785	790	780	– 0 64
1410	Lab. Bellon	1337	1325	1340	+ 0 22
1330	Lafarge-Coppée	1322	1330	1328	+ 0 45
1080	Lebon ★	1160	1188	1161	+ 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2740	Legrand ★	2722	2730	2750	+ 1 03
2310	Legrand (DP) ★	2215	2215	2216	....
800	Leroy-Somer ★	775	771	782	+ 0 90
2040	Lesieur	2140	2115	2115	– 1 17
620	Locabail Immob.	623	623	625	+ 0 32
390	Locafrance ★	398 90	390	393	– 1 48
810	Locindus	800	800	796	– 0 50
260	Luchaire	258	280	258	....
2740	L.V.M.H. ★	2781	2790	2878	+ 3 49
1470	Lyonn. Eaux ★	1441	1450	1441	....
66	Mais. Phénix	65 35	66	65 20	– 0 23
199	Majorette (Ly)	222	224	224	+ 0 90
350	Mar. Wendel ★	345	345	343	– 0 58
180	Matra ★	177	180	179 70	+ 1 53
2630	Merlin-Gerin ★	2670	2650	2670	....
195	Michelin	191	190 10	189 90	– 0 58
1290	Midi (Cie)	1296	1310	1296	....
160	Midland Bk SA ★	161 90	156	161	– 0 56
500	Min. Salsig. (Mal)	491	488	488	– 0 61
67	M.M. Penarroya	69 85	68 60	69 40	– 0 64
98	Moulinex	105 60	106	109 50	+ 3 69
1010	Navig. Mixte ★	992	986	986	– 0 60
98	Nord-Est ★	97	97	98 20	+ 1 24
385	Nordon (Ny)	357	379	379	+ 6 16
430	Nouvelles Gal.	430	430	425	– 1 16
720	Occid. (Gén.) ★	707	711	700	– 0 99
1100	Omn.F.Paris	1145	1135	1119	– 2 27
345	Olida-Caby ★	331	330 10	326 50	– 1 36
3250	Oréal (L')	3160	3160	3184	+ 0 76
400	Paribas	400 10	400	400	– 0 02
335	Paris-Résc. ★	345	344	344 90	– 0 03
1130	Pechelbronn ★	1148	1122	1154	+ 0 52
320	Penhoet	330	335	335	+ 1 52
1080	Pernod-Ricard ★	1080	1079	1075	– 0 46
1190	Peugeot S.A.	1144	1142	1138	– 0 52
515	Poliet ★	511	510	510	– 0 20
2790	Presses Cité ★	2780	2780	2790	+ 0 36
1030	Prétabail Sic.	1025	1030	1029	+ 0 39
585	Primagaz	570	574	565	– 0 88
530	Printemps ★	525	520	539	+ 2 67
1860	Promodès	1890	1886	1875	– 0 79
710	Radiotechn. ★	704	718	734	+ 4 26
65	Raff. D. Total ★	64 20	64 20	65	+ 1 25
2660	Redoute (La) ★	2880	2929	2820	– 2 08
330	Rober financière	325	328	326	+ 0 31
1230	Roussel-Uclaf ★	1239	1245	1229	– 0 81
815	R.-Uclaf-CNI ★	850	848	866	+ 1 88
3600	R. Impériale (Ly)	3650	3620	3620	– 0 82
165	Sade	164 50	164	164	– 0 30
1630	Sagem ★	1638	1611	1651	+ 0 79
500	Saint-Gobain	487 50	488	488	+ 0 10
960	St-Louis ★	990	989	980	– 1 01
1460	Salomon	1570	1580	1570	....
700	Selvepar	695	700	700	+ 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
710	Sanofi ★	714	714	728	+ 1 96
670	S.A.T. ★	700	705	690	– 1 43
235	Saul.-Chât. (F) ★	225	228	221	– 1 78
1190	Saupiquet (Ns)	1196	1197	1197	+ 0 08
410	Schneider ★	426	421	440	+ 3 29
47	S.C.O.A.	41	43	42 80	+ 4 39
545	S.C.R.E.G. ★	536	540	537	+ 0 19
820	Seb ★	829	822	828	– 0 12
400	Sefimeg ★	392	391 80	393	+ 0 26
1350	S.F.I.M.	1306	1305	1285	– 1 61
34	S.G.E.	33 50	33 50	33 60	+ 0 30
720	Silic	720	710	710	– 1 39
470	Simco-U.P.H. ★	467	465	465	– 0 43
995	Skis Rossignol	999	1020	1005	+ 0 60
840	Sligos ★	835	835	821	– 1 68
395	Société Générale	400 50	398	399 90	– 0 15
147	Sodecco	153	152	152	– 0 65
165	Sodero (Ns)	163	163	163	....
2780	Sodexho ★	2685	2690	2689	+ 0 15
98	Sogenal (Ny)	101 50	103 40	103 40	+ 1 87
250	Sogerap	249	249	249	....
1970	Somm.-Allib. ★	1940	1941	1932	– 0 41
900	Source Perrier ★	930	930	933	+ 0 32
685	Sovac ★	680	675	671	– 1 32
390	Spie-Batignol. ★	383	377 50	376	– 1 83
480	Strafor ★	480	480	489	+ 1 88
255	Suez	270	270 50	271	+ 0 37
365	Synthelabo ★	366	365	368	+ 0 55
835	Talcs Luzenac ★	830	835	827	– 0 36
4500	Tél. Elect.	4416	4415	4415	– 0 02
179	Thomson-C.S.F.	177 10	177 50	175 20	– 1 07
345	Total (CFP) ★	330	325	326 10	– 1 18
74	– (certific.)	72 05	72 60	72 50	+ 0 62
1010	T.R.T. ★	971	960	960	– 1 13
350	U.F.B.-Locab. ★	350	348	346	– 1 14
690	U.I.C. ★	675	690	690	+ 2 22
500	U.I.F. ★	495	495	494	– 0 20
765	U.I.S.	756	755	779	+ 3 04
178	U.C.B. ★	163	165	165 20	+ 1 35
630	Unibail	630	630	630	....
480	Valéo ★	495 10	500	500	+ 0 99
121	Vallourec ★	126	126	125 30	– 0 56
325	Via Banque	319 90	319	315	– 1 53
785	Elf-Gabon ★	777	780	776	– 0 13
140	Amax Inc.	139 50	138 10	138 50	– 0 72
183	Amer. Express	185	186 80	185 80	+ 0 43
156	Amer. Teleph.	159 10	158 50	158 50	– 0 38
95	Anglo Amer. C.	94 50	92 50	92 70	– 1 90
445	Amgold	436 50	432	432	– 1 03
885	BASF (Akt)	895	882	885	– 1 12
970	Bayer	981	976	978	– 0 31
94	Buffelsfont.	90 50	90	90 10	– 0 44
180	Chase Manh.	181	182	182	+ 0 55
119	Echo Bay Mines	117	116 50	116 50	– 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
71	De Beers	66 20	66 20	66 50	+ 0 45
1520	Deutsche Bank	1540	1550	1552	+ 0 78
840	Dresdner Bank	882	886	875	– 0 79
59	Driefontein Cst	56 80	56 10	56 30	– 0 88
510	Du Pont-Nem.	514	512	512	– 0 39
275	Eastman Kodak	271 80	276	276	+ 1 55
31	East Rand	31 60	31 50	31 55	– 0 16
235	Electrolux	232	230	230 10	– 0 82
255	Ericsson	260	260	260	....
290	Exxon Corp.	297	298	298	+ 0 34
305	Ford Motors	318	317 50	317 50	– 0 16
48	Freegold	47 60	48 35	48	+ 0 84
102	Gencor	95 50	93 40	93 40	– 2 20
250	Gén. Electr.	254	255 80	255 80	+ 0 71
665	Gén. Belgique	655	645	645	– 1 53
470	Gen. Motors	463	468	466	+ 0 65
108	Goldfields	105 50	103	105 50	....
55	GdMetropolitain	53 30	54 60	54 60	+ 2 44
42	Harmony	41	41	41 10	+ 0 24
87	Hitachi	80 90	76 40	77	– 4 82
950	Hoechst Akt.	953	954	954	+ 0 10
110	Imp. Chemical	107 50	107 80	107 80	+ 0 28
720	IBM	724	722	722	– 0 28
300	ITT	303	305	305	+ 0 66
205	Ito-Yokado	193 10	191 80	190	– 1 61
275	Mac Donald's	275 30	279 50	279 50	+ 1 53
131	Matsushita	123 50	120 20	120	– 2 83
355	Merck	353 90	354 50	354 50	+ 0 17
380	Minnesota M.	387	388	388	+ 0 26
275	Mobil Corp.	275	276	276	+ 0 36
225	Morgan J.P.	230 50	231	231	+ 0 22
34300	Nestlé	33410	33100	33900	+ 1 47
1460	Nixdorf	1430	1471	1475	+ 3 15
199	Norsk Hydro	187 60	188 50	188 50	+ 0 48
125	Olsi	120 10	121	122 20	+ 1 75
1980	Petrofina	1990	1992	2000	+ 0 50
580	Philip Morris	581	582	581	....
97	Philips	95 80	96 10	96 10	+ 0 31
83	Placer Dome	80 50	80 60	81 30	+ 0 99
325	Quilmès	321 50	322	322	+ 0 16
475	Randfontein	465	452	444	– 4 52
690	Royal Dutch	680	680	680	....
48	Rio Tinto Zinc	45 95	45 40	45 40	– 1 20
40	Saat. & Saatchi	38 30	38 10	38 10	– 0 52
52	St Helena Co	50	50 10	50 10	+ 0 20
215	Schlumberger	213 10	213 10	213 10	....
110	Shell transp.	105 80	108	108	+ 2 27
1410	Siemens A.G.	1438	1445	1440	+ 0 14
335	Sony	314 50	312	313	– 0 48
50	Telefonica	48 30	48	48 40	+ 0 21
245	T.D.K.	227	226	224 80	– 0 97
55	Toshiba Corp.	49 20	47 10	48 40	– 1 63
335	Unilever	330	328	329	– 0 30
225	Unit. Techn.	231 80	233 80	233 80	+ 0 86
490	Vaal Reefs	475	474	482	+ 1 47
310	Volvo	303 50	309	309	+ 1 81
195	West Deep	188	184 60	186	– 1 06
340	Xerox Corp.	348 50	341	341	– 2 15
194	Yamanouchi	192 50	191	191 50	– 0 52
2 28	Zambia Corp.	2 30	2 33	2 34	+ 1 74

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	128 30	2 436
9,80 % 78/93	102 35	1 369
10,80 % 79/94	105	10 711
13,25 % 80/90	105 50	3 287
13,80 % 81/89	101 86	8 872
16,20 % 82/90	109 82	10 289
16 % juin 82	112 25	3 882
14,60 % fév. 83	113 75	7 899
13,40 % déc. 83	117 83	9 336
12,20 % oct. 84	111 60	10 987
11 % fév. 85	110 42	5 801
10,26 % mars 86	104 71	4 963
ORT 12,75 % 83	1934	..
OAT 10 % 2000	103 25	2 658
OAT 9,90 % 1997	106 17	7 114
OAT 9,80 % 1996	102 58	5 757
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 21	1 587
CNB Paribas	103 20	1 587
CNB Suez	103 20	1 587
CNI janv. 82	103 21	1 587
PTT 11,20% 85	108 35	7 739
CFF 10,30% 86	103 10	5 688
CNE 11,50% 85	108 80	2 552
CNT 9% 86	96 50	3 282
CRH 10,90% déc. 85	106 90	6 694
C.N.C.A. T.P.	1131 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2175	..
Mérologie I. 6% 6/7	82 10	8 210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	2040	2041
A.G.F. (St Cent.)	....	801
Applic. Hydraul.	....	708 d
Arbel	376	385
Astorg	187 20	190
Avenir Publicité	748	745
Bain C. Monaco	298	300
Banque Hypoth. Eur.	310	309
Béghin-Say (C.I.)	338	338
B.G.L.	798	800
Blanzy-Ouest	600	610
B.N.P. Intercontin.	216	210
Bénédictine	6990	....
Bon-Marché	770	800
B.T.P.	....	118 10
Calif	580	574
Cambodge	....	746
C.A.M.E.	128 20	131
Carbone-Lorraine	539	530
Case-Poclain	22	....
C.E.G.Frig.	492	480
Centen. Blanzy	1358	1360
Centrest (Ny)	211	211
Cerabati	115	145

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	144 90	143
C.I.C. (Financ. de)	146	144
C.I. Maritime	690	680
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	725
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	315	315
Comiphos	325 50	312 50
Cie Industrielle	....	2895
Comp. Lyon-Alem.	476	483
Concorde (La)	721	720
C.N.P.	14 40	14 40
Créd. Gén. Ind.	554	554
Cr. Universel (Cie)	570	585
Créditel	137	139
Darblay S.A.	570	592
Degremont	180	180
Delalande S.A.	1300	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1880
Didot-Bottin	....	920
Eaux Bass. Vichy	1140	1150
Eaux Vittel	2284	2284
E.C.I.A.	1011	1010
Economats Centre	285 50	....
Electro-Banque	295	300
Eli-Antargaz	710	....
E.L.M. Leblanc	525	622
Ensili-Bretagne	236	236
Entrepôts Paris	460	462
Epargne (B)	3505	3600
Europ. Accumul.	55	56
Europe Soudre Indust.	108	110
Eurail	2035	2015
Finalens	195	199
FIPP	454	....
Fnac	653	653
Foncière (Cie)	435	436
Fonc. Lyonnaise	449	463
Foncina	....	382
Forinter	1080	1090
Fougerolle	....	310
France I.A.R.D.	288	295
France (La)	5400	5620 d
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	738
G.F.I.I.	303	305
Gaumont	480	470
Gévelot	750	750
Gr. Fin. Constr.	380	380
Gds Moul. Paris	....	475
Groupe Victoire	588	590
G. Transp. Ind.	515	517
Immindo S.A.	384 50	386
Immoinvest	269	279
Immobail	345	345 90
Immobanque	825	630
Immob. Marseille	6270	6300
Immofice	424	422
Invest. (Sté Cent.)	714	715
Jaeger	155 20	155 40
Lafitte-Bail	416	415
Lambert Frères	....	291
Lille-Bonnières	735	....
Loca-Expansion	245	245
Locafinancière	....	330

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	735	740
Louis Vuitton	560	582 d
Louvre (Sté)	1873	1873
Lucia	1175	1205
Machines Bull	....	100 10
Magasins Uniprix	126	125
Magnant S.A.	121	120
Marines Part.	325	320
Métal Déployé	405	405
Mors	90	88 90
Navig. (Nat. de)	....	94
Nozal	206	210 10
Optorg	325	328
Oréal (L') C.I.	2520	2480
Origny-Desvroise	1005	1020
Palais Nouveauté	....	420
Paluel Marmont	521	524
Parfinance	177 40	177 80
Paribas-CIP	360	360
Paris France	280	268 80 o
Paris-Orléans	....	230
Partenaire	....	280
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	860	876
Pechiney (cert. inv.)	240	240
Piles Wonder	1002	1002
Piper-Heidsieck	2050	2060
P.L.M.	....	139
Porcher	395	395
Promodès	1290	1315
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	374	379
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	520
Rochette-Cenpa	51	51
Rosario (Fin.)	708	710
Roudière	180	181
Rougier et Fils	95	97
Sacer	525	525
SAFAA	289	289
Safic-Alcan	845	845
SAFT	1420	1450
Saga	230	227
Salins du Midi	445	428
Santa-Fé	90	90
Satam	....	98 50
Savoisienne (M)	215	215
SCAC	460	463
Semelle Maubeuge	....	345
S.E.P. (M)	161	161
Sefi	....	283
Sicotel	....	282
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	232 30	231
Siph (Plant. Hévéas)	334	341
Sofal financière	1750	1755
Sofical	900	900
Sofio	630	630
Soficomi	....	875
S.O.F.I.P. (M)	118	122
Sofragi	876	880
Soudure Autog.	460	495 50
Sovabail	550	550
Suez (Fin. de)-CIP	223	224
Szemi	761	761
Taittinger	2620	2848

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	190	....
Tour Eiffel	366	368
Ufiner S.M.D.	520	524
U.A.P.	280	280
U.T.A.	1520	1540
Vicat	....	1603
Viniprix	....	1175
Virax	105 20	110
Waterman S.A.	874	857
Brass. du Maroc	146	148

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	691	....
Akzo	411	405
Alcan Alum	187	187
Algemene Bank	120	122 50
American Brands	290	289
Am. Petrofina	405	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	151 80	....
Banco de Santander	344 50	335
Bco Pop Espanol	435	428
Banque Ottomane	2100	2101
B. Régl. Internat.	43550	43570
Br. Lambert	508	507
Canadian-Pacific	106	105 30
Chrysler corporation	140	140
CIR	23 70	23 55
Commerzbank	737	750
Dart. and Kraft	345	344
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	524	528
Gén. Belgique	656	645
Gevaert	1181	....
Glaxo	98 10	98 10
Goodyear	370	370
Grace and Co	160	157
GTE corporation	257	257
Honeywell Inc.	380	380
I.C. Industries	220	220
Johannesburg	782	780
Kubota	35 10	....
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	42	....
Mineral-Ressourc.	73 20	....
Noranda	117	115
Olivetti	26	26 10
Pakhoed Holding	240	240
Pfizer Inc.	318 50	320
Procter Gamble	470	470
Ricoh Cy Ltd	60 50	59
Rolinco	258 90	259 30
Robeco	276	277 50
Rodamco	461 10	458 60
Saipem	9 50	9 55
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	271	270 50
Steel Cy of Can.	117	115
Squibb	387 50	383
Tenneco	289	....
Thorn EMI	67	65
Toray indust. inc	37 10	37 90
Vieille Montagne	1251	1190
Wagons-Lits	840	865
West Rand	8	9 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	154 90	154 60
Cochery	140	....
Cogenbor	110	105
C. Occid. Forestière	180	180
Copeaux	370	361
Dubois Inv. (Casto.)	780	780
Gechot	71	74
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 10	....
Nicolas	925	....
Rémy et Associés	260	260
Révillon	350	350
Rorento N.V.	175	174
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	694	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) — 31/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 54	814 19
Actilion	207 83	202 27
Actions France	426 93	411 50
Actions sélectionnées	532 03	512 80
Aedificandi	569 68	549 28
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1029 16	1004 06
A.G.F. 5000	527 78	514 91
A.G.F. ECU	1065 23	1054 68
A.G.F. Foncier	99 72	99 72
A.G.F. Interfonds	419 18	408 96
A.G.F. Invest	108 23	105 59
A.G.F. OBLIG.	1055 77	1050 52
A.G.F. Sécurité	10518 05	10518 05
Agfimo	568 31	554 45
Altefi	210 70	203 08
A.L.T.O.	181 19	174 64
Ameri-Gan	5223 74	4986 86
America-Valor	666 06	649 81
Amplitude	521 51	506 32 ◆
Arbitrages court terme	5508 87	5504 37
Asecic	1163 74	1163 74
Atout Futur	284 05	274 71
Aurecic	1447 31	1405 16
Axa Europe	113 56	108 40
Axa Investissements	107 25	102 39
Bred Associations	2617 88	2610 05
Bred International	82 24	80 63
Capital Plus	1704 08	1704 08
Cerdan-Pierre	26 71	25 56
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5044 99	5037 43 ◆
Comparetraite	109 17	105 99 ◆
Convertimmo	336 75	323 80
Credinter	486 60	472 43
Drouot-France	637 57	608 66
Drouot-Investiss.	947 33	904 37
Drouot-Sécurité	248 89	237 60
Drouot-Sélection	135 78	129 62
Ecucic	1183 12	1165 64
Ecureuil Monétaire	30483 07	30483 07 ◆
Ecureuil Privatisations	341 68	331 73 ◆
Energie	229 78	219 36
Eparcic	2764 84	2764 84
Eparcourt Sicav	4208 04	4197 55 ◆
Epargne Associations	24848 42	24811 20
Epargne-Capital	8107 49	8027 22
Epargne Croissance	1462 04	1422 91
Epargne-Industr.	70 52	67 32
Epargne Inter	594 14	578 24
Epargne J	53980 53	53980 53
Epargne Long-Terme	171 70	167 10
Epargne Monde	1107 99	1078 34
Epargne Première	12867 76	12771 97
Epargne-Oblig.	192 95	187 79
Epargne-Quatre	1105 50	1075 91
Epargne-Unie	1178 50	1135 90
Epargne-Valeur	411 64	400 62
Eparoblig	1293 90	1291 32
Epsilon	1089 25	1098 37
Eurinvest Croissance	1145 27	1083 34 ◆
Eurinvest Rendement	1127 62	1076 49 ◆
Eurocic	9193 08	9057 22
Eurodyn	1001 38	968 46
Euro-Gan	5075 69	4846 43
Euro-Mail	25 74	25 36
Finord Placement	80259 61	80259 61
Finord Valorisation	13622 74	13355 63
Fonsicav (div. par 10)	10949 60	10949 60 ◆
Foncival	241 89	234 28
France-Gan	6152	5873 03
France-Garantie	276 09	274 54
France-Investiss.	377	359 90
France-Obligations	447 02	442 59 ◆
Francic	369 10	368 35
Francic Pierre	95 43	92 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	987 65	958 88
Fructi-Associations	27 63	27 63
Fructi-Epargne	27 23	26 57
Fructicapi	32 06	31 59
Fructicourt	109435 37	109435 37
Fructidor	242 89	239 30
Fructifrance	724 50	706 83
Fructisenso	25 07	24 48
Fructivar	4269 32	4258 67
Fructi ECU	566 47	558 10
Fructi-Première	10897 84	10835 31
Futuroblig	1091 86	1055 96
Gestilion	59051 67	58804 41
Gestion Sécuricourt	10580 31	10475 55
Gestion Associations	147 16	143 92
Gestion Mobilière	625 71	597 34
Horizon	1048 88	1018 33 ◆
Interoblig.	11912 40	11454 23
InterSélect France	424 12	411 77
Invest. net	14983 01	14953 10
Invest. Obligataire	19439 52	19402 71
Japacic	185 33	179 93
Jeune épargne	233 66	230 21
Laffitte-Amérique	241 25	230 31
Laffitte Europe	242 51	231 51
Laffitte-Expansion	269 56	257 34
Laffitte-France	293 86	280 53
Laffitte-Immobilière	227 05	216 76
Laffitte-Japon	376 38	359 31
Laffitte-Oblig.	143 68	137 16
Laffitte—Rend.	204 40	195 13
Laffitte-Tokyo	356 22	340 07
Latitude	5093 07	5085 44 ◆
Lion-Associations	11591 06	11591 06
Lion-Institutionnels	23279 52	23221 47
Lionplus	744 48	737 11
Lion Trésor	2056 70	2035 35
Livret Bourse Investiss.	423 40	411 07 ◆
Livret portefeuille	628 61	610 30 ◆
Méditerranée	156 84	149 73
Mondiale Investissem.	411 98	393 30
Monecic	5558 05	5558 05
Monedien	51829 48	51829 48
Moné J.	55572 83	55572 83
Morgan court terme	14282 91	14282 91 ◆
Mutuelle Unie Sél.	148 22	139 59
Natio.-Assoc.	6748 15	6734 68
Natio.-Epargne	13850 60	13713 47
Natio.-Court terme	214746	214746
Natio.-Inter.	1194 30	1162 34
Natio.-Obligations	545 65	531 05
Natio.-Patrimoine	1341 13	1305 24
Natio.-Placements	66136 92	66136 92
Natio.-Revenus	1048 02	1037 64
Natio.-Sécurité	11570 34	11570 34
Natio.-Valeurs	657 94	640 33
Nippon-Gan	5587 36	5314 90
Nord-Sud Développ.	1194 08	1191 69
Normatif	13227 64	12968 27
Obli Association	123 56	122 34
Oblicic Régions	1049 76	1034 25
Obligations Convert.	413 10	394 37
Oblig. toutes catég.	156 11	151 20
Oblilion	1098 41	1087 53
Optimavalor	189 39	184 77
Oraction	1217 87	1177 82
Orvalor	5775 19	5568 45
Paribas Croissance	576 77	563 26
Paribas Epargne	15997	15966 07
Paribas France	88	86 41
Paribas Oblimonde	1005 71	990 85
Paribas Opportunités	107 85	104 71
Paribas Patrimoine	511 41	480 58
Paribas Revenu	94 36	93 43
Parnasse-Valor	1093 15	1092 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1721 40	1687 65
Pervalor	587 95	570 83
Phenix Placements	251 83	250 58
Pierre Investiss.	650 59	621 09
Placement A	876 96	876 95
Placement crt-terme	72183 90	72183 90
Placement J	55279 28	55279 28
Placement Premier	53853 10	53853 10
Plénitude	109 95	107 01 ◆
Première Obligations	10748 40	10724 95 ◆
Prévoyance Ecureuil	109 32	106 39 ◆
Priv'Association	22483 81	22483 81
Quartz	109 23	106 54
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 51	161 09
Revenus Trimestriels	5508 52	5453 98 ◆
Revenu Vert	1175 39	1158 02
St-Honoré Assoc.	14282 82	14211 76
St-Honoré Bio-alimentaire	736 83	703 23
St-Honoré Pacifique	529 78	505 76
St-Honoré P.M.E.	454 75	434 13
St-Honoré Réal	11641 54	11595 16
St-Honoré Rendement	11610 73	11552 97
St-Honoré Services	486 79	468 07
St-Honoré Technol.	720 52	687 85
St-Honoré Valor	12152 84	12152 84
Sécuricic	10935 97	10925 04
Sécuri Taux	10723 06	10723 06
Sélection Croissance	489 88	475 59
Sicasden (Casden BP)	721 35	710 69
Sicav-Associations	1420 41	1418 28
S.F.I. fr. et étr.	609 76	592 ◆
Sicav 5000	333 87	324 93
S.I. Est	1269 15	1211 60
S.I.G.	764 16	729 17
Silvafrance	538 04	521 69
Silvam	404 69	393 86
Silvarente	206 42	204 38
Silvinter	419 38	408 16
S.N.I.	1139 62	1106 43
Sogepargne	371 06	357 65
Sogevar	993 56	949 51
Soginter	1300 47	1241 50
Soleil Investissement	475 94	454 36
Stratégie Actions	1038 56	998 62
Stratégie Rendement	1121 70	1086 39
Technocic	1110 52	1078 17
Techno-Gan	5763 89	5502 52
Tolico	5323 49	5270 78
U.A.P. Investiss.	402 48	387 93
Uni-Associations	114 45	114 45
Unifrance	452 15	435 81
Unifoncier	1143 71	1102 37
Uni-Garantie	1345 01	1318 61
Uni-Régions	2688 11	2590 95
Uniranta	2270 29	2195 64
Univer	186 68	186 68
Univers-Actions	1052 81	1018 29
Univers-Obligations	1581 30	1529 30
Valorem	493 32	481 29
Valorg	1591 83	1580 24
Valrail	40840 35	40819 54
Vauban	23242 74	23219 50

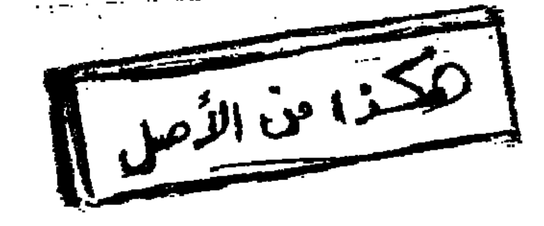
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 350	6 365	6 110	6 600
ECU	7 043	7 041	....	....
Allemagne (100 DM)	339 440	339 370	329	349
Belgique (100 F)	16 194	16 187	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 620	300 540	290	310
Danemark (100 krd)	88 280	88 270	84	91
Norvège (100 k)	91 900	92 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 720	10 701	10 350	11 060
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 201	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 571	4 572	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 650	402 080	390	412
Suède (100 krs)	98 270	98 200	95	101
Autriche (100 sch)	48 260	48 250	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 125	5 133	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 135	4 130	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 125	5 142	4 950	5 350
Japon (100 yens)	4 727	4 865	4 520	4 750

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/8
Or fin (kilo en barre)	87200	87450
Or fin (en lingot)	87300	87650
Pièce française (20 fr)	506	503
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	539
Pièce latine (20 fr)	505	506
Souverain	638	631
Pièce de 20 dollars	3090	3095
Pièce de 10 dollars	1510	1510
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3280	3255
Pièce de 10 florins	527	523
Or Londres	429 40	426
Or Zurich	428 50	427
Or Hongkong	430 05	428 35
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Le coût des fournitures scolaires

Rentrée des classes rentrée des prix

La rentrée des classes coûte cher. Tous les parents d'élèves le savent, sans pouvoir pour autant connaître l'évolution de ce coût d'une année sur l'autre. Au retour des vacances, à moins d'avoir conservé une liste précise des dépenses de l'année précédente, il est bien difficile de se souvenir du prix payé pour un cahier de textes, un classeur, un cahier, un crayon. Et puis les chères têtes blondes ont grandi, la liste des fournitures change d'une classe à l'autre, et le budget s'alourdit chaque année, du cours préparatoire au lycée. Selon *la Confédération syndicale* des familles (CSF), le coût moyen de l'entrée à la « grande école », en *cours préparatoire*, est de 328 F, au collège, en 6ᵉ, de 1 302 F, en seconde de 2 333 F avec un summum de 3 865 F si vous avez la « chance » d'avoir un(e) adolescent(e) qui entre en seconde « T » (technologie industrielle).

L'utopie de la concurrence

Au fil des ans, et toujours en ordre dispersé, associations et ministères enquêtent sur l'évolution des prix. Leur liste-type tout comme les méthodes de leurs relevés de prix étant très variables, les résultats obtenus sont très divers. Le secrétariat d'Etat à la consommation annonce une baisse des prix de 1 à 2 % (avec – 3 % sur « l'habillement-chaussures », et une stabilité de la papeterie) ; la Fédération des familles de France, une baisse de 2,3 %, tandis que la Confédération syndicale du cadre de vie enregistre une hausse de 2,1 % et la CSF une progressioon du prix des fournitures et équipements de 3,2 %, ainsi qu'une hausse de 4,3 % du prix des manuels scolaires de seconde.

Les distorsions sont telles d'un commerce à l'autre, entre la boutique spécialisée et le magasin de grande surface, d'un article à l'autre, dans le même magasin, d'une ville à l'autre, que ces différences de constatation, même s'il s'agit de moyennes sur une quarantaine d'articles, dans vingt ou trente départements et dans plusieurs centaines de points de vente, n'ont rien de bien étonnant.

Au reste, pour chacun, le choix géographique est limité et, comme le souligne la CSF, faire jouer la concurrence pour des articles de faible coût unitaire est une utopie : il ne peut être question de faire trois fois le tour du département pour acheter ici une gomme, là un cartable, ailleurs encore un survêtement ou des chaussures. *La concurrence* joue, mais localement et d'un jour à l'autre. Ainsi, la CSCV a enregistré *des baisses* de prix *significatives* (6,4 %) sur une quinzaine d'articles courants (cahiers, classeurs, règles, etc.) *dans une boutique de Saint-*Nazaire (Papeterie Alfa 2000). Un exemple à suivre, mais difficile à *déceler. On souhaiterait, pour* une vision globale de l'évolution des prix, des efforts concertés des associa*tions et du ministère, et, pour l'effi*cacité familiale, une information locale très large sur les prix prati*qués dans les différents* points de vente.

Reste que le poids financier de la *rentrée est lourd dans le budget* familial. En gros, plus votre enfant grandit et plus ce poids s'accroît, *jusqu'à devenir difficile à supporter*, surtout si vos revenus sont faibles : pour une famille de « smicard » *avec trois enfants*, la *rentrée repré*sente 40 % du revenu mensuel... Quant au chômeur en fin de droits...

Alors les revendications pleuvent : baisse de la TVA (de 18,6 % à 5,5 %) pour la CSF, une prise en charge de *certains transports sco*laires très coûteux (une carte orange cinq zones, par exemple), la généra*lisation de certaines aides et la reva*lorisation de l'allocation de rentrée scolaire (354 F), dont le pouvoir d'achat *a progressé moins vite que le* coût de la vie.

JOSÉE DOYÈRE.

Trop ou pas assez de médecins ?

Controverse sur le « numerus clausus » entre doyens de faculté et syndicats professionnels

Alors que le gouvernement doit rendre public dans quelques jours le nombre d'étudiants en médecine qui, au terme de l'année universitaire 1988-1989, seront selon le système du numerus clausus, admis en seconde année de faculté, de vives divergences se manifestent sur ce sujet dans la profession médicale.

La Confédération des syndicats de médecins français (CSMF), principal syndicat de médecins exerçant une activité libérale, *souhaite un renforcement de la sélection* et réclame que l'on fixe, pendant trois à cinq ans, *« en dessous de 4 000 »* le nombre des étudiants admis en seconde année. A l'inverse, le professeur André Gouazé, président de la conférence des doyens de faculté de médecine demande que l'on fixe à 4 250 le numerus clausus pour l'année 1988-1989, pour atteindre le chiffre de 4 550 en trois ans. Au ministère de la santé, on laisse entendre que le chiffre actuel (4 100) sera très vraisemblablement reconduit.

Qui a raison ? Les responsables de la CSMF, qui veulent augmenter la sélection à l'entrée de la seconde année ou les doyens de faculté de médecine, qui estiment qu'il convient de la réduire ?

Si l'un et l'autre reconnaissent que des erreurs anciennes sont à l'origine des difficultés actuelles, ils divergent sur les solutions à mettre en œuvre. On compte aujourd'hui environ 155 000 médecins diplômés, non retraités, inscrits à l'ordre. Faute d'avoir mis en place un système drastique de réduction des effectifs dès 1967, cet effectif va aller croissant jusqu'aux années 2005-2010, époque où l'on devrait compter 195 000 médecins en France, *soit un médecin* pour 280 à 300 habitants.

Faute de disposer d'indicateurs de *santé fiables et compte tenu des* multiples variables (évolution démographique de la population française, féminisation de la profession médicale, impact à venir de l'épidémie de SIDA, réforme ou non du système de protection sociale, conséquences de la libre circulation des médecins dans l'espace européen...), on peut soutenir qu'il faut prendre exemple sur des pays comme la Suède, les Etats-Unis ou le Canada (un médecin pour 300 habitants), ou au contraire sur des pays relativement peu médicalisés, comme le Royaume-Uni, l'Irlande ou les pays du Bene lux (un médecin pour 500 habitants). Pour les doyens de faculté de médecine, le numerus clausus doit être relevé de 4 100, où il se situe aujourd'hui, à 4 500 voire 4 700, comme l'explique le professeur André Gouazé : *« Les statistiques laissent prévoir qu'un nombre non négligeable – environ 15 % – de titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ne font pas un usage professionnel de ce diplôme. Si le nombre idéal de médecins corrigé du nombre de diplômes inemployés est de 155 000, le numerus clausus doit être fixé à 4 700. S'il est de 150 000, le numerus clausus doit être fixé à 4 550. En installant dès maintenant un numérus clausus compris entre ces deux chiffres, on évitera le vieillissement de la population médicale en assurant un taux permanent de rajeunissement de cette population. On évitera le creux dans la courbe de la démographie médicale, qui ne manquera pas de se produire aux environs de l'an 2020 si l'on maintient pour les prochaines années un numerus clausus inférieur. »*

Déqualification par défaut d'exercice

Le constat est tout autre à la CSMF, où l'on rappelle que, *« dans un certain nombre de régions françaises, le nombre des médecins est déjà excédentaire par rapport aux besoins, notamment dans la région parisienne et dans le Midi. Cet excès provoque non seulement une chute de l'activité, et donc des revenus, mais surtout une déqualification des médecins par défaut d'exercice »*.

Selon les études effectuées par la CSMF, 25 % des médecins de la région parisienne ont une très faible activité (huit actes ou moins par jour) ; cette proportion est de 21 % dans les régions de Marseille, Lyon et Montpellier et de 17 % dans celle de Toulouse. Ce syndicat souligne aussi que plus de vingt mille médecins inscrits à l'ordre ne bénéficient pas d'une installation professionnelle stable, que les débouchés en médecine salariée (médecine hospitalière, médecine de santé publique) *« semblent stoppés »*. *« Il faut poursuivre l'effort engagé et maintenir pendant trois à cinq ans un chiffre inférieur à quatre mille étudiants admis en seconde année »*, écrivait il y a quelques semaines le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF à M. Claude Evin, ministre de la santé. *« L'effet d'annonce de l'arrêt de la politique suivie jusqu'à présent, et surtout d'une augmentation du nombre des médecins admis en seconde année, serait désastreux. Au moment où beaucoup de médecins connaissent des difficultés dans leur activité, au moment où beaucoup de nos partenaires font pression sur la profession pour diminuer le nombre d'actes, au moment où les caisses envisagent de limiter l'accès à l'exercice dans le cadre de la Sécurité sociale, augmenter le nombre des futurs médecins apparaîtrait comme injustifiable. »*

Au-delà de ces divergences, sous-tendues en partie par des intérêts catégoriels, la controverse sur le niveau idéal du numerus clausus met en lumière l'affrontement de deux logiques : celle, libérale, qui impose un ralentissement de l'augmentation du nombre des personnels de santé, seule mesure susceptible d'assurer le maintien approximatif des revenus, et celle, hospitalo-universitaire, qui nécessite l'augmentation du flux des étudiants en formation, ne serait-ce que pour assurer la qualité et la continuité des soins dans les hôpitaux.

Quel que soit l'arbitrage gouvernemental, ces divergences montrent également la nécessité de mettre en place, à l'échelon national, un instrument d'analyse et de prospective de la démographie médicale. Une question dont l'ensemble des responsables (pouvoirs publics et responsables professionnels) se sont totalement désintéressés, avant de découvrir, quinze ans trop tard, qu'elle conditionnait la qualité – si ce n'est la survie même – de la pratique médicale.

JEAN-YVES NAU.

● **Un Maghrébin blessé par des coups de feu dans le Var.** – Un jeune homme d'origine maghrébine, âgé de dix-neuf ans, Ali Malki, a été grièvement blessé, mercredi 31 août à Salernes (Var) dans les environs de Draguignan, d'une balle de 22 long rifle qui l'a atteint dans le dos. Il a été découvert en état d'ébriété par des passants qui revenaient d'une fête locale et hospitalisé à Nice, où son état a été jugé sérieux. La gendarmerie de Draguignan a été chargée de l'enquête.

Le numéro du « Monde » daté 1ᵉʳ septembre 1988 a été tiré à 514 214 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1ᵉʳ septembre Tassement

Triste temps, triste Bourse. Le marché avait une mine de papier mâché jeudi matin. La tendance était, elle, plutôt baissière. A 11 heures, l'indicateur instantané accusait un modeste repli de 0,3 % environ. Repli d'Ecco, Casino, St-Louis, Schneider, Exor, Labinal, Bel, SCOA. Avance d'Eurotunnel, Cⁱᵉ Bancaire, Saulnes, Lebon, Mérieux, Euromarché, Luchaire, Via Banque.

ÉTATS-UNIS

MM. Bush et Dukakis à égalité dans un sondage

Les deux candidats à l'élection présidentielle américaine, le vice-président George Bush et le gouverneur démocrate du Massachusetts Michael Dukakis sont quasiment à égalité, selon un sondage publié mercredi 31 août par la chaîne ABC et le *Washington Post*.

Ce sondage crédite de 48 % des voix Michael Dukakis et de 47 % George Bush, une différence qui n'est pas significative en raison de la marge d'erreur. Un sondage effectué dans les mêmes conditions la semaine précédente avait donné un avantage de deux points à George Bush.

Par ailleurs, toujours selon ce dernier sondage, 53 % des électeurs pensent que le colistier de Michael Dukakis, M. Lloyd Bentsen est plus qualifié que son homologue républicain, M. Dan Quayle. – *(AFP.)*

Trois catastrophes aériennes

Dallas : treize morts Mexique : vingt disparus Colombie : huit morts

Le transport aérien connaît une *véritable série noire*. Après l'atterrissage manqué d'un Trident chinois sur l'aéroport Kaïtak de Hongkong, qui a fait en définitive sept morts, c'est aux Etats-Unis, au Mexique et en Colombie que, le même 31 août, on a eu à déplorer des catastrophes aériennes ayant fait quarante et un morts ou disparus.

A Dallas (Texas), un Boeing 727 *de la compagnie Delta Airlines*, qui décollait pour Salt Lake City, est retombé après la fin de la piste et s'est enflammé. Treize des cent sept personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées. Selon les premières constatations, l'un des trois réac*teurs se serait* enflammé peu après le décollage.

Dans le centre du Mexique, à l'ouest de la Sierra Madre, un Bandeirante 110 de la compagnie des transports aériens fédéraux (TAF) s'est écrasé dans une zone boisée difficile d'accès avec vingt personnes. Il n'y aurait aucun survivant.

Enfin, l'armée de l'air colombienne *annonce* qu'elle a repéré l'épave d'un de ses DC 3, disparu dans les Andes avec huit personnes à son bord. Il n'y a pas de survivant.

EN BREF

● **Le Brésil a produit son premier combustible nucléaire.** – Le premier combustible nucléaire produit par le Brésil a été placé, mercredi 31 août, dans un réacteur de l'Institut de recherches énergétiques et nucléaires (IPEN) à Sao-Paulo, a déclaré cet organisme. Le président Sarney avait annoncé, en septembre 1987, que le Brésil était parvenu à maîtriser le processus de l'enrichissement de l'uranium sans aide extérieure. Cette annonce avait suscité de vives interrogations sur l'utilisation de cet uranium enrichi, et le principal hebdomadaire du pays avait titré « La bombe atomique pour quoi faire ? » (*le Monde* du 15 octobre 1987). La position officielle du Brésil – qui n'a pas signé le traité de non-prolifération – est d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Un haut responsable de l'IPEN a précisé que le Brésil serait à même, fin 1989, de produire les isotopes nécessaires à l'industrie, l'agriculture et la médecine du pays.

● **Paris est prêt à secourir Lisbonne.** – Dans le message qu'il a adressé au premier ministre portugais et au maire de Lisbonne, après l'incendie de la Baixa, M. Jacques Chirac propose l'aide de la capitale française pour la reconstruction du cœur historique et littéraire de Lisbonne. Des missions de techniciens spécialistes de construction, d'urbanisme et de voirie seront mises à la disposition des autorités portugaises si elles le souhaitent. Des experts de l'Atelier parisien d'urbanisme ont déjà, dans le passé, participé au relèvement de métropoles sinistrées.

● **FRANCE-ESPAGNE : Séminaire interministériel et sommet en octobre.** – Un séminaire interministériel franco-espagnol doit rassembler, le 8 et 9 octobre à Léon, en Espagne, plusieurs membres des deux gouvernements dont les ministres des affaires étrangères, des affaires européennes, de la culture, de l'éducation et du commerce extérieur, a-t-on indiqué, le mardi 30 août, au Quai d'Orsay. D'autre part, un sommet entre les deux pays, annulé en mars dernier en raison de la proximité de l'élection présidentielle française, se tiendra les 23 et 24 octobre.

A B C D E F G

